LA CONTROVERSE

DE

L'APOSTOLICITÉ DES ÉGLISES DE FRANCE

AU XIXe SIÈCLE

PAR ALBERT HOUTIN

TROISIÈME ÉDITION

REVUE ET AUGMENTÉE

PARIS

ALPHONSE PICARD & FILS

82, RUE BONAPARTE, 82

1903

LA CONTROVERSE

DE

L'APOSTOLICITÉ DES ÉGLISES DE FRANCE

AU XIX[e] SIÈCLE

DU MÊME AUTEUR :

Les Origines de l'Église d'Angers. — La Légende de saint René. — Laval, A. Goupil, novembre 1901. In-8°, 76 pp. — Prix : 2 fr.

ÉTUDES D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE SUR LE XIX[e] SIÈCLE

Dom Couturier, abbé de Solesmes. — Angers, Germain et G. Grassin, rue du Cornet. In-18, 384 pp., avec portrait. — Prix : 3 fr.

Le Petit Séminaire Mongazon. Essai publié dans la *Semaine religieuse du diocèse d'Angers* de janvier à novembre 1900.

Un dernier Gallican. Henri Bernier, chanoine d'Angers. Essai publié dans la *Revue de l'Anjou* de novembre 1898 à février 1901. — 364 pp. — Le tirage à part n'est pas dans le commerce.

Lettre à dom Chamard sur un dernier Gallican. — 25 août 1901. — Chez l'auteur. In-8°, 26 pp. — Prix : 1 fr.

La Question Biblique chez les catholiques de France au XIX[e] siècle. — Deuxième édition, revue et augmentée. — Paris, Picard, novembre 1902, in-8°, IV-378 pp. — Prix : 4 fr.

LA CONTROVERSE

DE

L'APOSTOLICITÉ DES ÉGLISES DE FRANCE

AU XIXe SIÈCLE

PAR ALBERT HOUTIN

TROISIÈME ÉDITION

REVUE ET AUGMENTÉE

PARIS

ALPHONSE PICARD & FILS

82, RUE BONAPARTE, 82

1903

Il faut énergiquement s'efforcer de réfuter les mensonges et les faussetés, en recourant aux sources ; ayant surtout présent à l'esprit « que la première loi de l'histoire est de ne pas oser mentir ; la seconde, de ne pas craindre de dire vrai ; en outre, que l'historien ne prête au soupçon ni de flatterie ni d'animosité ».

Lettre de Léon XIII *sur l'Histoire*,
18 août 1883.

LA CONTROVERSE

DE

L'APOSTOLICITÉ DES ÉGLISES DE FRANCE

AU XIXe SIÈCLE

Un grand progrès intellectuel, toujours lent, est généralement nécessaire pour faire admettre aux intéressés une vérité historique qui les dépouille de légendes flatteuses. Ils ne sacrifient qu'avec peine de glorieuses traditions, surtout quand elles les ont bercés. Ils n'aiment point à discuter les mobiles de ceux qui les leur transmirent ou de ceux qui les créèrent. Le besoin de tout expliquer, la crédulité avec laquelle se répète la version reçue, la facilité de rendre vrai, en le croyant, l'objet de ses désirs, font accepter naturellement les récits traditionnels. Les premiers critiques de toutes les nations passent pour des impies et des malfaiteurs; et même ceux qui, dans le fond, leur donnent raison, restent souvent sous le charme des croyances expliquées et

démolies. On répète volontiers ce mot de Tite-Live : *Datur haec venia antiquitati, ut miscendo humana divinis, primordia urbium augustiora faciat.* Mais si, pour imprimer à la naissance des cités un caractère plus auguste, les anciens y mêlaient des interventions sacrées, le procédé ne s'est point perdu avec la ruine des royaumes et des divinités classiques. Ailleurs et plus tard, villes et pays ont aimé à rattacher leurs commencements à quelque héros profane ou religieux. La passion des nobles origines a longtemps sévi. Quand l'imagination populaire n'était pas assez puissante pour élever un monument grandiose, les fictions des lettrés y suppléaient par la suite, à tel point que leur œuvre, commune ou purement personnelle, édifia de véritables sanctuaires nationaux, vénérés longtemps encore après avoir été sapés par la critique.

Au v[e] siècle, on osa déclarer les Francs d'origine troyenne. L'idée fit fortune. Elle trouva de nombreuses preuves et des lignées de partisans. Les causes qui accréditèrent en France cette prétention assurèrent dans d'autres pays le succès de semblables inventions. L'Espagne fit remonter son histoire jusqu'à Japhet, la Grande-Bretagne jusqu'à Brutus, petit-fils d'Enée, l'Écosse jusqu'à Fergus, « le chevalier au bel escu ». Ce ne fut que peu à peu que l'on se détacha de ces fables.

Sous Louis XIV, en 1665, un magistrat éclairé des Grands-Jours d'Auvergne témoignait encore,

dans une harangue solennelle, « qu'il était bien à déplorer que les gentilshommes de la province, issus du sang des Troyens et des Romains, eussent dégénéré de l'ancienne vertu de leurs ancêtres. » Si l'orateur avait voulu se mettre en frais d'érudition, il eût sans doute pu dire le nom des Troyens qui devinrent Auvergnats. A cette époque on pouvait encore le savoir. La ville de Xanten, au duché de Clèves, garda longtemps la mémoire de son fondateur, le prince Francon, échappé à la destruction de la très noble cité « jadis fondée en Frige ». Au commencement du XVI[e] siècle, Jean de Bourdigné, auteur des *Chroniques d'Anjou et du Maine*, raconte « comment après la finale destruction de Troye la Grande, une bande de Troyans, pour lors appelez Angions, arrivèrent au pays d'Anjou et édiffièrent *de nouveau* la ville d'Angiers ». Il faut remarquer la précision de ce « de nouveau ». Bourdigné ne doit aucunement exagérer l'antiquité profane de sa patrie, étant donné la modération dont il fait preuve en traitant de l'origine de son catholicisme. Au lieu d'identifier le fondateur de son église, saint Julien, avec Simon le lépreux, comme des Manceaux du moyen âge (1), le digne chroniqueur dit simplement : « La foi de Notre-Seigneur fut, par monsieur Sainct Jullian, évesque du Mans, apportée en Anjou et au Meine,

(1) Simon le lépreux a été d'ailleurs disputé au Mans par certains auteurs qui en ont fait le fondateur du siège de Maguelonne (établi seulement au VI[e] siècle).

du temps de monsieur sainct Clément, pape quatrième. Lequel benoist Julian (comme l'on treuve ès vieux panchartes et enseignemens de l'Église du Mans) institua premier évesque d'Angiers ung nommé Deffensor. » De toutes ces notions, Bourdigné pouvait conclure avec joie que son pays n'était « en spiritualité ou temporalité à postposer à autre région ». Au siècle suivant, un bénédictin d'Anjou, mort vers 1676, dom Barthélemy Roger, écrivait l'histoire de sa province. Il déclare trouver dans le livre de Bourdigné bien des choses douteuses, hors d'apparence, et va même jusqu'à qualifier le voyage des Troyens de pure fable. Toutefois, adoptant l'opinion du chroniqueur qu'il critique si librement, il lui paraît assez vraisemblable qu'Angers « ait été bâti environ le temps de Sarron », troisième roi de Gaule et second successeur de Samothès, surnommé Dys, fils de Japhet. Le religieux s'empresse d'ajouter : « Mais je n'ose pas vous présenter cela comme une vérité historique ». Cette scrupuleuse réserve est un progrès. On trouve également une nouvelle position dans la manière dont Barthélemy Roger recule la prédication de saint Julien jusque vers l'an 235, sous l'empire de Gordien. Que les traditionnistes n'accusent pas pour cela le moine d'avoir des tendances hypercritiques ou jansénistes. Si son opinion sur l'antiquité profane de sa ville ne le mettait pas complètement à l'abri de ce reproche, il suffirait pour garantir ses principes de rapporter la façon dont il raconte, à propos

de saint René, une polémique du sieur de Launoy, docteur de Sorbonne (1).

Quelque pénible et lente que soit l'extirpation des légendes profanes ou religieuses, les premières ont au moins cet avantage sur les autres de pouvoir disparaître complètement. La Suisse elle-même ne croit plus à Guillaume Tell. Les peuples arrivent toujours à sentir le ridicule des prétentions fabuleuses et, si le chauvinisme d'écrivains d'imagination ou le conservatisme de certains orateurs s'obstine à les accepter, ne sont dupes que ceux qui veulent bien l'être. Quand M. de Novion parlait aux Grands-Jours d'Auvergne de l'origine héroïque des gentilshommes de la province, l'historien de ces assises disait déjà sceptiquement : « Cela n'est appuyé que sur l'autorité de Lucain. »

Les légendes religieuses ont la vie plus dure, et même il leur arrive de ressusciter. Une renaissance de foi, un réveil de pieux enthousiasme, une réaction dogmatique, les font revivre, quand on aurait pu les croire mortes à jamais et depuis longtemps. Alors il ne sert guère de dire le peu d'autorité de leur fondement, ou même d'en expliquer parfaitement la genèse. Le récit légendaire, jadis mêlé indirectement à de saints enseignements ou à des

(1) Voyez Barth. Roger, *Histoire d'Anjou*, pp. 44-45 ; Houtin, *Origines de l'Eglise d'Angers*, p. 70. — Pour le fond de la controverse à la fin du XVIIe siècle, voyez particulièrement Abbadie (chanoine de Saint-Gaudence, au diocèse de Comminges), *Nouvelle dissertation touchant le temps auquel la religion chrétienne a été établie dans les Gaules* (Toulouse, 1703, in-16, 323 pp.).

pratiques liturgiques, apparaît comme un prétendant intéressant qui réclame contre un bannissement révolutionnaire et proteste contre toute proscription. Cette attitude suffit déjà pour raccoler des partisans parmi les têtes extravagantes et les cœurs sensibles. Quand les prétentions s'appuient sur des titres apparents et colorés, les recrues peuvent devenir nombreuses. Elles affirment que, dans le défrichement historique, on a procédé de gaieté de cœur, coupant et tranchant à plaisir, devenant hypercritique à force de critique. Les révisions de nombreux procès s'engagent forcément, entraînant par l'obstination des partis d'immenses gaspillages d'énergie. N'arrive-t-il pas que l'inadvertance et la passion solidarisent bien des causes qu'une bonne logique devrait soigneusement et froidement distinguer ? L'appel est-il toujours gagné ? Ne prouve-t-on pas parfois que la cause fut bel et bien réglée, mais encore que ces juges qu'on taxait d'exagération ont été non seulement modérés, mais trop indulgents et même faibles ?

CHAPITRE PREMIER

(1800-1842)

ÉTAT DE LA QUESTION AU COMMENCEMENT DU XIXe SIÈCLE. — LA LITURGIE. — LES ÉTUDES ECCLÉSIASTIQUES. — LE MOUVEMENT ROMANTIQUE. — LE SULPICIEN FAILLON ET LE MARQUIS DE FORTIA. — RÉACTION CATHOLIQUE ANTICRITIQUE.

Au commencement du XIXe siècle, le sentiment communément admis sur l'établissement des premiers évêchés de France les faisait remonter, pour la plus grande partie, seulement au IIIe siècle. Cette opinion s'appuyait sur les travaux des grands érudits des XVIIe et XVIIIe siècles. On reconnaissait généralement qu'ils avaient établi un solide système chronologique et dégagé l'histoire des légendes du moyen âge. Conformément à ces données, les Angevins, par exemple, ne reportaient pas au delà du milieu du IVe siècle la mission de leur premier évêque Defensor. Ils n'avaient pas plus l'idée d'antidater leurs origines chrétiennes que de remonter leur généalogie profane au delà du temps de la Gaule celtique, quand les Andes occupaient à peu près leur territoire.

Toutes les régions de la France avaient fait de même le sacrifice de leurs anciennes prétentions.

Il est facile de le constater dans les bréviaires diocésains alors en usage.

Ils avaient été élaborés au XVIIIe siècle. En dévotion, comme en morale, on allait à cette époque au plus sûr et l'on croyait avoir assez de matières de gloire et d'édification pour se passer de miracles apocryphes ou problématiques. On corrigea donc rigoureusement les leçons liturgiques. Les Parisiens sacrifièrent l'aréopagitisme de saint Denys, dont on fixa la mission au IIIe siècle. Les Provençaux distinguèrent entre Marie de Béthanie et la Madeleine, sans les revendiquer comme apôtres. Les Manceaux adoptèrent pleinement le système grégorien qui les prive de l'honneur d'avoir été évangélisés au Ier siècle. Un seul diocèse, peut-être, resta fidèle à sa tradition : celui de Limoges. Son bréviaire de 1783 proclame encore saint Martial disciple de saint Pierre, mais, chose remarquable, en repoussant l'apostolicité de toutes les autres églises. Traditionniste pour soi, critique pour les autres : la position n'est pas unique (1), ni surannée. Dans un grand pays, en

(1) Le *Bréviaire de Limoges* (1783) qui affirme si fortement l'apostolicité de saint Martial, évite soigneusement, dans la courte leçon qu'il consacre à saint Julien, toute question de date ; mais, dans son calendrier, il le place au IIIe ou au IVe siècle. Le *Bréviaire d'Angers* (1737), qui se montre très sage dans la légende de saint Martial et en refuse une à saint Julien — il le célèbre seulement avec un sermon de saint Jean Chrysostome, — emploie une critique bien moins rigoureuse dans les leçons de son saint René.

Espagne, de nos jours même, chaque province défend encore ses fastes légendaires avec un entrain égal seulement à celui avec lequel elle combat les prétentions de tous les diocèses voisins (1). Pour savoir à quoi s'en tenir sur une question locale, il faut consulter non pas les érudits de l'endroit, mais les études écrites et publiées aux alentours. Sur la question de saint Martial, les Églises de France rendaient leurs procédés aux Limousins. Ceux-ci n'étaient pas d'ailleurs entre eux dans une entente complète. Un des collaborateurs de l'*Histoire littéraire* fut l'abbé Romanet, chanoine théologal de l'église collégiale de Saint-Martial de Limoges, ce qui n'empêche pas les bénédictins, ses amis, de mettre résolument le prétendu apôtre au IIIe siècle.

Les livres liturgiques dont, au commencement du XIXe siècle, se servait le clergé ne pouvaient donc contribuer qu'à le maintenir dans les opinions scientifiques. Il était à penser que, désormais, les ecclésiastiques qui feraient profession d'érudition, tout en contrôlant soigneusement les assertions de leurs devanciers, ne s'écarteraient point de leur

Les Manceaux du moins n'eurent pas deux poids et deux mesures et ne traitèrent pas leurs légendes différemment de celles des autres églises.

(1) Les Espagnols ont des « traditions » comparables à celles de France ; ils réclament particulièrement une mission de sept évêques, disciples de saint Jacques et sacrés à Rome par saint Pierre : Torquatus à Cadix, Euphrasius à Andujar, Tesifon à Berja, Indalecius à Almeria, Secundus à Bilches, Caecilius à Grenade, Hesicius à Tarifa.

ligne et rempliraient les cadres historiques qu'ils avaient tracés.

Dans l'assentiment général qui semblait rester acquis aux conclusions des savants des deux siècles antérieurs, l'observation peut cependant noter des points inquiétants. Le clergé ne se rend plus compte de la quantité de travail que ces conclusions ont coûté, ni de la sûreté de la méthode qui les garantit. Après la Révolution, les prêtres, peu nombreux et point riches, ne possèdent ni les loisirs ni les ressources nécessaires aux solides et aux grandes études. Ils vont à ce qu'ils considèrent le plus pressé, à l'administration des sacrements et à la reconstitution du temporel. Frottés de latin et de théologie, ils jugent l'histoire comme un luxe. Ils revivent les souvenirs des événements extraordinaires de l'Empire, ils regardent la lutte des progressistes et des réactionnaires sous la Restauration comme sous la monarchie de Juillet, s'efforçant d'être utiles à leurs amis dans la mêlée. Les siècles anciens leur apparaissent vaguement écoulés selon l'ordre providentiel. Pour les questions subsidiaires comme pour les capitales, ils décident selon les intérêts de caste, l'économie du dogmatisme, et un criterium très délicat, « le sens catholique ». Bien plus, comme à tous ceux qui ont souffert, il leur est difficile d'être justes et impartiaux. Ils suspectent nombre des idées qui ont eu cours avant la Révolution. Ne l'auraient-elles point préparée dans une certaine manière ? Même

les décisions critiques comme les opinions philosophiques semblent à quelques-uns devoir être revisées. On ne songeait point encore à révolutionner l'histoire ecclésiastique par la restauration de toutes les légendes ou l'apologie de tous les papes ; mais quelques-uns déjà prennent le chemin de la réaction. En 1824, le *Bréviaire d'Angers* consacrait trois leçons pleines de merveilleux à son apocryphe saint René, que les liturgistes du XVIIIe siècle avaient réduit à une courte légende rédigée avec beaucoup de prudence. Les traditions du moyen âge devenaient à la mode en religion comme en littérature ; ceux qui ne les aimaient pas les acceptaient pour faire comme tout le monde.

En 1829, Baour-Lormian, de l'Académie française, constatait avec étonnement la faveur dont jouissaient les anciens récits :

Le bon vieux temps est le seul poétique,
S'il faut du moins en croire un Romantique,
Et sur ce point il peut avoir raison ;
Le bon vieux temps nous fournit à foison
Des souvenirs un tant soit peu burlesques ;
Mais après tout, fiers et chevaleresques... (1)

Et comme les « contes bleus » étaient « à l'ordre du jour », il lui prit aussi fantaisie « de se tremper de cette poésie ».

Lamennais, le prophète de l'avenir, s'inquiétait

(1) *Légendes, ballades et fabliaux*, p. 3.

de la singulière littérature qu'on mettait en faveur auprès des catholiques. Il écrivait un jour :

> On compte extrêmement, pour ranimer la foi, sur un livre inédit du P. Surin qu'on vient d'imprimer et de répandre partout : c'est une histoire extravagante des *Possédées de Loudun*, qui est bien tout ce qu'on pourrait imaginer de mieux pour rendre la religion ridicule, et en détacher tous les ignorants qui ont une étincelle de raison ; on y voit comment le bon père donnait des soufflets au diable sur la joue de la mère prieure, et comment, ayant ordonné au léviathan de se donner des coups de fouet, celui-ci fut... *piqué au vif.* Que Dieu vienne à notre aide, car tout ce qui se fait, se dit ou s'écrit, est *sur* ou *sub* humain (1).

Quelques rares livres d'histoire ou d'hagiographie se posèrent en réaction contre l'opinion reçue touchant la date de l'évangélisation de la France et de la fondation de ses anciens évêchés. L'auteur de la première de ces publications et de celle qui, avec le temps, devait devenir très célèbre, était un prêtre de la société de Saint-Sulpice, M. Faillon, compilateur doué de plus de patience que de critique. Originaire de Tarascon (2), il croyait la gloire de son pays intéressée à maintenir l'affirmation de l'apostolat de Marie-Madeleine et de ses compagnons dans sa province. Il prit, du moins quant à la substance du fait, la défense de la légende qui figure au bréviaire romain, le

(1) Lettre à la comtesse de Senfft, 15 juin 1829, publiée dans Forgues, *Œuvres posthumes*, t. II.

(2) Cf. *Vie de M. Faillon, prêtre de Saint-Sulpice*, par l'auteur de la *Vie de M. Mollevault* (M. Gamon), Paris, in-12, 1877.

29 juillet. D'après ce récit, Marthe, Madeleine, Lazare et un grand nombre de chrétiens, furent entassés par les Juifs sur un vaisseau, sans voiles, ni rames, ni provisions, et abandonnés à la mer. Dieu fit aborder le navire à Marseille. Ils prêchèrent l'évangile dans la région et y finirent leurs jours, Madeleine à la Sainte-Baume, Lazare évêque de Marseille, Marthe à Tarascon, etc.

L'étude où M. Faillon s'efforçait de remettre sur pied la mission de Béthanie parut en 1835, en trois éditions simultanées, la première à l'usage des habitants de Tarascon, la seconde pour la Provence, la troisième pour le commun des Français (1).

Trois ans plus tard, un membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le marquis de Fortia d'Urban, sans faire aucune allusion au travail du sulpicien, s'exprimait aussi avec une grande bienveillance sur les traditions provençales. Il admettait, d'après Grégoire de Tours, que la Gaule fut principalement évangélisée par une mission de sept évêques, vers 250, parmi lesquels se trouvait Trophime d'Arles. « Il y a donc eu, remarquait M. de Fortia, un Trophime évêque d'Arles, l'an 250, mais rien n'empêche, si l'on veut, d'admettre la tradition reçue dans cette ville, que dès l'an 58 de notre ère, un autre Trophime, disciple de saint Paul, ait le premier prêché la foi dans ce diocèse. » « On connaît la

(1) Pour les ouvrages qui présentent un intérêt particulier, voyez : Appendice I.

faiblesse des arguments négatifs. » M. de Fortia, qui était d'Avignon, n'oublia point de relater à la gloire de sa ville natale la légende de sainte Marthe. « Sa vie, dit-il, est racontée fort au long par l'historien des évêques et archevêques d'Avignon, où l'on assure qu'elle porta l'Evangile. La cathédrale de cette ville l'honorait comme fondatrice, et l'on veut qu'elle ait élevé un monastère sur le rocher où cette cathédrale est située (1). » Quant aux actions beaucoup plus célèbres de sainte Marthe à Tarascon, M. de Fortia n'en souffle mot. Et c'est ainsi que la première restauration des légendes provençales semble procéder de préoccupations de clocher, plutôt que de zèle scientifique.

Au fur et à mesure que disparaît le clergé qui avait étudié avant la Révolution, les argumentations du genre de celles de M. Faillon et du marquis de Fortia rencontrent plus de faveur. On s'éprend du style gothique et ceux qui entrent dans ce mouvement archéologique éprouvent une si grande sympathie pour les légendes de cette époque qu'ils semblent en désirer l'historicité. Leur sentimentalité goûte le moyen âge et le très

(1) *Annales de philosophie chrétienne*, juillet-août 1838 (t. XVII), p. 9. — Dans le n° 49 des *Annales de philosophie chrétienne* (31 juillet 1834) la thèse historique s'étale encore : la mission des sept évêques est placée vers 245 et l'on dit qu'en 257, saint Sixte II envoya une nouvelle mission. Les autorités sur lesquelles on s'appuie sont Longueval et Bérault-Bercastel. On ignore encore une réaction.

nouveau. L'espèce de catholicisme raisonnable et sec qui s'appelait le gallicanisme leur répugne : ils sont ultramontains et leurs chefs rêvent d'établir le genre de dévotion qui règne en Italie et en Espagne. Ils réclament aussi ce qu'ils appellent « la science catholique », et méprisent, autant qu'ils s'en méfient, ceux qui croient à la science tout court. La quarantaine de vie de saints, la soixantaine de livres d'histoire ecclésiastique qui se publient chaque année, trahit cette mentalité nouvelle, aussi surprenante pour les derniers gallicans que pour ceux qui sont indifférents à la religion. Un libre penseur, Charles Louandre, se livrant en 1843, à un travail de statistique bibliographique, observait qu'à part un très petit nombre d'œuvres, « on ne trouve guère dans cette série que de pitoyables légendes, dignes, sous tous les rapports, de faire suite aux histoires du prince Fortunatus et des quatre fils Aymon. Telle est, du reste, ajoute-t-il, la propension de certains esprits à tout croire, qu'on vient de publier une traduction de la *Légende dorée*, que l'église elle-même avait depuis longtemps reléguée parmi les contes les plus apocryphes ». Comme il imprimait son travail dans la *Revue des Deux Mondes*, Louandre ne se gênait pas de conclure par une dure admonestation :

« La critique sacrée, disait-il, la science, l'histoire, ont-elles des lumières nouvelles à espérer de l'école ultra-catholique ? Cette école a perdu, dans la critique ecclésias-

tique, les bonnes traditions de la science du passé. Pour les questions scientifiques, elle a rétréci ses horizons en s'enfermant dans la glose, et elle est restée complètement en arrière de la pensée moderne. Dans l'histoire, elle se montre crédule comme les légendaires, emportée comme les ligueurs. Ce qu'elle sait de positif, de vrai, de précis, elle l'a appris de ceux même qu'elle combat. Qu'elle soit donc reconnaissante à l'égard des libres penseurs, puisqu'elle a reçu d'eux l'initiation. Pour avoir le droit d'être sévère, qu'elle s'élève au moins jusqu'à leur niveau. En attendant, qu'elle les respecte comme ses maîtres (1). »

Les évêques refusent encore de suivre ce mouvement légendaire, comme ils résistent au mouvement liturgique qui passionne les curés. En 1846, l'évêque d'Orléans, Mgr Fayet, n'éprouve aucun embarras à ranger tout haut et très lestement la mission de Provence parmi ce qu'il appelle les fables contenues dans le bréviaire romain. L'évêque de Marseille, Charles-Joseph-Eugène de Mazenod, proteste, il est vrai, mais il ne trouve pour appuyer sa réclamation, comme il l'eût désiré, aucun de ses collègues (2). La valeur des

(1) *Revue des Deux Mondes*, n° du 1er janvier 1844, p. 115-118.

(2) Cf. Faillon, *Mon. inéd.*, t. II, col. 1063-1068, un extrait de la lettre de C.-J.-E. de Mazenod. Cette lettre datée du 28 février 1846 fut publiée dans les *Ann. de phil. chrét.*, n° de mai, t. XXXII de la collection. Bonnetty la fit précéder de ces lignes qui marquent bien l'esprit de sa revue — elle contribuera puissamment à la réaction anti-critique — : « *Preuves de la mission de saint Lazare à Marseille.* Nous recevons de Mgr l'évêque de Marseille l'écrit suivant que nous publions dans nos *Annales* avec un grand empressement, d'abord parce qu'il revendique pour la Provence un de ses plus beaux titres de gloire, celui d'avoir eu pour fondateur de son Église un disciple de Jésus, etc., etc. Nous nous associons, du reste, de tout notre cœur et de toutes nos sympa-

observations de ce prélat est d'ailleurs diminuée par les faits de sa naissance provençale, de sa liaison avec M. Faillon et de l'assurance que M. Faillon lui avait donnée qu'il pourrait bientôt démontrer l'historicité des chères légendes contestées.

Douze années de recherches complémentaires, après sa première publication, permirent en effet au bon sulpicien de produire en 1848 deux énormes volumes de 1560 et 1668 colonnes, sans compter la préface. L'auteur cherchait à y établir, premièrement l'identité de Madeleine, de Marie de Béthanie et de la pécheresse dont parle saint Luc ; deuxièmement l'apostolat des fondateurs traditionnels de la foi en Provence. La manière dont M. Faillon expose tout d'abord son sentiment fait craindre qu'il ne soit prévenu (1) ; on n'en doute plus en le voyant déclarer que les premiers auteurs de l'opinion contraire à l'unité des trois

thies, au savant prélat, qui défend avec tant de talent les *traditions vénérables* de son antique Église. »

(1) « Il (*le père du mensonge*) se servit, pour attaquer la dévotion envers sainte Madeleine, de cette demi-science orgueilleuse et téméraire qui devait aboutir enfin de nos jours à la négation absolue de toute religion révélée. A la faveur d'une fausse érudition, les beaux esprits de la prétendue réforme commencèrent par jeter des nuages sur l'identité de sainte Madeleine avec la Pécheresse et la sœur de Marthe, et finirent par reléguer au rang des fables les plus absurdes la tradition de son apostolat jusque-là si universellement respectée. Leur but ultérieur, qu'ils ne dissimulaient pas, était de faire retomber la honte de ces prétendues erreurs sur l'Église catholique, qu'il leur importait de rendre ridicule autant qu'odieuse. » *Monuments inédits*, préface, p. IV (édition Migne).

femmes se sont trouvés parmi les protestants ou les catholiques suspects de leur hérésie. Il tait que des écrivains très orthodoxes l'ont soutenue, à la même époque et depuis, en pouvant invoquer l'autorité de plusieurs Pères de l'Église. Surtout il s'abstient de laisser voir, malgré ses intéressants détails sur le travail liturgique, que si l'identification a triomphé, c'est que les textes de saint Grégoire le Grand qui l'affirment ont été admis dans les bréviaires. « Le sentiment qui soutient l'unité des Maries, dit dom Calmet, est presque le seul qui ait été reçu dans l'Église d'occident depuis le VII[e] siècle : c'est-à-dire depuis saint Grégoire le Grand. La possession dont on se fait honneur aurait été souvent troublée, si l'on eût étudié la matière plus à fond et avec moins de préventions (1). » Le savant bénédictin n'indique point, lui non plus, comme une source de l'établissement de cette créance, l'autorité liturgique du bréviaire romain et des bréviaires gallicans usant du texte de saint Grégoire. Il n'y a pourtant pas à s'y tromper, et Richard Simon l'avait remarqué de sa manière piquante. « En 1535, raconte-t-il, les docteurs de la faculté de Paris censurèrent une proposition du bréviaire du cardinal Quignon,

(1) Dom Calmet (*Dissertation sur les trois Maries*) conclut ainsi : « Ce n'est pas tant le nombre des suffrages que l'on doit compter ici que la force des raisons; c'est dans l'Évangile qu'il faut chercher la solution de cette difficulté. Or il nous paraît que les textes des évangélistes sont bien plus favorables à l'opinion qui en admet deux ou trois, qu'à celle qui les confond en une.... »

parce qu'il y disait que le sentiment de ceux qui distinguaient trois femmes était plus probable que celui qui n'en mettait qu'une..... Ces docteurs faisaient passer pour une décision de l'Église ce qu'ils lisaient dans leur bréviaire..... Une autorité tirée du bréviaire et même de ce qui se pratique plus communément dans nos églises, ne fait pas une décision. C'est un principe que Maldonat a établi judicieusement..... qu'il faut prendre garde que l'Église a ses opinions aussi bien que les particuliers, et que tout ce qu'elle croit, elle ne le croit pas toujours comme étant de foi (1). »

Le livre de M. Faillon reçut de la presse catholique les louanges qu'elle aime à décerner aux membres des communautés régulières et puissantes. Les critiques compétents s'y associèrent avec réserve en attendant un examen soigneux des deux énormes volumes. S'il ne se présentait personne d'assez courageux pour l'entreprendre, l'ouvrage pouvait rester suspect. Peut-être même sombrait-il dans l'insuccès, si son apparition n'eût été précédée de la formation d'une savante école capable, à elle seule, de remettre victorieusement sur pied la thèse de l'apostolicité des Églises de France.

(1) Richard Simon, *Lettres choisies*, I, p. 274. Cf. *Ibid.*, IV, p. 51. — Les adversaires de ce raisonnement remarqueront que Maldonat le faisait à propos de l'Immaculée-Conception. Sur la position de ce célèbre jésuite par rapport à ce dogme, cf. Prat, S. J., *Maldonat et l'Université de Paris au XVIIe siècle*, p. 351-364.

CHAPITRE II

(1837-1849)

L'ÉCOLE DE SOLESMES. — LA THÉOLOGIE EN HISTOIRE.
MAXIMISTES ET MINIMISTES.

Le restaurateur de l'ordre bénédictin en France, dom Guéranger, a dit dans sa vieillesse : « Si je valais la peine d'être résumé, ma vie n'a été autre chose qu'une réaction contre la tendance janséienne. » On ne peut s'exprimer plus exactement sur soi-même. Cependant, d'après un autre point de vue, on pourrait encore appeler l'abbé de Solesmes le docteur de la liturgie romaine, et ce titre lui paraît, dès l'abord, assez incontestable pour qu'il ne soit plus nécessaire d'insister. Liturgiste et anti-janséniste, il le fut au début de sa carrière quand, âgé de vingt-cinq ans, il écrivait dans le *Mémorial Catholique* quatre articles où il établissait pour la liturgie la nécessité de présenter, comme caractères distinctifs, l'antiquité, l'universalité, l'autorité, l'onction.

Tous ceux qui avaient corrigé la liturgie du moyen âge, tous ceux qui en avaient critiqué les légendes, comme tous ceux qui s'étaient mêlés des

controverses de la grâce dans le sens augustinien, devinrent ses ennemis personnels. Il chercha à les convaincre d'erreur sur les terrains mêmes qui semblent étrangers à la liturgie et au jansénisme. Aussi ne négligea-t-il aucune occasion de contredire et de désavouer Tillemont, Fleury, Ellies Dupin, Launoy, Baillet. Il affecta sans cesse de professer des principes qu'il semble croire opposés aux leurs. Dès 1834, il écrivait :

« Le génie des Baillet et des Launoy domine encore, nous ne dirons pas la science, mais les habitudes religieuses. Le premier sentiment que fait naître chez un grand nombre le récit du miracle est la défiance ; le vrai catholique, au contraire, se sent tout d'abord incliné à croire. Pour lui, la critique, toute nécessaire qu'elle est, est *la loi odieuse* ; pour les autres, *la loi odieuse* c'est l'obligation d'admettre le prodige. Nous le disons donc franchement, nous nous rangeons ouvertement du côté des premiers (1). »

Dom Guéranger appliqua ces tendances à la question des origines des églises. Elle était à l'étude dans le petit monastère, puisqu'on y recueillait les matériaux d'une histoire locale qui devait être intitulée : *Annales ecclésiastiques du diocèse du Mans*. L'ouvrage fut publié bien plus tard, sous un autre titre, par dom Piolin, qui utilisa les recherches de ses devanciers et entra dans le système de l'importante dissertation qu'ils avaient esquissée sur l'époque de l'établissement du christianisme dans le Maine. Les critiques du XVIIIe

(1) *Œuvres complètes du B. A.-M. de Liguori*, page XXXVIII.

siècle se trouvaient malmenés dans ce travail, à tel point que dom Guéranger voulut le laisser mûrir et prit le temps d'en préparer la publication. On fit la manifestation de ses principes directifs dans un ouvrage similaire, publié en 1837, sur les *Origines de l'Église Romaine.* On y avouait la réaction contre les savants des deux derniers siècles, mais sans oser la justifier :

« Nous avons peut-être fait assez pour notre conviction. Mais nous expliquer devant le public sur des questions aussi grosses de querelles nous eût semblé par trop présomptueux. Peut-être un jour l'oserons-nous, lorsque nous en aurons acquis le droit. Jusque-là nous dirons seulement, en toute simplicité, que lorsque, par le passé, certains écrivains catholiques paraissaient si fort préoccupés de la crainte de croire trop, ils s'exposaient au danger bien autrement sérieux de ne pas croire assez. *Le juste vit de la foi* : c'est une parole de Dieu dans les Livres Saints (1). »

Pourquoi donc un croyant, celui qui a la vraie foi, chercherait-il très loin les preuves d'un système historique qui peut alléguer en sa faveur la parole des saints Livres et l'autorité de la sainte liturgie? Mieux vaut affirmer sans perdre le temps à discuter. Aussi, en 1841, en dédiant le tome premier de son *Année liturgique*, à l'archevêque de Paris, Mgr Affre, l'abbé de Solesmes l'appelait le plus naturellement du monde le successeur de saint Denys « l'Aréopagite ».

(1) *Les Origines de l'Église Romaine*, par la communauté de Solesmes. Paris, Debécourt (Imprimé en 1836 et portant cette date au titre, ce volume ne parut qu'au printemps de l'année suivante, comme le dit dom Piolin dans *D. P.-L.-P. Guéranger*, p. 44).

Dans une publication suivante, les *Institutions liturgiques*, en indiquant le bréviaire parisien de Harlay, le père abbé exprimait encore plus clairement un système historique opposé à celui qu'avaient élaboré les patients travaux des érudits.

« Les traditions catholiques les plus vénérables, dit-il, furent insultées. Pour commencer par l'Église même de Paris, les correcteurs du bréviaire la déshéritèrent de sa vieille gloire d'être fille de saint Denys l'Aréopagite ; ils portèrent leur main audacieuse sur le fameux prodige qui suivit la décollation du saint fondateur de leur propre Église. Ils distinguèrent sainte Marie-Madeleine de Marie, sœur de Marthe : ils ôtèrent à cette dernière la qualité de vierge et à saint Lazare celle d'évêque » (1).

C'était ainsi qu'il fallait parler pour conquérir le succès. La congrégation bénédictine de Solesmes était bien du temps et du milieu décrits par Charles Louandre. Au lieu de résister à l'entraînement légendaire, elle se plaçait à la tête du mouvement. Ceux qui étaient désireux de parvenir, de se mettre en lumière, d'afficher une savante orthodoxie faisaient écho. Un jeune prêtre de talent, l'abbé Darboy, se distingua parmi eux. Il avait, lui aussi, une malheureuse thèse à réhabiliter, celle de l'authenticité des œuvres de l'Aréopagite, et il essaya de déconsidérer ses adversaires sur le terrain dogmatique. Racontant les malheurs de l'histoire, si longtemps et si odieusement défigurée, il disait :

« Les protestants ont débuté ; c'est avec le levier du men-

(1) *Inst. lit.*, 1841, t. II, p. 42, 2e édit.

songe qu'ils ont ébranlé la moitié de l'Europe et, aujourd'hui même, ils ne sont pas encore à bout d'impostures. Les jansénistes sont venus ensuite ; secte chère à ceux qui aiment l'ostentation de la vertu, elle naquit de la fourberie, et, pour vivre, elle n'eut pas assez du génie de Pascal, il lui fallut un calomnieux pamphlet. Les magistrats de Louis XIV et de Louis XV continuant les conseillers de Philippe le Bel, et les philosophes du XVIII[e] siècle continuant tout ce qui avait été mauvais avant eux, luttèrent contre les droits de la hiérarchie, contre les dogmes de la foi par la duplicité : mentir, c'était leur devise. Enfin certains gallicans, ce n'est pas moi qui leur choisis cette compagnie, certains gallicans rédigèrent l'histoire et firent des recherches critiques d'après un système préconçu, et avec le parti pris que leurs adversaires auraient tort, et l'on sait quelles énormes et immenses faussetés ces préoccupations accumulèrent sous la plume d'écrivains ecclésiastiques...... Tout n'est pas dit sur les assertions passionnées et gravement partiales des Fleury, des Baillet, des Tillemont et des Launoy; on serait étonné de la longue liste des causes indignement jugées et des procès à réviser, que la justice de l'avenir appréciera mieux sans doute » (1).

Comment, au soir de sa vie, l'auteur de ces arguments extra-scientifiques les aurait-il jugés quand, archevêque de Paris, il se trouvait lui-même rangé parmi ces gallicans qu'il avait déclarés en si mauvaise compagnie?

La position traditionniste devenait insensible-

(1) Darboy, *Œuvres de saint Denys l'Aréopagite* (1845), introduction, art. I. — Il est à remarquer que l'abbé Darboy ne se prononce pas entre les deux opinions qui identifient ou distinguent l'Aréopagite et le premier évêque de Paris. « Devenu plus tard successeur de saint Denys sur le siège de Paris, il se rangea définitivement à l'opinion qui donne trois siècles de plus d'existence à cette illustre Église, en reculant l'époque de sa fondation jusqu'aux temps apostoliques. » Foulon, *Histoire de la vie et des œuvres de Mgr Darboy*, p. 60.

ment moins nouvelle et préparait une évolution. Aussitôt que parut la seconde défense des légendes provençales, dom Guéranger l'approuva publiquement. « Le bel ouvrage de M. l'abbé Faillon, dit-il, sur sainte Marie-Madeleine, est un grand exemple et un puissant encouragement pour les amis de la gloire des saints, et nous ne craignons pas de dire qu'il y a urgence pour la science *catholique* de diriger de plus en plus ses efforts de ce côté » (1). Dom Pitra, le futur cardinal, écrivit dans le même sens un long article bibliographique que publia *Le Correspondant* (2).

C'est ainsi qu'une affaire de critique, composée d'éléments multiples et complexes, se trouvait

(1) Dom Guéranger, *Histoire de sainte Cécile*, 1849 (édition princeps), p. XXIII. Dans cet ouvrage (p. 375), Tillemont est appelé « l'un des plus savants et des plus dangereux adeptes de Port-Royal » ; son œuvre respire « un mépris superbe et systématique pour les monuments les plus chers à la piété catholique. » Un historien de nuance très conservatrice, mais sans passion, s'exprime d'une autre manière : « Tillemont, si prudent, si sagace, si éloigné de tout excès et dont l'admirable sincérité n'a d'égale que son immense érudition ». (Allard, *Histoire des persécutions*, introd., p. VI).

(2) N° du 10 octobre 1849, t. XXV, pp. 60-64. Voici comment dom Pitra s'exprime sur le pseudo Raban-Maur : « Ces actes portent bien le cachet de leur époque et le caractère particulier et distinctif des écrits de l'illustre évêque de Mayence, la sincérité ; il y révèle sa sincérité, une science peu commune, et ce qui est plus frappant encore, une grande habileté à exposer quelques lignes évangéliques, sans sortir du texte sacré, sans rien perdre de la tradition, etc., etc. ». Ailleurs dom Pitra souhaitait que les anges du mont Sinaï fissent arriver les actes de sainte Catherine à quelques mains aussi pieuses et aussi savantes que celles qui ont réhabilité les traditions provençales. (*Etudes sur la Collection des actes des saints*, p. LXXXIII).

englobée dans le bloc d'une réaction entraînée à la résoudre d'enthousiasme et sans distinctions, au détriment peut-être de la cause elle-même. Pour savoir à quel point ce parti devait réussir et combien la question elle-même devait faire corps avec les autres revendications, il suffit de rappeler un éloquent panégyrique, prononcé, en 1887, par l'évêque d'Angers, Mgr Freppel.

« Je trouve, disait-il, dans ce demi-siècle écoulé de grandes luttes suivies de grandes victoires. Oui, l'hérésie janséniste détruite jusque dans ses racines, le gallicanisme vaincu sans retour, l'infaillibilité doctrinale du souverain pontife désormais hors de tout conteste, l'unité de la prière publique universellement rétablie comme le signe éclatant de l'unité de la foi, *la science et l'érudition* ramenées aux vraies sources et *affranchies de faux préjugés, la notion de l'ordre surnaturel mieux comprise* en elle-même et *dans son application à l'histoire* comme à la direction de la vie humaine, l'ordre monastique relevé de ses ruines et reprenant sa place dans l'Église de France, voilà, certes, de magnifiques résultats qui font de ce court espace de temps une époque mémorable entre toutes.... Or, quand je cherche dans ce mouvement de renaissance catholique en France les hommes et les institutions qui lui ont imprimé la direction la plus ferme et la plus sûre, je n'hésite pas à placer au premier rang dom Guéranger et l'abbaye de Solesmes (1). »

Des théologiens ne peuvent aspirer à un plus magnifique éloge : c'est presque l'auréole des docteurs de l'Église, objet de l'admiration et de la

(1) *Les Fêtes jubilaires de l'abbaye de Saint-Pierre de Solesmes,* 9, 10 *et* 11 *juillet* 1887. Gr. in-8 de 58 p., 1887. Imprimerie Saint-Pierre de Solesmes.

pieuse ambition du grand abbé. Et cette couronne de titres d'honneur est d'autant plus glorieuse qu'elle correspond parfaitement à son programme, formulé peu à peu et de plus en plus nettement de 1834 à 1849. Mais la position que son illustre auteur y prenait était celle du théologien devant qui la thèse apostoliciste ou traditionniste se présente en effet avec deux arguments, ou deux préjugés, très forts : elle est plus conforme à la piété, elle est appuyée par la liturgie.

Pour les catholiques, au moins comme on trempe ordinairement leur foi et leur tempérament, cette opinion est plus pieuse. Si on enseigne que la Pécheresse, Marie-Madeleine et Marie de Béthanie sont probablement trois personnes différentes, mais qu'à coup sûr, il faut en distinguer deux ; que tout ce que l'on sait sur elles, outre le récit évangélique, est la vénération dont jouissait le tombeau de Madeleine à Éphèse : on repousse durement et sèchement la personnification d'une grande repentie languissante d'amour et d'expiation dans une grotte sauvage, pendant que sa sœur, toujours active, prêche l'évangile sur un des chemins de la Gaule et que leur frère Lazare, le ressuscité, crée la communauté chrétienne de la cité Phocéenne. Prétendre que telle province reçut la prédication de ce Joseph d'Arimathie qui donna son sépulcre au Sauveur, de la Véronique qui essuya sa divine face, ou de Martial, un témoin de sa résurrection et de son ascension, est plus beau et plus touchant que

de reporter cette prédication à un évêque ambulant dont on ne sait que le nom, sans même avoir la possibilité de le dater. Et si ces origines pleines de charme et de gloire ont été adoptées par la foi de nos ancêtres, pourquoi se laisser déposséder de ces traditions ? Elles ont « reçu la sanction des représentants de l'église, archevêques et évêques, lesquels, apparemment ont dû savoir ce qu'ils faisaient en se portant garants du culte public : on peut bien supposer, jusqu'à preuve contraire, que les critiques d'aujourd'hui n'en savent pas davantage, et même moins encore » (1).

Bien que toutes les prétentions des apostolicistes ne soient pas sanctionnées par le bréviaire romain, celui-ci en garantit un bon nombre et des principales. L'aéropagitisme de saint Denys, la mission de sainte Marthe, n'étaient-ce pas des croyances autrefois acceptées de tout l'Occident, et s'il n'y a eu qu'un léger nuage élevé par les entrepreneurs des bréviaires gallicans du XVIIIe siècle, la condamnation du procédé et des tendances de leurs livres n'est-elle pas une nouvelle garantie ?

Un légendaire ajoute :

« Quelques membres de l'école historique soutiennent que le christianisme avait à peine été prêché dans les différentes parties des Gaules avant l'érection des évêchés, placée par eux au IIIe siècle ; que le centre des Gaules ne fut pas entamé avant le IIIe, réservant pour le IVe, le Ve, et même le VIe, la

(1) J'emprunte ce raisonnement, souvent fait, à Mgr Bellet, *Les Origines des Églises*, nouv. édit., 1898, page 250.

prédication dans les Belgiques, l'Armorique et la Novempopulanie. Ils concéderaient sans doute que les nombreux missionnaires du IIIe et du IVe siècle ont été précédés sur différents points par quelques rares apôtres dont le passage rapide laissait à peine de légères traces.

« Ainsi posée, je ne crains pas de le dire, la thèse de l'école historique est aussi contraire à la science qu'à la piété, car elle contredit un ensemble de textes, de documents et de traditions, devant lesquels doit s'incliner tout vrai savant; de plus, elle suppose dans saint Pierre, dans saint Paul et dans tous les hommes apostoliques une apathie que l'on ne saurait accepter même dans les premiers propagateurs d'une doctrine purement humaine. La Providence elle-même serait en cause, elle qui, pendant si longtemps, aurait refusé à de grandes nations la connaissance de l'unique moyen de salut.

« Et que l'on ne dise pas : il existe encore aujourd'hui des peuples auxquels la bonne nouvelle n'a jamais été annoncée ; car il serait bien difficile de démentir celui qui affirmerait positivement le contraire et soutiendrait que toutes les contrées de la terre ont reçu, et presque toutes à plusieurs reprises, le bienfait de la prédication évangélique » (1).

Qu'une telle position de thèse, avec de semblables arguments, soit fatalement suspecte aux rationalistes, on le comprend aisément. Ils écartent

(1) H. Colombier, S. J., *Et. relig.*, 1877 (t. II), p. 486-487. — Il est piquant pour évaluer le progrès de la critique de rapprocher ce texte d'une argumentation d'Hugues de Saint-Victor : « *Si quis autem pertinax esse velit et adhuc hujusmodi aliquos, in ignotis regionibus et remotis terrarum sedibus degere contendat, qui forte mandatum divinum de percipiendo baptismatis sacramento non acceperint, ego vel neminem talem esse, vel si forte aliquis est, si ejus culpa non obstitisset, audire et scire potuisse ac debuisse, sine cunctatione affirmo, maxime cum Scriptura evidenter clamet : « In omnem terram exivit sonus eorum ; et in fines orbis terrae verba eorum.* » Hugues de Saint-Victor, *De sacramentis*, lib. II, p. 6, c. V.

dédaigneusement la révision du procès des légendes. Certains catholiques la traiteront sans plus d'égard, et s'ils louent l'érudition de M. Faillon, ils se hâteront de rappeler son enthousiasme perpétuel pour M. Olier, les Pères, qu'il a célébrés avec les accents de la plus tendre piété, mais sans rien indiquer de cet esprit « rassis » ou peut-être desséché avec lequel on se représente ordinairement le savant. Quand dom Guéranger professe son inclination à croire beaucoup, on évoque le souvenir de son intrépide glorification de Marie d'Agréda, et ce qui fut appelé un besoin de créer une sorte d'évangile supplémentaire, tiré de la concordance de cette franciscaine espagnole et d'une autre « visionnaire » allemande, Catherine Emmerich. La lutte se porte sur la grande difficulté qui fait les alternatives de l'intelligence humaine : tout croire, ne rien croire, croire avec poids et mesure. Les « minimistes » tiennent un langage sévère et duquel, pour ne pas y revenir plus tard au milieu de l'exposé historique de la controverse elle-même il vaut mieux reproduire maintenant quelques considérants.

Pour être selon la science, la prudence et la charité, le catholique doit se préoccuper de ce que les incrédules peuvent croire ou penser. « Il n'est pas chrétien et il méconnaît tout ensemble le prix de la foi et la valeur des âmes, s'il n'est pas attentif à écarter, autant qu'il est en lui, tout ce qui suscite des préventions contre la sainte loi de Jésus-

Christ et contre son Église (1). » Il a tort quand il défend comme pieuses et autorisées des légendes puériles et controuvées, en face de médiévistes et d'historiens de profession qui saisissent d'énormes fautes de critique, de lamentables confusions, sur des terrains qu'ils connaissent bien. Des laïques se trouvent ainsi fatalement amenés à craindre que ces intrépides apologistes ne commettent des équivoques bien autrement graves sur la Bible et les sacrements, dont eux, sans études spéciales, ne peuvent juger. « D'ailleurs, si vous avez la témérité de mettre en principe qu'il faut approuver et propager tout ce qui peut soutenir et animer la ferveur de bons chrétiens, entendez donc vos détracteurs, qui de là prennent texte pour vous reprocher d'exploiter la simplicité et la crédulité des peuples. Et, après tout, si vous n'êtes pas dans la vérité, ils ont le droit de vous railler et de médire de vous, plus que vous n'avez celui de braver leurs sarcasmes et leur détraction. Souvenez-vous donc que, hors de la vérité, il n'y a point d'édification solide, et que toute dévotion qui n'aurait pas la vérité pour base serait une dévotion fausse et peu digne d'un chrétien ; car Jésus-Christ lui-même ne serait ni la voie, ni la vie, s'il n'était pas la *vérité* » (2). Et quand vous vous appuyez sur de prétendus arguments liturgiques, sachez que, « dans l'espèce, la liturgie ne diffère pas de l'histoire. Les légendes

(1) Henri Bernier, *Le Doute légitime*, p. 98.
(2) *Ibid.*

des bréviaires ne sont pas antérieures aux passionnaires ; le plus souvent elles dérivent de ces derniers. C'est donc s'abuser étrangement que de tabler sur les traditions liturgiques ; celles-ci valent tout juste autant que les documents historiques dont elles sont tributaires (1). »

(1) Sur cette dernière objection, cf. Bellet, *Les Origines des Églises*, nouv. édit., 1898, p. 19.

CHAPITRE III

(1850-1857).

PROGRÈS DE LA RÉACTION ANTICRITIQUE. — DOM PIOLIN ET L'*Histoire de l'Église du Mans*. — L'ABBÉ ARBELLOT ET LA LITURGIE DE LIMOGES. — L'ARGUMENT LITURGIQUE TIRÉ DU TÉMOIGNAGE SUR LE BAPTÊME DE CONSTANTIN.

L'approbation donnée par dom Guéranger au livre de M. Faillon entraîna l'adhésion de ses amis et fit entrer l'affaire dans une phase nouvelle. A cette époque, les catholiques français pensaient par groupes. Ils étaient divisés en un grand nombre de partis qui s'appelaient respectivement : gallicans et ultramontains, liturgistes autonomes et romains, rigoristes et probabilistes, semi-rationalistes et traditionalistes. Des affinités secrètes faisaient qu'ordinairement le membre d'une faction, par là-même qu'elle tenait pour telle doctrine, savait pertinemment à quoi s'en tenir sur toutes les autres. Désormais il y aura une nouvelle division, portant sur les matières d'érudition et formant l'école historique et l'école légendaire. Chacune verra prendre part à la dispute en qualité d'auxiliaires et d'adversaires les

autres partis (1). La presse quotidienne et hebdomadaire s'en mêlera. La *Correspondance de Rome*, parfaitement incompétente, déclare l'ouvrage de M. Faillon le plus savant qui ait paru depuis deux siècles en matière de critique et d'histoire ecclésiastique. L'*Univers* en a déjà adopté la thèse comme une vérité théologique. Les livres se prononcent en conséquence.

Rohrbacher, dans la première édition de son *Histoire de l'Église*, n'avait rien dit de l'apostolat de sainte Madeleine ni d'une mission d'évêques envoyés par saint Pierre et saint Clément. Il rapportait le martyre de saint Denys et de saint Saturnin à la persécution de Valérien (2), ce qui « insultait les traditions catholiques les plus vénérables » comme celle de l'aréopagitisme. Dans la seconde édition, parue en 1850, le bouillant ultramontain est assez sûr des thèses traditionnistes pour en tirer une apologie des livres liturgiques de Rome et une accusation de plus contre le

(1) « Toutes les questions s'enchaînent par un lien plus ou moins apparent, mais réel. Aussi un ébranlement opéré dans quelqu'une des branches de la science, la secousse ne tarde pas à se faire ressentir dans les autres rameaux, etc. » (Le P. Montrouzier, S. J., sur *l'Apostolicité des Églises de France*, *Revue des Sciences ecclés.*, t. I, 3e série, p. 45).

(2) Rohrbacher, *Histoire*, t. V, livre XXIX, p. 490, première édition, 1843. Voici comment dom Guéranger lui-même jugeait cette œuvre : « J'avoue ingénument que M. Rohrbacher n'a jamais été à mes yeux une autorité sérieuse en fait de science historique, et qu'il est plus d'une page dans son immense récit sur laquelle il serait à propos d'élever quelque réclamation ; ce qui soit dit avec tous les égards qui sont dus au pieux et laborieux écrivain. » *Essai sur le Naturalisme contemporain*, p. 244.

XVII[e] siècle. Les résultats de la critique avaient été admis, dit-il, « parce que tel était l'avis de Launoy et de ses pareils, qui marchaient plus ou moins sur les traces de Luther et de Calvin ».

Le baron Henrion fit, un peu plus tard, dans son *Histoire générale de l'Église*, la même évolution que Rohrbacher (1).

Mgr Mislin, abbé mitré de Sainte-Marie de Deg, en Hongrie, adopta de confiance (1851) les résultats du travail de Faillon. Comme il ne vit en Palestine aucune tradition ou aucun monument s'opposant au voyage de sainte Madeleine en Provence, il écrivit entre autres belles choses dans son célèbre récit de voyage : « Les traditions et les monuments qu'on trouve en Palestine sont tous favorables à cette opinion (2). »

(1) L'extension des idées légendaires se fait sentir à cette époque de divers côtés. Il y eut, par exemple, de 1850 à 1854 une controverse sur la croyance au christianisme de Sénèque. Pour le fond de la question, voyez Aubertin, *Sénèque et saint Paul. Étude sur les rapports supposés entre le philosophe et l'apôtre* (Paris, Didier, 1869, in-8, v-446 pp.).

(2) Les *Saints Lieux*, 3[e] édition entièrement revue et considérablement augmentée, t. II, p. 681. Voici quelques autres citations curieuses :

« Raban Maur, archevêque de Mayence, possédait les actes de Lazare » (p. 676).

« Des travaux aussi savants que consciencieux, faits ces dernières années, ont établi de la manière la plus évidente l'authenticité des anciennes traditions que de téméraires écrivains s'étaient efforcés de détruire... Il *est certain* que Lazare, Marthe et Madeleine, Marcelle, les saintes femmes Salomé et Marie, Maximin, Parmenas, et plusieurs autres chrétiens, furent jetés dans une barque sans gouvernail, etc. » (p. 681). — Dans la première édition, ces passages se trouvent aux pages 177-179. Le procédé a été relevé par M. d'Ozouville, *Lettres du 15 avril 1854*. — Mgr Mislin, ancien

Les conclusions de M. Faillon allaient en se vulgarisant comme des données acquises de la science, quand parut en 1851 un livre qui devait jouir d'une grande importance dans la question. Dom Piolin, de l'abbaye de Solesmes, publia le premier volume de son *Histoire de l'Église du Mans*. L'introduction établissait le système chronologique de l'ouvrage et se prononçait nettement pour l'origine apostolique. En rappelant le travail du sulpicien, le bénédictin, au lieu de l'examiner, ne fût-ce que dans une note et comme en passant, le déclarait « l'un des plus beaux ouvrages de critique qui existent dans notre littérature (1). » A la vérité toute la thèse de dom Piolin, consistant à soutenir que saint Julien a reçu sa mission de saint Pierre ou de saint Clément, ne repose que sur deux autorités : premièrement la vie de Marie-Madeleine publiée par M. Faillon, et faussement attribuée à Raban-Maur, secondement les discussions du concile de Limoges, en 1031, où, à propos de l'apostolicité de la mission de saint Martial, on parla aussi de celle du premier évêque du Mans. Malheureusement pour son argumenta-

précepteur des empereurs François-Joseph et Maximilien, était grand ami de Louis Veuillot.

(1) Introduction de *l'Histoire de l'Église du Mans*, p. LIV. — La partie importante de l'introduction se trouve aux pages XC-CX où l'auteur cherche à prouver que saint Julien a reçu sa mission de saint Pierre ou de saint Clément. Sur la fin de sa vie, dom Piolin n'admettait plus l'authenticité du pseudo-Raban-Maur. D'après M. Paul Meyer (*Hist. litt.*, t. XXXII, p. 96, note I), c'est selon toute apparence au XIIe siècle qu'il convient de placer cette composition.

tion, l'auteur oubliait de prouver l'authenticité du premier document justement révoquée en doute ; et d'examiner à fond sur quelles autorités le concile allégué établissait ses conclusions (1).

Par ailleurs, si l'on fait de saint Julien un disciple de Clément, le catalogue épiscopal du Mans se trouve fournir une trop courte liste de prélats pour gagner l'époque de la chronologie certaine. Voulant diminuer la difficulté, dom Piolin dédoubla l'évêque Turibe. Tout ce qui dans une légende d'évêque vivant au ve siècle peut s'adapter à la thèse traditionniste sert à créer un Turibe Ier, missionnaire apostolique. La légende de l'évêque Victurius est encore plus exploitée. Elle sert à former un saint Victurius Ier, évêque pendant soixante-huit ans, un saint Victurius II, évêque pendant vingt-neuf ans, sans préjudice d'un saint Victor antérieur, dont l' « épiscopat fut de beaucoup d'années (2). » Comme cette multiplication d'évêques ne suffit pas à rejoindre l'anneau fixé au premier siècle, le lecteur reste dans l'alternative ou d'incriminer l'ignorance des clercs qui n'ont pas su rédiger la liste épiscopale, ou d'admettre une suppression de l'évêché durant des persécutions qui n'ont pas laissé de martyrs (3).

(1) Le travail se trouve résumé par M. l'abbé Duchesne, au t. II des *Fastes épiscopaux*, pages 114-116. Voir aussi C. Chevalier, *Les Légendes au concile de Limoges*.

(2) *Histoire de l'Église du Mans*, t. I, p. 81.

(3) La chronologie de l'Eglise du Mans a été très suffisamment débrouillée au XVIIe siècle, par Launoy pour saint Julien, et par

L'énorme ouvrage de M. Faillon en avait plus imposé qu'il n'avait convaincu. La préface historique de dom Piolin, d'une centaine de pages seulement, pour tous ceux qui ne remarquèrent pas qu'elle reposait sur deux documents justement suspects, et que l'auteur, par une singulière confiance, oubliait de critiquer, était une démonstration plus accessible et plus probante. Aussi servit-elle de guide et de modèle aux jeunes prêtres studieux et, comme on disait alors, *dans les bonnes idées*. Chacun en appliqua la méthode à sa province ecclésiastique.

Le plus empressé fut un limousin, M. l'abbé Arbellot, qui devait rester le vétéran et le plus infatigable défenseur de l'école légendaire. Il publia, en 1854, une *Dissertation sur l'apostolat de saint Martial*. Le diocèse de Limoges adoptait à ce moment la liturgie romaine. L'évêque, Mgr Buissas, avait eu soin, dans la préparation du nouveau propre des saints de ce diocèse, de donner à saint Martial le titre d'apôtre ; mais, lorsqu'il soumit son travail à l'approbation du Saint-Siège, le secrétaire de la Sacrée-Congrégation des Rites, Mgr Gigli, effaça le titre d'apôtre pour mettre celui d'évêque et substitua au culte qu'on rend aux *apô-*

Mabillon pour saint Turibe. L'histoire du premier évêque présente un épisode qui le rend facile à dater : celui du Defensor (Cf. *Province du Maine*, t. VIII, p. 390). Sur ce magistrat on peut voir avec profit une étude écrite en dehors de toute préoccupation d'école : Émile Chénon, *Étude historique sur le Defensor civitatis*. Paris, Larose et Forcel, 1889.

tres le culte inférieur qu'on rend aux *confesseurs-pontifes*. En recevant ce propre ainsi modifié, Mgr Buissas s'empressa d'écrire au Souverain Pontife : « L'antique Église de Limoges se trouve dans une position particulière : fondée par saint Martial, l'un des soixante-douze disciples, qui fut envoyé par saint Pierre, elle a toujours honoré son fondateur par le titre et l'office d'apôtre... je me prosterne donc aux pieds de Votre Sainteté et je la conjure, dans un moment où je suis si heureux de resserrer les liens qui m'unissent au Saint-Siège par le rétablissement de la liturgie romaine, de ne pas causer à mon cœur d'évêque la peine la plus vive, en dépouillant mon siège d'une de ses plus grandes prérogatives, de ne pas répandre l'amertume dans le cœur de tant de saints prêtres et de pieux fidèles qui se réjouissent du retour à l'unité liturgique ».

Pie IX renvoya l'affaire à la Sacrée Congrégation, tribunal suprême, chargé de porter un jugement sur toutes les questions qui concernent la liturgie. Un avocat de la Congrégation, Mgr Francesco Mercurelli, fut chargé par l'évêque de Limoges de proposer l'affaire aux cardinaux qui la composaient. Le promoteur de la foi (1), dont la fonction équivaut à ce que nous appelons en France le ministère public, soutint l'opinion des adversaires du titre et du culte apostoliques.

A l'unanimité, le 8 avril 1854, la Sacrée

(1) Mgr Andrea Frattini.

Congrégation décida « que l'Église de Limoges devait être maintenue dans le privilège qu'elle possède, de temps immémorial et en vertu de constitutions apostoliques, de donner le titre d'apôtre, et d'en rendre le culte, à saint Martial, son premier évêque. » Le 18 mai, Pie IX confirma cette décision (1).

Comme la dissertation qui avait obtenu cette confirmation était l'œuvre de l'abbé Arbellot, celui-ci, très fier de l'approbation d'un tribunal de rites, rechercha celle des savants. Il fut moins heureux. En 1855, l'Académie écarta du concours des antiquités nationales la *Dissertation*, dans laquelle elle ne vit qu'un sujet de polémique religieuse. Ce jugement dédaigneux ne discrédita pas la nouvelle opinion. La question des origines chrétiennes de la Gaule prit une grande importance. Elle intéressait d'ailleurs toute la France. Si Grégoire de Tours ne parle que de sept évêques envoyés par le pontife romain, ceux-ci, d'après leurs légendes respectives, n'étaient pas venus seuls. C'est ainsi que Julien aurait été

(1) Voyez la relation officielle de cette affaire dans : *Sacra rituum congregatione Emo et Rmo domino cardinali Morichini relatore. Lemovicen. Confirmationis elogii et cultus ut apostoli quo S. Martialis, primus Lemovicensium episcopus hactenus gavisus est ab immemorabili tempore... instante R. P. D. episcopo Lemovicensi.* Lemovici, excudebant Barbou fratres, MDCCCLV, in-4o, 91 p.; et Romae, 1854, ex typographia Josephi Brancadoro. — Voyez aussi comment Arbellot raconte l'affaire, *Dissertation sur l'apostolat*, p. 118; et comment l'affaire se transforme chez un légendaire de seconde main, Charbonnel, *Origine de l'Église de Mende*, pp. 50-52.

accompagné d'un prêtre, Turibe, et d'un diacre, Pavace, qui lui succédèrent dans le gouvernement de l'église des Cénomans. En plusieurs cas, ses compagnons, personnages secondaires, auraient quitté leurs maîtres pour évangéliser des pays voisins, fondés de la sorte à revendiquer aussi pour leur foi des origines apostoliques. Presque tous les diocèses se trouvaient donc conviés à remonter la chronologie de leurs origines au IIe siècle.

L'affaire fut mise à l'ordre du jour dans les congrès archéologiques ; elle figura au premier rang dans les discussions sur la composition des offices propres diocésains pour la réforme liturgique. Sur ce terrain, la victoire fut aussi prompte que décisive. Elle fut gagnée par les chanoines du Mans. Leurs offices propres obtinrent, en 1855, l'approbation romaine avec un bref louangeur beaucoup plus remarqué que la décision en faveur de saint Martial, et qui, par son interprétation extrême, devait être un désastre pour la critique ecclésiastique. Dans cet important document, le cardinal Patrizzi s'exprimait ainsi sur l'opinion de la Sacrée Congrégation des Rites : « *Maturo examini subjecit, singulisque perpensis, opus vidit tanta elaboratum industria*, tanta artis criticae et rerum liturgicarum peritia concinnatum, *ut dignum censuerit quod universim probaretur, paucis duntaxat levibusque inductis emendationibus quas in ipsius exemplaris adnotatas reperitis.* »

Comme le chapitre du Mans s'était appuyé sur l'ouvrage de dom Piolin pour la rédaction des leçons, l'auteur prit sa part des félicitations. Il y vit sa méthode sanctionnée par la plus haute autorité. Il n'y a pas en effet deux vérités critiques : l'une liturgique et l'autre historique.

Le parti applaudit assez bruyamment pour couvrir les protestations de quelques hommes qui déclaraient qu'on n'avait pas raison de prendre pour approbation d'un travail purement historique ce qui était dit à l'honneur d'un travail purement liturgique. M. d'Ozouville écrivit à dom Piolin :

« Les mots de cette lettre que vous soulignez : *Tanta artis criticae et rerum liturgicarum peritia concinnatum*, parlent de science et de critique en matières liturgiques et ne parlent pas de science ou de critique en histoire. De deux choses l'une : ou bien le travail adressé du Mans à Rome était purement liturgique, alors la Congrégation des Rites n'avait pas d'éloge à donner à un travail historique qui n'existait pas ; ou bien ce travail attaquait les deux questions, liturgique et historique, alors le silence gardé sur la seconde, en présence des éloges donnés à la première, est la meilleure de toutes les preuves qu'en toutes ces questions Rome n'entend régler que la seule question liturgique, laissant à chacun toute sa liberté d'appréciation de la question historique (1). »

Les légendaires ne voulurent voir dans cette argumentation que des subtilités outrageant Rome et d'une bonne foi douteuse. Pour eux, les réformateurs liturgiques des XVIIe et XVIIIe siècles

(1) *Supplément aux Lettres au R. P. dom Piolin*, p. 265.

étaient condamnés, non seulement dans leurs entreprises ritualistes, mais aussi dans leur critique historique. Leur théologie d'ailleurs n'était-elle pas erronée, et toutes les erreurs ne se tiennent-elles pas ? « Nous honorons la science profonde de Tillemont, écrivait dom Guéranger ; nous reconnaissons l'érudition variée de Baillet ; mais nous n'acceptons pas plus leur critique que nous ne voulons suivre leur théologie (1). »

Cette citation caractéristique est tirée d'un ouvrage d'édification, dans lequel on peut voir un spécimen des publications légendaires à partir de 1855. Comme s'ils avaient en leur faveur une définition dogmatique infaillible, ils ne doutent plus de la vérité de leur système chronologique, et l'appliquent simplement à leurs travaux sans jamais indiquer qu'il est sujet à controverse. C'est ainsi qu'une œuvre des Bénédictins, *Les Actes des Martyrs*, place tout au commencement du IIe siècle les passions de saint Saturnin de Toulouse et de saint Denys de Paris qui paraissent bien avoir eu lieu, la première sous Dèce (250), la seconde sous Maximien Hercule (286). On y malmène étrangement les auteurs de l'école historique. On ne respecte même pas une gloire de l'ordre : dom Thierry Ruinart (2).

(1) *Actes des Martyrs*, préface, p. XXVII.

(2) « Dom Ruinart vivait dans un siècle où la fausse critique se donnait les plus grands airs, et il n'eût pas osé affronter la réputation d'homme crédule » (Préface par D. Guéranger, p. XXV).

D'habitude, les traditionnistes ne disaient pas que le fondement de leur système était l'autorité liturgique, mais, de temps en temps, la polémique faisait une nécessité de l'avouer. Ce fut le cas dans la controverse qu'entreprit l'abbé de Solesmes contre le prince Albert de Broglie.

L'auteur de *L'Église et l'Empire Romain au IVe siècle*, au lieu d'accepter la légende qui fait baptiser Constantin par le pape Silvestre, reconnaît qu'il reçut le baptême *in extremis* des mains d'Eusèbe de Nicomédie. Mais telle est aussi la conclusion qu'ont adoptée Tillemont et les critiques des XVII[e] et XVIII[e] siècles, « cédant, dit dom Guéranger, à des préjugés et à des antipathies de secte ». L'abbé de Solesmes ne pouvait donc manquer de combattre cette opinion gallicane et janséniste. Sans apporter aucun élément nouveau d'information, voici comment il s'exprime :

« Outre l'ancienneté de la possession, la tradition romaine se recommande encore à un autre titre à la considération

« Ces paroles sont injustes autant qu'amères, » dit M. Le Blant, p. 2, *Les Actes des Martyrs*, supplément aux *Acta sincera* de dom Ruinart. (Extrait des mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, t. XXX, 2[e] partie. Paris, Imprimerie nationale, 1882). — M. Allard juge ainsi les *Acta sincera* : « Malgré l'absolue sincérité critique du savant bénédictin, quiconque voudrait refaire aujourd'hui son livre aurait beaucoup plus à en retrancher qu'à y ajouter » (Introduction, p. XII, de *l'Histoire des Persécutions pendant les deux premiers siècles*, d'après les monuments archéologiques, Paris, 1885). — Un autre passage intéressant des *Actes des Martyrs* (p. VII) flétrit « la critique insultante d'un Baillet, la narration janséniste de Mézenguy, l'analyse sèche et rebutante d'Alban Butler ».

des catholiques. Cette tradition se trouve consignée au bréviaire romain. Deux fois l'année, le 9 novembre et le 31 décembre, elle se rencontre dans le livre officiel de la prière ; et, quoique les traditions de cette nature ne soient pas du genre de celles sur lesquelles l'Église exerce son privilège d'infaillibilité, il ne doit pas être indifférent aux enfants de l'Église de voir signaler comme une fable un récit qui leur est proposé comme certain par une autorité aussi respectable. Ils ont le droit et le devoir de demander compte aux frondeurs des raisons de leur dédain, et de ne céder qu'après avoir épuisé tous les moyens de défense. C'est ici une question d'honneur ; et c'est parce que, pour ma part, je la considère comme telle, que je me permets de demander raison à M. de Broglie du ton dégagé avec lequel il s'en explique (1). »

Le respect de l'autorité liturgique apparaît donc comme le motif de cette polémique. Mais, si les légendaires eux-mêmes reconnaissent que les traditions de cette nature n'engagent en rien l'infaillibilité de l'Église, il n'est pas difficile de leur prouver — et ils l'ont avoué — qu'elles n'ont rien à voir avec l'honneur et la conscience des fidèles. On peut justement se servir pour cette démonstration des fameuses leçons du 9 novembre et du 31 décembre.

En 1883, Léon XIII a corrigé la légende de

(1) L'*Univers* du 5 avril 1857, article reproduit dans les *Essais sur le Naturalisme contemporain*, p. 299 et suiv. Naturellement dom Guéranger a glissé dans cet article un éloge de M. Faillon. — A propos de la question du baptême de Constantin, dom Pitra ne craint point de qualifier le récit d'Eusèbe « d'audacieux mensonge ». Pour lui, il propose à l'examen l'opinion que Constantin aurait été baptisé deux fois : à Rome, par saint Sylvestre ; à Nicomédie, par les Ariens. Cf. *L'Ami de la Religion*, numéro du 1er janvier 1850.

saint Silvestre (31 décembre) en en retranchant le récit de l'apparition des apôtres Pierre et Paul et en rendant toute spirituelle la lèpre dont l'empereur était déclaré malade. D'autres corrections ne restent-elles pas encore possibles ? Le fait du baptême par Silvestre est respecté, mais n'est-ce pas avec cette précaution significative : « *uti vetus Ecclesiae Romana refert traditio* » ? Par ailleurs, en corrigeant la légende du 31 décembre, Léon XIII n'a point touché à celle du 9 novembre (fête de la dédicace de la Basilique du Sauveur), où la lèpre reste physique. Quelle est donc l'autorité de ce récit désormais pour un traditionniste, et d'après lui de quelle maladie l'empereur était-il atteint ? Cet exemple ne prouve-t-il pas d'une manière éclatante que Rome n'impose pas la croyance des traditions historiques, qu'elle ne dédaigne pas de les corriger, mais sans vouloir prendre la peine de le faire continuellement, même pour mettre ses textes d'accord ?

L'argumentation de dom Guéranger parut invincible à tous les légendaires. Leurs survivants tiennent encore pour la tradition romaine. Les historiens les plus graves et de fervents catholiques ont eu beau établir d'une manière irréfutable que Constantin a été baptisé à la fin de sa vie, un Bollandiste (1) a eu beau dire que tel était l'ensei-

(1) Le père Ch. de Smedt, S. J., *Principes de la Critique historique*, p. 138, note 1, 1883.

gnement donné au collège de la Propagande et au Séminaire Pontifical, imprimé dans des éditions publiées à Rome et revêtues de l'approbation du Maître du Sacré Palais, les traditionnistes, émus par l'autorité du martyrologe et du bréviaire, regardent cette certitude comme une grave erreur. Quand l'annotateur du *Liber Pontificalis* traita scientifiquement la question en 1888, il se trouva un contradicteur. Ni la correction de l'office du 31 décembre ni le sentiment des Bollandistes n'avaient ébranlé dom Chamard. Pour lui, la question semblait n'avoir pas fait un pas depuis 1857. Il écrivit tout simplement au milieu d'une violente mercuriale contre le nouveau critique : « Nous ne discuterons pas la question du baptême de Constantin à Rome. Nous renvoyons le lecteur à la dissertation publiée sur ce sujet par notre vénéré père dom Guéranger, d'abord dans l'*Univers*, puis dans son ouvrage intitulé *Essais sur le Naturalisme contemporain*, en 1858, volume in-8, pages 226-274. Nous ne pourrions pas mieux dire (1) ».

Admirable effet de l'esprit de corps qui ne laisse pas la moindre place pour un doute apparent ! Quand dom Chamard exprimera publiquement une conviction si inébranlable et une confiance si absolue, il aura convenu dans la paix de sa cellule que sa certitude était subjective et qu'il

(1) *L'Univers*, jeudi 13 septembre 1888.

lui était impossible d'en fournir la démonstration (1).

(1) En 1883, une commission cardinalice romaine résolut de faire composer une histoire apologétique de l'Eglise. Le cardinal Pitra indiqua dom Chamard pour traiter la question de la conversion de Constantin, « à condition, écrit-il, qu'il adoptera la tradition du bréviaire, de Solesmes et du grand abbé, et qu'il défendra sa thèse contre de Broglie, Duchesne et Duruy, etc. ». Dom Chamard répondit qu'il avait sur ce point « un jugement personnel » qu'il ne pourrait démontrer d'une façon péremptoire que par des documents nouveaux qu'il n'espérait pas trouver.

CHAPITRE IV

(1857-1859).

UN PROTESTATAIRE : M. D'OZOUVILLE.
LES CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUES.

Pendant que se constituait un véritable parti en faveur de l'origine apostolique des Églises de la Gaule, personne n'eut l'idée de rechercher la genèse de cette levée de boucliers dans l'évolution générale de la pensée théologique. Personne ne se donna la peine de démêler et d'établir l'enchaînemént des préjugés et des préventions qui constituaient le système. En mettant tout simplement de côté la *Dissertation* de l'abbé Arbellot, l'Académie montrait qu'elle avait pénétré l'affaire. Mais il eût fallu motiver l'arrêt, convaincre de leur tort les démolisseurs « de l'édifice de saine critique et de raison historique que les derniers siècles nous avaient légué ». Froissés de ce dédain, les légendaires le présentérent comme un effet d'injustes préjugés, et ils continuèrent leur œuvre.

Les académies régionales, sociétés d'admiration mutuelle où la critique n'est pas toujours en honneur, regardaient la nouvelle école avec une curio-

sité sympathique, avec le sentiment qu'elle allait leur fournir une matière intéressante à dissertations et peut-être donner une gloire inconnue aux origines diocésaines. Les érudits de province qui manifestaient de la défiance ne se sentaient encore guère préparés à dire leur mot. L'un des premiers prêts fut M. d'Ozouville.

D'une famille de fervents catholiques et gendre d'un prélat — il avait épousé la fille de M. de Hercé, maire de Laval, qui fut plus tard évêque de Nantes, — l'histoire ecclésiastique l'avait toujours intéressé. Il en avait acquis une solide connaissance générale, mais sans jamais penser se confiner dans des recherches spéciales. Ancien sous-préfet de Château-Gontier, il préférait à la vanité de faire des livres le souci d'être le bienfaiteur de ses tenanciers et le conseiller de ceux qui voulaient bien recourir à sa droite raison et à sa parfaite obligeance. Toujours en quête d'améliorations pour sa région, il eut l'idée de l'érection d'un évêché à Laval, et, plus que personne, il contribua à son établissement (1). Appelé à rédiger un mémoire au soutien de cette demande, il y fit mention de l'évêché des Diablintes et, ce point lui ayant été contesté, il l'entoura, comme il le dit modestement, de toutes les lumières que le peu de livres à sa disposition lui permettait de réunir. Dom Piolin

(1) Cf. *Vie de Mgr Wicart, premier évêque de Laval*, par le chanoine E.-L. Couanier de Launay, in-8 de 652 p., Laval-Paris, 1888.

parla favorablement de la dissertation et dom Guéranger, très puissant en cour de Rome et auprès du nonce, consacra, pour plusieurs raisons, son influence à la réussite du projet. Les meilleures relations s'établirent donc entre les bénédictins et le gentilhomme, qui, d'ailleurs, leur avait témoigné de la bienveillance dès les commencements de la restauration de l'ordre.

En 1853, dom Piolin envoya le second volume de l'*Histoire de l'Église du Mans* à M. d'Ozouville. Celui-ci tarda un peu à répondre, tout gêné du désaccord historique qui existait entre eux sur la date de l'évangélisation du pays. Enfin, dans une lettre de remerciements, il exprima de nouveau une demande qu'il avait déjà bien des fois formulée. Il sollicitait les bénédictins d'entreprendre un examen du livre de M. Faillon. Dans cinq lettres consécutives il opposa de pressantes objections à dom Piolin, qui défendait les *Monuments inédits* mollement et sans entrer dans l'étude approfondie nécessaire et demandée. Cette polémique privée n'était pas secrète. Les deux adversaires en parlaient volontiers, et voici comment dom Piolin en écrivait à l'un de ses amis (1) : « Je vous avoue que je ne suis pas fâché de cette controverse ; j'y étudie non l'histoire, mais la nature humaine ! Voici un homme de très bonne foi, d'une droiture inattaquable, et qui raisonne comme un vrai sophiste.

(1) Auguste Guays des Touches, de Laval, lettre datée du 11 mai 1854, et citée dans Alex. Celier, *Le R. P. dom Piolin*, p. 66.

D'où vient cela ? D'où vient qu'il met à la place de raisons alléguées par l'auteur qu'il combat les idées qu'il s'est formé à lui-même ? De l'incapacité absolue où sont certains esprits de voir autre chose qu'un seul point sur lequel leur imagination est invinciblement attachée. Ma conviction est que le bon Dieu nous pardonnera bien des choses et que nous ne devons pas trop exiger les uns des autres. »

Manifestement M. d'Ozouville avait proposé ses objections sous l'empire de préjugés. Maints passages le prouvent péremptoirement. Il s'exprimait par exemple de la sorte sur les documents inédits publiés par M. Faillon :

« Quinze monuments publics, authentiques, tous antérieurs à l'an mil, tous donnant tort à Sulpice Sévère, à Grégoire de Tours et à l'Église de France qui suit leur doctrine historique, tous demeurés ignorés des Bollandistes, des Pagi, des Mabillon, des Longueval, des jésuites, des bénédictins, tous enfin ignorés de tous, et cependant tous découverts subitement par un seul, et révélés au public en 1848 ! Solesmes, mon Révérend Père, admet-il une pareille proposition ? Permettez-moi de dire ma pensée : ni vous, ni moi, ni personne, nous ne pourrons accorder cette proposition ; et si, dans sa bonne foi, le défenseur de la Provence nous dit que telle est son opinion personnelle, peut-être, à la vue d'une semblable illusion, aurons-nous à nous défendre d'un sourire ?

« Il est donc évident, de prime abord, que le rédacteur des *Monuments inédits* est ici sous l'influence d'une grande illusion. Que la critique, à la fois sévère et savante des derniers siècles, ait passé sous silence les quinze monuments, il ne suit pas de là qu'elle les ait ignorés. Que l'on change cette accusation en telle autre que l'on voudra ; mais, pour

celle d'avoir ignoré, cette critique fut à la fois trop éclairée, trop judicieuse et trop persévérante dans ses recherches et dans ses travaux pour en pouvoir être atteinte ou soupçonnée. Que les quinze monuments aient été méconnus, cela pourrait être ; mais méconnaître n'est pas ignorer! Le fait d'ignorance serait aussi impardonnable qu'imposible ; le fait d'avoir méconnu ne peut donner lieu à accusation qu'après discussion des monuments (1). »

M. d'Ozouville disait encore :

« Voyez d'ailleurs comme on nous appelle, dès le début (du livre de M. Faillon), à cette réforme de toutes notions historiques : c'est *une nouvelle preuve de la divinité de Notre-Seigneur* que l'on annonce dans l'apostolat de la Provence ! Et qui a-t-on pour adversaires? le *père du mensonge*..., la demi-science orgueilleuse et téméraire, les beaux esprits de la prétendue réforme... (*Monuments inédits*, t. I, préface). Celui qui pose ainsi ses prémisses saura peut-être s'arrêter, je l'ignore : mais on peut bien se demander jusqu'où n'iront pas les imitateurs, successeurs et commentateurs (2). »

Toutefois si ces citations dévoilent des préjugés, ce sont ceux de l'homme de bon sens et de science choqué par un paradoxe ou devant une tentative de réaction surannée. Aussi M. d'Ozouville, avec sa froide logique et sa bonne érudition générale, eut vite fait de trouver des objections scientifiques contre les *Monuments*. L'examen qu'il en entreprit n'est pas approfondi, mais il suffit pour avertir le lecteur. Les sources Faillon restent signalées comme suspectes. Il ne rentrait pas dans l'idée du

(1) M. d'Ozouville, p. 15.
(2) *Id.*, p. 4.

gentilhomme d'en faire l'analyse : il voulait laisser ce soin à des spécialistes qui auraient renseigné définitivement le public. Quand il vit que son désir ne recevait pas d'exécution de Solesmes, il résolut de publier ses lettres. Elles appelleraient l'attention des personnes compétentes et obtiendraient d'elles l'examen refusé par les bénédictins. Au moment où il imprimait cette correspondance, elle se continuait et, par une évolution naturelle, l'auteur avait été amené à répondre aux objections contre l'introduction du Christianisme dans les Gaules aux IIe et IIIe siècles. De critique, M. d'Ozouville devenait malgré lui historien. Il joignit à sa publication ces nouvelles lettres, qui en devinrent par leur nombre la partie principale. Son contradicteur l'avait vivement engagé à les livrer à l'impression (1), assurant que, dès qu'elle serait achevée, il répondrait dans un appendice du troisième volume de l'*Histoire de l'Église du Mans* pour en défendre et en confirmer le système chronologique.

Quand M. d'Ozouville ouvrit le livre qui devait le réfuter, il ne vit sur le sujet que ces quelques lignes de la préface :

« Si l'on considère la cause principale des méprises dans lesquelles est tombé M. d'Ozouville, on la trouvera dans

(1) Dom Piolin eut peur un peu plus tard de l'effet que pourraient produire les *Lettres* et il éleva des objections contre leur publication (juin 1854). Il n'était plus temps ; M. d'Ozouville avait traité avec son imprimeur.

l'inconvénient auquel il s'est soumis d'accepter de seconde et de troisième main les textes dont il avait à faire usage. Lui-même l'avoue, il ne s'est presque jamais imposé la tâche de remonter aux sources. S'il a quelquefois consulté les originaux, il ne s'est pas donné la peine de lire l'ouvrage entier ; et cependant quiconque s'est fait de la critique autre chose qu'un amusement, sait que, sans cette précaution, on ne peut être sûr de saisir toute la valeur d'un témoignage. Auprès des lecteurs sérieux, cette observation suffira (1). »

M. d'Ozouville était trop pieux catholique et trop galant homme pour se permettre de qualifier le procédé. Il se borna à publier deux lettres qu'il avait écrites à dom Piolin, la seconde après l'apparition du nouveau volume de l'*Histoire de l'Église du Mans*. « Qu'importe la main, disait-il, si les citations sont exactes ? » Puis il critiquait l'argument liturgique et repoussait l'accusation de jansénisme et rationalisme. Le bénédictin lui reprochait en effet de donner la main aux hérétiques, et de faire *sans cesse l'apologie de la plus déplorable époque de notre histoire religieuse*. « Cette époque, répondait M. d'Ozouville, est celle de Bossuet, de Fénelon, de Mabillon, de Montfaucon, des frères Sainte-Marthe, des Bollandistes, des jésuites, des oratoriens, des bénédictins, et de mille noms, tous en honneur ; elle commence avec saint François de Sales et saint Vincent de Paul, pour finir entre les souvenirs des Carmes ou de l'exil et celui de l'adhésion franche et sans détour au Concordat de

(1) Préface du t. III de l'*Histoire de l'Église du Mans* (1856).

1801 (1). » Il terminait en appelant toujours de ses vœux une étude calme et approfondie des *Monuments*. « Quelle que puisse être la décision, disait-il, soyez assuré que je n'en demeurerai pas moins, de vous, mon Révérend Père, et de la sainte et glorieuse maison des Bénédictins de France réunis à Solesmes, le très dévoué et respectueusement affectionné serviteur. »

Après cette controverse inutile, Solesmes garde son système. Les bénédictins s'y conforment en éditant les *Actes des Martyrs*; dom Guéranger en faisant la leçon au prince de Broglie. Chaque religieux combattait le bon combat et affirmait en toute occasion les vrais principes.

L'approbation donnée par la Sacrée Congrégation des Rites aux légendes apostolicistes des offices propres du diocèse de Limoges et du Mans, fit entrer la controverse de l'apostolicité dans les grandes querelles théologiques qui passionnaient le clergé. Chaque diocèse comptait un nombre d'ultramontains de plus en plus forts, de plus en plus impérieux, qui réclamaient de leur évêque l'introduction de la liturgie romaine et la restauration des légendes du moyen âge. Ceux qui leur résistaient étaient traités de gallicans, parce qu'ils défendaient les débris de l'ancienne liturgie nationale. Ils étaient aussi appelés jansénistes, sans que l'on en vît clairement le motif (2). Les anciennes

(1) *Supplément aux Lettres*, p. 266.
(2) Voici un exemple, tiré de dom Guéranger, des déclamations

légendes en effet avaient été combattues au siècle passé par les jésuites tout comme par leurs adversaires.

Les historiens et les archéologues laïques qui faisaient profession de catholicisme se sentaient déconcertés devant ce mouvement anticritique. M. de Caumont mit la question de l'apostolicité à l'ordre du jour dans le Congrès archéologique tenu en 1855, à Châlons (1) ; l'année suivante on la discuta dans le Congrès de Nantes (2). Le congrès scientifique de la Rochelle (1856) et le congrès archéologique de Mende (1857) (3) l'insérèrent dans leur programme.

peu claires avec lesquelles on liait la critique au jansénisme : « Nous écrivons dans un pays où beaucoup de gens de très bonne foi persistent à ne voir dans le jansénisme qu'un système de morale exagérée quant à la pratique : notre tâche n'est pas de leur expliquer ici à quel point les dogmes de cette secte foudroyée par l'Église sont opposés au symbole catholique. C'est à eux d'étudier l'histoire de leur croyance et des périls auxquels elle a été exposée de la part d'une hérésie qui renouvelait avec adresse les plus odieuses théories de Calvin... Il n'entre pas dans notre plan de développer cette raison des affinités qui a pu porter l'école janséniste à supprimer, à étouffer tout ce que les traditions catholiques proposées par l'Église à ses enfants offraient de plus riche, de plus suave et de plus généreux. » *Histoire de sainte Cécile*, 1re édit., p. 412 ; 2e édit., p. 425. — « La secte janséniste, dans son empressement à flétrir et à briser toutes les fleurs dont la main du Christ s'est plu à parer son épouse, déclare une guerre impitoyable à tous les souvenirs gracieux recueillis par l'Église dans sa longue traversée des siècles, et de même qu'elle a juré de reconstruire le dogme et la morale à son image, elle veut aussi modifier l'histoire à sa triste ressemblance. » *Ibid.*, 1re édit., p. 362 ; 2e édit., p. 381.

(1) *Cong. archéol. de France*, XXIIe sess., tenue à Châlons en en 1855, pp. 41-51.

(2) *Cong. archéol.*, XXIIIe sess., tenue à Nantes en 1856, pp. 42-50.

(3) *Cong. archéol.*, XXIVe session, tenue à Mende en août 1857,

A la session de 1857 de l'Institut des Provinces, le programme portait également cette demande (la 26e) : « N'est-il pas utile que les Sociétés savantes s'occupent d'études hagiographiques plus qu'elles ne l'ont fait jusqu'ici ? Doivent-elles laisser, comme elles le font, avancer ou retarder de plusieurs siècles la venue des premiers apôtres de nos diocèses ? » La question fut traitée à la séance du 20 avril. Le comte de Mellet fit un grand éloge du livre de M. Faillon. M. d'Ozouville répondit que l'ouvrage ne contenait « qu'une immense illusion ». Il le prouva et « conclut en disant qu'il serait très fâcheux, historiquement et moralement, de céder à l'entraînement» (1).

Dans ces assemblées où les ecclésiastiques étaient en minorité, la victoire restait ordinairement à la critique, mais les vaincus se l'expliquaient par le fait que les laïques étaient atteints des préjugés rationalistes du siècle. Ils prenaient leur revanche dans leurs publications. En octobre 1857, dom Piolin rendit compte d'un volume insignifiant. Il en profita pour donner un nouveau manifeste.

« Après dix-huit siècles de christianisme, dit-il, on rencontre des hommes élevés dans le sein de l'Église catholique, qui même ne sont point éloignés des pratiques de la religion, et pour qui cependant les mots de miracle et de

pp. 73-78. — Pour la deuxième partie du congrès qui se tint à Valence, voy. même volume, pp. 277-281, rapport de l'abbé Nadal sur l'origine des évêchés de Valence, Die et Saint-Paul-Trois-Châteaux.

(1) *Annuaire de l'Inst. des Prov.*, t X (1858), pp. 187-199.

grâces extérieures surnaturelles sont un épouvantail... Les Pères de l'Église sont unanimes pour voir un miracle éclatant dans la propagation rapide de la foi chrétienne. Aujourd'hui, des hommes qui se croient catholiques cherchent à prouver que ce miracle est moins évident qu'on ne l'a cru jusqu'ici, par la raison que tout était préparé dans le monde pour favoriser la diffusion et l'adoption de la nouvelle doctrine. D'autres.... soutiennent que de vastes contrées, comme la Gaule, ne reçurent la bonne nouvelle que dans le IIIe et le IVe siècle (1)... Ainsi le rationalisme et le naturalisme, la crainte et la haine de l'ordre surnaturel,.. sont parvenus à éteindre le sens chrétien dans un grand nombre d'âmes (2). »

Dans ces circonstances il était vraiment difficile de ne pas reconnaître sous les premières de ces expressions le prince de Broglie et sous les dernières M. d'Ozouville. Celui-ci demanda des explications. Le bénédictin lui assura par deux lettres que la portée de ses observations était toute différente (3).

(1) Dom Piolin a une manière particulière de résumer l'opinion des critiques. Est-ce qu'ils ne reconnaissent pas tous les martyrs de Lyon en 177 ?

(2) *Revue de l'Anjou*, octobre 1857, page 63.

(3) Cf. *Ibid*, janvier 1858, p. 251. En 1882, dom Piolin insinuait encore l'accusation de rationalisme contre M. de Broglie : « La publication de l'*Histoire de l'Église et de l'Empire romain au IVe siècle*, par M. le duc de Broglie, détermina dom Guéranger à publier une suite d'articles où il passait en revue les principales erreurs du brillant écrivain. Comme les pages habiles de celui que l'on disait le chef de l'école rationaliste étaient lues partout, il fallait chercher un mode de publication qui répondît à une semblable divulgation : le journal était l'organe indiqué. » (*D. P.-L.-P. Guéranger*, p. 66, dans les *Illustrations et Célébrités du XIXe siècle, 3e série*). Les intégristes désignaient volontiers le duc Albert de Broglie comme le chef des rationalistes. Voici comment en écrivait, en 1876, le P. J.-B. Aubry, justement à propos du livre de dom Guéranger contre le duc de Broglie : « Il n'y a bien entre ce M. de Broglie et Renan qu'une différence de degré, avec cette com-

Quelques semaines après (1), il récidivait en présentant comme une chose admise et sur laquelle ne s'élevait aucune contestation que saint Julien évangélisa le Maine à la fin du premier siècle. M. d'Ozouville protesta par une lettre remarquable, où il examinait la valeur de l'argument liturgique. Il réfuta magistralement la réponse de son adversaire. Le religieux finit par avancer des fins de non-recevoir :

« Profondément convaincu que les preuves qui approuvent le sentiment de l'Église romaine demeurent inattaquables pour la bonne foi éclairée, je renonce pour le moment à en donner la démonstration. » Plusieurs motifs l'empêchaient, paraît-il, d'entrer dans la controverse. Le principal était « qu'il avait réuni un très grand nombre de documents sur la prédication de l'évangile dans les Gaules et qu'il se proposait de les publier aussitôt

plication que Renan est un simple impie, ce qui est plus clair, plus franc et moins funeste, tandis que, chez M. de Broglie, on sent ce quelque chose de louche, de perfide, de mitoyen, de furtif, de bâtard, de pernicieux, enfin d'insupportable, qu'on appelle la diminution de la vérité, l'adultération de la parole de Dieu. Bien plus encore que l'impiété de Renan, ceci est le mal particulier, l'hérésie propre de notre temps ; et j'écrivais dernièrement à quelqu'un que le livre de M. de Broglie m'avait toujours paru, à cause de cela, un livre d'*hérésiarque*. Ces beaux messieurs-là, voyez-vous, M. de Broglie, M. de Falloux, appartiennent bien plus que Renan à la grande erreur du temps présent. Quand l'histoire résumera notre siècle, c'est d'eux qu'elle parlera, et non de Renan, car ils font époque bien plus que lui, dans la grande procession d'hérésies qui défile depuis que l'Église est au monde. » *Correspondance inédite*, t. II, p. 260.

(1) *Revue de l'Anjou et du Maine*, t. III, p. 218.

après avoir terminé la rédaction définitive de l'*Histoire de l'Église du Mans*, du reste très avancée » (1).

M. d'Ozouville ne devait pas voir cette publication, qui tarda singulièrement. Il mourut à la fin de janvier 1859. Il conserva jusqu'à sa dernière minute l'admirable sérénité qui ne l'avait jamais abandonné durant toute sa controverse. Quand il se sentit près d'entrer dans son éternité, il protesta de sa plus absolue soumission à sa Sainte Mère l'Église, réitérant qu'il désavouait ce qui, dans ses recherches ou dans ses écrits, ne serait pas conforme à son enseignement sur ces points d'histoire qu'il croyait absolument libres. Il ajouta qu'il pardonnait de tout cœur à ceux qui, dans sa polémique, lui avaient manqué d'égards.

Le seul tort de cet honnête homme est de n'avoir pas fait une réclame suffisante à son livre. Nombre de ceux à qui il eût pu rendre grand service ne le connurent pas, et ses ennemis enterrèrent facilement dans un silence de convention des objections auxquelles ils ne pouvaient répondre. De nos jours, les *Lettres* restent encore un des meilleurs travaux de la controverse. Il est seulement regrettable qu'on ne leur ait pas réuni dans un nouveau supplément les deux dernières, publiées par la *Revue de l'Anjou* (2).

(1) *Revue de l'Anjou et du Maine*, t. IV, p. 259. Cf. *Ibid.*, pages 187, 259, 311, 380, du t. III.

(2) La lettre sur *Saint Julien du Mans et le Martyrologe romain*, datée de Laval du 22 février 1858 ; et la *Défense*, datée du 15 juillet.

Pour les catholiques, le travail de M. d'Ozouville reçoit une valeur très particulière de la profonde religion de l'auteur. Sa foi éclairée lui a suggéré en faveur de la thèse historique des raisons de convenance (1) victorieusement opposables, comme argument *ad hominem*, à nombre de ses adversaires qui ont encombré la question de considérations d'une piété toute subjective. De même qu'il pouvait mener une controverse habile avec les protestants, il savait répondre aux fidéistes. Il l'emporte encore en ce qu'il ne tombe jamais dans le style de pédant ou de sacristain, pas plus que dans les injures dévotes. Il sut se garder parfaitement de bas moyens de polémique et de mauvais procédés, qui assurèrent à plusieurs de la réputation et du succès.

Des légendaires entourèrent leurs élucubrations d'un appareil scientifique imposant : renvois à d'innombrables volumes, longues citations latines, jargon spécial, immenses préambules. Ils posèrent dans une attitude gourmée, entassèrent des démonstrations boursouflées, annoncées longtemps à l'avance, et, ce qui les préservait de l'oubli, fréquemment remémorées. Rien de plus contraire aux

Cf. *Revue de l'Anjou et du Maine*, t. III, p. 187 et 311. — M. Faillon ayant demandé à Solesmes des renseignements sur M. d'Ozouville, dom Guéranger lui répondit : « C'était un homme sincèrement pieux, mais l'un des esprits les plus faux qu'il fût possible de rencontrer... M. d'Ozouville est mort peu après avoir publié son pamphlet, auquel D. Piolin ne répondit pas ». L. Bertrand, *Biblioth. Sulpic.*, t. II, p. 324.

(1) Cf. *Lettres*, pages 7-9, 88-89, 134, 256.

habitudes de M. d'Ozouville. Il ne se donna jamais pour un érudit ni pour un savant (1). La manière trop humble avec laquelle il parlait de son information de bon aloi permit même à son adversaire d'essayer de l'écraser avec une courte préface en 1856. Aujourd'hui celui des deux champions qui paraît le savant c'est l'auteur du petit livre, et non pas le contradicteur avec toutes ses volumineuses publications.

Telle était la justesse du coup d'œil de M. d'Ozouville que, dès le commencement de la controverse, dans sa première lettre, il découvrit tout le fond de la question. Les traditionnistes avaient sans cesse à la bouche, comme un sanglant reproche pour l'école historique, le nom de Launoy. M. d'Ozouville répondit : « Que Launoy fut un personnage peu recommandable, je le veux bien ; mais Launoy n'est guère qu'un nom dans cette querelle : c'est à la critique des derniers siècles que l'on en veut » (2). Et il en appela tranquillement et sans cesse de « Solesmes surpris à Solesmes mieux informé ».

Quant aux dénigrements et aux malheureuses

(1) « J'aurais grand tort de me poser en savant... Ma science est uniquement d'un temps et peut-être d'un lieu ; le bagage ne saurait être lourd. » Lettre du 28 février 1854, p. 2.

« Ce n'est que de loin en loin qu'il m'est possible de m'occuper d'aucune recherche littéraire... Mon peu de loisir est une première raison. — Je n'ai jamais désiré m'occuper que de l'époque gallo-romaine... » (*Ibid.*, p. 6).

« Je n'ai pas sous les yeux la célèbre lettre de Pline à Trajan, mais si je ne me trompe, il doit en résulter, etc. » (*Ibid.*, p. 9).

(2) *Lettres*, p. 5.

insinuations auxquelles il avait été en butte, à partir de cette époque elles devinrent systématiques et générales contre tous les tenants de la position historique. La France n'eut point le triste privilège de cette persécution. Elle avait déjà commencé à Rome contre l'illustre archéologue Jean-Baptiste de Rossi, qui la subit la plus grande partie de sa carrière. Et, par une curieuse vicissitude, dom Guéranger fut son confident et son consolateur (1).

(1) Voici, en pièces justificatives, quelques extraits de la correspondance inédite de J.-B. de Rossi à dom Guéranger : «... Il me sera impossible d'éviter une perpétuité de chagrin tant que je serai à Rome. Si l'amour de ma mère et celui des monuments ne me retenait pas ici, je n'hésiterais pas un instant à m'expatrier et probablement la France deviendrait ma patrie élective ». Lettre du 19 août 1855. — « Les adversaires ouvrent de temps en temps la bouche; le mot de mode chez eux, aujourd'hui, n'est pas que M. de Rossi ne fait rien (il fait trop), mais qu'il est l'allié des protestants! Dans les hautes régions de la hiérarchie ecclésiastique et dans certains cercles, l'on répète, jusqu'à le persuader à ceux qui ignorent l'état des choses, cette accusation qui semble le palladium de mes adversaires. » Lettre du 26 décembre 1856. — « Le côté déplorable de cette guerre injuste et mesquine est que, ne pouvant pas m'attaquer sur le terrain de la science, l'on ne cesse depuis dix ans de chercher de m'attirer sur celui de l'orthodoxie et l'on n'a épargné aucune finesse pour me compromettre avec l'autorité ecclésiastique. » Lettre du 30 juillet 1872.

CHAPITRE V

(1859)

EXEMPLE DE LA MANIÈRE DONT ON ANTIDATE UN ÉVÊCHÉ. DOM CHAMARD ET L'ÉGLISE D'ANGERS.

M. d'Ozouville faisait remarquer avec beaucoup de justesse que, si l'on admettait les prétentions des légendaires, il ne s'agirait pas seulement, comme ils le disent, de reconnaître la mission de sept évêques et la fondation d'une dizaine d'Églises à la fin du premier siècle, mais bien l'établissement d'à peu près trente-neuf évêchés par cinquante et un missionnaires (1). La plus grande partie de la France aurait donc le droit de prétendre à une foi d'origine apostolique. Un peu d'habileté peut même faire participer à cette gloire des pays oubliés par les légendes. Il est intéressant de regarder en détail par quels moyens ingénieux on recule un évêché de date récente à une plus pieuse ancienneté. L'Église d'Angers servira d'exemple.

(1) La liste des Églises qui revendiquent des origines apostoliques est donnée par l'abbé Eugène Bernard, *Les Origines de l'Église de Paris*, p. 33-37. Cf. aussi L.-F. Jéhan, *Examen critique*, p. 114-116.

Elle possède un catalogue traditionnel d'évêques facile à vérifier et à dater à partir du quatrième, Maurilius, mort le 13 septembre 453. Il ne subsiste aucun renseignement sur ses deux prédécesseurs. Quant au premier pontife, Defensor, il semble qu'on doive le confondre avec l'évêque de ce nom qui se trouva présent à l'élection de saint Martin de Tours en 371 ou 372. Mais, qu'on admette ou non cette identification, il est difficile avec trois évêques seulement avant Maurilius de reporter la fondation du siège au-delà du milieu du IVe siècle. Que Defensor ait été le premier évêque, les catalogues le disent nettement : *Primus Defensor episcopus* (1). Voyons maintenant comment un légendaire, à qui cette origine tardive, ces dates sèches et approximatives ne peuvent suffire, va faire remonter cet évêché vers une origine quasi

(1) Dès 1859, dans sa dissertation sur les *Origines de l'Église d'Angers* (*Revue de l'Anjou*, mars) dom Chamard a combattu l'argument des Catalogues : « S'il est vrai de dire en général, après de savants auteurs qui l'ont prouvé, que les catalogues les plus complets, sauf ceux de l'Église romaine et de quelques autres, sont à peu près de nulle valeur, surtout comme preuve négative, quelle force peuvent avoir ceux de l'Église d'Angers, dont les plus anciens sont du XIe au XIIe siècle, et dont les diverses copies sont toutes en désaccord ? » (p. 322). Plus loin (p. 349), cet auteur dresse contre les catalogues angevins un réquisitoire où les accusations restent trop vagues et sans détails précis.

Or, pour les évêques d'Angers, on a un catalogue du IXe siècle qui concorde parfaitement avec les documents authentiques ; et un catalogue du Xe siècle, composé par Archanald, diacre de Tours, personnage que dom Chamard appelle, au sujet d'une autre question et bien mal à propos : « *Un homme intègre*, qui se ferait scrupule de tromper sciemment le public » (*Les Vies des Saints Personnages*, t. I, p. 432).

apostolique, pleine d'édifiants détails sur les fondateurs.

Le nouvel historien, dom Chamard, sait que le second évêque désigné, Epodemius, est mort « le 20 novembre de l'an 389 environ ». Mais le prédécesseur d'Epodemius, au lieu d'être le *primus Defensor episcopus*, est un Defensor II. En 1851, dom Piolin, pour allonger la liste épiscopale du Mans, avait dédoublé l'évêque Turibe. A la suite de quelques anciens écrivains, mais sans les citer, dom Chamard pouvait bien trouver dans l'Église d'Angers deux Defensor (1), l'un vivant vers 372 — il n'y a guère de mérite à le dater, — l'autre qu'il place au second siècle, voici par quel procédé :

Il existe une vie de saint Firmin, martyr et évêque d'Amiens. Quoique personne ne l'ait critiquée à fond, elle est justement considérée comme suspecte. Cependant on ne peut s'étonner que ceux qui croient tout ce qui a été écrit avant le XIIe siècle la déclarent authentique et incontestable. Or voici ce que nous apprennent ces actes (2). Je les cite et les résume avec les termes

(1) La vogue était aux dédoublements. En 1850, dom Pitra pensait que « l'avis définitif » sur la question dyonisienne « pourra bien être » que l'Aréopagite et un autre Denys au IIIe siècle ont évangélisé l'Église de Paris (*Études sur la collection des Actes des saints*, p. XI.) Voy. plus haut, p. 51, le dédoublement du baptême de Constantin.

(2) Du moins dans la traduction de dom Chamard. La leçon admise par les Bollandistes (tome VII de Sept., p. 49, A) est celle-ci : « *Postmodum ergo Ligerem transiens fluvium ab*

du nouvel historien : Firmin fut élevé par Honestus, évêque de Pampelune, qui pensait voir en lui son successeur. « Dieu en avait disposé autrement. Firmin reçut du ciel l'ordre d'aller porter la lumière et la foi dans les vastes contrées des Gaules. Il part, évangélise Agen et Clermont ; puis apprenant que la persécution sévit à Beauvais, il vole au milieu du combat. Mais la charité qui le pressait l'arrête sur sa route. Après avoir passé la Loire, il arrive à Angers et y trouve Auxilius, évêque de cette ville, qui le retint quinze mois. La moisson semble mûrir sous la main de Firmin ; il convertit par sa prédication une partie de la province à la foi de Jésus-Christ. » Et maintenant peut-on dater l'époque de la vie de saint Firmin ? Certainement, répond dom Chamard.

« De doctes et récents travaux ont mis la solution de cette question à l'abri de toute atteinte sérieuse de la critique. *On a prouvé* que sept principaux missionnaires, accompagnés de plusieurs disciples, ont été, à cet effet, envoyés par saint Pierre ou par saint Clément, ensemble ou à différentes reprises, à savoir : saint Trophime à Arles, saint Paul à Narbonne, saint Martial à Limoges, saint

Auxilio Andegavinae urbis praesule, anno et tribus mensibus in verbo praedicationis detentus est, ubi maximam partem illius provinciae ad cognitionem veritatis evangelicae perduxit ». Ce passage présente des variantes, à tel point que d'aucuns lisent : « *Postmodum ergo Ligerem transiens flumen ad auxilium Andegavinae urbis, anno et tribus mensibus*, etc. » On le voit, l'existence d'Auxilius est problématique. Cependant, pour éviter sans doute des inquiétudes à ses lecteurs, l'historien des *Saints Personnages de l'Anjou* ne s'occupe pas de cette bagatelle, pas même en note. Cf. *Revue de l'Anjou et du Maine*, mars 1859.

Austremoine à Clermont, saint Gatien à Tours, saint Saturnin à Toulouse et saint Valère à Trèves (selon d'autres, saint Denys à Paris)... (p. 340). Il est *donc* incontestable que la mission de saint Saturnin de Toulouse se rapporte au premier siècle... (p. 341). Ce saint martyr a *donc* vécu avant saint Irénée, avant le IIe siècle : il fut *donc* disciple et contemporain des apôtres : nier cette conclusion, n'est-ce pas fermer les yeux à l'*évidence de la vérité ?* Dès lors l'époque de l'origine de l'Eglise d'Angers est fixée, puisqu'elle peut joindre son berceau au berceau même d'un contemporain de saint Saturnin. Saint Firmin fut élevé par saint Honestus, disciple de saint Saturnin, du vivant même de ce grand apôtre de Toulouse et du nord de l'Espagne ; et lorsque, devenu grand, il fut revêtu du suprême sacerdoce, il vint à Angers... et le petit troupeau qui se trouvait déjà sous la houlette d'Auxilius, s'agrandit, se multiplia sous l'action vivifiante de sa sainteté et de sa parole, et put atteindre ainsi au titre d'Église constituée. C'est ainsi que nous pouvons nous glorifier de toucher par nos origines chrétiennes aux temps apostoliques : et si les barbares ont déchiré les autres pages de notre histoire primitive, il nous est permis du moins d'en conserver ce débris précieux... (p. 342). *Si*, au premier siècle, saint Clair a répandu la semence divine dans le diocèse de Nantes, saint Julien dans le Maine entier, et saint Martial de Limoges dans toute l'Aquitaine jusqu'à la Loire, il n'est pas possible qu'Angers, au centre même de leurs opérations et de leurs courses évangéliques, n'ait pas participé à cette prédication générale et n'ait pas reçu de la main de l'un de ces apôtres un pasteur zélé pour achever l'œuvre commencée » (p. 342).

Malheureusement pour cette argumentation, elle ne repose pas sur une base solide. On n'a jamais établi la date de la prétendue mission des sept évêques. L'époque la plus probable du martyre de saint Saturnin est l'année 250, et pour saint Denys, 286. La seule conjecture soutenable sur

saint Clair le fait mourir à une date encore un peu plus récente. En raisonnant de la sorte, l'auteur suppose justement ce qui est en question. Il n'améliore pas le cas de son Auxilius quand il s'avise de l'appeler par la suite Defensor ? Il trouve absolument évident qu'Auxilius et Defensor soient synonymes. Cependant ne pouvant accorder à un missionnaire de la fin du second siècle le privilège d'une longévité patriarcale qui lui eût permis d'atteindre le quatrième, il le dédouble très naturellement et donne deux numéros, sans même justifier son procédé. Au lecteur curieux de renseignements sur l'époque qui sépare les deux évêques, voici ce que dit le pieux moine :

« Après la mort d'Auxilius ou Defensor I, le siège d'Angers fut-il occupé sans interruption jusqu'au IVe siècle ? Le défaut de monuments ne nous permet pas de rien affirmer à cet égard. Nous ne voyons pas d'ailleurs jusqu'à saint Apothème, successeur d'un second Defensor (vers 372), qu'*aucun* des pontifes qui gouvernèrent l'Église d'Angers ait mérité les honneurs du culte public » (1).

Cette argumentation renouvelait, sans le dire, et avec la bonhomie en moins, la thèse d'un vieil historien d'Angers, dom Barthélemy Roger (2). Aussi les Angevins accueillirent-ils l'exposition de la thèse du néo-bénédictin par un éclat de rire.

(1) Dom Chamard, *Les Vies des Saints Personnages de l'Anjou*, t. I, p. 14.
(2) Cf. B. Roger, *Histoire d'Anjou*, page 30 (*Revue de l'Anjou et de Maine-et-Loire*, t. I, 1852-1853).

Le jeune auteur envoya à la *Revue de l'Anjou* des explications rendues nécessaires, il le reconnaissait, « par des critiques amicales jointes à certaines appréciations sans dignité ». Sa lettre est remarquable. Elle se divise en deux parties. La première considère dans son ensemble la question de l'évangélisation des Gaules ; la seconde en fait l'application à la province. Il ne réclame pas l'infaillibilité de l'application — pour sauver les principes, sans doute, sur lesquels il reste inébranlable. « La diffusion de l'évangile au premier siècle, dit-il, dans les diverses parties des Gaules, me paraît, je l'avoue, incontestable. De puissantes considérations *historico-théologiques*, que fortifient encore des textes nombreux et formels de toute la tradition catholique, ne permettent pas d'opposer le moindre doute à ce sentiment. » On verra plus tard, quand il les publiera, quels sont ces textes de toute la tradition catholique. Quant aux puissantes considérations dont il parle, c'est la désignation emphatique du fameux argument liturgique déjà suffisamment apprécié. Dom Chamard avait ainsi lâché le mot que dom Piolin s'était toujours refusé à prononcer.

CHAPITRE VI

(1856-1865)

EXTENSION DES TRAVAUX LÉGENDAIRES. — LES BOLLANDISTES. — LA CONTROVERSE A NANTES. — LES LÉGENDES DEVANT L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Le mémoire de dom Chamard sur les *Origines de l'Église d'Angers* est un exemple très clair de l'application du système légendaire. De semblables travaux furent exécutés dans toute la France.

A Mende, l'abbé Charbonnel, ardent ultramontain et promoteur en son diocèse du retour à la liturgie romaine, s'efforce dans un écrit anonyme d'établir, d'après M. Arbellot, que saint Martial, l'envoyé de saint Pierre, institua le premier évêque, saint Sévérien (1). Un chanoine de l'endroit, l'abbé Baldit, vint au secours de l'auteur. La thèse historique était défendue par l'abbé Pascal (2).

A Périgueux, l'apostolicité de saint Front est soutenue par l'abbé Pierre Dion. Pour bien marquer

(1) *Origine de l'Église de Mende.* — « Il est à craindre qu'on ait attiré à Gabales le célèbre évêque Sévérien, de *Gabala* en Syrie, contemporain de saint Jean Chrysostôme. » *Fastes*, t. II, p. 54.

(2) *Discussion historique et impartiale sur l'époque de l'établissement de la foi chrétienne dans les Gaules*, 1857.

la connexité de la théologie et de l'histoire, sa dissertation sur ce sujet fut imprimée à la suite et continua la pagination d'une thèse latine intitulée : *De Romani pontificis infallibilitate commentarii* (1).

Au Puy, la légende apocryphe du saint évêque Georges est remise en honneur par le vicomte Gabriel de Fages de Chaulnes. Il cite dom Guéranger, en se déclarant contre la cabale « janséniste et parlementaire ».

L'abbé Do, chanoine honoraire de Bayeux, chapelain de la Visitation de Caen, essaye d'établir en trois brochures (1861-62) que saint Exupère, premier évêque de Bayeux, consacré par les apôtres Martial, Denys et Saturnin, eut pour successeur immédiat saint Regnobert. Exupère serait mort vers l'an 78, et son successeur en 168, âgé de cent vingt ans, à l'époque de Marc-Aurèle. Naturellement, à cause des persécutions, l'évêché de Bayeux resta vacant jusqu'au *cinquième* siècle. Ces fantaisies furent réfutées par M. Jules Lair.

A Amiens, Charles Salmon trouva plus simple

(1) Périgueux, 1858. — P. Dion, alors professeur au grand séminaire, était le porte-drapeau de l'ultramontanisme. Il mourut hors du diocèse, dans une sorte de disgrâce, laissant la réputation d'un homme instruit mais passionné. Il fut l'auteur d'un cours de liturgie, d'un cours de prédication, et de trois traités *De Ecclesia*, *De Incarnatione* et *De Gratia*. Pour l'apostolicité, il n'avait fait que reprendre la thèse du récollet Jean Dupuy : *Estat de l'église de Périgueux depuis le christianisme*, 1629. En 1841, un Périgourdin, l'abbé Audierne, rééditant cet ouvrage, en avait combattu dans des notes érudites les sentiments légendaires.

de mettre en œuvre pour l'histoire de son diocèse les arguments de dom Piolin et de M. Faillon que de disséquer les incohérences de la légende de saint Firmin.

Un peu plus tard, Jean-Vincent Donat revendiqua et célébra, en prose et en vers, pour sa ville de Beaucaire, l'honneur d'avoir été évangélisée par saint Sixte, qui se rendait à Reims, envoyé par saint Pierre (1).

Les érudits de province travaillaient chacun selon son genre. Les uns dissertaient d'une manière critique ; les autres, estimant l'histoire janséniste complètement discréditée, sans se mettre en peine de prouver les saintes traditions dont l'authenticité, d'après eux, ne pouvait plus être contestée, s'efforçaient de les mettre en belle lumière.

Quelques-uns, sans doute par condescendance pour un temps où les vérités sont diminuées, escamotaient bien des miracles. La crédibilité de l'histoire elle-même leur semblait augmentée par ce procédé, qui se réclamait de grands exemples.

« M. l'abbé Faillon, disait un traditionniste, a dépouillé la légende de sainte Marie-Madeleine et de saint Lazare d'une bonne partie de son merveilleux : il la fait venir prosaïquement à Marseille dans un bon navire à voiles et à rames, comme aurait pu le faire n'importe quelle autre femme de son époque, et ainsi du reste. Si c'est là une défaite, on peut bien dire : « Heureuse défaite ! » car le triomphe du bon sens

(1) *Documents historiques. Tradition locale sur le séjour de saint Sixte à Beaucaire*, par Jean-Vincent Donat, juin 1869, in-8, Tarascon, Aubanel, 36 p. Les pages 5-8 sont en vers.

et de la vérité sera toujours un bonheur, et le bras de Dieu ne paraîtra jamais affaibli au point qu'il soit utile de lui prêter de faux miracles (1) ».

Cette argumentation semblait une trahison à des légendaires intransigeants qui, sans rien vouloir distinguer, recevaient toutes les traditions du passé et les compilaient pour l'édification de la postérité. Le chef-d'œuvre de leur manière, durant cette période, semble être la *Vie de saint Front*, le fondateur de l'évêché de Périgueux. Les titres des chapitres seuls suffisent à renseigner. En voici des spécimens :

Chapitre I. Comment saint Front était de la tribu de Juda et comment il fut choisi par Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Chapitre IV. Comment saint Front et saint Georges arrivèrent à Bolsena, et comment, saint Georges étant mort, saint Front le ressuscita.

Chapitre XXI. Comment sainte Marthe mourut, et comment saint Front assista à ses funérailles avec Notre-Seigneur Jésus-Christ (2).

(1) H. Colombier, *Études relig.*, 1877, t. II, p. 491. Mgr Freppel, qui a tant fait pour vulgariser le traditionnisme et le rendre acceptable, s'exprime dans le même sens : « Si une étude attentive des origines chrétiennes ne permet pas de douter que de nombreux miracles aient signalé la prédication évangélique dans les Gaules, ce serait faire preuve d'une crédulité extrême que d'admettre tous les faits merveilleux rapportés dans les légendes des premiers apôtres de ce pays. Il est évident que le travail de l'imagination a dû embellir plus d'une fois les données traditionnelles, etc., etc. » *Saint Irénée*, p. 71.

(2) *Vie de saint Front, premier évêque de Périgueux*, par M. l'abbé Pergot, curé de Terrasson. 1 vol. in-8, Périgueux, Auguste Boucharie, 1861.

Il paraît d'ailleurs que cette littérature ne s'était jamais perdue

L'auteur de ce travail a été qualifié de *savant* par un membre de la société académique du Puy-en-Velay (1).

Les applications de la thèse générale étaient admises d'emblée dans les revues cléricales (2), les cours d'Histoire ecclésiastique, et les volumineuses Histoires de l'Église éditées à cette époque, moins remarquables par leur critique que par leur zèle pour les doctrines dites romaines (3). Des auteurs, qu'on aurait pu croire réfractaires à l'influence de la mode ou au sentiment de l'enthousiasme, comme M. Hamon (4), le curé de Saint-Sulpice, favorisaient le système. Les apologistes et les controversistes de carrière ou d'occasion s'appuyaient dessus comme sur le terrain le plus solide. Dom Guéranger croyait

chez les Périgourdins. D'après ce qu'il raconte, André Lavertujon apprit à lire dans une histoire de saint Front qu'aurait pu signer l'abbé Pergot. « Parmi les circonstances extraordinaires de la vie de saint Front, celle-ci nous frappait plus que les autres : exilé dans un désert, non loin de Périgueux, par le proconsul Squirius, Front allait périr d'inanition, quand le féroce Romain, saisi de remords, lui envoya des provisions chargées sur soixante-dix chameaux, autant que l'apôtre avait de disciples. Ces chameaux, cheminant sur les bords de notre Dordogne, nous ravissaient et nous enorgueillissaient. — Monsieur l'abbé, pourquoi n'y a-t-il plus de chameaux chez nous ? disions-nous. — C'est que nous avons cessé de les mériter, répondait l'abbé ». *La Chronique de Sulpice Sévère*, I, Prolégomènes, p. XXIII.

(1) *Apostolicité des Églises*, par M. l'abbé Frugère, p. 10. Dom Piolin faisait cas de la science de M. Frugère (Cf. *Revue du Monde catholique*, t. XXXVII, p. 307).

(2) Notamment, dans la *Revue des Sciences ecclésiastiques*, les *Études Religieuses*, la *Revue du Monde Catholique*.

(3) Jager, *Histoire de l'Église catholique en France*, t. I (1862) ; Darras, *Histoire générale de l'Église*, t. V (1865).

(4) Dans son *Histoire de Notre-Dame de France* (1861-1864).

bien avoir porté un coup décisif à une thèse du prince de Broglie par cette observation : « Quant au platonisme que l'on étudiait à Marseille et à Lyon, parce que la langue grecque était cultivée dans ces villes, je doute que, pour Marseille en particulier, il ait été apprécié comme un secours par saint Lazare quand il vint prêcher la foi. Un homme ressuscité n'avait guère besoin de faire appel aux écoles de la Grèce pour obtenir l'attention des auditeurs (1). » On vit même paraître (2) un livre intitulé : *Défense du Christianisme au point de vue de l'origine apostolique des principales Églises de France*. L'épigraphe portait : « Attaquer le caractère apostolique de la mission du christianisme dans les Gaules est plus qu'une *prétention* historique ; c'est une témérité religieuse ». Cet ouvrage était signé de Lepelletier de la Sarthe, de l'Académie de médecine et auteur des *Systèmes social et pénitentiaire*. Tant de passion chez un laïque étonne. On peut imaginer celle qui transportait les partisans de la réforme liturgique pris du besoin de défendre le bréviaire romain et de dénigrer les corrections faites par les évêques français aux légendes de l'office (3).

(1) *Essai sur le Naturalisme* (1858), p. 354.

(2) Paris, Palmé, 1860.

(3) Voici un exemple : « On ne s'est pas contenté de supprimer, dans le nouveau Bréviaire, la légende romaine de sainte Marie-Madeleine... On a encore effacé son nom de la prose des Morts. Ainsi l'exigeait la *saine critique*... Mais tout récemment, un savant sulpicien, M. Faillon, a mis à néant cette fausse critique qui s'impose environ depuis deux siècles à l'Église de France, et a

Enfin le tribunal de critique ecclésiastique le plus estimé, les Bollandistes, se laissèrent entraîner eux-mêmes.

En 1853, le père Joseph van Hecke loua l'ouvrage de M. Faillon dans le tome huitième d'octobre de leur recueil. Il reporta la fondation de l'évêché de Trèves au premier siècle, sans toutefois oser reconnaître Raban-Maur pour l'auteur de la Vie de sainte Madeleine (1).

En 1858, dans le tome neuvième, à propos de l'apostolat de Salomé que des Italiens, des Espagnols, des Provençaux, réclament respectivement pour leur pays, il fallait bien s'expliquer davantage. On sent encore dans la manière dont la question est traitée par le père Bossue une juste défiance, mais il est clair qu'il témoigne beaucoup de considération pour la compilation tout entière des *Monuments inédits* (2).

En 1863, la chute est consommée. Dans une étude absolument légendaire sur saint Front, le père van Hecke admet l'authenticité du Pseudo-Raban, et il appelle M. Faillon « *doctissimus vir* » (3) !

établi par une démonstration sans réplique la légitimité des traditions provençales consacrées par la liturgie romaine ». *Des liturgies françaises en général et de la liturgie normande en particulier*, par l'abbé Bourdin. Paris, Lecoffre (1856), p. 148. Cf. *Deuxième lettre* de dom Guéranger à Mgr Fayet.

(1) *Act. SS. Oct.*, t. VIII, A : « *Ne vero porro Rabanum admittam plane auctorem Vitae S. Mariae Magdalenae aliqui me retinent scrupuli* ».

(2) *Ibid.*, t. IX, p. 445-456.

(3) *Ibid.*, t. XI, p. 394-399.

Les adversaires du système légendaire devenaient rares. Les ecclésiastiques qui n'étaient pas doués d'un tempérament de polémiste ou qui craignaient d'irrémédiables disgrâces n'osaient protester. Peu de laïques (1), par ailleurs, se trouvaient préparés à discuter une question si spéciale d'histoire religieuse. Quelques-uns se sont laissés aller à des concessions qu'ils ont retirées plus tard, tel Arthur de la Borderie, le futur historien de la Bretagne.

En 1856, une commission liturgique nommée par l'évêque de Nantes pour réformer le propre du diocèse, fut amenée à traiter des origines de cette Église. Sous l'influence des travaux liturgiques du Mans et de Limoges, on conclut à l'apostolicité ; on déclara saint Clair, le premier évêque de Nantes, compagnon et disciple direct des apôtres. La commission, par l'organe d'un de ses membres, l'abbé Jubineau, supérieur des missionnaires diocésains, appuyé de l'abbé Cahour, aumônier du lycée, exposa ce système devant le Congrès archéologique qui tenait ses assises à Nantes (2). L'année suivante, elle publia pour le soutenir une dissertation dans les *Missae et officia propria dioecesis Nannetensis*. Au congrès de 1856 et, plus tard, dans l'*Annuaire historique de Bretagne* de 1861, La Borderie eut

(1) Parmi les laïques qui résistèrent avec dignité à l'entraînement *légendaire* il faut citer M. Jules Quicherat, directeur de l'École des Chartes, et M. Tailliar, membre de la Société française d'archéologie et ancien conseiller à la cour de Douai.

(2) *Congrès archéologique*, 1856, t. XXIII, pp. 42-50.

le tort de se prononcer sur la question sans l'avoir étudiée ailleurs que dans l'exposé et la dissertation de la commission liturgique ; aussi, tout en faisant des réserves, accepta-t-il comme possible, probable même, l'existence de saint Clair au Iᵉʳ siècle ou au commencement du IIᵉ. — L'adhésion était bonne et, vingt ans après, bien que son auteur mieux informé se fût rétracté par la parole et par la presse, l'abbé Cahour, devenu chanoine, dans une brochure où il exposait carrément, sans aucune réserve, le système de saint Clair au Iᵉʳ siècle, enrôlait encore le savant correspondant de l'Institut parmi les soutiens de sa propre thèse (1).

Ce fut l'Académie des inscriptions et belles-lettres qui sauva l'honneur de l'érudition française en infligeant périodiquement au parti de sévères humiliations. Quand Ravenez présenta au concours de 1858 ses *Origines des Églises de Reims, de Soissons et de Châlons*, approuvées par le cardinal Gousset, le rapporteur Paulin Paris disait à l'Académie : « Votre commission déclare que les moyens d'argumentation employés ici ne sont pas à son usage ». En 1862, dans son rapport sur un ouvrage qui avait obtenu une mention honorable,

(1) La Borderie protesta dans la *Revue de Bretagne*; voy. appendice I. — Parmi les principaux apostolicistes de Nantes, il faut citer dom Plaine (*L'Apostolat de saint Clair*, 1880) et Mgr Richard, vicaire général de Nantes et archevêque de Paris (*Étude sur la légende liturgique de saint Clair*, 1885). — En 1869, Jéhan renvoyait aussi à La Borderie pour les preuves de l'apostolicité de l'église de Nantes (Cf. *Examen critique*, p. 114).

l'*Histoire de saint Firmin*, par M. Salmon, vice-président de la Société des Antiquaires de Picardie, Alfred Maury ne s'exprimait pas plus favorablement.

« Les Églises, concluait-il, ont eu leurs prétentions exagérées d'antiquité, comme jadis les nations, les Égyptiens et les Chinois par exemple; et les principes préconisés par M. Salmon ne nous conduiraient à rien moins qu'à accepter toutes les traditions mythologiques dont les origines de l'histoire ancienne sont enveloppées.... M. Salmon dépense toute son érudition à combattre ce qu'il appelle de grandes et funestes erreurs, et il est bien près de déclarer impie celui qui se refuse à croire que saint Firmin a été martyrisé en l'an 101, enveloppant dans une commune condamnation et dom Ruinart et Lenain de Tillemont. La Commission donne des éloges à ce qu'il y a de véritablement scientifique dans le livre de M. Salmon ; elle fait prudemment ses réserves pour tout ce qui trahit des préoccupations étrangères à la science (1). »

Les traditionnistes ne paraissent point avoir compris toute la portée de pareilles leçons. Voici comment dom Guéranger s'en expliquait, en 1859, dans une lettre privée à M. Arbellot, alors curé de Rochechouart.

« Quant à la question des origines chrétiennes de la Gaule, je ne suis pas surpris que MM. de l'Institut n'accep-

(1) *Rapport*, p. 126-127; Salmon essaya de répondre à Maury dans *Recherches sur l'époque de la prédication de l'évangile dans les Gaules et en Picardie et sur le temps du martyre de saint Firmin, premier évêque d'Amiens et de Pampelune, en réponse à un Rapport de M. Alfred Maury et à un Discours de M. Dufour* (Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, t. XX (1866), p. 351-603).

tent pas vos idées. L'Académicien est immuable de sa nature. Laissons-les dire ; mais si l'occasion se présente comme à votre Congrès de Limoges, ne les laissons point sans réplique. Ces honnêtes gens s'imaginent que le dernier mot est dit sur ces questions, et je gage qu'il ne les ont jamais étudiées par eux-mêmes. La manie du XVII[e] siècle est le principe de toutes leurs rodomontades; mais c'est une chose curieuse que ces hommes si fiers de leur soi-disant libéralisme s'obstinent à vouloir arrêter le progrès de la science critique. Pour eux Launoy et Tillemont sont les colonnes d'Hercule, et ils croient avoir tout dit quand ils nous ont exhibé leur solennelle qualification de *légende*. Tout cela est parfaitement ridicule; car enfin dans les origines profanes elle entre bien aussi en ligne de compte, et d'ailleurs nous avons autre chose que la légende : les monuments, l'analogie et le bon sens. Ils ont avec eux un pauvre diable d'abbé Pascal qui nous a donné un échantillon de sa science archéologique dans les *Institutions de l'Art chrétien*. Ce personnage se donne beaucoup de mouvement ; il fait approuver son manuscrit par M. Lenormant, qui assurément ne l'a point lu. Quoi qu'il en soit, M. Pascal écrit de toutes parts contre nous au profit de son *Gabalum Christianum* (1), et je ne suis point étonné de le voir accueilli par M. Paulin Paris et par M. de Caumont, dont les tendances, science à part, sont tout naturellement acquises aux thèses les moins favorables pour les traditions chrétiennes. Je regrette de n'avoir pas une minute à moi, car, assurément, l'impatience m'entraînerait dans la lice ; mais la cause est parfaitement entre vos mains, M. le curé, et je m'apprête à lire avec une grande joie votre motion dans le Congrès de Limoges (2). Je crois qu'il sera bon d'aborder les questions générales sur la critique et de protester contre l'immobilité tout exceptionnelle que l'on prétend imposer à cette science dans l'ordre des faits historiques relatifs à la religion. Sur tout autre point, on est avide de données ; on profite de tout ; on

(1) Voyez Appendice I, *Province d'Albi*.

(2) Le travail présenté par Arbellot à ce congrès a été imprimé dans le tome II du Compte rendu, pp. 136-213, et à part : *Documents inédits sur l'apostolat de saint Martial*.

considère tout : là, au contraire, il est défendu de soupçonner même que les devanciers ont pu se tromper (1). »

L'incident le plus remarquable qui eut lieu au Congrès scientifique tenu à Limoges en septembre 1859 fut un aveu de l'abbé Arbellot relatif à l'autorité des décisions romaines obtenues pour les propres diocésains de Limoges et du Mans. Les traditionnistes en tiraient des conséquences exorbitantes. Obligé de s'expliquer, l'auteur de la *Dissertation* le fit dans les termes suivants :

« Quant à la décision de la Congrégation des Rites et au décret du pape qui reconnaissent à saint Martial le culte d'apôtre, je n'ai pas prétendu donner à cette décision une valeur dogmatique, mais seulement une autorité scientifique. Le tribunal de la Congrégation des Rites, composé de seize cardinaux, a sérieusement examiné la question : le promoteur de la foi prétendait que saint Martial ne devait pas jouir du culte d'apôtre, attendu que, d'après Grégoire de Tours, il n'avait reçu sa mission qu'au IIIe siècle. L'avocat de la cause de saint Martial a réfuté ces objections, et la Congrégation a rendu, en faveur du culte d'apôtre qu'on peut rendre à saint Martial, une décision que Pie IX a confirmée. Assurément, voilà une autorité considérable : il est vrai que l'Académie des Inscriptions, à propos d'un livre de M. Ravenez sur les origines de l'église de Reims, a pro-

(1) Cette lettre de 1859 (j'ignore la date précise) a peut-être été écrite sous l'influence de la lecture d'une chronique du *Bulletin monumental* (1859, p. 454-456) intitulée : *L'école de certains historiens nouveaux jugée par l'Académie des inscriptions et belles-lettres*. On lit dans cette chronique : « L'Académie des inscriptions a bien mérité des études et des hommes consciencieux en disant enfin ce qu'elle pense de cette école que l'on peut appeler *l'école du mensonge*, et qui, comme le disait M. l'abbé Pascal en parlant des Bénédictins de Solesmes, a totalement oublié la maxime : *nihil pium nisi verum*. »

noncé sur cette question un jugement contraire. Mais j'ai publié, dans l'*Univers*, en réponse à M. Paulin Paris, une réfutation, qui me paraît péremptoire (1) ».

Bien que l'abbé Arbellot ait reconnu lui-même que la décision liturgique en question ne pouvait avoir de valeur, elle continua à recevoir une interprétation certainement imprévue de ses auteurs et compromettante pour le Saint-Siège (2).

Dom Guéranger n'intervint point dans la controverse publique, malgré les désirs et l'attente de tous les intéressés. Le bruit avait couru qu'il se rendrait à la séance de l'Institut des Provinces, tenue à Paris le 17 avril 1857. On répéta plusieurs fois qu'il prendrait la plume (3). Il n'en fut rien. Il s'en reposait sans doute, mais bien à tort, sur dom Piolin.

A force de produire, de disserter et de répéter, les légendaires, surtout à partir de 1855, firent de bonnes recrues. L'une fut Augustin Thierry (4). Plus tard, en 1861, Paulin Paris rééditant l'*Histoire*

(1) *Congrès scientifique*, 26e *session*, t. I, p. 280. La question continua d'être traitée dans les congrès scientifiques. A celui qui fut tenu à Bordeaux en septembre 1861, Ravenez présenta un *Essai sur les origines religieuses de Bordeaux et de quelques villes de l'Aquitaine*. Voy. les observations de Léonce Couture sur cet *Essai* dans la *Revue de Gascogne*, t. VII (1865), pp. 147-149.

(2) Voyez, par exemple, l'argumentation de Corblet dans *Origines de la foi chrétienne*, p. 33.

(3) L'abbé Pascal écrivait : « Un nom cher à juste titre aux amis de l'unité liturgique, malgré certaines exagérations qui lui sont familières, sera invoqué, et l'on a déjà dit qu'il va se poser comme défenseur de la Légende dorée : l'honneur du catholicisme sera mis en jeu, etc. » *Discussion historique et impartiale*, etc., p. 91.

(4) Voyez Appendice I, Thierry.

littéraire (1) cita très favorablement les noms de Darras et d'Arbellot, abandonnant l'opinion de dom Rivet sur l'établissement du christianisme dans les Gaules. Les traditionnistes appelèrent cette adhésion « la conversion du savant Paulin Paris ». Malheureusement pour eux, le néophyte n'eut une foi ni très ferme ni très nette. Il donna bientôt des éloges aux deux partis, en distinguant très à propos ce qu'il n'avait pas remarqué lors de « sa conversion » : que la question de la prédication du christianisme diffère de celle de l'organisation des Églises. Il finit par rentrer dans l'école historique (2). Néanmoins son adhésion momentanée fut, comme celle d'Augustin Thierry, citée jusqu'à la fin du siècle par les légendaires. On ignore quelle autorité spéciale ils pouvaient attacher à l'opinion de ces deux savants opposés sur la question à la très grande majorité de leurs collègues.

Les traditionnistes rencontrèrent plus de faveur à l'Académie française. Lacordaire, l'auteur de *Sainte Madeleine* (1860) et de la *Vie de saint Dominique* (1841), Montalembert, l'auteur des *Moines d'Occident* (1860-67) et de l'*Histoire de sainte Élisabeth* (1830), leur témoignèrent une bienveillance très explicable par leur tempérament romantique et leur manque de critique. Mgr Dupan-

(1) Tome I, p. 441, note XXII.
(2) Cf. Lettre de P. Paris à l'abbé Verger. Voy. Appendice I, Paris.

loup se rangea naturellement de leur côté (1). En libéraux, ils firent surtout honneur de la révolution qui venait de s'accomplir dans la critique ecclésiastique au « vénérable sulpicien » M. Faillon. Les ultramontains l'attribuaient de préférence aux « savants bénédictins ». — A cette heureuse époque tous les sulpiciens étaient « vénérables », et tous les bénédictins étaient « savants ».

(1) Mgr Dupanloup, lettre à l'abbé Cochard à propos de sa brochure sur *Saint Altin, premier évêque d'Orléans* (1872). « La science plus approfondie et surtout plus impartiale de nos contemporains a fait justice de cette critique prétendue, et les travaux si remarquables et si remarqués d'un vénérable sulpicien, M. Faillon, ont suscité pourtant des écrivains qui, aux applaudissements de la France catholique et savante, ont rendu à nos grandes Églises leurs titres de noblesse, et remis en possession de l'apostolicité celles de Marseille, d'Arles, de Narbonne, de Limoges, et d'autres encore. »

CHAPITRE VII

(1860-1865)

LES LÉGENDES A LA SORBONNE. — LES PETITS BOLLANDISTES.
LES RELIQUAIRES DE CHARROUX.

« Illusion volontaire et illusion intéressée », tel est le résumé de la plupart des travaux d'érudition publiés par les ecclésiastiques de France au commencement de la seconde moitié du XIXe siècle. Ils s'imaginent qu'ils ont reconstitué une histoire confessionnelle qui est l'histoire, simple et vraie, et qui venge et prouve toutes les opinions théologiques alors en faveur. Le clergé devient de plus en plus affirmatif et de plus en plus autoritaire, poussé par les événements à prendre ce rôle. La terreur du passé révolutionnaire, l'effroi de l'avenir démocratique, font considérer l'Église comme un puissant pouvoir conservateur, et ce pouvoir, à qui la politique fait des avances, semble désireux de regagner les positions perdues, c'est-à-dire ce que trois siècles de critique ont détruit du système du moyen âge. Les légendes apostolicistes participent naturellement à ce mouvement de réaction. « Plus la science historique, dit à la Sorbonne

l'abbé Freppel, plus la science historique fait des progrès, plus elle s'écarte du sentiment adopté au XVIIIe siècle par l'école de Launoy pour se rapprocher de la tradition constante des Églises de France sur l'époque où vinrent leurs premiers fondateurs (1). » Et l'abbé Freppel admet le système légendaire en reconnaissant authentique tous les *Monuments inédits* et l'aréopagitisme de saint Denys (2).

Le triomphe des légendes s'affirme et se vulgarise de plus en plus. Elles sont restaurées dans les vies des saints à l'usage de divers diocèses (3) ; elles passent dans l'hagiographie d'un ordre plus relevé et plus général, notamment dans la fameuse publication de Mgr Paul Guérin, *Les Petits Bollandistes* (4). Elles envahissent toutes

(1) *Saint Irénée*, p. 69; cours professé en 1860-61.

(2) *Ibid.*, p. 47 sqq. — L'abbé Freppel dans l'histoire, comme son collègue l'abbé Meignan dans l'exégèse, est un des beaux exemples des illusions intéressées, à cette époque. On peut étudier avec fruit, sous ce point de vue, son *Origène*, 113 sqq., 158 sqq.

(3) Voyez, par exemple : *Vie des saints à l'usage du diocèse de Rodez, choisies et revues* par M. Abbal, vicaire général (Rodez, Carrère, 1852, in-12, XII-408 pp.) ; et l'ouvrage bien connu de dom Chamard, *Les Vies des Saints Personnages de l'Anjou.*

(4) Mgr Guérin publia en 1858-59, par souscription, en quatre gros volumes in-4°, la *Vie des Saints* de Giry. Il reprit le travail, le compléta en une édition de dix-sept volumes in-8°. Mgr Fèvre dit que « c'est par centaines de mille qu'il faut estimer le débit de cet ouvrage ». Fèvre, *Mgr Paul Guérin, camérier du pape et protonotaire apostolique a. i. p.* (Paris, Savaète, 1901, in-8°, 88 pp.). Mgr Guérin fut un pieux industriel en librairie, pas plus méticuleux sur la rectitude parfaite de ses entreprises commerciales que sur l'exactitude de leur contenu. La liquidation de son *Dictionnaire des Dictionnaires*, « le seul catholique », le fit con-

les manifestations de la foi catholique. On représente les saints apôtres de la Gaule sur des vitraux et, à la suite de leur nom, pour que nul n'en ignore, on peint la prétendue date de leur martyre au premier siècle. On les groupe dans les mosaïques et dans les fresques. On montre leurs reliques, on les place magnifiquement dans des châsses plus dignes de leur gloire, on célèbre grandiosement leurs fêtes, on organise des pèlerinages en leur honneur. Toutes ces solennités sont rehaussées d'un panégyrique et les défenseurs de l'histoire doivent désormais s'accoutumer à s'entendre traiter du haut de la « chaire de vérité » d'esprits faux, téméraires ou chagrins. Le grand ami de dom Guéranger, Mgr Pie, évêque de Poitiers et futur cardinal de la sainte Église romaine, donne le ton. En 1858, il prêche le panégyrique d'un évêque de Séez dont on ne discute pas seulement la date mais l'existence même. L'orateur

damner en justice (27 février 1901) à l'âge de soixante et onze ans. On a philosophé sur son cas : « Que le *Dictionnaire des Dictionnaires*, vide de science, vide d'exégèse, vide de critique, vide d'apologétique rationnelle, ait eu onze mille souscripteurs, presque tous du clergé, c'est, en un certain sens, scandaleux, mais c'est également explicable par le fait que la clientèle manque de l'esprit scientifique, philosophique et critique. Devant ces déviations du sens catholique, que doivent penser les savants, comme les abbés Vigouroux et Vacant, qui ne comptent pas le quart de ces souscripteurs à leurs *Dictionnaires*, monuments d'érudition et de science ! » (M. l'abbé Ch. Denis, *Leçons de l'heure présente*, p. VI-VII). Il est difficile de prévoir si la postérité, plus libre et plus impartiale que les contemporains, fera une grande différence entre le *Dictionnaire* de Mgr Guérin et le *Dictionnaire* de M. l'abbé Vigouroux.

cite Bossuet dans son célèbre sermon sur l'*Unité de l'Église* (1), et il ajoute :

« C'est Bossuet, Messieurs, que vous venez d'entendre. Ce beau génie, à qui toutes les manières de l'aigle vont si bien, ayant entrepris de raconter les origines et les gloires de l'Église gallicane, et trouvant sur son chemin des écrivains fâcheux, qui commençaient à balbutier leurs doutes et leurs objections, choque ainsi de l'aile une critique téméraire, et l'ayant étourdie et réduite au silence, reprend son vol vers des hauteurs où il n'est donné à personne de le suivre. »

Dans le même temps, un incident célèbre vint jeter une nouvelle lumière sur la restauration des légendes.

En 1856, les religieuses Ursulines de Jésus, de la congrégation de Chavagnes, qui ont établi un pensionnat dans les restes de la grande abbaye de Charroux (Vienne), y faisaient faire des réparations. En ouvrant un passage dans l'une des arcades, le 9 août, les maçons trouvèrent dans un trou d'échafaudage deux précieux reliquaires. L'un renfermait « une boîte d'or, dont l'inscription portait en caractères du IXe siècle que là étaient contenus de la chair et du sang du Christ (2). » On se crut en présence de la relique de la Circoncision, relique appelée communément dans le pays la sainte Vertu ou le saint Vœu de Charroux.

Comment et à quelle époque cette relique était-

(1) Voyez Appendice I, Bossuet.
(2) Mgr Barbier de Montault, *Œuvres compl.*, t. X, p. 365.

elle entrée dans le trésor de l'abbaye ? De quels titres d'authenticité se recommandait-elle de préférence aux reliques du même nom présentées dans différents autres lieux à la vénération des fidèles ? On ne l'a jamais su. Mais il certain qu'au commencement du XIe siècle, elle n'était point encore à Charroux.

Les reliquaires retrouvés furent envoyés à l'évêque de Poitiers, afin qu'il en vérifiât le contenu et permît de les rendre au culte. Le prélat se sentit fort embarrassé. Il écrivait le 10 mars 1857 à son voisin d'Angoulême, Mgr Cousseau :

« Je ne vois pas possibilité à faire la cérémonie solennelle de Charroux à ce moment. Ils s'obstinent à vouloir l'impossible et pensent que Charroux, si l'on parle bien haut et sans hésitation de la relique retrouvée, va devenir la capitale du monde. Ils m'envoient des pièces curieuses (1). »

L'évêque nomma une commission pour l'étude de la question et l'examen de la trouvaille.

La commission déclara que « la nature particulière de chacune de ces anciennes reliques ne pouvait pas être spécifiée et déterminée d'une façon absolue (2) ». « Dans ces conditions, dit plus tard le cardinal Pie, l'axiome du droit ecclésiastique avait son application manifeste : *Reliquiae antiquae habendae sunt in ea veneratione in qua hactenus fuerunt.* Là où la tradition est immémo-

(1) Lettre de Mgr Pie à Mgr Cousseau, 10 mars 1857.
(2) *Œuvres* du cardinal Pie, t. IV, p. 560.

riale, et l'identité établie, la possession du culte est un titre solide (1). ».

Il fut convenu qu'aux reliques anciennes et indéterminées, qui seraient maintenues dans les vases où elles avaient été retrouvées, on ajouterait d'autres reliques dont la provenance serait connue et l'authenticité régulière (2). L'évêque publia une ordonnance déclarant qu'il y aurait une ostension solennelle des deux reliquaires tous les sept ans à partir de l'année 1862. Il fit en attendant leur réintégration solennelle. Elle eut lieu le 23 juin 1859. Mgr Pie y prononça un grand discours dont voici les principaux passages :

« Ah ! disait en elle-même l'hémorroïsse de l'Évangile, si je parviens à toucher seulement la frange du vêtement de Jésus, je serai guérie : « *Si tetigero tantum vestimentum ejus, salva ero.* » Combien de fois, Mes Très Chers Frères, cette même parole a été entendue ici dans les anciens âges ! Ah, s'écriait-on, si je puis me transporter jusqu'à la basilique de Saint-Sauveur de Charroux, si je puis coller mon front à la poussière de ce sanctuaire révéré, si je puis appuyer mes membres malades aux colonnes qui entourent l'autel, enfin si j'ai ce bonheur et cette rare fortune de pouvoir approcher mes lèvres de l'auguste reliquaire, de pouvoir y imprimer un pieux baiser, oh ! alors je serai guéri de mes infirmités morales et corporelles ; oh ! alors je serai écouté dans toutes mes demandes, exaucé dans tous mes vœux, satisfait dans tous mes désirs : *Si tetigero tantum vestimentum ejus, salva ero.* Et en effet, il en était ainsi. Une vertu toute-puissante s'échappait ici du Sauveur, et

(1) *Ibid.*, p. 560.
(2) *Œuvres* du cardinal Pie, t. IV, p. 560.

elle guérissait tous ceux qui visitaient ce saint lieu : *Virtus de illo exibat et sanabat omnes*.... (1).

« A l'heure où nous célébrions ce matin les saints mystères, nous avons senti les vénérables reliquaires de la chair et du sang du Christ mêler leurs tressaillements à ceux de la patène et du calice sur l'autel eucharistique. Et tandis que l'oblation sainte était ainsi renouvelée sous l'antique coupole qui eut longtemps la garde de ces saints trésors, notre émotion se confondait avec celle des vieillards de la contrée, agenouillés derrière les colonnes de la tour ouverte à tous les vents ; nos yeux se mouillaient de larmes en voyant celles que la grandeur de ce spectacle et le souvenir des anciens temps (2) faisaient couler de leurs yeux ; et notre prière, sans s'être concertée avec la leur, faisait monter vers le ciel les mêmes élans, les mêmes soupirs et les mêmes vœux.... Nous ne vous demandons point, ô Seigneur, de rendre à ce lieu toute son antique célébrité ; nous ne vous redemandons ni cette ancienne abbaye, ni cette ancienne basilique, ni toute cette ancienne prospérité temporelle : ces choses ne renaissent jamais guère une seconde fois, dans leur même forme, sur le sol qui les a une fois perdues. Mais, Seigneur, puisque vous nous avez rendu ce qui fut l'occasion et le principe de tous ces biens, cela nous suffit. Ah ! qu'auprès des reliques adorables de votre divin Fils, la même foi, la même confiance, la même piété, revivent que par le passé ! Que le Sauveur soit ici connu, soit ici étudié, compris, qu'il soit ici adoré, aimé plus que dans d'autres contrées ; que les miracles de sa protection et de son amour y éclatent encore comme aux temps antiques ; que par la vertu puissante des saintes reliques du Verbe fait chair, les âmes y soient tout embrasées, toutes consumées du feu de la sainte dilection ! Et alors le passé ne nous laissera rien à regretter ; et ce jour

(1) On n'a aucun récit historique de miracles opérés à Charroux par la relique « de la chair et du sang ».

(2) Aucun des vieillards présents n'avait jamais vu le culte de la relique. Il semble que les reliquaires retrouvés en 1856 avaient été cachés en 1569.

sera véritablement pour Charroux le point de départ d'une gloire et d'une prospérité nouvelles (1). »

Pourquoi, dans ce discours, la relique de la circoncision tient-elle une place si considérable qu'elle éclipse les autres reliques « de provenance connue » et « d'authenticité régulière » ? On ne se l'explique point, car il est impossible d'alléguer en sa faveur une tradition immémoriale et une identité établie. Sur ce dernier point, le cardinal Pie lui-même a déclaré que « rien, dans l'aspect des choses, ne permettait de nier absolument, ni de discerner aucunement l'existence particulière indiquée par l'inscription latine et par la tradition séculaire (2). »

Les catholiques qui n'approuvèrent point l'affaire de Charroux encoururent de la part de leurs coreligionnaires un blâme dont la formule avait été frappée quelque temps auparavant, celui de faire des « concessions pusillanimes » à l'esprit moderne.

Quelque jugement que l'on porte maintenant sur le fond de la question et quel que soit le verdict de l'avenir, l'attitude de l'évêque de Poitiers marque la réaction qui s'était accomplie contre la critique prétendue janséniste et gallicane du clergé de l'ancien régime. En 1707, un évêque de Châlons, Gaston de Noailles, avait, malgré les supplications

(1) *Œuvres* de l'évêque de Poitiers, t. III (Poitiers, Oudin, 1866).
(2) *Œuvres,* t. IV, p. 558.

de ceux à qui elle rapportait, supprimé une relique étrange, aussi célèbre et aussi problématique que celle de Charroux (1). On n'en parle plus à Châlons. Tous les sept ans, dans le Poitou, et même ailleurs, l'ostension solennelle des reliquaires de Charroux entraîne quelque polémique. Celle de 1862 fut scandaleuse. Les légendaires ne s'en émurent point. L'affaire résume et symbolise leur vigueur logique et marque leur triomphe (2). Ils croient que Dieu est tenu de faire des miracles en faveur de ceux qui, pour maintenir toutes les « traditions », bravent les sarcasmes des mécréants.

(1) Voyez Louis Grignon, *Description et historique de l'église N.-D. en Vaux de Châlons*, 1885.

(2) La dernière ostension a été célébrée le 17 juin 1897, sous la présidence de Mgr Pelgé. Cette fête a motivé une brochure de Jacques de Biez, *Sur Charroux. Lettre au R. P. de la Croix* (Poitiers, Blais, 17 juin 1897, in-12, 18 pp.). — Sur l'invention et la réintégration des reliques, voyez surtout *Allocution prononcée dans la conférence ecclésiastique supérieure de la ville épiscopale à l'occasion de la controverse soulevée au sujet des reliquaires de Charroux* (janvier 1863), reproduite au tome IV des *Œuvres de l'évêque de Poitiers.* Mgr Barbier de Montault, *Œuvres complètes*, t. X, le saint prépuce, pp. 364-372 (ce récit présente une forte contradiction avec le précédent) ; A. Roblin, curé de Charroux, *Abbaye Saint-Sauveur. Charroux, son abbaye, ses reliques* (Paris et Poitiers, Oudin, 1898, in-12, 52 pp.). Cette brochure est datée du 14 septembre 1897 et munie de l'*imprimatur* de Mgr Pelgé. — Pour les réflexions inspirées par cette affaire à ceux qui sont « infectés de l'esprit moderne, » voy. Parfait (Paul), *La Foire aux Reliques*, Paris, Dreyfous, in-12, vers 1878. — Pour la polémique de 1862, voy. *L'Opinion nationale*, 28 novembre 1862.

CHAPITRE VIII

(1865-1873)

SYNTHÈSE LÉGENDAIRE ET SYNTHÈSE CRITIQUE. — LA CONTROVERSE ET L'ARCHÉOLOGIE. — L'ARGUMENT LITURGIQUE. — LA CONTROVERSE A TOURS.

A la fin du siècle, en classant les données de l'école légendaire, les prêtres conférenciers du diocèse de Versailles distinguaient en quatre groupes les premiers apôtres de la Gaule :

Le *groupe sacré* : Lazare, Maximin, Marie-Madeleine, Marthe, etc.

Le *groupe apostolique*, composé des sept prédicateurs envoyés par saint Pierre : Trophime, d'Arles ; Sergius Paulus, de Narbonne ; Martial, de Limoges ; Austremoine, de Clermont ; Gatien, de Tours ; Saturnin, de Toulouse ; Valère, de Trèves.

Le *groupe clémentin*, c'est-à-dire envoyé par le pape Clément : Denys et ses compagnons, Rustique et Éleuthère, de Paris ; Sanctus, de Meaux ; Taurin, d'Évreux ; Lucien, de Beauvais ; Julien, du Mans ; Yon, Eugène, Nicaise, martyrisés sur le territoire de Versailles.

Le *groupe asiatique*, venu de l'Asie Mineure en Gaule, et qui avait à sa tête : Pothin, de Lyon, et Crescent, de Vienne (1).

Dressée ailleurs, cette liste serait légèrement différente. Des prêtres de Vienne rangeraient saint Crescent, disciple de saint Paul, tout au moins dans le groupe apostolique. Dans nombre de diocèses on bifferait saint Yon et ses compagnons, martyrs de la fin du IIIe siècle, pour les remplacer par quelque autre apôtre régional : à Sens, par exemple, on mettrait à leur place, saint Savinien et ses compagnons. Beaucoup de prêtres du Mans avanceraient d'un rang le fondateur de leur insigne Église.

Il va sans dire que toutes ces prétentions ne reposent que sur une littérature apocryphe du moyen âge. Mais ceux qui la rejettent se sont toujours entendu apostropher par ses défenseurs de ce reproche terrible : « Que mettez-vous à la place ? Vous détruisez, vous n'édifiez pas ! » Cette protestation montre qu'en dernière analyse, la controverse résulte du conflit de deux mentalités : la mentalité mystique qui veut absolument tout savoir, ou croire qu'elle sait, et qui réclame des détails précis pour alimenter sa contemplation ; et la mentalité positive qui se résigne à ignorer l'inconnaissable et pense surtout à tirer parti du présent et à préparer un meilleur avenir.

(1) *Compte rendu des Conférences ecclésiastiques du diocèse de Versailles* pour l'année 1899, p. 161.

En face du système très net qu'élaborent les légendaires, les historiens n'ont à peu près rien à opposer. Pour eux, l'organisation ecclésiastique commence approximativement au moment où les légendaires la font achever. A leur avis, la prédication du christianisme dans le centre de la Gaule n'est guère plus ancienne. Saint Pothin est le premier évêque qui soit connu authentiquement. On ne connaît qu'une mission, le groupe « asiatique » de Lyon ; et ce n'est que par condescendance pour un vieil usage et par respect pour Grégoire de Tours, le père de notre histoire, que beaucoup consentent à entendre parler de ce prétendu groupe italien que l'on appelle ordinairement « les sept évêques », venus, dit-on, au IIIe siècle. Ces données n'empêchent point assurément que les provinces du littoral de la Méditerranée aient reçu la foi chrétienne dès le premier siècle, et même qu'elles aient eu des évêques antérieurement à la fondation du siège épiscopal de Lyon. Mais de la vie de ces évêques, on ne sait rien. Il est seulement certain que l'expansion du christianisme fut lente et tardive. Le véritable apôtre du nord-ouest fut saint Martin. Si saint Martial et saint Julien, au Ier siècle, saint Firmin au IIe, avaient converti les « immenses multitudes » (1) que supposent

(1) Dom Chamard affirme que, pendant « les dix-huit mois » du séjour de Firmin en Anjou, « une immense multitude de toutes les classes de la société abandonna le culte des divinités druidiques ». *Vies des saints personnages de l'Anjou*, t. I, p. 4.

les pieux romans du moyen âge et du XIXe siècle, ces communautés chrétiennes auraient laissé, selon les mœurs du temps, des inscriptions et des tombeaux. On ne trouve rien de tel à Limoges, à Angers, au Mans, ni ailleurs (1).

A partir de 1865, les travaux d'un épigraphiste et archéologue, Edmond Le Blant, ne cessèrent d'élever une protestation contre les légendaires. L'école historique la répétera sans se lasser, mais les adversaires firent semblant de ne pas l'entendre. Un jour cependant l'abbé Corblet répondit à M. de Caumont, qui avait formulé l'objection au congrès scientifique d'Amiens, en 1867 :

« Un argument qui prouve trop perd toute sa valeur. M. Le Blant dans sa savante préface des *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, a constaté qu'il n'existe jusqu'ici que quatre inscriptions chrétiennes datées, trouvées dans les Gaules, qui soient antérieures au V[e] siècle, et que la plus ancienne est de l'an 334. Il faudrait donc en conclure que le Christianisme ne pénétra chez nous qu'au IV[e] siècle. M. Le Blant, qui est pourtant partisan de l'évangélisation au III[e] siècle, a très loyalement reconnu que l'absence d'inscriptions chrétiennes ne prouve absolument rien : « Lorsqu'il s'agit de premiers siècles, nous dit-il (2), chercher dans les marbres d'une contrée des monuments contemporains de l'âge où y parut le christianisme, c'est, le plus souvent, s'exposer à des mécomptes. Par nécessité absolue, aussi bien que par goût du mystère, les fidèles ont longtemps caché leurs croyances. On le voit pour Rome, où, sur quatorze cents inscriptions datées, trente et une seulement sont anté-

(1) Cela n'empêche pas dom Piolin de dire que saint Julien (au I[er] siècle) établit un cimetière au Mans (*Hist. pop. de s. Julien*, p. 33).

(2) Préface des *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, p. LVI.

rieures à Constantin ». M. Huillard-Bréholles (1), de son côté, fait cette remarque : « L'extrême rareté de la mention du martyre, sur les monuments, s'explique par le caractère officiel des persécutions, et par la vigilance des autorités romaines qui n'auraient point souffert cette espèce de protestation publique. » Nous souscrivons volontiers à cette explication; mais, si elle est vraie pour le IIIe siècle, à plus forte raison doit-on l'admettre pour les temps antérieurs; et, par conséquent, l'absence d'indications chrétiennes sur nos anciens marbres funéraires ne peut nullement infirmer notre thèse (2). »

Quand on se reporte aux études de Le Blant et d'Huillard-Bréholles, on voit qu'il était impossible de découper plus habilement dans leur texte le moyen de les faire déposer contre toutes leurs convictions. En 1865, après avoir exposé les enseignements de l'histoire sur la question de l'évangélisation de la Gaule — c'est-à-dire après s'être rangé aux textes de Sulpice Sévère et de Grégoire de Tours — Le Blant ajoutait : « Les grands traits de ma carte épigraphique répondent à toutes ces données (3). » Vingt-cinq années d'autres recherches confirmèrent ses premiers travaux. Il écrivait en 1892 :

« Le groupement géographique des inscriptions contenues dans mes premiers volumes nous fait voir le christianisme apparaissant tout d'abord dans la partie de la Provence qui confine à la Méditerranée. Comme le Bétis en Espagne, le

(1) *Revue contemporaine*, 15 septembre 1866, p. 113.
(2) *Origines de la foi chrétienne*, p. 44. — Jéhan, dans son *Examen critique*, pp. 179, 190-195, a également essayé de tirer de son côté l'autorité de Le Blant.
(3) *Inscriptions chrétiennes*, t. I. p. XLIV.

Rhône devient pour notre pays la voie naturelle qui aide à la propagation de la foi nouvelle. Ainsi que le montre ma carte épigraphique, c'est sur les bords de ce dernier fleuve que les marbres des fidèles se trouvent le plus nombreux. Plus l'on s'éloigne de la mer, moins ces monuments sont anciens, et la série de nos sarcophages chrétiens nous apporte sur ce point des données identiques à celles que nous fournissent les inscriptions. L'antiquité, comme le nombre, s'abaisse à mesure que l'on monte vers le nord ou que l'on s'écarte vers l'ouest. De cette distribution matérielle de nos plus vieux monuments chrétiens, j'ai dû conclure que les textes historiques, les écrits de Sulpice Sévère, ceux de Grégoire de Tours, des Actes célèbres de saint Saturnin disent vrai, alors qu'ils nous montrent, contrairement à ce que quelques-uns vont répétant, la foi se répandant peu à peu et tardivement dans la Gaule. La seconde série de nos inscriptions ne change rien à l'économie de leur répartition sur notre sol (1). »

Quant à Huillard-Bréholles, il professait un profond mépris pour l'école légendaire et voyait dans l'étude attentive des œuvres d'Edmond Le Blant un moyen « de prémunir contre les systèmes préconçus et les doctrines étroites qui tendent à donner une fausse idée de l'établissement du christianisme dans notre pays (2). »

Après avoir essayé de fausser ou de tourner le sens des travaux des archéologues, les traditionnistes ont pris le parti de les ignorer. La controverse, qui n'avait jamais été vive autour de cet argument, cessa promptement et, au commencement du xxe siècle, un archéologue provoquait encore,

(1) *Nouveau recueil* (Préface, p. III-IV).
(2) Article cité, p. 125.

sans qu'on relevât son défi, les amateurs de légendes : « Les partisans de l'apostolicité des sièges épiscopaux de la Gaule n'ont pas encore répondu aux arguments de l'archéologie. S'il y a eu des églises avant le IIIe siècle, où sont les cimetières ? (1) »

Dans le temps même où se formulait l'objection archéologique, les traditionnistes étaient forcés d'en rabattre sur la valeur d'un de leurs grands arguments : l'argument liturgique. Ils avaient prouvé autrefois l'historicité des légendes par l'autorité du bréviaire, ils furent bientôt amenés à défendre le bréviaire par la prétendue réhabilitation des légendes (2). La tâche était au-dessus des forces de la logique et de l'histoire. Bréviaire et légendes perdirent dans les controverses soulevées à propos du concile du Vatican et de l'infaillibilité du Pape beaucoup du prestige que le chœur des partisans de la liturgie romaine leur avait acquis naguère. Les chefs des traditionnistes reconnurent alors la vraie position :

« Benoît XIV, écrivait dom Guéranger, nous apprend que

(1) L. Maître, *Les Sépultures antiques du pays nantais* (1901), p. 27.

(2) H. Montrouzier, S. J., *Les Légendes du bréviaire romain* (*Revue du Monde catholique*, 25 avril 1870). Voici une des bases de l'argumentation de l'auteur : « Aujourd'hui la plupart des légendes incriminées ont reçu leur complète réhabilitation. Est-ce que M. Faillon n'a pas démontré la parfaite vérité de la légende de sainte Marie-Madeleine ; M. Darras, l'aréopagitisme du premier évêque de Paris ; et M. Dumont, la réalité du baptême de Constantin par saint Sylvestre ? » (p. 232).

Rome n'a jamais prétendu imposer la créance des faits historiques rapportés au bréviaire, ni les soustraire aux investigations de la science. Il suffit de reconnaître que rien ne s'y trouve qui soit contraire soit à la foi soit à la morale (1). »

Plus tard, l'abbé de Solesmes disait encore :

« Je n'ai pas fait cette sottise de vouloir tout défendre et de dire qu'il n'y a pas de fautes dans le Bréviaire Romain. Il n'est pas étonnant qu'il y en ait quand on pense qu'il a été arrangé avant la critique et avant les travaux de Baronius. Benoît XIV dit qu'on peut toujours en attaquer les légendes au point de vue de la critique, cela est laissé aux savants. Il ne faut donc pas se scandaliser de voir attribuer à un fait une date antérieure ou postérieure à celle qui est assignée. L'Église la laisse cependant au bréviaire ; elle ne peut pas remuer à chaque instant le monde pour donner une nouvelle édition à mesure que la critique fait des progrès. (2) »

(1) *Défense de l'Église romaine contre les accusations du R. P. Gratry (Revue du Monde catholique*, 10 février 1870, p. 357).

(2) Conférence spirituelle (inédite) du 26 mai 1873, sur la date du martyre de sainte Cécile. M. l'abbé Vantroys remarque : « Nous ne voyons vraiment pas l'impossibilité ou l'inconvenance qu'il y aurait à *remuer le monde*, comme le dit dom Guéranger, par une révision plus fréquente faite sur la totalité ou quelque partie du bréviaire, à mesure que de laborieuses et consciencieuses critiques élucideraient tel ou tel point inexactement raconté ou daté. » *Compte rendu des conférences de Versailles pour l'année* 1900, p. 166. Les bénédictins ont suivi leur père abbé dans sa capitulation sur la valeur de l'argument liturgique. Voici ce qu'en écrit dom Chamard : « Le respect qui s'attache à tout ce qui a été cru pendant plusieurs siècles incline naturellement les esprits à ne pas accepter sans défiance les arguments que la science oppose aux anciennes croyances. Cette résistance n'est pas aussi déraisonnable qu'on serait tenté de le croire : car, si la critique historique a ses règles certaines, elle a plus d'un côté vulnérable dans ses applications accessoires. Voilà pourquoi le Saint-Siège maintient, dans le bréviaire romain et dans les légendes liturgiques approuvées, *un*

Néanmoins malgré la mise en œuvre de l'argument archéologique et la ruine de l'argumeut liturgique, les légendes, à partir de 1867, ne suscitent plus dans le clergé que quelques protestations isolées. L'une des dernières et des plus autorisées fut le livre : *Les Origines de l'Église de Paris*, par l'abbé Eugène Bernard, docteur ès lettres et en théologie (1). Les controverses diocésaines allèrent en s'éteignant. Celles de Tours se prolongèrent et jetèrent un grand éclat. Des presbytères, qui depuis longtemps étaient pour elles des foyers incandescents, elles finirent par mettre le feu à la société archéologique départementale. Pour recouvrer la paix et prouver leur impartialité, les antiquaires de Touraine résolurent de consacrer un volume de leurs *Mémoires* aux travaux contradictoires des défenseurs des deux opinions (2).

si grand nombre de faits contestés ou même rejetés par la science. » *Revue du Monde catholique*, 15 janvier 1883. p. 237. — Quant à dom Piolin (*Hist. pop. de saint Julien*, p. 12), il supprime de la chronologie pontificale saint Clet, auquel l'Église romaine fait pourtant une fête. — Les légendaires de moindre information gardèrent intacte leur confiance dans la valeur de l'argument liturgique. Bien plus, l'argument a été reproduit dans la question biblique. L'attribution aux saints Matthieu, Marc, Luc, Jean, des Évangiles qui portent leur nom est-elle « une vérité de foi » ? Le chanoine Magnier répond : « Si ces saints ne sont pas réellement les auteurs des Évangiles qui portent leurs noms, l'Église est en défaut relativement à l'objet même de son culte en ce qui les concerne. » *Critique d'une nouvelle exégèse critique*, p. 58.

(1) M. Bernard, décédé curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas. Une notice lui a été consacrée par M. Chapon, vicaire général de Nantes, aujourd'hui évêque de Nice.

(2) *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, tome XXI, 1871.

C'était, pour le parti légendaire, un pieux laïque, M. Jéhan, dit de Saint-Clavien (1), et pour l'école historique, Mgr Casimir Chevalier. Le premier fut aidé par l'abbé Rolland, et le second par les abbés Verger et Bourrassé. Cette polémique présenta la particularité de traiter surtout de l'autorité de Grégoire de Tours. Pour se débarrasser de son témoignage si gênant, les uns le dénigrèrent avec acharnement tandis que les autres le défendaient de parti pris. Ce fut vraiment une lutte entre antigrégoriens et grégoriens. Pourtant la théorie de la mission simultanée des sept évêques n'est pas soutenable. Grégoire, qui savait l'histoire de l'Église de Clermont, a raison quand il dit qu'Austremoine en fut le premier évêque, mais il se trompe en le faisant venir vers 250. Que cette date soit le fruit de ses propres déductions, ou l'expression d'une légende antérieure, elle est contredite par les indications de la liste épiscopale. Austremoine ne remonte pas au-delà de 300, si même il y remonte (2). Et quand les critiques contemporains

(1) Voici la manière dont M. Jéhan s'exprimait sur les *Monuments inédits* de M. Faillon, qu'il citait sans cesse : « Ce grand ouvrage ne se distingue pas seulement par la prodigieuse érudition de son auteur, mais surtout par la plus éclairée et la plus judicieuse critique. Quand on l'a lu, on n'hésite point à affirmer qu'il n'y a probablement pas en Europe un autre homme qui sache aussi bien que lui ce que vaut ou ne vaut pas la vieille poussière des siècles qui lui a passé par les mains. » *Examen critique*, p. 157.

(2) Sur ces questions : Gustave d'Espinay, *La Controverse sur l'époque de la mission de saint Gatien dans les Gaules* (dans les *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers*, 1873) ; Arbellot, *Les Sources de l'histoire.*

abandonnent ainsi le témoignage de Grégoire de Tours auquel le traditionnisme les voudrait lier, ils ne font que reprendre les conclusions des anciens érudits et notamment des grands bénédictins de l'*Histoire littéraire* qui disaient :

« De la manière que saint Grégoire de Tours parle de la mission de ces sept Évêques, on s'imaginerait qu'ils seroient venus en même tems dans les Gaules. Mais cela ne s'est pas fait ainsi. Le but de cet historien en plaçant cette mission sous l'empire de Dèce vers 250, qui est l'époque de saint Saturnin, n'est autre que de désigner le temps de la mission des six autres, qu'il croyoit d'ailleurs l'avoir accompagné dans les Gaules.... Il faut avancer de trente ans ou environ le mission de saint Trophime dans les Gaules. Il en peut aisément avoir été de même des autres cinq évêques. Les uns seront venus plus tôt, les autres plus tard ; quoique nous n'aïons pas les mêmes preuves pour l'assurer (1). »

Les érudits de Touraine traitèrent ces questions dans des écrits publics ou anonymes, en prose ou en vers, avec des épisodes de caractère varié. Par exemple, vers la fin de 1868, M. Jéhan mit en circulation une chanson manuscrite dont son adversaire, l'abbé Verger, était le héros. — Verger a raconté l'incident :

« On me représentait, je m'en souviens, dans l'attitude d'un homme au désespoir, couvert de confusion, forcé par l'évidence de rendre hommage à la légende du XIVe siècle et de proclamer que saint Gatien était un des soixante-douze disciples ; et M. Bourrassé, plus calme, plus résigné, cherchait à me consoler en me disant des niaiseries, se frappait la poitrine, déplorait mon erreur, et m'encourageait à

(1) *Hist. lit.*, I, p. 305-306.

confesser avec lui, en manière de conclusion, que M. Jéhan était un grand homme et saint Gatien un des bergers de la crèche. Le même accent triomphal et les mêmes plaisanteries se retrouvaient dans une lettre anonyme adressée au *Journal d'Indre-et-Loire,* et signée : *Un prêtre.* Ce prêtre, c'était..... M. Jéhan. Sa lettre nous fut communiquée par [le directeur du journal] M. Ladevèze, qui refusa de l'insérer, et nous pûmes constater qu'elle était écrite tout entière, comme la chanson, de la main *laïque* de M. Jéhan (1). »

Malgré leur âpreté et leurs exagérations, les disputes tourangelles aboutirent à un bon livre : *Les Origines de l'Église de Tours*, par Casimir Chevalier, à qui l'Académie des inscriptions et belles-lettres décerna une médaille d'or. Ce remarquable ouvrage s'en prenait plusieurs fois à l'*Histoire de l'Église du Mans* avec assez de bonheur pour n'en point laisser debout le système chronologique. Dom Piolin fut obligé de répondre. Il le fit dans la *Semaine du Fidèle* de son diocèse, sous le voile d'un pseudonyme (mars-avril 1872), et plus longuement, en signant, dans la *Revue du Monde Catholique* (mars-juin 1873). Son article débutait ainsi :

« Avant tout, il est expédient de faire une remarque à laquelle nous attachons une singulière importance : l'orthodoxie est entièrement en dehors de la question qui va nous occuper, et c'est le cas d'appliquer l'axiome de saint Augustin si souvent invoqué avec peu d'à propos : *In dubiis libertas.* »

C'était justement le mot avec lequel se défendait,

(1) *Mgr C. Chevalier*, p. 90.

seize ans auparavant, M. d'Ozouville contre le bénédictin, qui faisait alors rentrer la question dans la règle : *In necessariis unitas !* Celui-ci ne parle plus de l'argument liturgique, il dit seulement :

« Nous avons vu soumettre à la Congrégation des Rites, depuis un petit nombre d'années, un grand nombre de *Propres*, à mesure que les diocèses de France revenaient à la liturgie romaine; les uns étaient rédigés d'après les données de l'école qui invoque le nom de saint Grégoire de Tours, les autres dans le sens contraire, et les uns et les autres ont été revêtus de l'approbation romaine toutes les fois que le travail était consciencieusement accompli. Aussi n'est-on pas peu surpris de voir un ecclésiastique de la Touraine, qui vient de publier un ouvrage considérable sur les *Origines de l'Église de Tours*, présenter son action comme un grand acte de courage : « On nous traitera, dit-il à « plusieurs reprises et en divers endroits de son livre, de « libre-penseur, de voltairien, de janséniste et de gallican. » Vers la fin, le savant écrivain exprime la crainte de voir les adversaires de sa thèse rallumer pour lui les bûchers de l'Inquisition pour le punir de sa hardiesse. Tout cela est-il vraiment sérieux ? N'est-ce pas évidemment une précaution oratoire pour s'attirer certaines sympathies et rendre ses adversaires odieux. Si cette rhétorique réussit auprès de quelques personnes, il en est d'autres chez lesquelles elle ne produit que la défiance. »

Ces observations sont aussi remarquables que nouvelles sous la plume du bénédictin. Viendraient-elles de ce que lui-même, peu de temps auparavant, pour refuser de suivre un légendaire dans toutes ses extravagances, avait été accusé de se mettre à la remorque des Launoy, des Baillet, des Tillemont,

de l'école gallicane et semi-protestante ? (1) Avant de rompre avec M. d'Ozouville, ne l'avertissait-il pas charitablemunt qu'il donnait la main aux jansénistes et aux rationalistes ? (2) Dans sa polémique avec Mgr Chevalier, dom Piolin n'abandonna pas sans compensation ses anciennes insinuations. Il rappela perfidement les recherches du prélat sur Diane de Poitiers (3) et « une œuvre de longue haleine (4), dans laquelle se trouvent beaucoup de renseignements nouveaux sur Diane de Poitiers, Louise de Vaudémont, Catherine de Médicis, et autres personnages intéressants de la cour élégante des derniers Valois. » L'emploi que fait son adversaire de l'argument négatif est aussi qualifié d'une manière capable en ce temps-là d'impressionner vivement.

« Cette méthode, dit le religieux, empruntée aux enseignements des universités *prussiennes*, a déjà produit beaucoup de mal en France, et quiconque n'est pas entièrement étranger au mouvement intellectuel de notre pays, sait dans quels périls elle peut précipiter les esprits (5) ».

Non seulement dom Piolin abandonne l'argument liturgique, mais encore il déclare ne point

(1) Polémique avec M. Pergot, curé de Terrasson, au sujet de saint Front, cf. *Semaine Religieuse* de Laval, numéro du samedi 6 avril 1872, p. 414.
(2) Lettre du 5 mai 1856.
(3) *Diane de Poitiers au conseil du roi*. Paris, 1866, in-8°.
(4) *Archives du château de Chenonceaux*.
(5) On trouve d'autres délicatesses de polémique, p. 410 et 416, tome XXXVI de la *Revue du Monde catholique*.

admettre l'authenticité de la vie de sainte Madeleine attribuée à Raban-Maur. Il ajoute toutefois : « Il reste encore dans l'ouvrage de M. Faillon un grand nombre de documents de haute valeur. » Pour remettre sur pied son *Histoire de l'Église du Mans*, dom Piolin aurait dû les indiquer. Son silence paraît d'une trop grande prudence, surtout quand on considère combien l'auteur est malheureux, en plusieurs endroits, dans la défense de son ouvrage (1).

(1) D. Piolin entreprend de réfuter l'examen fait par M. Chevalier des *Actus pontificum Cenomannis in urbe degentium*. Il appelle de préférence ce livre *Gesta episcoporum Cenomanensium*, « double titre d'un même ouvrage », dit-il. Le meilleur, ou même l'unique argument pour invoquer la foi à cet écrit est celui-ci : « Quant à l'authenticité des documents qui servirent de base au récit, elle ne saurait être révoquée en doute d'après le caractère presque officiel du recueil, la sainteté et la science de plusieurs des évêques du Mans à cette époque, et d'un bon nombre de chanoines du même temps, etc. » (*Revue du Monde cath.*, XXXVII, p. 295). Or, il faut distinguer entre les *Gesta domni Aldrici* et les *Actus pontificum*. Ceux-ci renferment quarante-neuf chartes, dont vingt entièrement fausses et huit au moins interpolées plus ou moins gravement. Cf. Havet, *Œuvres*, t. I, p. 275-319.

CHAPITRE IX

(1873-78)

LA GRANDE THÈSE DE DOM CHAMARD. — POLÉMIQUE DE MM. AUBÉ ET DE MEISSAS.

Dans les *Origines de l'Église d'Angers*, dom Chamard avait fait une observation résumant et dominant, à son sens, toute la question de l'apostolicité des Églises des Gaules, « de même que le principe domine et résume les conséquences : les Apôtres ont-ils accompli eux-mêmes la mission solennelle que leur avait confiée Jésus-Christ de prêcher la foi dans *le monde entier* et à toute créature, en un mot d'établir la catholicité de l'Église ? Et supposé cette catholicité, *au moins morale*, de l'Église, les Gaules ont-elles été exclues de ce plan apostolique et divin, ou y ont-elles participé ? (1) » Là-dessus le religieux commençait avec une parole de Jésus-Christ une chaîne de témoignages qu'il voulait bien terminer à Fortunat de Poitiers, en passant par Origène, Tertullien, saint Jean Chrysostôme, etc. (2).

(1) *Revue de l'Anjou*, mars 1859, p. 331.

(2) Sur l'autorité historique des Pères, les catholiques peuvent professer des principes autres que ceux de dom Chamard. Le P.

Non seulement cette méthode accentue la confusion des débats sur l'évangélisation des pays et la fondation des évêchés, mais elle transporte évidemment la question du terrain critique sur le théologique. Pour la résoudre, il faudrait au préalable que plusieurs points de dogmatique fussent nettement établis et définis. De plus on ne voit pas pourquoi, si le raisonnement vaut pour les Gaules, il ne s'appliquerait pas à l'Espagne, à l'Angleterre ou au Mexique. Et, de fait, ces trois pays ont des prétentions légendaires que les traditionnistes de France pourraient avantageusement rapprocher des leurs (1).

Du moment que la thèse était certaine et que « de puissantes considérations historico-théologiques » ne permettaient pas « d'y opposer le moindre doute », il fallait bien la poser et en chercher la démonstration. Nul doute qu'à force de

de Smedt, le chef des Bollandistes, écrit : « Je ne m'appuierai jamais sur les assertions générales des Pères du IVe siècle et à plus forte raison des temps postérieurs, par rapport aux institutions primitives. Les Pères sont des témoins autorisés de la tradition dogmatique pour le temps et la contrée où ils vivent, mais ils n'ont, comme tels, aucune autorité spéciale quant à la tradition historique, et j'ai rapporté ailleurs (*Principes de la Critique historique*, 1883, p. 232 et suiv.) des exemples frappants pour montrer qu'on ne peut avoir une confiance aveugle dans les affirmations, même les plus péremptoires, en matière d'érudition. » *Revue des Quest. hist.*, 1888, tome II, p. 331, *L'Organisation des Églises chrétiennes jusqu'au milieu du IIIe siècle*

(1) Au XVIIe siècle, les Mexicains disent que saint Thomas a été leur apôtre. Ils comprennent les Indes occidentales dans les Indes dont on attribue l'évangélisation au disciple de Dydime (Cf. Godoy Alcantara, *Los falsos Cronicones*, p. 140).

renouveler la tentative, on ne finît par y parvenir.

Voici le système auquel s'arrêta dom Chamard :

1° Le monde entier reçut le bienfait de la foi de la bouche des apôtres et de leurs premiers disciples, dont la prédication a compris non seulement l'empire, mais encore s'est étendue dans tous les sens fort au-delà de ses limites. « Jusqu'à l'an 260, la foi persévéra à illuminer le monde et surtout l'empire tout entier, depuis les frontières de la Bretagne et de la Germanie soumises aux Césars jusqu'aux rives du Tigre, même au-delà. »

2° « Les premiers apôtres de l'Évangile n'ont point parcouru le monde d'une manière rapide et nomade, » en laissant tomber çà et là des semences que l'avenir devait faire germer, « mais ils ont partout fondé des Églises sur la base solide et durable de la hiérarchie sacrée. Ils s'en sont fait un devoir et comme un système de conduite, principalement dans le monde romain, prédestiné à servir de moule à la société chrétienne ».

Donc, 3°, la diffusion du christianisme et l'organisation des Églises dans les Gaules remontent aux temps apostoliques. L'histoire vraie nous a montré les Églises de notre pays se dégageant de l'obscurité des temps et remontant, par une chaîne non interrompue, jusqu'au Ier siècle, par saint Trophime, disciple de saint Paul.

Dom Chamard formula très nettement cette thèse dans un article, long de 168 pages, qu'il eut

l'honneur de voir accepter par la *Revue des Questions historiques* (1873). C'est une sorte de défense du système mis à mal par Casimir Chevalier. Il est regrettable que l'auteur prenne un ton trop haut et identifie à sa personne, non pas sa congrégation, dont il était le porte-voix, mais son ordre illustre (1). On le voit avec plaisir, d'un autre côté, garder dans sa polémique une politesse inaccoutumée chez les traditionnistes (2).

L'article ne causa pas de polémique. Il satisfit dom Guéranger, qui pria son disciple d'élargir et de fortifier encore son travail. Un an avant d'en faire paraître la révision, dom Chamard l'annonça, selon son habitude, dans une note d'une autre publication. Il disait que cette seconde édition était « réclamée par un grand nombre d'hommes sérieux (3) ».

(1) « Bien que nous, Bénédictins du XIXe siècle, nous n'ayons plus l'autorité de nos devanciers, nous n'en possédons pas moins les mêmes droits, qui sont ceux de la vérité même. » *Revue des Quest. hist.*, t. XIV, p. 129. « Les Bénédictins de Solesmes sont loin de favoriser cette interprétation. » *Ibid.*, p. 214.

(2) « Nous ne traiterons jamais avec mépris nos adversaires. Nous reconnaissons la valeur, du moins apparente, des arguments qu'ils mettent en avant ; et si nous parvenons à les détruire nous ne croirons pas, par cette victoire, avoir démontré l'ignorance et la mauvaise foi de nos contradicteurs. L'histoire est une science fort difficile ; le vaste champ de son domaine est couvert de ronces et d'épines que le labeur le plus infatigable a peine à déraciner. Si un travailleur a la bonne fortune de remettre en pleine culture une portion, même minime, de cet héritage livré aux soins de l'investigation humaine, il peut s'en réjouir ; mais, en vérité, ce n'est qu'à Dieu qu'il doit en rapporter la gloire et le mérite. » *Loc. cit.*, p. 134.

(3) *Saint Victorin*, p. 17 du tirage à part des *Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. XIV. — L'un de ces

Elle parut en 1877, respectable in-8° d'environ 450 pages, sous le titre : *Les Églises du Monde romain et notamment celles des Gaules pendant les trois premiers siècles.*

Le titre est beau. A lui seul il révèle que le système a reçu sa base la plus vaste, la moins suspecte d'orgueil national, et qu'il intéresse tous les peuples héritiers du monde romain. Pour qui a suivi la littérature si rebutante de la controverse des origines chrétiennes de la Gaule, ce livre a des charmes. Il transforme une querelle jusqu'alors de parti en une question catholique, quoique plus dogmatique que critique. On sent, à chaque page, la grande école théologique de dom Guéranger ; mais la thèse n'est pas prouvée. Pour la rendre plus facile à démontrer, l'auteur l'a dégagée de toutes les alliances compromettantes et des points secondaires. En 1873, il avait abandonné l'abbé Faillon, tout en reconnaissant encore « à la tradition provençale un caractère de véracité qui la met à l'abri des dédains de la critique, du moins quant à la substance du fait traditionnel » (1).

« hommes sérieux » était le cardinal Pitra ; son historien dit même qu'il entreprit une « croisade » en faveur de la question de l'apostolicité (Cf. Mgr Battandier, *Le Cardinal J.-B. Pitra*, p. 518). L'expression de « croisade » fut fréquemment employée dans la langue des légendaires. En 1869, par exemple, Jéhan écrivait : « M. l'abbé Faillon a été, dès 1848, le Pierre l'Ermite de la croisade entreprise contre les partisans de Launoy et de du Pin. » (*Examen critique*, p. 183.)

(1) « Incontestablement, la légende de sainte Madeleine, publiée par l'abbé Faillon sous le nom de Raban Maur, est un tissu de fables... Quant à saint Front de Périgueux, saint Georges du

En 1877, son détachement est encore poussé plus loin. Il s'étend jusqu'à la question de l'aréopagitisme de saint Denys.

Malgré toutes ces habiletés, le lecteur reste frappé, dès l'abord, de l'*a priori* de la première partie de la thèse. Dom Chamard y suppose établis beaucoup de points qui sont en question. Il eût fallu exposer les textes de l'origine de l'épiscopat et montrer ce qu'il fut dès le premier siècle. Or, cette démonstration fait complètement défaut. Aussi la seconde partie ne semble-t-elle reposer que sur des analogies contestables et dangereuses. Venant après de telles prémisses, la troisième ne peut être juste, et d'ailleurs l'apostolicité de saint Trophime, évêque d'Arles, sur laquelle il insiste, manque totalement de preuves.

Ces défauts de l'ouvrage sont si saillants que, de toutes les Revues de quelque importance, une seule lui fit bon accueil. Ce furent les *Études religieuses* (1) des jésuites. L'auteur de l'article

Velay, etc., leurs légendes sont, sans doute, insuffisantes pour asseoir un jugement définitif sur l'époque de leur existence : mais, nous le répétons, l'absence de monuments historiques en faveur de ces Églises ne détruit pas le droit de possession que leur confère la présomption générale qui résulte de notre thèse sur l'antiquité de l'établissement du christianisme dans notre patrie... L'abbé Faillon, dans les deux énormes volumes sur l'apostolat de sainte Madeleine, essaya de dirimer la question en réunissant une foule de documents nouveaux. Malheureusement ces documents étaient trop peu certains ou relativement trop récents... » (*Revue des Questions hist.*, tome XIV, p. 434-436).

(1) Numéro de novembre 1877 ; l'article est du père H. M. Colombier, qui ne se montre pas tendre pour ses adversaires. D'habitude on se contentait de suspecter leur foi, il va un peu plus loin :

félicite le savant bénédictin d'avoir dit le dernier mot de la question, et s'écrie dans l'enthousiasme : « J'ai lu et relu le livre, j'en ai vérifié les textes, etc. » Tout homme rassis qui vérifie ces textes les trouve dans l'original d'une trop grande élasticité et quelquefois dans la traduction légèrement « sollicités ». Ce sont des déclamations apologétiques contre lesquelles la critique peut élever des objections. Quant aux autorités défavorables à sa thèse, dom Chamard, pour se servir de son expression, ne les presse pas trop, c'est-à-dire pas autant que les autres (1). On rencontre pourtant dans la mise en œuvre, ordinairement trop habile, des déclarations logiques et des principes historiques sur lesquels on se reposerait volontiers comme dans une oasis. Mais en continuant, on se fatigue ; les déceptions augmentent et finissent par épuiser. C'était bien, jusqu'à cette époque, le livre le plus complet du système, mais par là-même il en montrait le mieux la faiblesse.

Un critique distingué, M. Aubé, le fit remarquer immédiatement dans la *Revue historique*. Dom Chamard se défendit et reçut du contradicteur de nouvelles observations, auxquelles il ne put répondre qu'en allant le dénoncer dans l'*Univers*

« L'école historique, dit-il, ne peut se vanter de ses origines. Je ne parle pas de la déconsidération *morale* qui s'attache à la personne de Launoy et *de quelques autres de ses fondateurs*. Mais au point de vue scientifique.., etc. » (*Ét. relig.*, 1877, t. II, p. 488).

(1) Cf. *Revue des Questions hist.*, t. XIV, p. 384 : « Il ne faut pas trop presser », etc., et p. 385, note.

comme un « disciple fidèle de M. Renan ». Cet argument suprême suffisait alors pour les gens bien pensants, et c'est pourquoi l'auteur écrivait un peu plus tard que sa réponse à M. Aubé « parut péremptoire aux catholiques » (1). Il rangeait sans doute parmi les rationalistes ceux qui restaient ses adversaires. Qu'il y en eût encore, dom Chamard le sentit cruellement.

En 1877, M. l'abbé de Meissas, prêtre du diocèse de Paris, lut au congrès archéologique tenu à Senlis un mémoire sur la prédication du christianisme dans le *Pagus Sylvanectensis*. Ce fut une solide protestation contre l'école légendaire. Au congrès du Mans, l'année suivante, le même érudit vint présenter un nouveau mémoire sur la question chez les Cénomans. Le travail se divisait en deux parties : l'une, dirigée contre dom Chamard, présentait des considérations générales sur l'évangélisation des Gaules ; l'autre, dirigée contre dom Piolin, étudiait particulièrement la mission de saint Julien. L'émotion fut considérable. On présenta ce mémoire comme un défi à la congrégation de Solesmes apporté le plus près possible du monastère. Néanmoins M. de Meissas ne trouva aucun réfutateur le jour où il lut sa dissertation.

(1) Cf. *Revue historique*, t. VI, p. 406, compte rendu de M. G. Monod. — T. VII, p. 152-164, critique de M. B. Aubé. — T. VIII, p. 156-161, lettre de D. Chamard ; et p. 161-165, réponse de M. Aubé. — *Univers* du 25 décembre 1878. *La Critique rationaliste et les Origines du Christianisme. Nouvelle Réponse de D. Chamard à M. Aubé.*

Bon nombre d'ecclésiastiques étaient présents. Les uns lui firent savoir qu'ils partageaient son avis, mais qu'il serait trop dangereux pour eux de le laisser voir (1) ; les autres crièrent au scandale (2). Trois jours après, un champion de l'apostolicité se présenta, M. l'abbé Constant Pottier. Il reprit la question en séance et contradictoirement avec M. de Meissas. De son propre aveu, M. Pottier n'était pas prêt pour confondre son adversaire : trois jours de préparation ne pouvaient y suffire.

M. l'abbé Pottier tint à publier deux ans après ses convictions (3). Quant à dom Chamard et à dom Piolin qui n'avaient pas osé affronter le congrès, ils composèrent leurs répliques à loisir dans leur cloître. Quoiqu'elles n'eussent pas été lues au congrès, le président, Léon Palustre, voulut bien leur donner place dans le compte rendu. Ils se défendaient de leur mieux, demandant surtout qu'on étudiât leurs citations sans parti pris. C'était à peu près la seule chose qui leur restât à dire au public. Malheureusement pour eux leurs réclamations sont suivies d'un examen impitoyable fait par M. de Meissas. L'érudit abbé y pulvérise leurs

(1) L'évêque, Mgr Hector-Albert Chaulet d'Outremont, était très fier de l'apostolicité de son siège.

(2) *Bull. mon.*, t. XLVI (1880), p. 592.

(3) *La Mission apostolique de saint Julien du Mans avant 1645*, dans la *Revue historique et archéologique du Maine*, t. VII (1880), p. 164-189. M. de Meissas répondit tout de suite, p. 592-594 du *Bulletin monumental*, t. XLVI, 1880.

arguments. Dom Piolin avait sans doute le pressentiment de cette exécution quand il terminait sa note par un touchant appel à la charité fraternelle : *in omnibus caritas !* Voyant livrés à la risée des érudits les matériaux des deux premiers volumes de son *Histoire de l'Église du Mans* (1), il acceptait tout entier l'adage que M. d'Ozouville lui avait rappelé très dignement et sans succès vingt ans auparavant. *O tempora, o mores !*

(1) Il semblerait que le temps n'aurait pas épargné le reste de l'œuvre. M. l'archiviste Jules Chavanon l'apprécie ainsi dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (fascicule de décembre 1900, p. 538) : « J'avais à plusieurs reprises, comme tous ceux qui ont touché à l'histoire du Maine, constaté son insuffisance ; il m'était pénible pourtant de penser que l'*Histoire de l'Église du Mans* fût si défectueuse d'un bout à l'autre et je voulais croire que quelques parties au moins de ces dix volumes méritaient créance. Tout le mal que j'entendais dire autour de moi de ce bénédictin de nos jours me paraissait exagéré. Il faut perdre cette illusion. »

CHAPITRE X

(1878)

UNE QUESTION DU PÈRE DE BOYLESVE. — EXPLICATIONS NÉCESSAIRES SUR LA MENTALITÉ DES LÉGENDAIRES ET DES FAUSSAIRES.

Un jésuite en résidence au Mans, le P. Marin de Boylesve, « qui était demeuré pendant le congrès d'un mutisme complet » (1), publia « aussitôt après sa dispersion » une note (2) à propos du mémoire de M. l'abbé de Meissas.

Il produisait cet argument qui en imposa :

« Quelle opinion, je le demande, auriez-vous du savoir, de la probité même des évêques, des prêtres et des religieux les plus distingués du diocèse, s'il était prouvé que, durant des siècles, ils ont professé une erreur historique sur un point dont l'intérêt est si grave pour le pays ? Or, tout ce qui diminue l'estime et la confiance relativement aux lumières et à la bonne foi du clergé est de nature à compromettre singulièrement la religion même dans l'esprit des populations. »

Cette indignation était vraiment piquante dans

(1) *Bull. mon.*, t. XLVI (1880), p. 592.

(2) *Note à propos d'un mémoire sur l'évangélisation des Gaules et spécialement sur la mission de saint Julien*. Extrait de la *Semaine du Fidèle*. Le Mans, 1878.

un tel personnage et dans un tel lieu. Les supérieurs du P. de Boylesve auraient dû le condamner à étudier, entre autres choses, la psychologie de son illustre confrère Roman de La Higuera et celle des auteurs des *Actus pontificum*, ou bien, simplement, à relire quelques pages des anciens bénédictins et de Casimir Chevalier sur « l'erreur historique » en question (1). Ses origines ont été mainte fois expliquées. Mais quand on ne répétait pas ces explications à chaque controverse — M. de Meissas s'en était abstenu au congrès du Mans, — on s'exposait à des déclamations dans le genre de celle du P. de Boylesve. Quand on les répétait, il est vrai, on était promptement accusé d'aimer les propos scandaleux.

Voici sommairement ces explications :

Il a toujours existé, dans toutes les religions, des gens dont la simplicité l'emportait sur l'intelligence et d'autres dont l'habileté surpassait la loyauté. Les uns se sont mépris sur la réalité et le sens des événements ; les autres ont exploité ces méprises ou même en ont produit pour le plus grand bien de leurs affaires.

L'un des moyens avec lesquels on pouvait, dans l'antiquité, servir une cause était l'altération des manuscrits et la fabrication des apocryphes. Chez les chrétiens, elles commencent aux origines, et

(1) Un ouvrage récent, celui de Petit de Julleville, *Histoire de la Langue et de la Littérature françaises*, t. I (1896), donne aussi deux bonnes pages sur le sujet, pp. 18-20.

les faussaires avaient des prédécesseurs chez les Juifs (1). L'auteur de l'Apocalypse montre clairement combien il craignait pour son ouvrage (2). On s'accorde à dire qu'il fut respecté, mais tout le monde sait — excepté cependant ceux à qui une certaine théologie permet de nier l'évidence — qu'une épître johannique a subi, fortuitement peut-être, une courte et célèbre interpolation (3).

Chaque siècle a compté toute une série de productions mensongères ; altérations accidentelles, mais quelquefois graves, qui tenaient au mode de transcription ; additions, corrections ou suppressions criminelles et de grande importance, pratiquées sur des ouvrages authentiques ; pieuses fictions prises au sérieux par des naïfs et devenues de l'histoire ; attributions d'écrits apocryphes à des écrivains dont nous connaissons par ailleurs les productions littéraires, et suppositions d'ouvrages d'auteurs inconnus. Cette littérature, dont le classement régulier se fera sans doute quelque jour en détail, est si abondante pour plusieurs époques qu'on reste embarrassé si l'on veut donner des rangs d'excellence. Dans plusieurs siècles

(1) Voy. Migne, *Dictionnaire des apocryphes, ou Collection de tous les livres apocryphes relatifs à l'Ancien et au Nouveau Testament.* Il n'est peut-être pas hors de propos de remarquer que chez les Juifs l'apocryphisme était plutôt un genre qu'une fraude caractérisée. La personnalité des auteurs s'effaçait devant l'intérêt de l'idée. On ne jugeait pas avec nos idées modernes de loyauté et encore moins de propriété littéraire.

(2) *Apoc.*, XXII, p. 18-19.

(3) Le verset des Trois témoins célestes.

du moyen âge, en effet, pour justifier un nom, un fait, une théorie, on forgeait les pièces dont on avait besoin. Les gens de conscience très délicate, ou de tempérament plus mystique, avaient d'autres moyens qui leur semblaient ne pas laisser place à l'erreur, mais qui, plus tard, ont paru susceptibles d'illusion ; ils jeûnaient et se macéraient jusqu'à ce que Dieu leur fît connaître ce qu'ils désiraient savoir. La vision ou la révélation finissait par se produire.

La mentalité de cette époque a été mainte fois expliquée, soit à propos d'illustres supercheries comme les fausses décrétales, soit à propos des vies des saints, soit à propos des actes de propriété aussi souvent faussés que les romans hagiographiques. Il est inexcusable d'ignorer sur ce point les conclusions des grands érudits, de ceux mêmes qui devaient être portés à atténuer les procédés en usage.

Après avoir montré que le VIe siècle, temps d'une grande décadence intellectuelle, ne s'intéressa qu'à des faits extraordinaires, et que le merveilleux ne tomba pas en défaveur aux époques suivantes, les bénédictins de l'*Histoire littéraire* ont très bien caractérisé l'hagiographie du Xe siècle :

« C'est alors, disent-ils, qu'on eut un nouveau motif de travailler aux vies des saints. Les anciennes légendes étant perdues ou péries dans la destruction et l'incendie des églises et des monastères, on se trouva dans l'obligation de les renouveler ; car on ne pouvait s'accoutumer à honorer les saints et à conserver leurs reliques sans avoir

quelque chose de leur histoire, ou qui passât pour leur histoire. Il est à remarquer qu'il s'agissait le plus souvent de saints morts depuis plusieurs siècles, et de reliques venues de fort loin, sur quoi l'on n'avait presque que des traditions orales. De là on préjuge sans peine que ceux qui travaillèrent à ces légendes, se trouvant privés de tous les secours nécessaires, n'ont pu réussir à nous donner des histoires exactes et certaines. De sorte qu'au défaut du mauvais goût de leur siècle, ils y ont le plus souvent réuni les vices de l'incertitude, de la confusion et quelquefois de la fausseté. Ils y ont aussi donné dans les visions, et laissé le simple et le naturel pour s'arrêter au merveilleux et à l'extraordinaire. Il est même trop souvent arrivé qu'ils se sont cru permis d'y mêler des mensonges : ce qu'Hériger, abbé de Laubes, qui s'en plaint, exprime en ces termes fort énergiques, *pro pietate mentiri* (1). »

On ne mentait pas uniquement par piété, pour le bon motif, ou du moins celui qui se chargeait de créer la pieuse fiction n'écrivait pas toujours avec désintéressement. On a quelque raison de soupçonner un prélat un peu antérieur à Hériger, Gauzbert, chorévêque de Limoges vers le milieu du xe siècle, d'avoir, pour de l'argent, fait à ses voisins de Périgueux une vie de saint Front capable de flatter leur amour-propre.

Les pratiques que résument l'heureuse formule d'Hériger, nous sont très suffisamment connues par nombre de traits édifiants et particulièrement par une page de Guibert, abbé de Nogent, au commencement du xiie siècle (2). Ce digne prélat

(1) *Hist. litt.*, t. VI, p. 60-61.

(2) Traité *De pignoribus sanctorum* — sur les gages ou les reliques des saints, — écrit vers 1119, dans les dernières années de

nous assure avoir été témoin des deux faits suivants :

Non loin de Beauvais, un jeune écuyer vint à mourir un vendredi saint. Le caractère sacré de ce jour lui fit attribuer une sainteté gratuite. Les paysans, toujours amis des nouveautés, s'émerveillèrent. Des alentours on apporta à son tombeau des offrandes et des cierges. On lui éleva un sanctuaire qui devint un centre de pèlerinages très fréquenté. On y accourait jusque d'Angleterre. L'abbé du monastère sur les terres duquel se passaient ces faits était un homme habile et très considéré. Il n'intervint point, non plus que ses moines, séduit par le nombre des présents. Il tolérait même de faux miracles : guérisons de surdités feintes, de folies simulées, de doigts recourbés, de jambes croches.

Un jour, également dans le Beauvaisis, à une ostension de reliques, le prédicateur, qui les avait vantées plus que de juste pour extorquer des aumônes, s'écria en montrant une pyxide : « Cette boîte renferme du pain que le Seigneur a mâché de ses propres dents. Et si vous ne me croyez pas, dit-il, en montrant Guibert, voici un éminent personnage dont vous connaissez tous la vaste science. Il se portera, s'il le faut, garant de ma parole. » Guibert rougit. « Si je n'avais été inti-

sa vie. Voyez à ce sujet l'étude publiée par M. Abel Lefranc dans *Études d'histoire du moyen âge dédiées à Gabriel Monod* (Paris, 1896).

midé, ajoute-t-il, par la présence de ceux dont ce prédicateur faisait les affaires, j'aurais dû déclarer qu'il était un menteur. Que dirai-je ? Ni les moines ni les prêtres ne s'abstiennent de ce honteux trafic, au point de faire, en ma présence, des déclamations hérétiques au sujet de notre foi. C'est le cas de répéter le mot de Boèce : On me prendrait à bon droit pour un insensé, si je m'élevais contre des insensés (1). »

Quand les gens qui agissaient ainsi se mêlaient d'écrire l'histoire, les scrupules ne devaient pas les gêner. On s'en aperçoit à leurs œuvres et s'il faut de plus des témoignages du temps, on peut encore se référer à Guibert. « L'Église entière, dit-il, connaît un Martin, un Rémi et d'autres grands saints. Mais que dire de ces saints inconnus que les peuples, par une sorte d'émulation contre ces illustres confesseurs, créent chaque jour dans les villes et dans les campagnes ? En voyant certains lieux s'honorer de glorieux patrons, ils ont voulu en avoir de pareils. Enhardis par le silence du clergé, ils chantent constamment les histoires mensongères de leurs patrons. Malheur à celui qui ose en douter ! Il doit s'attendre aux injures et aux coups... Il y a des écrits sur certains saints qui sont pires que des niaiseries et qui ne devraient même pas être offerts aux oreilles des porchers... Beaucoup de gens, tout en

(1) *Patrologie latine*, t. CLVI, col. 121.

attribuant à leurs saints une antiquité très reculée, veulent en faire écrire la vie par nos contemporains. On me l'a souvent demandé. Mais moi, qui me trompe dans les choses mêmes qui me tombent sous les yeux, comment pourrai-je dire la vérité sur les choses que personne n'a jamais vues ? — Si j'avais consenti à écrire ou à prêcher au peuple les fables qu'on me suggérait, j'aurais mérité, ainsi que mes conseillers, d'être marqué d'un fer rouge en public (1). »

Les paroles d'Hériger de Laubes et de Guibert de Nogent montrent qu'à une époque peu raffinée, il y avait toujours d'honnêtes écrivains. Il ne faut point d'ailleurs juger la mentalité de ce temps avec les idées modernes. On n'avait pas alors la notion des lois de la nature : les événements étranges et inexpliqués devenaient facilement merveilleux et surnaturels. Pour juger de la simplicité dans laquelle était tombé l'esprit humain, on peut lire les *Dialogues* de saint Grégoire le Grand, l'un des plus illustres papes du commencement du moyen âge. Tel auteur qui écrivait un récit dénué de bon sens, n'était pas pour cela un imposteur : souvent il ne faisait que répéter ce qu'il avait entendu dire et se croyait historien. Tel moine qui grattait sur son martyrologe après le nom de saint Martial son titre d'évêque, pour lui substituer celui d'apôtre, n'était pas nécessairement un faussaire, il croyait peut être tout

(1) *Ibid.*, col. 122-124.

simplement mettre le livre d'accord avec la science. On ne dédaignait pas d'ailleurs d'agrémenter les vies des saints d'épisodes extraordinaires qui pussent les faire rivaliser soit avec les chansons de gestes laïques, soit avec d'autres pieux récits de thaumaturgie. Le vol des reliques, au moyen âge d'un si bon rapport de gloire et d'argent, était une entreprise périlleuse et rare ; on pouvait beaucoup plus facilement emprunter çà et là quelque beau miracle pour illustrer un saint peu connu et des châsses peu fréquentées.

Si les erreurs commises alors sont faciles à constater maintenant, les responsabilités restent difficiles à établir, les inventeurs encore plus difficiles à nommer. Désigner en toute précision l'auteur d'une falsification ne présente, après tout, qu'une importance secondaire. Il suffit, pour reconstituer la plus grande partie de l'histoire, qu'on ait établi les falsifications, leur époque et quelquefois leur but. Ce dont il faut se garder surtout, c'est d'avancer à la légère la culpabilité d'un personnage. Les morts ont droit à la justice d'autant plus que personne ne se charge de les défendre. Il est aussi des noms qu'on serait heureux de ne pas ternir. On souffre d'entendre accuser Lanfranc d'être l'auteur des faux privilèges de Cantorbéry, on est heureux de le voir défendre ; mais s'ils n'ont pas été commis par son ordre, ils émanent cependant d'un autre archevêque, et c'est pourquoi les légendaires ont tort d'intéresser l'honneur de l'Église elle-

même à ces questions (1). Elle a toujours condamné le mensonge, cela suffit. En fait, d'après les témoignages irrécusables, il semble bien qu'il n'y ait guère d'abbaye de fondation ancienne, qu'il n'y ait guère de province ecclésiastique, où l'on n'ait commis ce qu'on appelle aujourd'hui des faux. Il se peut d'ailleurs que la postérité — si elle continue à s'occuper d'histoire religieuse, si elle ne s'en laisse pas dégoûter par la manière dont tant d'écrivains professionnels la déshonorent, — il se peut que la postérité se montre moins rigoureuse dans ses jugements sur certains écrivains hagiographiques du moyen âge, superstitieux, crédules et astucieux comme leur époque, qu'envers certains ecclésiastiques du XIXe siècle qui, dans un temps éclairé, ont obstinément défendu de vieux contes, persécuté de tout leur possible les chercheurs de vérité et qui ont pris leur parti d'entendre un peuple flétrir leur enseignement sacerdotal de doctrine de métier.

Les procédés du moyen âge n'ont rien qui étonnent ceux qui ne sont pas étrangers à son histoire. Mais au commencement des temps modernes, la question des faussaires se complique d'un petit problème. Comment se fait-il qu'après que les protestants eurent tant déclamé contre

(1) Mgr Duchesne a soulevé de grandes indignations pour avoir jeté le blâme sur saint Aldric, évêque du Mans, à propos des falsifications opérées dans son église. Plus tard Mgr Duchesne a déclaré Aldric « un honnête évêque ». Voyez Mgr Bellet, 2e édit., p. 321-325.

les fourberies et les impostures des catholiques, il se soit encore trouvé des catholiques qui, pour l'édification des peuples, aient forgé et mis en circulation des pièces manifestement fausses ? Au commencement du XVIIe siècle, un jésuite de Tolède, le père de La Higuera, lança des copies de chroniques historiques complètement inventées. Peu de temps après, en 1630, le jésuite Melchior Inchofer, pour raviver la piété des Messinois, publia un ouvrage assez étendu sur une prétendue lettre écrite à leurs ancêtres en hébreu par la Sainte Vierge et sur l'arrivée et la prédication de saint Paul à Messine. On peut plaider la bonne foi d'Inchofer, et même, si l'on veut, celle de La Higuera, et leur reconnaître une simplicité que démentent leur vie et leurs travaux : mais on n'en arrive pas moins à conclure que les chroniques et la lettre de la Vierge sont des œuvres de faussaires ecclésiastiques.

A partir du XVIIe siècle, les faux deviennent plus rares, sans jamais cesser de se produire. L'oratorien Jérôme Vignier mérite une mention spéciale. Il fabriqua « une belle suite de documents (1) ». La vaine gloire d'avoir découvert des pièces importantes et le désir de s'attirer des faveurs de la maison de Habsbourg dont il flattait les prétentions paraissent avoir été ses mobiles. A la même époque, dans le Maine, un mystificateur inconnu, désireux de glorifier l'humble village de la Fon-

(1) Giry, *Manuel de diplomatique*, p. 883.

taine-Saint-Martin, fabriqua un diplôme latin et une vie de saint Démétrius en français, et mit ses deux productions sous le nom du roi Clodomir. — Ce Démétrius, jusqu'alors complètement inconnu, était censé un compagnon de saint Martin et le premier curé de la Fontaine. — Le tour réussit parfaitement. La vie et les miracles du saint apocryphe s'étalent dans l'*Histoire de l'Église du Mans* de dom Piolin, et ils se terminent ainsi :

« En 1818, des ouvriers occupés à creuser les fondements d'une chapelle ajoutée à l'église paroissiale de la Fontaine-Saint-Martin, retirèrent des ossements que l'on jugea avec raison être ceux de saint Démétrius, parce que c'était dans ce lieu même que, de temps immémorial, on croyait qu'il avait été enterré. Ces ossements furent recueillis avec respect et déposés dans une châsse, et on les vénère dans toute la contrée (1). »

Le cas montre clairement comment la prévention accepte facilement la moindre chose favorable (2). Le zèle et la renommée n'ont plus qu'à

(1) Piolin, *op. cit.*, t. I, p. 89. — L'affaire a été tirée au clair par M. le chanoine Ledru, dans *La Province du Maine* d'avril 1901.

(2) En voici un autre exemple, tiré d'un livre publié par un religieux d'une congrégation qui s'est efforcée pieusement de réhabiliter légendes et légendaires. Dom Férotin raconte l'anecdote suivante : « Il nous prit un jour fantaisie de graver à l'aide d'un couteau le mot *Alleluia* en caractères hébreux, avec accompagnement de points voyelles sur la grande croix de pierre qui se trouve dans la huerta de l'abbaye de Silos. Quelle ne fut pas notre stupéfaction d'entendre, deux ans plus tard, un grave personnage, que sa situation aurait dû rendre plus circonspect, se baser sur cette vieille inscription (l'humidité de deux hivers l'avait recouverte d'une fine mousse grise) pour vanter la culture des études hébraïques à Silos dans les siècles passés ». *Histoire de l'abbaye de Silos*, page 296, note. — L'auteur de la méprise si finement racontée dans cet inoffensif récit est un des membres

amplifier dans la suite. Il ne faut pas toujours suspecter les intentions, mais aussi on a le droit de ne pas être dupe. Les personnes peu instruites peuvent même légitimement sentir devant de tels faits, le malaise qu'exprime la question du père de Boylesve : « Quelle opinion auriez-vous du savoir des évêques, des prêtres et des religieux » chez lesquels ces histoires arrivent ? Elles ne présentent cependant pas l'importance que ce distingué jésuite leur attribue quand il parle de l'erreur « dont l'intérêt est si grave pour le pays ». Que saint Julien ou saint Denys soient venus en Gaule au Ier, au IIIe ou au IVe siècle, que l'un ait ressuscité trois morts, que l'autre ait marché sa tête en main, ni « le pays » ni même les diocèses qu'ils ont fondés n'y sont intéressés en rien. Leur intérêt consiste en ce qu'on ne confonde pas la fantasmagorie avec la religion, en ce qu'on ne déforme pas l'intelligence en répétant des récits sans fondement, et en ce qu'un clergé ne tracasse ni ne calomnie les hommes de conscience et de raison qui les rejettent.

les plus distingués et les plus savants de sa congrégation. Supposé que, sur son témoignage, les études hébraïques de son monastère aient trouvé crédit, voilà une erreur acceptée. — Sur la manière dont un personnage apocryphe peut faire promptement son chemin, voyez dans la *Revue biblique* du 1er janvier 1901, p. 95, l'histoire du pseudo-pèlerin Virgile, inventé en 1888 par le cardinal Pitra. — L'histoire des supercheries et des méprises religieuses au XIXe siècle pourrait former une curieuse explication de celles du moyen âge. Mais il est trop tôt pour l'écrire. Quant au XXe siècle, un fait arrivé en 1902 fait craindre qu'il ne ressemble au précédent.

CHAPITRE XI

(1878-1888)

L'APOGÉE DU TRADITIONNISME. — LE *Bulletin critique*. — LA CONTROVERSE A CHARTRES, A ORLÉANS, A LANGRES ET A SENS.

L'apparition de la grande thèse de dom Chamard coïncide avec l'apogée du système traditionniste (1). Depuis longtemps déjà, il était unanimement enseigné dans les séminaires (2) et dans les congrégations religieuses. Un « magister » d'une communauté très importante lui trouva même cette formule :

(1) Cette époque est caractérisée dans la littérature catholique par une apologétique à outrance, résultat fatal de la mentalité légendaire. Pour rappeler l'intrépidité et l'insuccès de ces apologistes, il suffit de noter la manière dont ils s'exercèrent au sujet des enfants d'Alexandre VI. L'un de ces écrivains fut un apostoliciste déclaré, le dominicain M.-J. Ollivier (*Le pape Alexandre VI et les Borgia*, Paris, Albanel, 1870, in-8°). Les supérieurs ont empêché la publication de la seconde partie d'une réhabilitation trop audacieuse. — Les patrons de l'apostolicité soutenaient cette nouvelle « Croisade ». En 1882, le cardinal Pitra présenta au pape un pauvre livre sur *Les Borgia* et fit écrire à son auteur une lettre flatteuse. (Voy. *Univers*, 2-3 novembre 1882).

(2) Cf. les manuels d'histoire ecclésiastique de Blanc, Darras, Richou, Rivaux, Doublet, les seuls suivis dans les grands séminaires français depuis 1850 jusqu'à 1886.

« On doit croire à l'apostolicité des Églises comme à l'Immaculée-Conception ou à l'infaillibilité du Pape. Ces deux derniers dogmes n'ont été définis que récemment ; mais, comme dans l'*Ipsa conteret caput tuum* il y a l'Immaculée-Conception, comme dans le *Tu es Petrus* et le *Pasce oves meas* il y a l'infaillibilité pontificale, de même l'*In omnen terram exivit sonus eorum et in fines orbis terrae verba eorum* (Rom., X., 18) renferme la révélation que les Apôtres, sur l'ordre de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ont évangélisé le monde entier, connu des anciens, et y ont établi des pasteurs. La foi à l'apostolicité des Églises n'est donc pas une croyance libre, pas plus que ne le fut autrefois l'infaillibilité papale ; c'est le seul enseignement de l'Église, exprimé maintes fois dans la sainte liturgie, *lex orandi, lex credendi* (1), et nous devons nous attendre à le voir bientôt défini. »

Malgré l'éclat de leur victoire, les légendaires avaient encore assez de retenue pour ne pas imprimer de telles énormités. Elles eussent pourtant paru bien naturelles, car elles étaient la conclusion logique de leurs raisonnements dogmatiques. Mais si elles ne s'étalaient point tout au long dans leurs écrits, ils ne dédaignaient cependant pas d'y faire de claires allusions. En réfutant l'abbé de Meissas dans un nouveau travail (1881), dom Chamard insinuait la « question philosophico-théologique » ; il qualifiait de « naturaliste » le système de son

(1) Cet axiome ne pouvait pas même être mis en question auprès des traditionnistes. Le père J.-B. Aubry disait des légendes du bréviaire : « Ce ne sont pas des définitions de la foi ; mais c'est ce qu'il y a de plus respectable après les définitions de la foi. Il faut lire là-dessus D. Guéranger dans ses *Institutions liturgiques.* » Quant à l'opinion contraire c'est « une rengaine sulpicienne qui vient en droite ligne des jansénistes. » (*Corresp. inéd.*, t. I, p. 466 ; lettre datée du 10 mai 1875).

adversaire, et lui laissait entrevoir le « tribunal compétent pour juger et condamner les doctrines théologiquement erronées » (1). Peut-être ces vivacités de polémique provenaient-elles de quelque crainte secrète ? « A ne regarder que dans nos rangs, avait dit M. de Meissas, l'école légendaire paraît aujourd'hui plus forte que jamais : elle a pour elle le nombre, la faveur ; les succès de librairie lui sont assurés. Mais survienne demain quelque événement comme la restauration du droit canonique, le rétablissement des concours, la reprise des grandes et fortes études qui faisaient autrefois la gloire du clergé français, c'en sera fait du règne des arguments vides ; les procédés de mauvais aloi cesseront d'être praticables et l'école légendaire aura vécu. Dussé-je mourir sans voir cela, je n'en garderai pas moins l'assurance que d'autres le verront » (2).

Quand le vaillant protestataire en appelait à l'avenir, l'institution d'où devaient sortir les défenseurs de l'histoire ecclésiastique venait d'être fondée, et peut-être les champions de la vérité qui s'y formaient patiemment et obscurément répondaient-ils : « Nous sommes prêts ! »

(1) *Les Origines chrétiennes*, p. 12, 30 ; p. 8, note 3, M. de Meissas est accusé de mauvaise foi. — Autre échantillon de la controverse : « Comment saint Irénée pouvait-il avoir les préjugés absurdes et ignares que lui prête M. de Meissas?... » « Nos adversaires transforment saint Grégoire de Tours en un savant archéologue de premier ordre et saint Irénée en un ignare imbécile. Est-ce au nom de l'impartialité ? » (*Ibid.*, p. 28),

(2) Réponse du docteur A. de Meissas à dom Piolin, XLVe session (1878) du *Congrès archéologique de France*, p. 463-464.

L'affaiblissement des études dans cette église gallicane qui se glorifia si longtemps de son concile permanent était enrayé par la fondation des universités catholiques. Là, et surtout dans celle de Paris, la première et la plus brillante de toutes, s'initiaient aux méthodes scientifiques un petit nombre de prêtres dont les grades universitaires garantissaient la science et l'indépendance. S'ils gagnèrent, avec le temps, la considération, et quelques-uns même la célébrité, leurs débuts furent pénibles.

Comment en eût-il été autrement ? L'enseignement dont ils s'imprégnaient était si différent de celui qui régnait parmi tout le clergé de France !

Jeunes et hardis, quoiqu'ils fussent peu nombreux, ils ne tardèrent pas à commencer le bon combat. Pour détourner les catholiques de livres mal faits et insuffisants qui encombraient leurs librairies, ils fondèrent, en 1880, une revue austère intitulée le *Bulletin critique*. Naturellement elle fut mal accueillie. On la trouva « hypercritique » (1) et, chose plus odieuse encore, libérale. Bien que la paix imposée par Léon XIII aux catholiques empêchât de commencer une grande lutte, on chercha à déconsidérer la petite revue en lui suscitant des

(1) Le mot était alors très employé. Dans ses *Notes historiques* (p. 15) sur un article relatif au catalogue épiscopal de Poitiers, dom Chamard parle « de l'hypercritique de M. l'abbé Duchesne ». Il avait déjà écrit : « Je me fais gloire de ne pas appartenir à l'école hypercritique. » (p. 7 des *Notes historiques* extraites du *Bull. de la Soc. des Antiq. de l'Ouest*, 2e trimestre de 1886).

débats théologiques (1). La liaison factice qu'on avait établie autrefois entre la critique et le jansénisme disparut peu à peu devant un nouvel accouplement, celui de la critique et du libéralisme. On a voulu voir le triomphe de cette dernière hérésie dans la disgrâce dont fut frappé le cardinal Pitra après ce qu'il appelait lui-même son « violent manifeste d'intransigeant » (2), et le cardinal lui-même ne le prenait point autrement en contemplant les incidents pénibles dont souffrit alors son parti, il écrivait :

« J'avais donc bien compris le complot quand je poussai mon cri d'alarme jusque dans la Hollande. J'observais depuis plusieurs années une intrigue diabolique ourdie à Paris et à Rome, pour écraser les meilleurs journaux ou les corrompre et les livrer au libéralisme. Ici [à Rome], quatre bons petits journaux ont sombré avant le *Journal de Rome*, quatre en Suisse, trois dans la Hollande, d'autres en Espagne, en Portugal, en Angleterre, au Canada, etc. A Paris, c'est un effroyable accaparement dont le *Bulletin critique* est l'un des traquenards les mieux réussis » (3).

Après neufs années d'éminents services rendus au catholicisme par cette revue, dom Chamard ne

(1) Voici la bibliographie de deux épisodes : Dom de Hansy, *Un regain de l'école libérale*, dans les *Annales de Provence* d'octobre 1883 et dans l'*Univers* des 22 et 25 novembre 1883 ; *Le catholicisme libéral*, dans les *Annales de Provence* de décembre 1883 et dans l'*Univers* du 30 décembre 1883 ; *Controverse avec le Bulletin critique*, dans les *Annales de Provence* de janvier 1884 ; Dom Lévêque, *Richard Simon et Bossuet d'après le Bulletin critique*, *Univers*, 7 décembre, 1887.

(2) Cf. *Dom Couturier, abbé de Solesmes*, p. 179.

(3) Lettre à dom Couturier, 27 août 1885.

trouvait rien de mieux non plus pour la définir que de dire : « Elle n'a pas précisément pour but de défendre les vérités catholiques attaquées par les ennemis de notre sainte religion » (1). Et il apprenait aux lecteurs de l'*Univers* que son fondateur, Mgr Duchesne, « n'a jamais élevé sa pensée au-dessus des faits matériels qu'il découvre » ; que « son appréciation est entièrement réglée sur celle des Tillemont, des Dœllinger, des Funk et des Renan, qu'il prend pour modèles » (2).

Le peu de sympathie qu'expriment ces jugements s'explique facilement. Désormais, pendant longtemps, la controverse de l'apostolicité de France aura son histoire écrite dans le *Bulletin* au jour le jour. A moins de pécher par une trop folle extravagance, les publications légendaires y seront réfutées copieusement et avec bonne humeur. On devine que leur analyse semble un divertissement pour des gens accoutumés à de graves besognes et à de rigoureux raisonnements.

Depuis 1891, ce petit périodique possède un compagnon d'armes dans le bulletin hagiographique de la publication trimestrielle fondée à Bruxelles sous le titre d'*Analecta Bollandiana* (3). Tandis que les légendaires vouèrent longtemps la première revue à l'exécration des catholiques, ils feignirent d'ignorer la seconde. Il est plus commode, en effet,

(1) L'*Univers*, 12 mars 1889.
(2) *Ibid.*, 6 mars.
(3) Les *Analecta Bollandiana* ont été fondées en 1882.

d'incriminer l'orthodoxie de prêtres séculiers que celle des jésuites, surtout quand on prétend accuser ses adversaires de jansénisme. Les Bollandistes ne se laissèrent pas toucher par le procédé. Jusqu'à la fin du siècle, avec une critique sûre, personne n'aura la main si ferme et si alerte. L'exécution impitoyable qu'ils firent des traditionnistes a racheté leurs propres faiblesses momentanées et elle restera une gloire pour leur illustre Compagnie.

Ces deux organes répondaient à un réel besoin. Nulle époque ne vit une plus florissante littérature traditionniste. On exalte dans de gros livres les contes les plus insensés : ceux de Soulac, de Bazas (1). Les propres diocésains ne doutent plus de rien, n'ignorent aucun détail. Il renchérissent même sur les vieilles légendes. La légende de sainte Marthe dans le bréviaire romain dit que les juifs mirent l'hôtesse du Christ avec ses compagnons sur un navire sans voile ni rames. Le propre de Nevers ajoute, à l'office de saint Lazare, que le navire était vieux. Pourquoi l'abbé Boutillier,

(1) *Sainte Véronique, apôtre de l'Aquitaine, son tombeau et son culte à Soulac, ou Notre-Dame de Fin-des-Terres*, 2e édit., 1877, LVIII-362 pp. — L'auteur est assez ignorant pour croire que les *Institutions liturgiques* ont été composées à Orléans, cf. p. 2, 4, 9.

Dom Aurélien, des Célestins de l'Ordre de saint Benoît. — *L'Apôtre saint Martial et les fondateurs apostoliques des Églises des Gaules. Baptista Salvatoris, ou le Sang de saint Jean à Bazas peu d'années après l'Ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, in-8 de 484 pp., 1880. Toulouse (Sistac), Paris (Lecoffre).

archiviste nivernais et instigateur de cette nouvelle réforme liturgique, a-t-il voulu nous donner ce problématique supplément d'information ?

L'origine des Églises du centre fut surtout alors débattue.

En 1884, l'abbé Hénault, aumônier des sœurs de la Providence et conservateur de la bibliothèque de Chartres, publia un livre sur les *Origines chrétiennes de la Gaule celtique*. Sa thèse était que les églises de Chartres, de Sens, de Troyes et d'Orléans ont été fondées par deux des soixante-douze disciples de Jésus-Christ, les saints Savinien et Potentien, évêques de Sens, et aussi par un de leurs compagnons, saint Altin. Celui-ci serait devenu le premier évêque d'Orléans. La critique ne permet pas de faire remonter les deux premiers personnages au delà de la fin du troisième et du commencement du quatrième siècle. Quant à saint Altin, il n'est que le produit d'une légende médiévale élaborée au monastère de Saint-Pierre-le-Vif.

Au mois de novembre de la même année, un professeur libre d'Orléans (1) déposait un manuscrit entre les mains du comité de la société archéologique de sa province. C'était un examen des difficultés que présentent les actes des premiers

(1) *Les premiers évêques d'Orléans. Examen des difficultés que présentent leurs actes*, par Charles Cuissard, professeur, membre de plusieurs sociétés savantes. Ouvrage couronné par la Société archéologique et historique de l'Orléanais, en 1885. Orléans, Herluison, 1886, in-8, 298 pp.

évêques de la ville. Il avait été commencé longtemps auparavant, sur le conseil de dom Guéranger .Le résultat fut couronné au concours orléanais de 1885. Paraissant à la suite du livre de M. Hénault, bien qu'il fût écrit sans aucune mention de personnes et dans le style le plus mesuré, l'ouvrage semblait une réfutation. Il arrivait au moment opportun pour relever les erreurs du conservateur de la bibliothèque de Chartres et montrer que même sa lecture des actes de saint Savinien était défectueuse. L'auteur était tellement exempt d'intentions polémiques qu'il s'était abstenu de lire le livre de M. Hénault avant de remettre son manuscrit. Peut-être même n'aurait-il pas publié ses recherches, aussi longues que bien conduites, s'il eût prévu la suite des événements. Le jour de la distribution des prix du concours, M. Hénault essaya d'écraser son réfutateur involontaire sous les arguments extra-scientifiques d'usage. Les auditeurs regrettèrent et qualifièrent sévèrement le procédé, et le livre n'en fut pas moins publié par la société archéologique.

A peine était-il paru qu'on lança presque l'interdit contre lui et, autant qu'il se pouvait, contre l'auteur. On cria au rationalisme, d'autant plus dangereux qu'il était inconscient. L'auteur n'avait-il pas employé le doute historique ! N'était-il pas allé de l'inconnu au connu à l'aide des textes seuls ! Ne comprenant point la perversité de sa méthode, la gravité de son cas, ne cherchant que la vérité et

s'imaginant que ses adversaires la voulaient comme lui, il demanda une conférence contradictoire à l'évêché. Non seulement on ne lui répondit pas, mais encore une sainte Inquisition essaya de prendre, ou tout au moins de punir, par la famine l'excellent chrétien qui s'était permis d'examiner de trop près une vieille légende. Au commencement de la controverse, les légendaires demandaient la tolérance, ils suppliaient l'enseignement scientifique de ne pas étouffer leurs voix, ils saupoudraient leurs élucubrations de déclarations libérales. Maintenant que « la vérité » domine, ils ne reculent devant aucun moyen pour rendre son règne perpétuel.

Au milieu de ses déboires, l'érudit professeur d'Orléans reçut les encouragements de M. Léopold Delisle et aussi ceux d'un prêtre qui restera l'une des gloires les plus solides et l'un des plus grands bienfaiteurs du diocèse. Mais s'il est des approbations singulièrement réconfortantes, elles ne peuvent empêcher la peine très douloureuse de certaines contradictions. Dans le cas présent, l'une des appréciations les plus dures vint d'où l'auteur avait dû le moins l'attendre. Très ami des bénédictins, il les honorait au point de décider sur l'autorité de dom Chamard dans une question de l'histoire de l'évêque Théodulfe (1), et il était en correspondance

(1) L'origine de l'hymne *Gloria, laus*. Célestin Port et M. le chanoine Amb. Ledru ont prouvé contre dom Chamard que cet hymne a été composé au Mans.

avec dom Piolin. Celui-ci ne se chargea pas moins de son exécution et il la fit avec une intransigeance toute dogmatique (1).

Pendant que la controverse s'agitait à Orléans, elle commençait à Langres et à Sens.

Un brave curé, M. Lucotte, vengeur des légendes de Bourgogne, disait à la fin d'un livre où il les mettait en œuvre :

« Le clergé français compte à l'heure présente, peut-être plus qu'à toute autre époque de l'histoire, des membres vraiment érudits qui manient la plume avec dextérité. Ils ne permettront pas aux démolisseurs de mener leur entreprise *diabolique* à bonne fin. Le temps des dénicheurs de saints est passé, tellement bien passé qu'il ne reparaîtra jamais dans notre chère patrie. »

Et le cardinal Bernardou, archevêque de Sens, répondait au brave curé, en le félicitant :

« Il serait profondément regrettable et triste de voir surgir de nouveau cette école des Baillet, des Launoy. etc., qui furent si justement surnommés les *dénicheurs des saints.*

(1) Cf. *Le Monde*, nº du 11 juillet 1887. Les objections posées sont les mêmes que dans les autres controverses. « L'argument négatif est trop souvent employé » par l'auteur. « Ce n'est pas sous un serviteur de Dieu du caractère de saint Aldric qu'on pouvait dénaturer les traditions de l'Église locale ». Dom Piolin n'a vraiment pas de chance avec les saints Aldric. — « Tous les livres liturgiques de la cathédrale ont été détruits, sans quoi on verrait bien que saint Altin a été fêté ». Il faudrait prouver qu'il y a eu des destructions, et comment expliquer le silence des martyrologes et autres monuments ? — Dom Piolin finit par annoncer la prochaine publication d'un travail spécial contre l'argument des catalogues. Cette promesse, qui n'a pas été tenue, est encore un nouveau trait de ressemblance entre cette polémique et celle de M. d'Ozouville.

C'était comme les derniers échos du jansénisme, de cette hérésie qui fit tant de mal et que l'Église frappa de ses terribles anathèmes. Heureusement, aujourd'hui comme au XVIe siècle, comme toujours, Rome est là qui veille, gardienne infaillible de la vérité catholique, des saines doctrines et des glorieuses traditions de nos Églises (1). »

Bien qu'à partir de 1885, les légendaires commençassent à être inquiets sur le succès de leur réaction, ils ne laissaient point encore de poser avec sérénité. Ils publiaient volontiers des éditions de propagande de leurs travaux, comme si la science catholique n'avait eu rien de plus important à vulgariser. C'est ainsi qu'en 1880, dom Piolin imprima une *Histoire populaire de saint Julien.* « La question des origines apostoliques, disait-il dans la préface, nous la supposons élucidée d'avance. En 1851, nous avons publié une dissertation sur le sujet et nous pouvons dire, en toute simplicité, que nous n'avons rien à changer dans les preuves que nous présentions voilà tout à l'heure quarante ans » (2).

(1) Pour plus amples renseignements sur la critique du cardinal Bernadou, on peut consulter sa *Lettre pastorale de Mgr l'archevêque de Sens à l'occasion du rétablissement du pèlerinage de Sainte Marie-Madeleine à Vézelay*, Sens, 1876.

(2) Cette histoire est aussi curieuse par son remplissage et ses confusions que par sa chronologie. En voici une citation typique : « Disciple de saint Paul, il (saint Julien) raisonnait comme cet illustre maître au milieu des esprits cultivés et raisonneurs d'Athènes. Cette méthode avait fait impression sur les intelligences, puisque des écrivains du VIe siècle y insistent comme sur un sujet particulier de mérite et d'éloge. Il est heureux, pour un fils soumis de l'Église catholique, de constater que c'est aussi la marche indiquée avec tant de précision, de clarté et d'autorité

Ce langage est plus imposant qu'exact. Dom Piolin avait sacrifié la plus forte de ses preuves en cessant de regarder comme authentique la vie de sainte Madeleine faussement attribuée à Raban-Maur.

Un peu plus tard, dom Piolin écrivait encore au curé Lucotte au sujet de la critique qu'avaient faite de sa dissertation publiée dans le premier volume de l'*Histoire du Mans*, les Chevalier, de Meissas, d'Ozouville : « Ils n'ont en rien ébranlé la base solide sur laquelle repose ma démonstration (1). »

Telle fut la dernière expression que donna de son sentiment l'un de ceux qui tinrent une des plus grandes places dans cette étrange controverse. En le voyant disparaître de la lutte, on ne peut s'empêcher de se rappeler la remarque que lui écrivit un jour, probablement en souriant, M. d'Ozouville à propos du « bon saint Adon » : « La sainteté de la vie ne met pas à l'abri des préventions de l'esprit ; ou bien, en d'autres termes, les préventions de l'esprit ne font heureusement rien à la sainteté de la vie » (2).

par Notre Saint Père le Pape Léon XIII dans cette immortelle Encyclique par laquelle il indique la méthode que doivent suivre les professeurs de la science théologique, » p. 81. — Nombre de publications de dom Piolin ne sont pas d'une tenue sensiblement différente.

(1) *Les Approbations et la Critique*, p. 6.

(2) *Lettres*, p. 224.

CHAPITRE XII

(1888-1895)

MONSEIGNEUR DUCHESNE. — L'ARGUMENT DES CATALOGUES. — LES FASTES ÉPISCOPAUX. — « BICOQUE INUTILE » OU « FORTERESSE DE VALEUR » ?

L'un des fondateurs et des collaborateurs les plus assidus du *Bulletin critique* fut Mgr Louis Duchesne, alors professeur d'histoire ecclésiastique à l'Institut catholique de Paris, et reçu docteur ès lettres en 1877 avec deux thèses qui présageaient une glorieuse carrière (1). Il combattait, dans sa petite revue, les publications légendaires. Sa réfutation du livre de M. Hénault fut surtout remarquée. Elle parut dans le n° du 15 mars 1885. Un chanoine de la métropole de Sens en rapporte ainsi le premier résultat :

« Cet article du *Bulletin critique*, dans lequel on insinuait que le martyre de nos saints était peu authentique, souleva un *tolle* général dans le clergé sénonais. Monseigneur Bernadou (l'archevêque) en fut indigné plus que personne; il réunit immédiatement les membres de son Chapitre et

(1) Voyez une notice biographique de Mgr Duchesne par M. Joseph Berthelé, dans la *Revue de Bretagne*, n° de juin 1884, pp. 440-456 (et en tirage à part, Nantes, in-8, 19 pp. : *M. l'abbé Duchesne, ses travaux d'histoire et d'archéologie)*.

leur communiqua une lettre fort vive qu'il venait d'écrire à Mgr le Recteur de l'Institut catholique pour lui exprimer la peine qu'il ressentait de ces indignes attaques. De plus, Sa Grandeur saisit la première occasion qui se présenta pour faire entendre ses doléances à ses vénérés collègues, les évêques des diocèses voisins (1). »

Le cardinal Bernadou tira une protestation en polycopie et l'expédia aux divers évêchés des provinces de Sens et de Paris. On devait, d'après ce document, dénoncer M. Duchesne à la vindicte de Rome. Le cardinal se chargea en plus de demander sa destitution au conseil des évêques administrateurs de l'Institut catholique. Le coadjuteur de Paris, Mgr Richard, prit peur et, pour laisser aux colères le temps de se calmer, il accorda un congé d'un an au professeur, sous prétexte de lui permettre de pousser la publication de son *Liber pontificalis*. L'année scolaire suivante s'ouvrit; M. Duchesne était en congé. Les évêques administrateurs se réunirent au mois de novembre, sous la présidence du cardinal Bernadou, car l'archevêque de Paris, le cardinal Guibert, était malade. Si celui-ci eût présidé, l'archevêque de Sens eût sans doute porté sa motion — ils partageaient les mêmes idées scientifiques — mais, en son absence, il craignit d'avoir à discuter lui-même contre le recteur, Mgr d'Hulst, qui aurait défendu son professeur. Ne se sentant point d'érudition et d'éloquence égales, le cardinal Bernadou ne demanda pas l'exécution

(1) *Tradition historique*, p. 24.

projetée. Les évêques partis, le recteur engagea le professeur à remonter dans sa chaire, mais celui-ci préféra consacrer au *Liber pontificalis* les loisirs auxquels il avait droit. Les traditionnistes prenant le congé pour une suspension de cours se tinrent pour satisfaits (1).

En dépit de toutes les entraves apportées à la science, la question reçut justement, dans ce temps-là, un élément d'information, sinon complètement nouveau, du moins, par la manière dont il fut exploité, singulièrement grave.

En 1884, M. Léopold Delisle publia un inventaire des anciens catalogues des évêques des Églises de France. « Toutes ces pièces, disait-il,

(1) On trouve souvent dans les polémiques suivantes des allusions à cette suspension. Par exemple, le curé Lucotte écrit : « Son cours d'*histoire ecclésiastique* à l'Institut catholique de Paris a été suspendu pendant un an, à la demande d'un cardinal archevêque de France ; M. Icard, supérieur général de la Compagnie de Saint-Sulpice, a défendu aux élèves du séminaire de Saint-Sulpice de Paris, d'assister à ses leçons. » *Orig. du dioc. de Langres*, p. LX. L'interdiction du cours de M. Duchesne par M. Icard est un fait antérieur à la campagne du cardinal Bernadou. M. Icard avait été excité à prendre cette mesure par l'abbé Rambouillet qui ne partageait pas les idées de M. Duchesne sur le *processus* dogmatique. — Le supérieur général de Saint-Sulpice et le cardinal de Sens, qui étaient liés d'amitié, professaient les mêmes opinions en questions ecclésiastiques et tous deux étaient appelés des « gallicans ». D'où l'on peut remarquer qu'il n'est pas exact de lier le gallicanisme aux thèses critiques. — Après avoir remercié les personnes qui lui ont rendu service pour la publication du *Liber Pontificalis*, M. Duchesne ajoute dans la préface : « Je dois aussi un témoignage spécial de reconnaissance à mes supérieurs ecclésiastiques qui m'ont accordé, pour ce travail, bien des facilités, et notamment le loisir relatif sans lequel je n'aurais pu le conduire au point où il est arrivé. »

n'offrent pas les mêmes caractères d'authenticité : il en est qui ont été dressées pour ainsi dire au jour le jour, et qui méritent la plus entière confiance. D'autres, au contraire, ont été refaites ou complétées après coup, souvent à l'aide de textes suspects ou mal interprétés. Chacune des listes doit donc être contrôlée et critiquée isolément ; mais l'ensemble peut être l'objet d'une reconnaissance générale qui jettera quelque lumière sur un groupe de documents jusqu'à présent trop négligé. »

Après avoir longtemps travaillé au livre épiscopal de Rome et disséqué les légendes de quelques Églises de France sur leurs origines, M. l'abbé Duchesne étudia cet ensemble de catalogues. Dès 1890, il publiait à leur sujet deux mémoires. Le premier traitait de l'*Origine des diocèses épiscopaux dans l'ancienne Gaule.* L'auteur faisait remarquer qu'il subsistait vingt-quatre catalogues en bon état, bien en règle avec la chronologie depuis le ve siècle. On ne peut croire, concluait-il justement, que, pour la période antérieure, tous ces catalogues aient été tous négligés et qu'ils présentent tous d'énormes lacunes. Peut-on supposer que tous aient oublié le nom des évêques de la période la plus intéressante et la plus méritoire : celle de la fondation de l'Église et des persécutions ? (1)

(1) L'argument des catalogues que Mgr Duchesne a mis en œuvre d'une manière très rigoureuse avait été exposé antérieurement

La déposition de ces catalogues sur la date de l'organisation de l'épiscopat présente donc une importance capitale. Ce témoignage semble même décisif, renforcé qu'il est par l'analogie des Églises d'Orient et de la Haute-Italie et par l'explication naturelle des textes des historiens de la Gaule.

La conclusion qui ressort des documents s'impose : le pays voisin du Rhône a été évangélisé de bonne heure. Quant à la Gaule celtique, on y trouve, au second siècle, des groupes de chrétiens disséminés. On peut les désigner, si l'on veut, du nom d'Églises (1). Ils s'organisent peu à peu séparément, se fractionnent, évangélisent, enfin augmentent de telle sorte qu'ils finissent par constituer, au IV[e] siècle, à peu près autant d'évêchés que de cités.

Dans son second mémoire, publié en 1890, l'auteur faisait l'application du système à une ancienne province ecclésiastique : « Si je commence par la province de Tours, disait-il, c'est d'abord à cause de l'importance du siège de saint Martin aux

dans cette controverse ; les critiques l'admettaient, voy. par exemple, l'abbé Pascal au Congrès archéologique de Mende, août 1857 (*Compte rendu*, p. 74-75) et, en 1851, l'abbé Clouet. Les légendaires le rejetaient ; voy. dom Chamard, en 1859, *sup.*, p. 72.

(1) *Bulletin critique*, XVII (1896), p. 127 ; *Fastes*, I, p. 73 ; II, p. 153 ; Bellet, *op. cit.*, p. 7 et 111. Je résume ici tout le système de Mgr Duchesne; il ne s'est ainsi formulé et précisé qu'avec le temps. Mgr Duchesne a publié le premier exposé de son système *Origines du christianisme en Gaule*, en 1883, dans les *Annales de philosophie chrétienne*, VIII, p. 1-15. Mgr Duchesne s'est défendu de bonne heure d'admettre le système dit grégorien ; voy. *Bull. crit.*, 15 mai 1881, p. 6, et *Origines chrétiennes* (1878-81).

temps anciens de notre histoire religieuse, ensuite parce que cette province est la mienne. Il faut être de sa paroisse. »

En entendant argumenter ainsi sur les listes épiscopales, les ennemis du système crièrent à la nouveauté, au *nihilisme* (1), accusant le critique de faire table rase de toutes les traditions, de toutes les opinions. Ces appréciations n'étaient qu'une manière de dénigrement. L'œuvre de M. Duchesne n'est ni si exclusive ni si nouvelle. Quand des documents authentiques modifient, même pour les allonger, les listes épiscopales, il les accepte parfaitement. Il écrit la monographie des origines de chaque Église (2). Les idées générales qui s'en dégagent sont les conclusions déjà formulées par les grands érudits des XVIIe et XVIIIe siècles, et c'est pourquoi les réactionnaires de la légende s'élevaient contre ce travail qui était une véritable restauration scientifique tandis que, sans le recul infligé par eux à l'histoire ecclésiastique, il n'aurait été qu'un perfectionnement ou une vérification : la révision du *Gallia Christiana*. Les tentatives de réfutation furent très faibles.

(1) Blondel, *Tradition historique*, p. 25.

(2) En écrivant cette monographie, Mgr Duchesne a rejeté le témoignage de certains textes d'intérêt général, tels que Eusèbe, liv. V, c. 23. « Il en résulte, dit Harnack, que quelques évêchés gaulois dont Duchesne veut ramener la fondation à la seconde moitié du IIIe siècle datent de sa première moitié ou même de la fin du IIe siècle. » (*Die Mission*, p. 508) Voy. les observations de Mgr Bellet, *Les Origines*, 2e édit., p. 73, et de M. le chanoine Busson, *Province du Maine*, t. VIII, p. 351.

Leurs auteurs en eurent sans doute conscience, car ils sommèrent les « gardiens de la doctrine » d'intervenir. M. le chanoine Blondel écrivait :

« Nosseigneurs les évêques fondateurs de l'Institut catholique de Paris savent-ils que tel est l'enseignement donné par ce célèbre professeur ? Non, pour la plupart; et voilà pourquoi je crois devoir appeler respectueusement leur attention sur ce point. Ils ne voudront pas tolérer plus longtemps la glorification d'une méthode qui ne s'appuie que sur des hypothèses et des négations toutes gratuites, méthode qui nous a été importée d'Allemagne ; car c'est dans ce pays que le trop fameux Renan est allé puiser ces principes de critique outrée dont il a fait l'usage que l'on sait » (1).

Dom Lévêque pensait de même, et il le disait à M. Blondel :

« Chacun répond de ses œuvres, et l'on ne peut empêcher personne de suivre les traces glorieuses des Baillet, des Hardouin et des Launoy. Mais ce qu'on ne devait pas faire, c'est d'enseigner officiellement dans un haut établissement d'études ecclésiastiques, qui a été, à coup sûr, fondé pour un tout autre but, les principes d'une telle méthode, et l'application qu'on en fait. Les rationalistes et les protestants suffisent pour le but qu'ils se proposent et les catholiques n'ont que faire de leur prêter la main pour les aider à l'atteindre plus facilement et plus promptement » (2).

(1) *Tradition historique et fausse science*, p. 25. — On trouve dans ce pamphlet (1892) de M. le chanoine Blondel des phrases de ce genre : « C'est drôle !... Et c'est à nous, Sénonais, que l'on voudrait faire avaler de pareilles bourdes !... Assurément M. Duchesne est de bonne foi ; seulement son faux système antitraditionnel l'égare » (*Ibid.*, p. 23, note.).

(2) Lettre datée du 8 février 1892 et citée par l'abbé Trouet, *Revue du Monde Catholique*, septembre 1894, p. 447.

L'indignation traditionniste redoubla quand M. l'abbé Duchesne publia en 1893 sa dissertation sur l'apostolat provençal de sainte Madeleine (1); mais il n'y eut guère d'éclat jusqu'en 1894, où parut le tome I[er] du bel ouvrage intitulé : *Les Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*. C'est vraiment la réunion de toutes « les données éparses qui nous sont restées sur la chronologie de nos évêques jusqu'à la fin du IX[e] siècle » (2). Elles fournissent aux anciens catalogues, dont le texte est soigneusement établi, un commentaire court, mais d'une méthode ferme et précise.

Le premier volume est consacré au Sud-Est de la France. Avec ses préliminaires sur l'origine des diocèses et son appendice sur les traditions de Provence, il forme véritablement un ouvrage complet. Les mémoires dispersés de M. l'abbé Duchesne n'avaient guère été jusque-là abordables au grand public. Aussi le volume parut-il comme une étrange nouveauté ; la réaction commencée contre la critique cinquante ans auparavant était encore si puissante qu'on pourrait même dire que l'ouvrage fit scandale.

(1) Les légendes de Provence ont été depuis défendues par le chanoine J.-H. Albanès, *Gallia Christiana novissima*, dom Lévêque, dom Plaine, l'abbé Béguin ; il y a toute une littérature sur le sujet. On en trouvera l'appréciation dans les *Analecta*. — Toutes les prétentions provençales se brisent contre les témoignages antérieurs et très positifs de Grégoire de Tours, Willibald et l'évêque Modeste, qui placent le tombeau de la Madeleine à Éphèse.

(2) *Fastes*, p. VI.

On se serait attendu à voir à la tête des réclamants dom Chamard. Peut-être l'insuccès de sa polémique contre M. Duchesne à propos du *Liber Pontificalis* et de la mémoire du cardinal Pitra le dissuada-t-il de reprendre la plume. A qui s'étonnait de son silence, il répondait qu'il avait solidement réfuté à l'avance *Les Fastes épiscopaux* dans plusieurs passages de son livre *Les Églises du Monde romain* (1), notamment aux pages 299, 314, 319 et 328.

Les chanoines Blondel et Arbellot, qui ne partageaient sans doute pas cette confiance dans les ressources de leurs travaux antérieurs, protestèrent tout de suite (2).

Leur voix ne fit pas impression : elle fut couverte et contredite par une autre plus autorisée. Le 5 septembre 1894, dans son grand discours au troisième Congrès scientifique international des catholiques tenu à Bruxelles, Mgr d'Hulst, qui venait de recevoir une forte leçon sur la critique biblique, ne craignit point de se servir de la question de l'apostolicité des Églises de France comme exemple, quand il donnait aux « maximistes » le conseil de ne pas « s'attarder inutilement dans la défense de quelques bicoques inutiles (3) ».

(1) Dom Chamard les avait même réfutés dès 1859 ; cf. ci-dessus, ch. V, p. 72.

(2) Blondel, *Comment on jugera dans cent ans les ouvrages de M. l'abbé Duchesne*. Sens, Duchemin, 1895, in-8, 25 pp. — Arbellot, *Observations critiques*.

(3) *Compte rendu*, introduction, p. 34.

La *Revue des Questions historiques*, se sentant sans doute atteinte, répondit par les considérations suivantes :

« Défendre avec acharnement une bicoque sans valeur est un défaut de tactique, mais ce serait un défaut plus grave encore que d'abandonner, après l'avoir démantelée soi-même parce qu'il aurait plu à l'ennemi de la traiter de bicoque, telle position demeurée solide et, en réalité, très défendable. Il est injuste et inconvenant de soupçonner, d'accuser à tous propos les savants catholiques de franchir les bornes légitimes de la science et de trahir la cause de l'orthodoxie; mais il n'est pas non plus très raisonnable ni très prudent, comme le font un certain nombre de catholiques, surtout de catholiques influents, de donner toujours *a priori* et comme par un élan naïf et spontané de l'esprit, imbu à son insu des préjugés de notre temps, l'avantage et le pas aux conclusions, aux travaux, au mérite des savants hétérodoxes sur ceux des travailleurs fidèles à la foi et à l'Église, et d'obliger par là ces derniers à lutter tout à la fois contre la malveillance dédaigneuse de leurs adversaires et contre le dédain négligent de leurs amis » (1).

Un bénédictin, dom Plaine, fit pareillement, au nom de son école, entendre sa réclamation dans la

(1) *Revue*, 1er janvier 1895, chronique par MM. Marius Sepet et Eugène Ledos, p. 270.

La *Revue* a pris depuis toutes les attitudes des différents auteurs de comptes rendus. — A propos du tome Ier des *Fastes*, le R. P. Hippolyte Delehaye, S. J., tout entier à la méthode scientifique, écrit : « La thèse de la fondation relativement tardive de la plupart des sièges est une de celles qu'on ne devrait plus se permettre de contester », no du 1er janvier 1895, p. 306. — La seconde édition du livre de Mgr Bellet, *Les Origines des Églises*, est présentée (par dom A. du Bourg) en ces termes : « Mgr C.-F. Bellet continue à combattre le bon combat pour la défense de nos traditions *nationales*... Cet ouvrage est un acte de *courage* », no du 1er avril 1899, p. 633. Rendant compte du livre de M. Ch. de Lasteyrie, *L'Abbaye de Saint-Martial*, dom du Bourg dit encore : « Il se range du côté des négations de l'école hypercritique », no du 1er juillet 1901, p. 343.

Science Catholique, d'avril 1895. La « bicoque » lui apparaissait « comme une forteresse de valeur » (*loc. cit.*, p. 421). Dom Plaine voyait dans la diffusion de l'opinion de Mgr d'Hulst « un danger individuel » et « un danger social ». Le « danger individuel » est pour l'historien critique, surtout quand il est prêtre ou religieux :

« S'il n'a ordinairement d'autre *criterium* que la raison privée, s'il n'accorde que le moins possible à la vertu surnaturelle de la foi quand il s'agit de miracles et de prodiges, il se ferme par là la plupart des issues que la grâce met à sa disposition pour acquérir la vertu d'humilité et une vraie abnégation de soi-même. Que penser aussi de sa dévotion envers les saints, et envers l'Église elle-même, quand assez souvent les saints, qui sont proposés aux hommages de sa piété, sont pour lui des personnages à moitié fabuleux, quand il reproche journellement à l'Église sa mère d'accorder croyance à des fables et de tomber dans beaucoup d'autres aberrations, lorsqu'au lieu de suivre docilement sa direction, il est toujours disposé à la trouver en faute sur tel point ou sur tel autre? »

Le « péril social, » « conséquence logique du précédent, consisterait dans une diminution notable de la sainteté au sein de l'Église » (p. 424). Et le moine de Solesmes présente sa protestation comme « un écho, hélas! trop affaibli, des enseignements qu'il a recueillis sur les lèvres du cardinal Pie et de dom Guéranger. Ces deux grands maîtres auraient sans nul doute élevé la voix dans la circonstance présente, s'ils étaient encore du nombre des vivants, et cette voix aurait assurément trouvé du retentissement (p. 425) ».

En tout cas, malgré l'étonnement qu'il causa et l'inévitable reproche de hardiesse qu'il encourut, le discours de Mgr d'Hulst fut comme un édit de Nantes accordé aux défenseurs des thèses historiques (1). On cessa d'insinuer qu'ils étaient hérétiques. L'enseignement des séminaires devint plus large. On mit des points d'interrogation dans les marges des anciens manuels; on en toléra de nouveaux traduits de l'allemand (2) — importés des « universités prussiennes », comme aurait dit dom Piolin, — lesquels professaient un grand détachement sur la question.

Dans cette sorte de paix, toutes les concessions ne furent pas faites seulement par les traditionnistes. D'excellentes revues critiques devinrent, elles aussi, moins intransigeantes. Elles distinguèrent la littérature qui ressortissait de leur juridiction en deux sections : la scientifique et celle qui ne l'était pas. Elles rendaient compte très copieusement de la première. A la seconde, elles tiraient en passant cette révérence hâtive ; « Ces livres ne sont pas d'érudition, mais d'édification ». — Et vraiment peut-on appeler d'édification des ouvrages qui fausseront peut-être irrémédiablement l'esprit de femmes et d'enfants sans défense, les seuls lecteurs probables ? Et si ces histoires s'égarent par hasard

(1) L'édit a été violé à diverses reprises et même très récemment encore.

(2) Les manuels de Brück (traduction Gillet, 1886), Kraus (traduction Godet et Verschaffel, 1891) et Funk (traduction Hemmer, 1891 et 1895).

en des mains viriles, ne seront-elles pas qualifiées de « blagues » ou de « superstitions » par l'homme moderne, dont la raison les juge inacceptables ; ne seront-elles pas la pierre d'achoppement sur laquelle viendra sombrer un sentiment religieux ? Si un esprit éclairé trouve dans les ouvrages catholiques les plus vantés, dans ceux qu'on prétend opposer triomphalement au protestantisme et au rationalisme, d'étranges complaisances pour d'insignifiantes légendes, ne concevra-t-il point légitimement quelques soupçons d'obstination et d'habileté sur l'apologétique dogmatique (1) ? Enfin toute cette littérature n'a-t-elle pas produit un effet déplorable sur le clergé lui-même ? Avec ces récits merveilleux, ces sarcasmes continuels contre le jugement, la défaveur jetée sur les écrivains sans passion, n'a-t-on pas créé cet état d'esprit si remarquable qui assura, entre autres succès honteux et caractéristiques, celui du mystificateur Léo Taxil ?

(1) Edmond de Pressensé l'a observé (*Revue bleue*, t. 46, p. 599) à propos du *Jésus-Christ* du P. Didon. « Pour lui, dit-il, l'identité de Marie de Magdala, de Marie de Béthanie et de la pécheresse de Naïn ne fait pas de doute, parce qu'ainsi le veut, non pas la doctrine consacrée, mais la tradition de son Église. Et cependant cette identité est absolument impossible dès qu'on tient compte des récits originaux. »

CHAPITRE XIII

(1895-1898)

MONSEIGNEUR BELLET, DÉFENSEUR DES LÉGENDES. — LETTRES DE MONSEIGNEUR LELONG ET DE MONSEIGNEUR COTTON. — TRADITION ET TRADITIONS.

Toute confession religieuse renferme des défenseurs obstinés de toutes les doctrines dans lesquelles ils ont été élevés. Aucun progrès, aucune découverte ne peut en rien les en détacher, et quiconque est seulement suspect d'incliner vers ceux qui s'en écartent voit immédiatement foncer sur soi l'un de ces chevaliers des conceptions immuables.

Les catholiques de France au XIXe siècle ont compté dans leurs rangs un bon nombre de ces ennemis du développement historique et scientifique et qui croyaient trouver dans la Bible, le bréviaire et le martyrologe, la solution nécessaire de tous les pourquoi et de tous les comment que se pose l'humanité. L'un de ces adversaires de la critique fut le P. Fontaine, de la Compagnie de Jésus.

En 1887, il se sentit inquiet. Quelque chose d'insolite lui paraissait se passer chez ses coreligionnaires. « Au dire de quelques-uns, écrivait-il,

il tendrait à se former parmi les catholiques français une certaine école qui reprendrait pour son propre compte les traditions de ce Launoy que l'on appelait un dénicheur de saints. » Toutefois, avant de partir en guerre contre la « certaine école », le P. Fontaine eut l'heureuse idée de lire *Les principes de la critique historique*. Ce livre du P. Charles de Smedt l'éclaira. « Selon l'éminent bollandiste, dit le P. Fontaine, le péril viendrait d'un côté tout opposé (1). » Comme la vocation du P. Fontaine n'était pas de parer aux périls « de droite », mais à ceux « de gauche », il porta son activité sur un autre champ de bataille. Les crises dogmatique, philosophique et biblique qui se déclarèrent bientôt après dans le clergé français lui donnèrent occasion d'illustrer son orthodoxie. Si la controverse de l'apostolicité ne le compta point parmi ses héros, du moins l'histoire doit-elle enregistrer que, vers 1887, elle eut l'honneur de fixer son attention.

Le principal champion des vieilles légendes contre l'école de l'abbé Duchesne et des Bollandistes fut Mgr Charles-Félix Bellet, prélat de la maison de Sa Sainteté Léon XIII.

Ce n'était pas un nouveau venu dans la controverse. Il y avait débuté en 1879, aux assises du congrès archéologique tenu à Vienne. Elles portaient dans leur programme cette question : *De*

(1) *La Chaire et l'Apologétique* (1887), p. 354.

quelles ressources sont les inscriptions chrétiennes pour l'avancement des études relatives aux origines de la ville de Vienne ? M. l'abbé Bellet lut en réponse une *Dissertation historique sur la mission de saint Crescens, disciple de saint Paul, évêque et fondateur de l'Église de Vienne dans les Gaules, au Ier siècle de l'ère chrétienne.* Il n'appuya point son opinion du témoignage des inscriptions, mais de la tradition, et, pour commencer, la fonda sur ce saint Adon, qui professait des méthodes chronologiques si larges.

Quant aux historiens, M. Bellet les divisait en deux groupes :

« On connaît, disait-il, les grands travaux qui ont illustré les jésuites Bollandus, Kircher, Sirmond, Labbe, Cossart, etc, et surtout les Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, Mabillon, Ruinart, d'Achery, Montfaucon, pour ne citer que ceux-là. Pendant que tous ces esprits sérieux se livraient avec tant de succès à l'érudition et à la critique des textes, une autre École non moins savante, mais placée sur un terrain religieux différent, en un mot l'École janséniste, dont Port-Royal était la véritable expression, étudiait à son tour l'Histoire de l'Église avec l'esprit d'une critique tellement outrée que, sous prétexte d'éloigner toutes les légendes plus ou moins apocryphes qui se rencontrent dans les premiers siècles chrétiens, elle rejetait impitoyablement toutes les traditions, même les plus sérieuses et les moins incontestables. Nous n'avons pas à retracer ici l'histoire de ces deux systèmes, et le peu que nous en avons dit suffit pour faire comprendre la véritable portée de la question (1). »

Qui ne croirait d'après cette déclaration que

(1) *Op. cit.*, p. 2. A Tillemont, « l'historien janséniste » (p. 21), M. Bellet préférait Honoré de Sainte-Marie.

Sirmond, le critique de l'aréopagitisme, et Ruinart, l'auteur des *Acta sincera*, n'aient été pour M. Bellet ? Il concluait « que les traditions religieuses de l'Église de Vienne reposent sur une base aussi certaine qu'incontestable, et qu'on ne saurait rejeter sans mettre en doute les principes les plus avérés de la science historique elle-même. »

Ce mémoire fut suivi de la communication d'une note de M. de Meissas, qui s'était astreint à traiter la question du programme. Le piquant intérêt qu'éprouvèrent les auditeurs à entendre ces études l'une après l'autre ne peut être malheureusement partagé par les lecteurs du volume de compte rendu. Au lieu et place de la première, on ne trouve que la note suivante du président Léon Palustre :

« M. l'abbé Bellet s'étant permis, contrairement à toutes les habitudes du Congrès, de publier son mémoire (1) aussitôt après la clôture de la session, nous nous croyons en droit de ne pas en reproduire un seul fragment. Certes, nous comprenons que M. l'abbé Bellet, qui appartient à l'église légendaire, n'ait pas un goût très vif pour les observations (2); mais alors pourquoi vient-il reproduire en public des arguments qui ont été cent fois réfutés? Du reste, son mémoire ne se rattachait qu'indirectement à la

(1) Lyon, Brun ; Valence, Lantheaume ; 1879, gr. in-8, XVI-43 pp.

(2) Un journal du pays (*Le Dauphiné*, n° 871) avait critiqué la *Dissertation* de M. Bellet ; l'auteur crut alors devoir la publier tout de suite en la faisant précéder d'un avant-propos d'un intérêt général ; le mémoire lu au congrès ne traitait que de l'Église de Vienne.

question portée au programme et c'est uniquement par amour de la libre discussion que nous en avions accepté la lecture » (1).

Cette mésaventure ne détourna point M. l'abbé Bellet des études scientifiques et des publications édifiantes. Trois ans après, il s'exerçait sur « les erreurs et falsifications historiques » du manuel de Paul Bert, et examinait « la morale laïque de M. Jules Ferry » (2). Un périodique, pourtant très bienveillant à ce genre de travaux, lui donna ce conseil : « Avez-vous en main la cravache satirique d'un L. Veuillot, ou mieux encore le fer rouge de l'Index, servez-vous en contre un P. Bert ; sinon abstenez-vous (3). »

M. Bellet acquit peu à peu les procédés scientifiques jusqu'à les posséder parfaitement, mais sans perdre le goût des thèses *a priori*. Comme ses maîtres en traditionnisme disparaissaient dans la tombe ou dans la retraite, il prit vaillamment la suite de leurs affaires. Il ne recula point devant la difficile entreprise de tenter la réfutation du premier volume des *Fastes épiscopaux*. Elle parut en décembre 1895 et fut promptement mise à mal, et par celui-là même qu'elle prétendait accabler et par

(1) *Congrès*, p. 206.

(2) *Le Manuel de Paul Bert, ses erreurs et ses falsifications historiques, suivi d'un Examen de la morale laïque de M. Jules Ferry*, Tours, Cattier; Paris, Larcher, 1882, in-12, 125 pp.; prix 2 fr.; publié avec l'imprimatur de l'Archevêque de Tours et une lettre d'approbation d'un vicaire général de Valence.

(3) *Bibliographie catholique*, mars 1883, p. 191.

les Bollandistes. L'auteur l'avait faite avec l'aide de MM. Ulysse Chevalier et Félix Vernet; il la refondit tout de suite avec la forte collaboration du R. P. dom Alexandre Grospellier.

La première édition avait été dirigée contre M. Duchesne. La seconde se proposa surtout de répondre aux rédacteurs des *Analecta Bollandiana*.

La première édition reçut de nombreuses lettres d'approbation. Par exemple, Mgr Lelong, évêque de Nevers, disait à l'auteur :

« Il me paraît impossible qu'on puisse vous lire avec un esprit dégagé de toute idée préconçue sans demeurer convaincu que l'argument des listes épiscopales, dont on fait tant de bruit, n'est rien moins que concluant. Une thèse qui s'appuie uniquement sur une preuve négative, rejetant la preuve positive, si respectable pourtant, de la tradition, est bien loin d'être solidement établie. Nous pouvons donc, même après cet assaut, renouvelé de celui qui leur fut livré au dix-septième siècle, conserver nos chères croyances. Nous appuyant sur des traditions séculaires, sur l'autorité liturgique, qui a bien, elle aussi, quelque valeur, nous continuerons à admettre que plusieurs de nos diocèses de France ont été évangélisés, dès les premiers siècles, par ces apôtres dont ils ont gardé avec un soin jaloux les noms et le culte. »

Une autre lettre, écrite par Mgr Cotton, évêque de Valence, prenait encore plus directement à partie les critiques.

Les exigences de cette école, disait le prélat, sont vraiment bien extraordinaires. Il lui faut des documents et des témoignages remontant aux premiers siècles, et tout ce qui

n'a pas été affirmé par des écrits datant de cette période primitive est pour elle de nulle valeur. On irait loin avec ce raisonnement et on aurait bien vite supprimé les trois quarts de l'histoire et même du dogme catholique.... La manière dont on traite saint Adon (1), pour ne citer que cet exemple entre tant d'autres, nous donne la caractéristique des procédés et des tendances de cette méthode dite scientifique. Bref, on détruit, on n'édifie pas. Outre qu'un tel résultat ressemble assez bien à du parti pris et qu'il est lui-même très peu scientifique, il a un grave défaut : il ne manque pas seulement de vrai sens critique, il manque encore de vrai sens chrétien. Cette triste constatation est malheureusement trop certaine, quand on songe qu'il s'agit ici de vénérables traditions, contrôlées et sanctionnées par l'autorité des évêques et de la sainte Église (2). »

La seconde édition n'a point reproduit ces documents intéressants. Il a semblé qu'il était sinon illogique, du moins très imprudent de remettre la discussion sur le terrain dogmatique. L'auteur ne parle plus du jansénisme, ni même du « sens chré-

(1) Cette plainte est sans doute inspirée par les pages 151-156 du tome Ier des *Fastes*.

(2) Lettre publiée en tête de la 1re édition des *Origines* et reproduite dans l'*Univers* du 24 décembre 1895. Parmi les personnages qui félicitèrent Mgr Bellet, il faut encore nommer dom Gréa; sa lettre a été publiée dans l'*Univers* du 26-27 décembre 1895. La lettre de l'évêque de Valence est celle qui a eu le plus de succès. Les prêtres du diocèse de Versailles l'ont ainsi commentée : « Est-ce assez clair ? Est-ce possible de ne pas s'élever contre une pareille méthode, qui fait courir les plus grands dangers au *dogme catholique*, qui oblitère *le vrai sens chrétien*, qui mène à une aussi *triste constatation*, qui méconnaît le contrôle et la sanction des *évêques* et de la *sainte Église*, etc., etc... » *Compte rendu des conférences pour l'année* 1900, p. 167.

Dans un compte rendu de la *Theologische Literaturzeitung*, Loofs, un des plus distingués élèves de Harnack, déclara le livre de Mgr Bellet et sa préface très amusants et avoua qu'il n'aurait pas mieux dit que l'évêque de Valence.

tien » ; mais, comme autrefois dom Piolin mal en point et pris dans une impasse, il proclame les grands principes : *in dubiis libertas, in omnibus caritas* (1). Il reprend sa thèse à nouveau. Il laisse les gloires du système : M. Faillon, dom Piolin, dom Chamard, dans un oubli respectueux et prudent ; il n'hésite point à désavouer ses menus partisans, par exemple un pauvre abbé Brémenson, accusé d'une « formation scientifique très insuffisante (2). »

Pour édifier au sujet de ce livre, il suffit de montrer les confusions faites par l'auteur sur les sens divers du mot « traditions ». Répondant à l'objection tirée de l'analogie des origines troyennes imaginées au moyen âge, il raisonne ainsi :

« Il est bien vrai qu'on a créé alors la légende fabuleuse qui faisait descendre les princes francs de Priam et des héros troyens. Mais ce fait ne saurait avoir la portée qu'on lui attribue ici. Ces personnages, en effet, sont antérieurs à notre ère de douze siècles environ, leur existence n'est pas même bien sûre, étant accompagnée de fables grossières; enfin deux mille ans les séparaient du VIIIe siècle. — Il n'y a rien de pareil en ce qui concerne les origines de nos églises. La distance n'était plus la même, la situation était tout autre et les intérêts en jeu touchaient au plus intime de l'âme chrétienne : le *culte*, la *liturgie*, tout cet ensemble qui constitue la vie religieuse, sous la direction de l'Église, suffit à montrer qu'on n'agissait pas en aveugle ni sans contrôle. En outre les éléments d'information, nuls en ce qui

(1) Fin de la préface.
(2) Brémenson, du diocèse de Séez, *Essai sur les Origines des Églises des Gaules*, in-12 de 480 p. Paris, Berche et Tralin, 1879. — Cf. Bellet, *Les Origines*, p. 233, note, 2e édition.

concerne la période antique de Priam, ne manquaient certainement pas au regard des choses de la religion. Là du moins une source de renseignements se trouvait dans la tradition qui alors, comme toujours, a été dans l'Église universelle et dans les Églises particulières la manière la plus sûre de transmettre la vérité et tout ce qui touche au culte, y compris le culte des saints, surtout des saints fondateurs (1). »

Tout Mgr Bellet tient dans cette argumentation. Il la faisait déjà dix-huit ans auparavant quand il se formait par la lecture des *Églises du Monde romain* de dom Chamard, qu'il citait « à tout bout de champ en manière d'évangile ». Il la faisait dans cette *Dissertation historique* où il trouva l'occasion d'être réfuté de main de maître par le terrible abbé de Meissas, qui lui répondait, à lui et à ses pareils :

« Messieurs de l'école légendaire devraient bien en finir une bonne fois avec cette mauvaise plaisanterie de la tradition historique. A les entendre, cette tradition fut gardée dans les Églises avec le soin le plus jaloux, et c'est son écho qu'ils retrouvent dans le moindre mot favorable à leur système, quel qu'en soit l'auteur, et quelque démenti que lui donnent les autorités les plus graves et les textes les plus décisifs. Tout proteste cependant contre une pareille façon de présenter les choses, et dans les œuvres même de saint Épiphane, un exemple bien frappant en démontre toute la fausseté. Certes, Marie, mère de Jésus, dut tenir une autre place que Crescent, disciple de saint Paul, dans l'attention et dans les souvenirs de l'antiquité chrétienne. Or, non seulement on ignorait déjà au IVe siècle le lieu où s'était achevée sa carrière, mais l'évêque de Salamine en personne,

(1) C.-F. Bellet, *Ibid.*, p. 292, note.

prêchant sur l'Assomption (1[er] sermon, 1[er] point), commençait par déclarer à ses fidèles qu'il ignorait si Marie avait subi la loi commune de la mort (1). »

Ce qui montre le mieux l'irrémédiable faiblesse du travail de Mgr Bellet, c'est la manière particulièrement malheureuse dont il défend les légendes provençales, et le silence absolu qu'il garde sur celle de saint Denys. Or, pour ceux qui commencèrent la réaction anticritique, ces traditions attestées par *la sainte liturgie* étaient justement les capitales. Ils ne s'inquiétaient ni de l'évangélisation plus ou moins prompte et plus ou moins complète des Gaules ni de l'organisation hiérarchique : ils voulaient remettre sur pied les légendes des saints Lazare, Denys, Martial, Julien, Front, Altin, etc. Les vulgarisateurs du système ont beau le prêcher encore dans toutes les langues et dans tous les pays (2), leurs savants ont perdu l'ancienne assu-

(1) A. de Meissas, dans son compte rendu de la *Dissertation historique* de Mgr Bellet, *Bulletin monumental*, 46[e] volume, 1880, p. 393.

(2) Un prêtre du Nouveau-Monde, l'abbé de Roo, a repris en 1899 la thèse de l'évangélisation des Américains par saint Thomas (Cf. *Anal. Boll.*, t. XIX, 1900, p. 44). — M. l'abbé Constant, « lauréat de l'Institut catholique de Paris », disait en 1897 que saint Thomas est « mort dans l'Inde en l'an 75 », qu'il a évangélisé « Syrie, Grèce, Romanie, Arménie, Parthes, Mèdes. Perse, Hircanie, Indes, Chine, Amérique, Cranganor, Bengale, Malabar, Thibet, Candahor ». Pour l'Amérique, M. Constant croit devoir avancer cette note bibliographique justificative : « Charlevoix, *Histoire générale des Missions*, p. 334, 324, t. I. — Lerio, *Hist. Navigat. Bresil.*, c. 15. — Pagi *ad anum.*, 42. — Honius, *De Tradit. Bresil*, l. III, c. 15. — De Humboldt, *Vue des Cord.*, 137. — Nobrega. — Cornelius a Lapide, *In Epist. ad Romanos*, c. X, verset 17. — Bollandistes, 25 août. » (M. Constant, *op. cit.*, p. 226).

rance. Ils n'osent plus parler d'un grand nombre de ces histoires, et si les solutions qui tirent les autres au clair ne sont pas encore unanimement acceptées des érudits ecclésiastiques, il s'en faut du moins que leur situation soit meilleure qu'au commencement du XIXe siècle.

CHAPITRE XIV

(1895-98)

LA LÉGENDE DE SAINT AMADOUR ET DE SAINTE VÉRONIQUE. — LE CURSUS. — LÉGENDES VUES A LA LUMIÈRE DU CURSUS.

Parmi les légendes qu'on s'est efforcé de remettre en honneur, il en est peu d'aussi incohérentes que celles de saint Amadour et de sainte Véronique. Ni l'un ni l'autre n'ont certainement existé et leur affaire avait été réglée aux XVII[e] et XVIII[e] siècles. Néanmoins, à la fin du XIX[e], un écrivain de bonne volonté, M. Bourrières, essaya d'écrire scientifiquement leur vie. Comme c'était un professeur, il avait entendu parler du *cursus*. Il en éclaira son travail (1).

« Le mot *cursus* a servi au moyen âge, à partir du XII[e] siècle, à désigner un agencement euphonique des fins de phrase, agencement qui était soumis à des règles et grâce auquel la structure de la prose participe à celle des vers (2). »

(1) Bourrières, *Saint Amadour et sainte Véronique, disciples de Notre-Seigneur et apôtres des Gaules*, 1895.
(2) Louis Havet, *La prose métrique de Symmaque*, p. 1.

En 1881, une *Étude sur le rythme des bulles pontificales*, par M. Noël Valois, constatait que le *cursus*, dans lequel elles sont rédigées avant le VIIe siècle, y est à partir de ce temps « plus ou moins mal observé, souvent entièrement méconnu (1). » « Le XIIe siècle, au contraire, ajoutait l'auteur, est une époque où l'on suit le progrès, pour ainsi dire, d'un pontificat à un autre. Déjà sensible sous Gélase II (1118-1119), il l'est plus encore sous Honorius II (1124-1130) et sous Eugène III (1145-1153). » M. Valois terminait sa dissertation en montrant l'utilité du *cursus* pour l'étude de la diplomatie pontificale. Il peut servir au discernement des pièces fausses, et à fixer la date d'une bulle authentique. « Ainsi M. Delisle, quand il revendiquait pour Innocent III des lettres attribuées à Innocent II, aurait pu tirer un nouvel argument de l'observation du *cursus*. Il se fondait sur la mention de l'année du pontificat ; mais supposez que nous soyons en présence d'une copie, d'un fragment tronqué dont on ait supprimé la date : c'est alors qu'il sera bon de se rappeler que le rythme sous Innocent II (1130-1143) était inférieur à celui des bulles d'Innocent III et d'Innocent IV (2). »

L'abbé Léonce Couture appliqua les observations de M. Valois aux formules liturgiques et à la littérature ecclésiastique en général. Au congrès

(1) *Bibliothèque de l'École des Chartes*, année 1881, p. 259.
(2) *Ibid.*, p. 272.

scientifique international des catholiques tenu à Paris en 1891, il fit remarquer que le *cursus* avait « fait loi au moins depuis saint Léon le Grand jusqu'à la fin du moyen âge pour la rédaction des oraisons » ; et qu'il était devenu « la loi de la prose épistolaire et parénétique, quelquefois même de la prose didactique, dans la littérature ecclésiastique latine du v[e] et du vi[e] siècle, puis de nouveau, après une sorte d'éclipse, au xi[e] et aux suivants, jusqu'à la fin du moyen âge ». Et l'abbé Couture ajoutait aussi qu'on trouverait pourtant quelques traces du *cursus* « dans tel ou tel auteur du viii[e] ou du ix[e] siècle » (1).

En étudiant la vie de saint Amadour, M. Bourrières crut reconnaître dans ce texte l'empreinte de plusieurs mains accusant un travail de remaniements postérieurs. Il constata la présence régulière du *cursus* « dans des passages considérables, les plus importants » du document. Alors il sépara soigneusement les parties en prose rythmée, et les rapprocha les unes des autres. « Or, dit Mgr Bellet, racontant la découverte de M. Bourrières, il se trouve qu'elles forment un tout homogène de rédaction, avec un sens très complet et très net. Quant aux parties non rythmées, si différentes des autres, ce sont vraisem-

(1) La communication de Couture a été publiée dans le *Compte rendu du congrès*, 5[e] section, p. 103-109, et dans la *Revue des Quest. hist.*, t. LI, 1892, p. 251-253. — Voyez aussi son article *Encore le Cursus*, dans *Musica sacra*, sept. 1893, pp. 9-14.

blablement des interpolations ajoutées après coup, et qui, une fois enlevées, font revivre le texte primitif. Ce texte, par conséquent, serait antérieur au VIIe siècle (1). »

Enchanté de ce résultat, Mgr Bellet soumit lui aussi à l'épreuve du *cursus* la légende de saint Martial. L'examen lui permit d'en attribuer la composition au VIe siècle. « L'antiquité de ce texte, dit le prélat, garantit d'autant l'ancienneté de la tradition principale qui y est mentionnée. Ainsi, dès le VIe siècle pour le moins, saint Martial était représenté comme envoyé de Rome en Gaule par l'apôtre saint Pierre pour y prêcher l'Evangile (2). » Quelle défaite pour les critiques qui prétendaient les légendes apostoliques rédigées à une époque beaucoup plus récente ! Comme la découverte fut exploitée !

Le président des Bollandistes, le P. de Smedt, répondit à Mgr Bellet que l'argument n'était pas concluant, parce que l'emploi du *cursus*, quoique peu fréquent chez les Carolingiens, n'avait pourtant jamais cessé complètement, et il avançait des exemples de sa judicieuse observation. Mais le savant jésuite n'était point préparé à cette question nouvelle et son adversaire tira des avantages de sa réplique (3).

(1) Bellet, *Les Origines*, 2e édit., p. 359.
(2) *Les Origines*, 2e édit., p. 213.
(3) Cf. *Anal. Boll.*, t. XVI (1897), p. 501-506 ; t. XVII (1898), p. 387-392 ; Bellet, *La Prose rythmée*.

Un chanoine honoraire de la cathédrale du Mans eut alors l'idée de disséquer à l'aide du *cursus* la légende de l'apôtre de sa cité. Voici le résultat de l'opération : « Il n'y a aucun doute possible; l'ancienne *Vie de saint Julien*, écrite en prose métrique vers le commencement du VIe siècle ou plus tôt, le donnait pour un disciple des apôtres envoyé de Rome en Gaule par le pape saint Clément. Telle était déjà la tradition officielle de l'Église du Mans. Cette tradition est-elle dès lors, à raison de son antiquité, absolument certaine ? Non ; mais on conviendra qu'elle est fort respectable et ne mérite point d'être englobée dans la condamnation générale prononcée par Mgr Duchesne contre toutes les légendes qui attribuent aux églises des Gaules une origine apostolique (1). »

Il est regrettable que ceux qui manient si dextrement le nouvel instrument n'aient pas mieux renseigné les profanes lecteurs de ces savantes dissertations sur des travaux qu'ils étaient très aptes à juger. On s'étonne quand on voit un excellent latiniste comme M. le chanoine Busson ne pas vouloir « étudier le cas spécial » de la vie de saint Martial, sous prétexte que nous n'en « avons peut-être qu'un texte déjà fortement remanié (2) ».

(1) *Province du Maine*, t. VIII, p. 280. Les dernières lignes de l'étude (p. 357) sont un peu plus affirmatives : « Conséquence qu'il faut en tirer : l'antiquité et la *valeur réelle* de la tradition qui rapporte au temps de saint Clément la venue de saint Julien en notre cité. »

(2) *Ibid.*, p. 276.

Une telle attitude ne laissait-elle pas croire que la question n'était pas mûre et que peut-être celui-là même qui prétendait avoir trouvé la solution d'un problème ne voulait point la compromettre en la rapprochant de la solution d'un autre problème, moins intéressant pour lui mais qui aurait avantageusement pu servir de contre-épreuve aux nouveaux procédés ? Amenés par ailleurs à s'expliquer sur les mêmes points, Mgr Bellet et M. le chanoine Busson ne se sont pas exprimés avec assez d'accord pour faire sortir d'une juste réserve (1). L'histoire de l'argument

(1) Au t. II des *Fastes*, p. 108, Mgr Duchesne avait dit à propos de la vie de saint Martial : « C'est en vain qu'on a prétendu la reporter au VIe siècle, sous prétexte qu'elle présente un grand nombre de ces cadences rythmées qu'on appelle le *cursus*. Un grand nombre de pièces hagiographiques du IXe et du Xe siècle sont dans le même cas. Outre la vie du saint Otmar, signalée par les Bollandistes, je puis citer la *Translatio sancti Liborii*, les passions des saints Firmus et Rusticus, et même la vie de sainte Valérie, écrite dans le diocèse de Limoges aux environs de l'an 1000. » Mgr Bellet et M. le chanoine Busson, pour réfuter cette objection, ont alors étudié l'un et l'autre trois des cas allégués par Mgr Duchesne. Voici le jugement qu'ils ont publié, Mgr Bellet dans le n° cité de la *Revue des Quest. histor.*, 1er juillet 1900, M. Busson dans la *Province du Maine*, t. VIII, 1900 : — *Vie de saint Otmar*. Mgr Bellet veut qu'on lui refuse le caractère de la prose rythmée de la première période (p. 33) ; M. Busson y reconnaît en grand nombre les cadences finales ; mais ce n'est pas de la prose métrique, ni pure ni mixte (p. 277).

Translatio sancti Liborii. Mgr Bellet : « Le rythme est donc encore moins observé dans ce texte hagiographique que dans la vie de saint Otmar » (p. 35) ; M. Busson : « Il y a bien là un essai de prose métrique,... vrai pastiche, lourd et fautif » (p. 277).

Vie de sainte Valérie. M. Busson : si elle était du *cursus*, « je ne vois guère dans la littérature chrétienne, ce qui n'en serait pas » (p. 277) ; Mgr Bellet : « le commencement de la vie propre de la sainte présente une suite de six phrases relativement mieux

du *cursus* hagiographique n'aura donc son dénouement qu'au xxe siècle.

Quoiqu'il en soit, le *cursus* n'est point nécessaire pour décider de certaines légendes. Il y en a qu'il suffit de lire, sinon pour les placer dans leur milieu d'élaboration, du moins pour empêcher qu'on les reporte à celui qui n'est pas le leur. D'autre part, les termes eux-mêmes dans lesquels se sont exprimés les maîtres du *cursus*, MM. Valois et Couture, ne donnent point à croire qu'il puisse servir tout seul à dater un texte. Qui garantit qu'à la mauvaise époque, un clerc instruit n'ait pu très bien tenir une plume et produire une œuvre soignée digne d'un siècle plus cultivé ?

En admettant que la légende primitive de saint Amadour ait été rédigée en prose rythmée et qu'elle ait subi des interpolations, la rédaction de sa partie la plus littéraire peut donc se placer du VIe au XIIIe siècle, et ses remaniements seraient l'œuvre d'un clerc médiocrement lettré qui peut avoir vécu dans cette même longue période. Dans de telles conditions, il n'y a rien à déduire de la constatation du *cursus* ; ou bien il faut chercher aux conjectures qui en découlent un point d'appui

rythmées que tout le reste ; c'est peut-être un indice que le rédacteur de la fin du xe siècle y suit plus ou moins textuellement un des *écrits plus anciens* dont il parle dans son prologue. Cette particularité, si l'explication est fondée, serait ainsi une preuve de plus en faveur de notre thèse (p. 36). » Il y a fortement lieu de croire que les *récits plus anciens* dont Mgr Bellet amène si opportunément la mention sont les vies de saint Martial — cf. Lasteyrie, *op. cit.*, p. 17-20 — et ce n'est pas du tout en faveur de la thèse.

ou une confirmation dans des arguments d'un autre ordre. Entraîné par sa foi légendaire, M. Bourrières n'a point pris la peine de critiquer les faits mêmes relatifs à l'histoire de Roc-Amadour, et c'est pour cela qu'il a daté d'avant le VIIe siècle une légende écrite après l'année 1166. L'historien de l'*Abbaye de Saint-Martial* ne peut même s'empêcher d'ajouter à ce propos : « N'est-il pas piquant de voir Mgr Bellet invoquer ce texte pour essayer de prouver l'ancienneté de la *Vie primitive* de saint Martial (1) et montrer le rôle que le *cursus* peut jouer dans la critique historique (2) ? »

Quant à la *Vie primitive* de saint Martial, son insertion dans un manuscrit écrit avant 846 limite et précise le débat. L'argument du *cursus* n'est certes pas assez probant pour la remonter au VIe siècle. Aussi Mgr Bellet n'a-t-il pas négligé de le corroborer par d'autres raisonnements renouvelés du chanoine Arbellot, et il conclut que Grégoire de Tours a eu entre les mains cet ouvrage (3).

On ne peut admettre cette thèse. Puisqu'il y a une parenté de textes manifeste entre l'historien et le biographe, c'est le biographe qui s'est servi de Grégoire. Si Grégoire avait écrit postérieurement à lui, il n'aurait pas manqué de cueillir dans sa

(1) Bellet, *L'ancienne vie de saint Martial*, p. 26.
(2) Ch. de Lasteyrie, *op. cit.*, p. 28.
(3) Cf. *Fastes*, II, p. 107; Bellet, *L'âge de la Vie*, p. 21-30.

rédaction beaucoup de détails qui lui auraient causé un grand plaisir. Il nous eût répété que Martial reçut sa mission du chef des apôtres au lieu de la lui faire tenir vaguement des évêques de Rome (1). Grégoire connaissait une église qui revendiquait déjà de son temps non seulement une origine apostolique, mais encore l'honneur d'être contemporaine du Seigneur... et même peut-être antérieure à sa mort. Grégoire s'est bien gardé de nous laisser ignorer de si belles prétentions. Comme l'usage que l'on en a fait rentre dans l'exposé de cette controverse, il n'est point inutile de s'y arrêter.

Voici ce que raconte Grégoire, dans son *De Gloria Martyrum* :

« Saint Jean-Baptiste fut mis en prison par les artifices d'Hérode, à cause d'Hérodiade, femme de son frère. Alors il estoit allé une Dame des Gaules en Jérusalem, sans y avoir d'autres affaires que par dévotion, pour mériter d'y voir la présence de Notre-Seigneur et Sauveur : mais ayant oüy dire qu'on y devoit décapiter S. Jean, elle y accourut en diligence et fit des présents au soldat qui luy devoit trancher la teste, pour obtenir de luy la permission de recueillir de son sang. Comme donc le soldat luy alloit donner le coup, elle prépara un conque d'argent pour recueillir dévotement du sang de la teste tranchée du S. Martyr. Elle en remplit une fiole, et l'ayant apporté en son pays à la ville de Basas, elle y bastit une Eglise en son honneur, et l'enferma dans le saint Autel (2) ».

(1) « Igitur sanctus Martialis episcopus a Romanis missus episcopis ». *De gloria confessorum*, 27.
(2) Traduction de Marolles.

Croire que ce récit porte en soi, pour tout le monde, une irrémédiable condamnation serait mal connaître l'esprit du traditionnisme. Non seulement cette légende a été acceptée, mais encore on l'a travaillée comme un texte historique, on l'a développée, on a trouvé des identifications. En plein dix-neuvième siècle, un religieux a passé vingt-cinq ans de sa pieuse activité à établir « que le bruit des miracles du Sauveur a dû pénétrer en Occident dès la première année de sa vie publique », « que la Dame bazadaise n'est autre que la Véronique », et à expliquer « comment la sainte femme a pu recueillir à Machéronte le sang du Précurseur » et « pu se trouver à Bazas peu de temps après l'Ascension du Sauveur (1). » Ces

(1) Dom Aurélien ajoute que, parmi les nombreuses reliques qu'elle apporta avec elle, il y avait « du lait de la très sainte Vierge ». Dom Plaine, qui craignait « vivement » que les arguments de dom Aurélien ne fussent « loin de paraître péremptoires » à « la critique moderne », terminait un compte rendu de cet ouvrage par ces mots : « Bien des traditions totalement ignorées de nos jours d'incrédulité y sont rappelées et remises en honneur, ce qui est un premier pas pour amener quelque érudit à les venger de l'oubli dans lequel elles sont tombées actuellement, en en démontrant l'authenticité et la certitude historique. » (*Bibliographie cath.*, nº de mai 1881, p. 355). — Les traditions concernant « le saint lait » n'ont point encore trouvé de vengeur spécial, néanmoins leurs partisans énumèrent soixante-seize localités « qui ont possédé ou possèdent encore du lait de la Vierge ». Comme c'est beaucoup, on a été amené à discuter l'origine de cette relique. Voici un exemple de dissertation : « ... Ce Lait pourrait être considéré comme naturel, quoique d'une provenance différente. Les historiens de saint Dominique, de Fulbert de Chartres, de saint Bernard, disent que ces trois saints étant tombés malades, reçurent la visite de la Vierge, qui les guérit en distillant sur leurs lèvres quelques gouttes de son lait maternel. — De son

thèses ont formé un gros volume dédié à Léon XIII et précédé d'une lettre du cardinal Nina. Si leur auteur, dom Aurélien, semble atteindre toutes les extrémités de la crédulité, ne serait-ce point participer à son mal que de conclure de l'antiquité d'un récit à sa vérité ?

Anciennes ou non, les légendes apostoliques se réfutent elles-mêmes maladroitement par tout ce que nous savons d'histoire certaine. M. d'Ozouville l'écrivait à dom Piolin en lui exposant l'idée que l'on se fit, du VI[e] au IX[e] siècle, de l'évangélisation de la France :

« Le grand missionnaire de la Gaule, disait-il, est saint Martin : avant lui le pays a entendu la parole, mais il fallait quelque chose que l'on pût voir des yeux, et cette partie ne fut accordée qu'à l'évêque Martin. Où étaient donc toutes les traditions prétendues sur saint Martial et saint Front rappelant des morts à la vie, sur saint Julien en ressuscitant trois, sur tous les miracles attribués à saint Lazare, à sainte Marie-Madeleine et aux autres ? De toutes les traditions, quelle est celle qui admette qu'il ait manqué quelque chose avant l'arrivée de saint Martin? Sulpice Sévère, dans ses *Dialogues* sur les miracles du même saint Martin, dit à Postumianus qui lui oppose la gloire des miracles opérés dans la Thébaïde : « Tu n'as mentionné la résurrection d'aucun mort : cela seul prouve que personne n'est comparable à Martin. » Où étaient donc encore les souvenirs de morts ressuscités en Gaule antérieurement à saint Martin (1)? »

côté, le R. P. abbé de Solesmes, dom Guéranger, soutient qu'il peut exister du lait provenant de tableaux ou de statues miraculeuses, comme il existe des larmes, du sang ou des gouttes de sueur de Notre-Seigneur-Jésus-Christ. » Gourdelier, curé d'Evron, dans la *Semaine du Fidèle* du Mans, 24 août 1878.

(1) *Lettres*, p. 190.

Cet argument de M. d'Ozouville peut être précisé et renforcé. Pour résumer brièvement toute la gloire de saint Martin, Grégoire de Tours disait encore : « Il a ressuscité trois morts (1). » Et il ne raconte aucune autre résurrection accomplie en Gaule avant l'évêque de Tours, si ce n'est celle qu'aurait opérée le grand évêque de Châlons, Memmius, — le fait est relaté avec un *dicitur* (2). Or, Grégoire mentionne les miracles manceaux. Ils ne se rapportent point à saint Julien ; Grégoire l'ignore. Le thaumaturge du Mans, c'est saint Victor. « De son vivant, il se signala souvent par de grands miracles, et les infirmes sont fort souvent guéris à son tombeau » (3). Grégoire parle aussi des miracles qui s'accomplissent au sépulcre du premier évêque de Limoges, et c'est même à ce propos qu'il le dit envoyé par les évêques de Rome (4).

Tous les textes antérieurs au VIe siècle montrent que les traditions apostolicistes n'étaient point formées. Mais on voit, par l'histoire de la dame de Bazas et d'autres récits, la crédulité des personnages les plus instruits et les plus considérables de l'époque. Au fur et à mesure que se fit sentir la décadence, cette simplicité ne cessa de s'accentuer sans que l'imagination perdit de sa force. De mer-

(1) *H. F.*, I, 26.
(2) *Gl. conf.*, 66.
(3) *Gl. conf.*, 56.
(4) *Ibid.*, 27-29.

veilleuses légendes s'élaborèrent. Les clercs qui les recueillirent ne diminuèrent en rien ce qui favorisait la gloire du premier pontife et les origines du diocèse. Il y eut de l'émulation entre les Eglises. Par exemple, Périgueux aurait bien voulu ne pas se laisser éclipser par Limoges. On se pilla, on s'imita un peu. Quatre des prétendus apôtres, Martial de Limoges, Front de Périgueux, Euchaire de Trêves, Clément de Metz, ressuscitèrent chacun un de leurs compagnons, et dans les quatre cas l'opération s'effectua au moyen du bâton de saint Pierre. A Châlons, on mit de la variété dans l'épisode : ce fut par le manteau et non pas par le bâton du prince des apôtres que saint Memmius rendit la vie à son sous-diacre (1).

(1) Cette résurrection n'est pas celle dont je viens de parler (p. 117) à propos de Grégoire (*Gl. conf.*, 66), et les termes dont il se sert montrent très clairement qu'à son époque, la fiction de la résurrection du sous-diacre n'était pas encore créée.

CHAPITRE XV

(1899-1900).

LES LÉGENDES APOSTOLICISTES ET LES PRÊTRES A LA FIN DU XIX[e] SIÈCLE. — LES CONFÉRENCES DIOCÉSAINES DE VERSAILLES EN 1899 ET 1900.

Quelle place tenaient les traditions apostolicistes dans l'enseignement et dans l'opinion du clergé et des fidèles de France à la fin du XIX[e] siècle ?

Cette constatation fait nécessairement partie de l'histoire du débat, et, si délicate qu'elle soit, on peut l'établir avec des pièces officielles.

Pour connaître l'opinion de tout un clergé diocésain, il suffit de consulter le compte rendu de ses conférences ecclésiastiques. Prenons par exemple celui du diocèse de Versailles, « imprimé avec l'approbation et par ordre de Monseigneur l'Évêque (1) ». Cependant, l'on doit se rappeler, avant toute généralisation, que ce diocèse est gouverné depuis vingt-cinq ans par un prélat des plus distingués, docteur ès lettres, Mgr Paul Goux. La proximité de la capitale et de l'Institut catholique

(1) Versailles, Henry Lebon, imprimeur-éditeur de l'évêché.

donne de plus à ses prêtres une facilité incomparable pour suivre les progrès intellectuels.

Le programme des conférences portait, pour l'année 1899, la question suivante : *Évangélisation des Gaules. — État actuel de la question sur l'époque de la venue de saint Denys à Lutèce.*

Voici les passages les plus importants du compte rendu (1) :

« Au début du rapport sur cette question si intéressante, puisqu'elle traite le problème de nos origines religieuses, deux observations qui paraissent se contredire peuvent et doivent être faites. La lecture très attentive des procès-verbaux, parfois un peu brefs, ne nous a rien dit des explications ou même des discussions qu'un libre et courtois échange de paroles, à propos d'un point d'histoire non définitivement tranché, aurait pu susciter. Ou bien le Secrétaire de la Conférence est muet, ou il se contente d'écrire, comme l'un d'eux : « Ce travail écouté avec attention, n'a donné lieu à aucune remarque. » Est-ce lassitude d'une oreille trop doucement bercée par une lecture monotone et discrète, ou acceptation complète et réfléchie des idées émises par le Conférencier? Nous aimerions mieux la première explication, car il semble que la contradiction, mère des interpellations qui se croisent pour le plus grand bien de la vérité, aurait dû se produire en pareille matière. Et pour le redire en passant, il serait à désirer que le compte rendu de nos fraternelles et cantonales réunions ne fût pas uniquement une analyse plus ou moins développée, toujours consciencieuse du travail préparé, mais un écho fidèle de ce que chacun a cru pouvoir dire pour ou contre les conclusions du Conférencier. Et cela était d'autant plus facile dans le cas présent — et c'est notre seconde observation — qu'il

(1) Le rapporteur est M. l'abbé Vantroys, premier aumônier du Lycée Hoche, de Versailles. Le rapporteur s'est beaucoup servi pour son compte rendu de la deuxième édition de ce livre.

fallait répondre à une question qui donne lieu à plusieurs solutions, également défendables et d'un intérêt passionnant. Si ce dernier mot parait exagéré, qu'on veuille bien lire la citation suivante, fidèlement extraite d'une Conférence qui, d'après le compte rendu, a reçu l'approbation générale et n'a donné lieu à aucune remarque : « Cette opinion — la mission gauloise de Denys, au IIIe siècle — est celle de ceux que l'on a appelés les *dénicheurs de Saints*. Cette opinion est celle des *jeunes gens* qui ont passé par l'*Université catholique de Paris*, et qui ont suivi les cours de M. l'abbé Duchesne, membre de l'Institut... » Ce n'est pas tout à fait sortir de notre sujet, puisque nous *rapportons* à ciel ouvert et anonymement, que de nous étonner qu'une semblable assertion ait pu se produire sans amener une rectification dont le procès-verbal aurait porté la trace. Nous n'avons pas ici à défendre l'éminent historien qu'est Mgr Duchesne, devenu Directeur de l'École française à Rome, après avoir été et étant encore, au moins nominalement, professeur à l'*Institut* catholique. Mais quelle est cette étrange qualification de *jeunes gens* donnée à des étudiants ecclésiastiques, à des séminaristes, à des prêtres auditeurs des cours savants qui se font à l'*Institut* catholique, ou, plus exactement encore, à la Faculté de Théologie de Paris ? Et puisque nous vidons cet incident, marque d'un état d'esprit qui affecte un trop grand nombre de Conférences, ajoutons que, par une confusion aussi étonnante que singulière fut la dénomination appliquée par le vicaire conférencier à des confrères qui sont peut-être ses aînés, le Secrétaire de la Conférence a écrit textuellement : « Cette opinion — du IIIe siècle — est celle des *Universitaires*, » sans ajouter un mot qui fasse comprendre s'il s'agit des *Universités de l'Etat* ou des élèves de l'*Institut* catholique, qui ne s'appelle plus — et nous le regrettons sincèrement au nom de la liberté — l'*Université catholique* de Paris. A quoi bon mêler, à cette question d'érudition pure, le mauvais levain de déclamations purement verbales qui n'ont rien à voir au fond du sujet ! Les Bollandistes, qui sont pour le IIIe siècle, seraient bien étonnés s'ils s'entendaient ranger parmi les Universitaires, dans le sens.... polémique du mot. Donc, et la preuve vient d'en être fournie par cette citation, qui ne serait pas unique si

nous le voulions, le problème était intéressant et la discussion pouvait être contradictoire avec une certaine animation.

« Et pourtant, nous devons le reconnaître en fidèle rapporteur, l'explication de ce silence, de cette sérénité des rapporteurs cantonaux, a une raison péremptoire. C'est que la plupart des Conférenciers ont été du même avis. Tous, ou presque tous, ont adopté les conclusions de l'école dite traditionnelle, rejetant, avec plus ou moins d'énergie, comme nous venons de le voir, l'opinion relativement récente de l'école dite historique à qui le nom et la science de l'abbé Duchesne ont donné un regain d'autorité. Cette quasi-uniformité rend notre tâche plus facile, nos confrères ayant puisé à peu près aux mêmes sources les arguments et les développements qui les ont conduits tout naturellement au même résultat (1). »

. . . .

« Le point précis qui divise les savants, c'est la date de *l'établissement de la hiérarchie* dans les Gaules : les chrétiens gaulois formèrent-ils, dès l'origine, des communautés régulières ? Bon nombre de nos sièges épiscopaux remontent-ils aux Apôtres ou à leurs premiers disciples? En particulier, Denys l'Aréopagite est-il le même que Denys de Paris ? Une école répond *oui*, une autre *non*.

« *Tous* les conférenciers, avec plus ou moins d'énergie, se sont rangés du côté de l'affirmative. *Un seul* a paru défendre la négative. *Aucun* ne s'est contenté d'exposer impartialement, nous voulons dire sans préoccupation de conclure dans l'un ou l'autre sens, *l'état de la question*, la seule chose que nous avions en vue (2). »

Pour l'année suivante, 1900, le programme portait ces questions connexes avec les précédentes :

« *Quel est l'état, avec preuves à l'appui, de la question historique :*

(1) *Compte rendu pour l'année* 1899, p. 158-160.
(2) *Ibid.*, p. 165.

1° *Sur les saints de Provence : saint Lazare à Marseille, sainte Marthe à Tarascon, sainte Madeleine à la Sainte-Baume, etc.*

2° *Sur les disciples immédiats des Apôtres : saint Crescent à Vienne, saint Trophime à Arles, saint Martial à Limoges, etc.*

Voici les principales observations du rapporteur :

« 1° Presque tous les Conférenciers ont remarqué, comme cela est de toute évidence, qu'il s'agissait ici d'une controverse entre la *Tradition* et la *Critique*. Mais bien peu, pour ne pas dire aucun, se sont contentés d'exposer les arguments de l'une et l'autre école avec le calme que comporte la conviction même la plus arrêtée. C'était pourtant ce qu'on demandait : *État de la question avec preuves à l'appui*. La plupart ont, dès le principe, pris *violemment* parti — la qualification n'est qu'exacte — pour la solution traditionnelle. C'était leur droit assurément, tout comme c'est le devoir du Rapporteur de le constater et de noter ce qu'il y a d'excessif dans le ton et d'erroné dans les affirmations. Il paraît inutile autant que fastidieux de citer de longs extraits. Contentons-nous de ce quasi-anathème qu'un facile retour à une source unique nous a permis de rencontrer dans maintes transcriptions : « Le respect de la Tradition est un des caractères de l'esprit catholique. S'en écarter est le fait de ceux qui s'inspirent plus ou moins des tendances protestantes, jansénistes, ou rationalistes. Malheur à qui se laisse aller sur cette pente glissante!... »

« Voilà pour ce que nous avons appelé le ton de la polémique chez beaucoup, chez trop de Conférenciers. Quand on dépasse la mesure dans l'appréciation, on s'expose à énoncer l'erreur dans l'affirmation historique. C'est ce qui est arrivé lorsque, par exemple, on prétend que : jusqu'au XVIIe siècle, aucune contestation ne s'était élevée contre l'universelle croyance à l'Apostolicité de l'évangélisation dans les Gaules et à l'Aréopagitisme de l'Apôtre de Paris... C'est là une erreur matérielle.....

« Cet étonnement chez la plupart, ce scandale chez un certain nombre, de voir la tradition attaquée et presque méconnue viennent d'une confusion commise entre la Tradition *dogmatique* et la Tradition *historique* ; c'est là une seconde et fondamentale observation.

« 2° La tradition est, avec l'Écriture sainte, le criterium de la Foi. On peut, il faut même dire, dans la rigueur de la vérité catholique, que la Tradition est l'unique criterium de la Foi, puisque l'Écriture sainte, texte et interprétation n'est notre guide que dans la mesure où elle est transmise et expliquée par le magistère infaillible et traditionnel de l'Église catholique, pape et concile œcuménique. Mais cette Tradition qui enchaîne la Foi et commande l'adhésion, c'est la Tradition *dogmatique* et uniquement la Tradition *dogmatique*, c'est-à-dire qui a trait à la foi et aux mœurs. Dans le reste et en particulier pour l'histoire, tant qu'il n'est pas question de faits *dogmatiques*, l'innerrance de l'Église n'a pas lieu de s'exercer; et, par conséquent, dans les limites de la mesure et de la conviction loyale, il est permis de se mouvoir pour faire prévaloir une opinion. C'est ce que nous semblent ne pas avoir suffisamment compris ceux des Conférenciers, et c'est presque tous, qui ont fulminé contre la témérité de l'école de la Critique : « qui s'en prend — *textuel* — à la liturgie, au culte, aux traditions les plus sacrées, aux convenances de l'amour que Dieu a pour la France, à nos gloires nationales, etc., etc. » Les exemples se pressent pour montrer l'imprudence d'en appeler à la prétendue fixité traditionnelle de la liturgie, du culte, en faveur de la solidité d'une affirmation que son ancienneté n'empêcherait pas d'être légendaire ou douteuse.

« Le plus grand souci de l'Église et de ceux qui la servent, à quelque degré que ce soit, doit être la recherche de la vérité plénière, et rien ne paraît plus désirable que l'accord entre ce qui est récité comme prière et ce qui est comme la base historique de la liturgie. Et n'est-ce pas une indication continuelle à rectifier ce qui est défectueux que l'aveu que le Bréviaire romain a été rédigé avant Baronius qui a inauguré, officiellement et de par ordre pontifical, une critique historique aussi prudente qu'énergique ? Notre insistance à blâmer nous est imposée par l'insistance qu'ont mise les

Conférenciers, en très grande majorité, à en appeler à l'autorité *historique* du Bréviaire romain et à qualifier sévèrement les corrections locales qui contrarient leur respect, selon nous exagéré, pour la valeur documentaire des légendes aussi séculaires que risquées.

« 3° Bien imprudemment, à notre avis, plusieurs Conférenciers ont poussé à nouveau, sous la forme d'une transcription copieusement prolongée, un cri d'alarme déjà jeté par des membres de l'Épiscopat, entre autres — c'est la seule citation trouvée dans les Conférences à ce sujet — par Mgr Cotton, évêque de Valence....

« La vérité fait un devoir au Rapporteur de remarquer que le *Dogme catholique* n'a rien à voir dans le débat, contrairement à l'émotion du Conférencier qui outrepasse manifestement la pensée du vénérable Prélat, comme une lecture attentive de son texte le démontre; que le *vrai sens chrétien* ne saurait être atteint par l'élimination, quant à la certitude historique, de légendes à tout le moins douteuses et qui n'intéressent en aucune façon le dogme d'ailleurs inattaqué; qu'il y aurait peut-être plus de juste tristesse à constater qu'on reste quand même attaché à une affirmation historique dénuée de preuves sérieuses, et qu'enfin le respect pour le *contrôle* et la *sanction* locale délivrés par un Ordinaire ne sauraient exiger l'adhésion absolue que l'autorité de la sainte Église n'a jamais imposée en pareille matière....

« Nous pourrions en rester là de ces observations générales, si nous n'avions à cœur de dissiper une erreur, énoncée dans maints travaux et inspirée par ce que nous demandons la permission de qualifier de naïf emballement d'orgueil national. La citation suivante, dont la répétition indique une source commune, légitimera l'insistance de notre critique : « Imagine-t-on ce quasi-dédain de la Providence pour notre France ?... Ce titre de *Fille aînée* qui devait plus tard lui être décerné n'obligeait-il pas, en quelque sorte, l'Église naissante à la compter parmi les nations évangélisées dès le début ? » Faut-il donc redire à satiété que l'École critique, mettons *hypercritique*, la plus avancée en exigences documentaires n'a *jamais* nié que les Gaules n'aient été évangélisées, au moins dans leurs parties méridionales, dès le premier siècle? Ce qu'elle se refuse à admettre avec la

pieuse sérénité des tenants de l'école traditionnelle ; c'est l'organisation hiérarchique, épiscopale, quasi-diocésaine, qu'on voudrait attribuer à notre Patrie, dès les temps apostoliques. Surtout ce contre quoi elle ne ménage pas ses objections, c'est la croyance ferme et absolue à l'Apostolicité de certaines Églises résultant de la mission, c'est-à-dire de l'envoi *certain* par les Apôtres de *tous* les évêques-fondateurs énumérés dans le fameux texte de Grégoire de Tours : et de plusieurs autres, comme Lazare, ses saintes compagnes et ses compagnons. De plus pourquoi regarder comme une divine défaveur, si ces mots ne juraient pas de se voir réunis, le fait d'une diffusion un peu retardée de la parole évangélique ?...

« Nous jugeons inutile, l'examen des travaux d'autrui n'ayant pas à se transformer en la rédaction d'un travail personnel sur la matière, de suivre pas à pas l'argumentation des Conférenciers. D'ailleurs, ils se ressemblent presque tous pour le choix des preuves et surtout par la conclusion. En vertu d'un emprunt directement fait ou d'une référence médiate et secourable, ils en appellent à l'autorité des deux principaux champions des Écoles opposées, en ce qui concerne l'évangélisation provençale : Mgr Bellet et Mgr Duchesne. Mais il y a cette différence notable, déjà signalée, entre la manière dont ils invoquent l'un ou l'autre de ces deux auteurs, c'est que, *pour tous* — à part *un* travail où la controverse est plutôt exposée que résolue — Mgr Bellet est le représentant de la vérité historique, tandis que Mgr Duchesne est — ces citations sont textuelles — *l'émule des Launoy, des Tillemont, des Baillet... un esprit imbu de tendances rationalistes... un ennemi,.. un représentant de cette quasi ou demi-hétérodoxie (sic) qui s'est infiltrée jusque dans les universités catholiques, sous le couvert de cette critique audacieuse qui a perdu Renan, etc., etc.* Le Rapporteur manquerait à son devoir si, sans nommer personne, il ne protestait pas contre le ton agressif d'une pareille polémique qui remplace l'examen impartial des faits par une disqualification passionnée des écrivains. Et d'où vient ce torrent d'insinuations malveillantes ou plutôt d'articulations calomnieuses ? Uniquement de ce que Mgr Duchesne, reprenant avec sa grande autorité de critique historique une

œuvre qui date de loin, a renouvelé les anciennes objections ou découvert des raisons nouvelles de douter de ce qu'on appelle la mission palestinienne des Amis de Béthanie (1). »

On peut juger d'après ces principes à quelles solutions particulières aboutissent les conférenciers.

Sur le sujet de la venue de Madeleine en Gaule, « *tous*, sans exception, se prononcent en faveur de l'affirmative. Non seulement, *tous* repoussent comme fausse la thèse de la négative, mais *plusieurs* stigmatisent avec virulence *ces adeptes des théories rationalistes*, *dignes émules de Renan*, *contempteurs des plus vénérables traditions (sic)*, etc., etc. Ce n'est plus l'exposition calme d'un point d'histoire, c'est la polémique violente avec toutes ses rigueurs (2). »

En ce qui concerne les *Disciples immédiats des Apôtres*, *saint Crescent à Vienne*, *saint Trophime à Arles*, *saint Martial à Limoges*, *etc.* », puisant aux mêmes sources que l'année précédente, « les conférenciers ont énoncé le même résultat. Grégoire de Tours et Mgr Duchesne, pour ne citer que le père et le dernier fils de l'école critique, ont les honneurs de la même défaveur et parfois de la même réprobation. Un Conférencier s'irrite fort, à très juste titre cette fois, que l'on ajoute indûment au nom de Grégoire de Tours la qualification de *saint*. Mais son indignation, qui pourrait être

(1) *Compte rendu pour l'année* 1900, p. 162-174.
(2) *Ibid.*, p. 180.

inspirée par la non-mention de ce personnage au martyrologe romain, a pour motif le *rationalisme* (*sic*) de sa critique historique. Quelques traits, assez légèrement décochés par des plumes qui ne le sont pas toujours légères, visent également Mgr Duchesne qu'un Conférencier appelle : *notre Grégoire actuel, contempteur de nos traditions nationales, imbu d'idées plus rationalistes que rationnelles, etc., etc* (1). »

(1) *Ibid.*, p. 184. La question de l'apostolicité des églises des Gaules a été aussi débattue en 1899 dans le diocèse de Bayonne (voy. le *Compte rendu des conférences ecclésiastiques*... Bayonne, imp. Lasserre, 1900). Le *Compte rendu* se termine ainsi : « Quelques rapporteurs l'ont bien traité, exposant les arguments des deux écoles, même les plus récents ; et concluant, après avoir donné leurs arguments, dans le sens qui leur paraissait le meilleur. La plupart, faute d'ouvrages à consulter, ont résumé Rohrbacher ou Darras, quelques-uns ont été très courts et très superficiels ». — Le *Compte rendu* qui n'est pas apostoliciste a été rédigé, pour cette question, par M. le chanoine Lurde, ancien élève de l'Ecole des Carmes et ancien directeur de l'Ecole de l'Immaculée-Conception à Pau.

CHAPITRE XVI

(1894-1900)

LES LÉGENDES APOSTOLICISTES A LA FIN DU XIXe SIÈCLE ET LES PUBLICATIONS CATHOLIQUES. — VOIX DES ÉVÊQUES.

Comment les prêtres n'auraient-ils pas professé l'opinion que l'on constate officiellement dans les conférences diocésaines de Versailles quand tous ceux qui étaient chargés ou se chargeaient de diriger et d'instruire les catholiques tenaient pour l'apostolicité ?

A la fin du XIXe siècle, le traditionnisme était incontestablement l'opinion commune des catholiques français. On peut le constater dans leurs livres, surtout dans ceux dont les religieux sont les auteurs (1). On peut le constater dans leurs revues.

(1) Je ne citerai qu'un exemple, choisi à cause du succès de l'ouvrage, le livre du dominicain M.-J. Ollivier, prédicateur à Notre-Dame de Paris, sur *Les Amitiés de Jésus* (Paris, 1895). Les récits légendaires y tiennent autant de place que les récits évangéliques, dont ils semblent le complément naturel. Les uns et les autres sont exposés avec le même appareil scientifique et apologétique. — P. 199, le P. Ollivier transforme la merveilleuse Tarasque en crocodile. — En spécimen des sermons apostolicistes de cette époque, voyez Appendice I, *Généralités*, article CHÉRANCÉ et *Province de Reims*, article CONSTANT (R. P.).

Qu'on ouvre le *Correspondant* du 25 août 1898, on y verra (p. 799) que, « onze ans après la mort de Jésus-Christ, la première communauté chrétienne était née en France : elle avait son berceau en Gâtinais, elle élevait à la Vierge le premier sanctuaire sur le sol des Gaules ». Si l'on rencontre une telle assertion dans un périodique qui se prétend l'organe des catholiques savants et lettrés, quel sera le langage de ces petits livres de dévotion et de ces guides de pèlerinages qui ne semblent avoir d'autre but que l'exploitation de la crédulité populaire ?

Voici un *Mois de Marie et du Rosaire* (1), publié en 1897 avec approbation de l'ordinaire. On y lit : « Notre-Dame des Doms, à Avignon, touche, par son origine, au berceau même du christianisme. Un Pape, Sixte IV, a dit d'elle qu'elle « fut bâtie par sainte Marthe à la gloire du Sauveur et de son auguste Mère et consacrée par la main du Fils de Dieu lui-même. » Si, pour plus de détails sur cette cérémonie, on consulte une *Histoire des Pèlerinages*, on apprendra que ce serait au IXe siècle que « se rapporterait la consécration, par Notre-Seigneur Jésus-Christ en personne, de l'église des Doms (2). »

Passons à une littérature plus scientifique, à un

(1) Par Ch. Garnier (Paris, Lethielleux, p. 147).

(2) Drochon, *Histoire des Pèlerinages français de la Très Sainte Vierge*, p. 917. Cet ouvrage est un « magnifique » in-4° de 1.272 pages bondées de traditions aussi respectables.

Cours d'Histoire ecclésiastique, sans doute le dernier paru du siècle — il a été publié en 1899 — et le plus remarquable par son zèle des doctrines pures et intégrales. Le début de la question de l'apostolicité est présenté dans la forme habituelle à l'école : « C'est surtout là que l'esprit janséniste et gallican a faussé l'histoire. » Mais la conclusion dépasse toute attente. « Il semble prouvé, dit l'auteur, que S. Denys de Paris est bien le même que l'Aréopagite ; S. Martial de Limoges serait l'enfant élevé par Jésus-Christ et montré à la foule ; S. Gatien de Tours serait l'un des soixante-douze disciples de Notre-Seigneur et un des bergers de la crèche, etc. (1) »

Prenons un enseignement plus autorisé, celui des évêques.

Ils avaient fait leurs études ecclésiastiques au moment où régnaient dans leur force les nouvelles conceptions. Ils les avaient reçues comme intimement liées à la saine doctrine ; et l'influence des Universités catholiques restait, encore à la fin du siècle, trop faible et trop peu indépendante pour qu'elle pût modifier les idées dominantes. Par éducation et par tendance, presque tous les évêques étaient traditionnistes. Ils se croyaient pris entre les travaux très embarrassants des historiens d'une part, et de l'autre entre les affirmations des propres diocésains, et la croyance populaire que le

(1) *Cours d'Histoire*, par le P. J.-B. Aubry, publié par son frère, l'abbé Aug. Aubry. Imp. Desclée, t. I, p. 153-155.

clergé ultramontain avait ravivée. Exposant la place tenue par le système légendaire, un érudit écrivait :

« C'est la moëlle de notre culte national, celle qui circule par les nombreux réseaux d'un très riche appareil liturgique, animant les fêtes, les cérémonies, les grandes commémorations, remplissant les hymnes, les proses, les séquences, les antiennes ; inspirant les œuvres simples et fortes peintes sur le bois et la toile, sculptées dans la pierre et le marbre ; surtout, imprimant ses vives images au plus profond de la mémoire populaire par huit ou dix siècles de solennelles répétitions. Ce n'est pas du folk-lore ; le peuple, au lieu de le tirer de ses propres ressources, l'ayant reçu, au début, de la main artificieuse des lettrés. Néanmoins, ces inventions, primordialement réfléchies, inspirées aussi par des mobiles plus que suspects, la piété de la foule les a purifiées et rendues naïves en les localisant, les transformant et les faisant siennes ; en sorte qu'après quelques délais, sous la forme de leçons, de compositions, de chants, de contes, de récits, on les a vues se substituer tranquillement à la véritable histoire évangélique et apostolique. Depuis lors, chaque fois qu'il a été question de les soumettre a un examen critique, on s'est aperçu qu'elles formaient un conglomérat compact, encastrant l'activité rituelle tout entière ; tellement compact et tellement bien ajusté, que pour le modifier, ne fut-ce qu'un tout petit peu, c'est le bloc total qu'on risque de réduire en débris » (1).

Il semblerait en effet à première vue que l'enseignement historique impliquerait « un redoutable ébranlement liturgique et cultuel ». Et pourtant Rome a laissé tomber ses vieilles traditions relatives au baptême de Constantin presque

(1) A. Lavertujon (1899), *La Chronique de Sulpice Sévère,* t. II, p. 426.

sans que l'on s'en aperçut. Les évêques français des XVIIe et XVIIIe siècles, quand ils réimprimaient le bréviaire diocésain, corrigeaient les légendes dans le sens critique, diminuaient le culte des saints problématiques, supprimaient sans esclandre celui des saints apocryphes. Ils n'intervenaient point dans les discussions des érudits, ne croyant pas qu'elles atteignissent la religion. Mis en face des mêmes problèmes, après la réaction anticritique, les évêques de la fin du XIXe siècle ne les ont point envisagés avec la même froideur. Ils ont paru craindre le « redoutable ébranlement » ; et presque tous les diocèses ont été témoins de la part de leurs chefs de manifestations d'une foi apostoliciste aussi accentuée qu'impatiente de contradictions. Qu'on en juge par quelques exemples :

Le 15 août 1894, le cardinal Bourret, évêque de Rodez, prêchant à Mende, fit à propos de la date de la fondation de cette église, une sortie véhémente contre les historiens :

« Au nom d'une critique qui ne veut pas que le soleil se soit levé matin parmi nous, on rejette dans les légendes à élaguer de l'histoire l'apostolicité de notre Église, comme on la dénie à bien d'autres qui cherchent dans ces temps reculés les mêmes glorieux ancêtres... Singulière disposition d'esprit, qui ne peut s'expliquer que par des préjugés d'éducation et un certain besoin, inconscient chez plusieurs, je veux le croire, de rapetisser toujours l'œuvre de Dieu et d'exagérer celle de l'homme ! Etrange contradiction, en effet, dans les vues et les conclusions de ces mêmes écrivains, qui réclament pour l'Egypte, la Chine et l'Assyrie

des antiquités fabuleuses, et qui veulent que le christianisme ne soit qu'un tard-venu parmi nous, et qu'il n'ait que très péniblement conquis quelques adeptes après trois siècles de luttes, d'expansion et de vitalité. Si larges et si généreux pour avancer la lumière et la civilisation dans le monde, quand elle est prise hors de l'Église, ces tenants de l'incorruptible vérité historique ne veulent voir que ténèbres et retard partout, lorsqu'il s'agit de l'œuvre de Dieu et des bienfaisantes illuminations de son Christ. Discoureurs peu logiques en vérité, qui ne réfléchissent pas que trente ou quarante ans avaient suffi pour rendre arien tout l'Orient ainsi qu'une partie de l'Occident, et que l'hérésie de Luther n'a pas mis cinquante ans à déchirer l'unité de l'Église et à lui enlever la moitié de l'Europe (1), etc. »

Le 25 janvier 1899, Mgr Touchet, évêque d'Orléans et originaire du diocèse de Bayeux, prononçait le discours d'usage à la cérémonie du sacre de Mgr Amette, nouvel évêque de Bayeux. Il lui disait :

« J'ai l'honneur, Monseigneur, de vous présenter ma mère très vénérée et très aimée, l'Église de Bayeux.

« C'est une noble dame, dont l'origine remonte aux temps héroïques du christianisme. Son père serait Exupère, son aïeul Clément, son bisaïeul Pierre, qui fut l'aîné des vicaires du Christ.

« Je n'ignore pas que quelques savants, chagrins sans doute, ont prétendu qu'elle n'était pas née au premier siècle, mais au troisième.

(1) *Discours*, p. 6-7. — Trois mois après, le 12 novembre, prêchant dans la cathédrale de Limoges, le cardinal affirmait encore les traditions du Rouergue et du Quercy en l'honneur de l'apostolat de saint Martial (Arbellot, *Vie de S. Martial*, p. 35). — Pour l'année 1895, se reporter aux manifestations des évêques de Nevers et de Valence, citées page 178.

« Ce ne serait que bien plus tard, vers le millénaire, que quelque moine trop zélé lui aurait fabriqué des parchemins qui la vieillissent de deux cent cinquante années environ. Il aurait sévi alors une épidémie de moines de ce genre, de moines faussaires ; faussaires à Rouen, faussaires à Orléans, faussaires à Sens, faussaires à Paris, faussaires à Narbonne, faussaires à Marseille, à Arles, à Toulouse, partout, excepté cependant à Lyon.

« Moi, je trouve que cela fait beaucoup de faussaires, et malgré mon respect sincère pour la science qui distingue certains patrons d'une pareille théorie, je maintiens nos croyances traditionnelles » (1).

Le 8 février 1899, Mgr Énard, évêque de Cahors, a publié une *Lettre pastorale sur l'histoire de Roc-Amadour* (2). Saint Amadour y est identifié avec Zachée, qui vint, « sur la recommandation expresse de la sainte Vierge » (p. 8), terminer ses jours en Gaule, accompagné de son épouse Véronique. Naturellement ces légendes, que couvre la prescription (p. 10), ont souffert des négations formulées « sous l'influence du protestantisme et des erreurs jansénistes » (p. 6). Mais l'évêque prétend rétablir la thèse sur une base rigoureusement scientifique. Il n'arrive qu'à déconcerter l'historien par ses notes bibliographiques, par les autorités qu'il allègue — entre lesquelles il place Paulin Paris, qui s'est rétracté, — et par cette réclame en faveur du *cursus* (p. 45) « dont la Pro-

(1) Cette déclaration parut si autorisée qu'on la reproduisit de divers côtés. On la retrouve jusque dans la *Semaine religieuse* de Montpellier, nº du 11 mars 1899.

(2) Voyez Appendice I, *Province d'Albi*.

vidence semble avoir ménagé la connaissance à notre temps, comme un excellent moyen de connaître l'âge des anciens livres » (p. 11).

Le 28 janvier 1900, Mgr Rumeau, évêque d'Angers, chancelier de l'Université catholique de l'Ouest, a prononcé au Mans le panégyrique de saint Julien.

Voici comment il y expose la question de sa vie :

« Quelle est son origine ? Quelle est sa patrie ? Etait-il fils de Rome ou de la Judée? Quelle formation a présidé à sa jeunesse? Comment Dieu l'a-t-il gagné à son évangile? Par quel souffle l'a-t-il appelé à l'apostolat? Par quelles voies l'a-t-il conduit jusqu'aux hauteurs de l'épiscopat ? Quelle étoile l'a guidé de préférence vers les Gaules et fixé son séjour dans la contrée des Cénomans?

« Autant de problèmes qui demeurent à peu près insolubles, pour les critiques les plus judicieux et les plus exercés.

« Faut-il, avec quelques hypercritiques, retarder jusque vers le milieu du IIIe siècle l'arrivée parmi nous de votre religieux apôtre ?

« Peut-on s'en rapporter aux *Actes des Évêques du Mans*, rédigés au IXe siècle, qui placent la mission de saint Julien sous le pape saint Clément, vers la fin du Ier siècle ?

« Remonterons-nous un peu plus haut, jusque sous le Pontificat de saint Pierre lui-même, comme nous y autorisent le martyrologe romain du XVIe siècle et la liturgie actuelle ?

« Oserons-nous, avec une tradition citée par quelques hagiographes, affirmer que saint Julien fut un disciple de Notre-Seigneur, Simon le lépreux, celui-là même que le fils de Dieu fait homme honora jusqu'à recevoir son hospitalité et manger à sa table, à cette table fameuse où fit irruption Madeleine, poussée par le repentir, attirée par le divin amour ?

« Ah ! Mes Frères, vous le confesserai-je ? Cette pieuse et naïve croyance, si elle s'accorde mal avec les rigoureuses données de la critique historique, comme elle a le don de plaire à mon cœur !... Quel doux penser que Jésus-Christ ait choisi la France pour son peuple d'adoption ; qu'ayant décrété de se placer lui-même au centre comme le Monarque, en lui révélant, en lui léguant son Cœur, il ait voulu préposer à la garde de ses frontières, au sommet des Alpes, au pied des Pyrénées, au rivage de l'Océan, aux confins de la Méditerranée, les trois femmes qui avaient eu auprès de son adorable Personne un rôle prépondérant : Marie sa mère, sainte Anne son aïeule, et Madeleine de Béthanie ; qu'enfin il ait député pour y implanter la foi, pour y présider aux destinées des premières Églises naissantes, les meilleurs parmi les soixante-douze disciples qui avaient été directement formés à sa divine école !... Quoi qu'il en soit de ces hypothèses, toujours est-il, en ce qui concerne notre héros, que sa période de préparation, celle qui précéda son apostolat, dut être voilée au monde, puisque l'histoire a été impuissante à la saisir, à la fixer, à la transmettre, et nous sommes autorisés à conclure que saint Julien eut avec Notre-Seigneur ce premier point de ressemblance, le mystère de sa vie cachée. »

Une revue, pourtant dénoncée bientôt après, par le P. Fontaine, comme « toujours à l'affût des thèses risquées et téméraires » (1), ajoutait en publiant ce panégyrique : « Voilà comment il conviendrait de parler de nos premiers évêques des Gaules, sans anathématiser les critiques ni effaroucher les fidèles » (2). — Si du haut de « la

(1) *Les Infiltrations protestantes dans le clergé français*, p. 282.

(2) *Revue du Clergé français*, numéro du 15 mars 1900, p. 220. Cette revue a donné depuis un bel exemple de la légèreté et de l'incompétence avec lesquelles les périodiques religieux traitent ordinairement la question de l'apostolicité. Son numéro

chaire de vérité » on appelle « hypercritiques » ceux qui retardent l'épiscopat de saint Julien « jusque vers le milieu du IIIe siècle », comment traiter ceux qui le placent au IVe — qui est pourtant sa véritable époque ?

du 15 novembre 1901, p. 209, annonçait cette grosse nouvelle :
« M. le chanoine Marbot signale aux archives départementales des Bouches-du-Rhône une charte de 967 ou 969 mentionnant l'existence d'une terre de sainte Marthe à Tarascon. Ce document détruit l'affirmation de Mgr Duchesne, qui écrivait : « Il y a « à noter que, de tout le groupe de Béthanie et de ses annexes, « sainte Marthe est la première qui ait été revendiquée par les « Provençaux. Avant la fin du XIIe siècle, ce que l'on racontait des « saints de Palestine émigrés en Provence, on le tenait des Bour- « guignons et spécialement des moines de Vézelay. » *Fastes*, I, p. 326. La *Semaine* d'Aix remarque à ce propos que, d'après une pièce conservée aux mêmes archives, le pape Benoît IX consacrant à l'église de Saint-Victor de Marseille, le 15 octobre 1040, fit, dans le procès-verbal de la consécration historique du célèbre monastère et mentionna les corps des saints martyrs de Marseille qui y furent ensevelis : « *Et sancti Lazari a Christo Jesu resurectati ac sanctorum Innocentium.* »

La charte signalée par M. Marbot en 1901 était déjà mentionnée dans Mgr Bellet en 1898, *Les Origines*, p. 251. Quant au document dit de 1040, il est discuté depuis Launoy (Cf. Mgr Bellet, *op. cit.*, p. 273 ; *Fastes*, I, p. 341). C'est ainsi que les controversistes piétinent sur place.

CHAPITRE XVII

(1900-1901)

LA CONTROVERSE EN 1900 : MGR BELLET, M. LE CHANOINE BUSSON. — « LA CRISE DE LA FOI. »

En décembre 1899 parut le second volume des *Fastes épiscopaux.* Consacré aux origines d'une cinquantaine d'Églises, au sujet de la plupart desquelles on s'est vivement disputé, il aurait dû, selon l'expression de M. le chanoine Blondel, « soulever un *tolle* général ». Comme il fortifie singulièrement toutes les positions scientifiques prises antérieurement, le savant auteur a recueilli d'un côté des suffrages d'admiration, et de l'autre un silence plus éloquent encore.

Le traditionnisme ne pouvait cependant pas rester dans la position du vaincu. Au mois de juillet 1900, Mgr Bellet publia dans la *Revue des Questions historiques* une étude sur *L'Age de la vie de saint Martial.* C'est la reproduction de la thèse publiée antérieurement sur le *cursus* et de quelques arguments du chanoine Arbellot. Dans ce travail d'apparence si savante, il n'y a rien à quoi Mgr Duchesne et les Bollandistes n'aient suffisamment

répondu. N'importe; depuis longtemps le parti connaît la puissance des affirmations répétées, eussent-elles été, comme disait Palustre, cent fois refutées. Et puis, selon le mot de M. de Meissas, les succès de librairie lui sont assurés. Néanmoins, ce dernier mémoire présente une remarquable particularité. Il ne conclut pas, sinon pour dire encore que l'ancienne vie de saint Martial a été connue de Grégoire de Tours. De l'apostolicité, du respect dû à un texte si ancien, il n'en est plus question. Si quelques notes n'en avertissaient pas, on ignorerait qu'on se trouve en présence d'un article de polémique (1).

Dans la *Province du Maine*, au mois d'octobre et de novembre 1900, M. le chanoine Busson éleva aussi sa protestation contre la théorie de Mgr Duchesne. Manifestement très impressionné par la découverte qu'il venait de faire du *cursus* dans la légende de saint Julien, il sortit de la question par-

(1) Pour tous ceux qui ont suivi cette controverse si âpre, l'article renferme des détails très consolants (p. 37). On apprend que Mgr Bellet était à Rome quand il sut qu'on venait « d'élever à la dignité de protonotaire apostolique » M. l'abbé Duchesne, directeur de l'École française. Il alla congratuler tout de suite « son nouveau collègue en prélature. » « Si jamais récompense fut bien méritée, c'est surtout cette fois.... » « Que Mgr Duchesne, ajoute Mgr Bellet, reçoive l'expression et de nos félicitations et de notre gratitude pour l'accueil si sympathique qu'il a bien voulu nous faire. On peut différer d'opinion dans les matières libres du domaine de l'histoire, mais on garde toujours vis-à-vis d'un contradicteur — et surtout d'un contradicteur de valeur — les sentiments de la plus respectueuse déférence. » Ces lignes sont à comparer avec la polémique antérieure ; voy. par exemple, *Les Origines*, 2e édit., pp. 20-22, et 321-325.

ticulière que présentent les traditions de l'Église du Mans pour entrer dans l'étude de la question générale des origines chrétiennes de la Gaule. Sa conclusion fut « exactement le contre-pied de la thèse de Mgr Duchesne : vers la fin du IIe siècle, il y avait dans les deux Germanies et dans toute la Gaule de véritables églises.... Ces églises ne dataient pas toutes de la veille. On peut donc s'abandonner avec confiance au témoignage de la tradition appuyé sur des textes positifs, clairs et formels, qui anéantissent le témoignage négatif des listes, et admettre qu'un certain nombre de sièges épiscopaux furent établis en Gaule dès les temps apostoliques. Quels sont-ils ? C'est à chaque diocèse de faire valoir ses titres. » M. le chanoine Busson ajoute : « *Les Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule* sont pour des études de ce genre un excellent point de départ. La thèse que j'ai combattue ne tient pas dans ce livre une très grande place.... Ce qui est vraiment le corps de l'ouvrage, l'étude des catalogues épiscopaux, le déblaiement vigoureux, peut-être trop, de certaines parties du terrain où poussent les légendes, tout cela, sauf les réserves nécessaires à l'égard de la thèse dans les endroits où elle s'affirme et fait sentir son influence, mérite tous les éloges qu'on en a faits (1). »

Quand la question est ainsi posée on est bien près de s'entendre. Cet examen auquel on invite

(1) *Loc. cit.*, p. 356.

chaque diocèse dure depuis trois siècles. Les *Fastes épiscopaux* n'ont fait que classer les conclusions en les vérifiant. Plus des trois quarts de l'enquête sont publiés et ils comprennent les églises les plus anciennes et les plus illustres. Si un esprit curieux de synthèse veut en résumer les résultats.... Mais c'est précisément de ce résumé qu'on ne veut pas. On ne veut pas avouer à quels principes il se rattache, à quels auteurs on en doit les éléments. On ne se résigne pas à mettre la vérité au-dessus des personnalités, des partis, des orgueils diocésains ou provinciaux.

Une telle position ne semblerait cependant pas devoir tenir longtemps si la question ne se compliquait pas d'autres éléments. La manière dont une grande partie du clergé français — évêques et prêtres — la considère, montre qu'il ne s'agit point d'un simple problème de critique. Après avoir été rangée dans les questions de foi, elle a été mise dans celle du « bon esprit », de ce bon esprit à la conservation duquel les évêques veillent comme sur « le dépôt de la doctrine. » Tout à la fin du siècle, si on ne l'a pas rapprochée du dogme, du moins on l'a liée à ce qui a été très justement appelé « la crise de la foi ». Ceux qui n'admettaient pas l'opinion traditionniste étaient alors soupçonnés de professer des idées suspectes sur d'autres points plus importants. Au commencement de 1901, après avoir résumé le débat qui concerne les origines des plus anciens sièges épiscopaux de

France, le P. Fontaine ajoutait encore : « Je n'ai pas de compétence pour le trancher. Mais il en amène souvent un autre, celui dont je m'occupe et que j'essaie d'élucider (1), » celui de la critique biblique.

Bien que ce controversiste connût et exprimât parfaitement l'heureuse distinction des traditions historiques et des traditions dogmatiques, cette liaison d'une discussion dogmatiquement sans portée avec une question considérée comme capitale, montre la tendance des théologiens de sa génération à créer des solidarités encombrantes. Le débat devait purement et simplement porter sur ce point : « Les témoignages sur lesquels repose l'affirmation de l'apostolicité sont-ils recevables logiquement ? » Les traditionnistes y font rentrer des arrière-pensées d'autres problèmes historiques et même d'ordre métaphysique. Si on laisse la critique s'exercer ainsi sur la vie des saints, comment lui refuser le droit de disséquer celle du Saint des Saints et de traiter comme un texte historique les Évangiles ? Si l'on avoue que toutes ces légendes apostolicistes pleines de miracles sont des fictions, on rationalise toute la primitive histoire de France, pendant que d'autres érudits rationalisent l'histoire du peuple juif. Les frontières du surnaturel reculent sans cesse et, à force d'expliquer et de supprimer les miracles en détail et les uns après les autres,

(1) *Les Infiltrations protestantes*, p. 261.

on arrive non seulement à conclure que les miracles authentiques sont beaucoup moins nombreux que l'on ne croyait, mais encore à se demander s'ils ne sont pas seulement des phénomènes encore inexpliqués, si le miracle a existé, s'il est possible (1). Où allons-nous et à quoi faut-il se tenir ?

Cette manière peu calme d'envisager la situation explique qu'en 1902, dans nombre de diocèses, les prédicateurs de retraites ecclésiastiques ont, du haut de la chaire et par ordre supérieur, mis leur auditoire en garde contre la critique, la dénonçant

(1) L'argumentation n'est pas aussi complètement nouvelle qu'on pourrait le croire, et même son ancienneté complique la question. Au commencement du x[e] siècle, un ecclésiastique voulant imposer à la foi de ses concitoyens une histoire abracadabrante — qui a fini par prendre, après une longue résistance, — la légende de saint René, avait le soin de dire dans un avant-propos : « Si nous croyons que, sur l'ordre d'un homme de foi, le soleil, la lune et les autres astres se tinrent immobiles l'espace d'un jour ; qu'au choc de la verge de Moïse, la mer Rouge se divisa en deux parties, et le dur rocher d'Horeb laissa couler de larges flots ; que, malgré toutes les lois de la nature, l'ânesse épouvantée proféra des paroles raisonnables ; que sur la demande d'Elie, pendant trois ans et demi, il ne plut pas, que le ciel fut fermé et qu'il se rouvrit à sa prière ; si nous croyons tous ces prodiges et, ce qui est encore plus étonnant, que, pour la rédemption du genre humain, par une opération admirable et indicible du Saint-Esprit, le Verbe du Père est né d'une vierge, vrai Dieu et vrai homme ; qu'il a lui-même par le mystère de la croix détruit l'empire de la mort ; que, par lui, le Père ressuscitera en un clin d'œil les corps réduits en poussière de tous les hommes morts depuis le commencement du monde, pour les conduire à la gloire ou à la peine éternelle ; nous pouvons bien croire que par le bienheureux Maurille, glorieux évêque, il a ressuscité un enfant, sept ans après son décès.... Celui qui ne croira donc pas fermement ce miracle, que Dieu a daigné opérer dans ses saints, n'en pourra pas croire non plus beaucoup d'autres, ceux dont nous venons de parler et ceux que Dieu daignera toujours opérer. »

comme un sûr chemin de l'apostasie et de l'enfer éternel. L'un d'eux a même expressément compris dans ses anathèmes la critique telle qu'elle s'exerce sur l'apostolicité des Églises de France.

Un zèle si mal éclairé consacré à une cause perdue ne pourrait, s'il était suivi, que ménager au clergé de nouvelles disputes stériles et fâcheuses et produire de nouvelles défaites. Mais quoi qu'il en soit de l'avenir, les légendaires venaient trop tard au XIXe siècle — le siècle de l'histoire, — non pas pour être victorieux mais pour gagner quelque gloire à leur tentative. Vers 1845-1848, au moment où ils s'engageaient dans une voie sans issue, ni le talent ni le génie n'étaient nécessaires pour comprendre dans quel sens serait la marche de l'avenir. A défaut de l'amour de la vérité, une politique bien entendue ordonnait de choisir entre diriger le mouvement historique, comme l'avaient fait Mabillon, Ruinart et Tillemont, ou bien le suivre avec résignation. Les traditionnistes aimèrent mieux retourner en arrière ! Aux conceptions de l'âge mûr, ils préférèrent les fictions d'imaginations enfantines, quelquefois malhonnêtes. Ils sacrifièrent le jugement à la compilation. Ils employèrent l'érudition à battre en brèche la science. Quelques-uns, s'il faut achever de les juger, montrèrent même qu'ils voulaient l'esprit humain moins hardi, moins vigoureux, moins sain, et qu'ils ne craignaient rien tant que la critique, l'exercice de la raison. Ils n'avaient pas compris que la vérité a promesse de vie éternelle,

tôt ou tard elle finit par triompher. Qu'il soit permis de trouver les symptômes de sa victoire définitive dans l'affaiblissement notoire dont souffre la réaction anticritique (1). On peut bien déjà se réjouir de la disparition de quelques autres fractions rétrogrades, ses dignes émules, qui, avec elle, ont encombré la seconde moitié du XIX[e] siècle et en ont paralysé le mouvement.

(1) Le bloc traditionniste du clergé régulier lui-même semble se désagréger. Les jésuites (français) louvoient. Les bénédictins de la congrégation de Solesmes sont divisés ; tandis que dom A. du Bourg (Cf. *sup.*, p. 168) reste fidèle à l'enseignement de dom Guéranger, dom H. Leclercq (*Les Martyrs*, 1902) adopte la chronologie historique. — Les capucins tiennent bon ; voyez *Études franciscaines*. sept. 1901-mars 1902, étude du P. Georges de Villefranche, *Les Églises de France sont-elles d'origine apostolique ?*

APPENDICE I

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Pour le fond de la question lui-même, c'est-à-dire l'histoire générale de l'évangélisation, voyez HARNACK (Adolf), *Die Mission und Ausbreitung des Christentums in den ersten drei Jahrhunderten* (Leipzig, Hinrichs, 1902, gd. in-8, XII-561 pp.).

Pour l'histoire de l'évangélisation de la France et celle de la controverse, voyez la bibliographie dans CHEVALIER (Ulysse), *Répertoire des sources historiques du Moyen Age*, aux noms des personnages dans *Bio-Bibliographie* (Paris, Société bibliographique, 1877-88, gd in-8°, XLII-2.846 col.); au mot *France* et aux noms des évêchés de la *Topo-bibliographie* (t. I, *A-J*, Montbéliard, 1894-99, gd in-8, 1.592 col. ; t. II, col. 1592-2664, en cours de publication). On peut encore consulter : RUELLE (Ch.-Emile), *Bibliographie générale des Gaules, Répertoire systématique et alphabétique des ouvrages, mémoires et notices, concernant l'histoire, la topographie, la religion, les antiquités et le langage de la Gaule jusqu'à la fin du Ve siècle. 1re période : Publications faites depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'en 1870 inclusivement* (Paris, librairies de la Société bibliographique, Dumoulin, Firmin-Didot et Champion, 1880 et 1886, 2 vol. in-8, XIV-1.731 pp. et col).

Pour les premiers textes chrétiens en France et les textes des vies de saints avec la liste des ouvrages à consulter sur chacune, voyez MOLINIER (Auguste), *Les sources de l'histoire de France, I. Époque primitive, mérovingiens et caro-*

lingiens (Paris, Picard, 1902, in-8, VIII-288 pp. — Collection des *Manuels de bibliographie historique. III.*).

Pour la liste des prélats de chaque évêché, voyez DUCHESNE (Louis), *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule* (Paris, Thorin et Fontemoing, in-8 raisin; tome I (1894), *Provinces du Sud-Est*, VIII-356 pp.; tome II (1900), *L'Aquitaine et les Lyonnaises*, 485 pp.; — le tome III et dernier est annoncé pour 1904).

Enfin pour se tenir au courant des questions relatives aux saints pontifes, confesseurs et martyrs, on doit voir les ANALECTA BOLLANDIANA (Bruxelles, rue des Ursulines, 14; un vol. in-8 par an depuis 1881).

Bien que ces indications permettent au lecteur de se donner tout le supplément d'information qu'il peut désirer en terminant cette esquisse de la Controverse, je crois devoir ajouter quelques notes bibliographiques qui, sans faire double emploi avec les ouvrages précédents, serviront surtout de pièces justificatives à mon récit. — On trouvera d'une part les généralités; de l'autre les bibliographies locales, rangées d'après les provinces ecclésiastiques. En tête de chacune de celles-ci sont cités les ouvrages qui intéressent la province entière, puis viennent ceux qui concernent les différents diocèses en particulier.

GÉNÉRALITÉS.

BAUSSET-ROQUEFORT (le marquis de). — *Étude historique sur la première prédication de l'évangile en France* (Lyon, Vingtrinier, 1862. in-8°, 111 p.).

Travail basé sur l'ouvrage de M. Faillon, *Monuments inédits.*

BAZELAIRE (Ed. de). — *Prédication du christianisme dans les Gaules.*

Université Catholique, années 1840-41, t. IX, 193-204 ; X, 359-379 ; XI, 41-56 ; XII, 36-56.

L'auteur raconte avec beaucoup de sympathie les traditions de Provence, mais sans les donner pour de l'histoire ; pour lui l'histoire commence avec l'arrivée de saint Trophime, disciple de saint Paul, apôtre d'Arles. Cela ne l'empêche pas d'admettre, vers 240-250, la grande mission rapportée par Grégoire de Tours, seulement elle ne se compose d'après lui que de six évêques. A propos de saint Denys, il dit (t. X, p. 374) : « Les légendaires ont voulu faire de ce premier évêque de Lutèce, Denis, membre de l'Aréopage d'Athènes, converti par saint Paul ; c'était un curieux tour de force longtemps en vogue, grâce au patriotisme plus fervent qu'éclairé des abbés de Saint-Denis. »

Cette étude est un modèle de la période de transition entre la critique ferme du XVIIIe siècle et la réaction catholique du XIXe. L'*Université catholique* était une revue ultramontaine et romantique, dirigée en grande partie par d'anciens menaisiens. Y collaboraient surtout Bonnetty, les Boré, Foisset, Gerbet, Jourdain, Montalembert, Ozanam, Salinis, etc.

BELLET (Mgr). — *Les Origines des églises de France et les Fastes épiscopaux*, 1re édition, 1896, Paris, Picard, in-8°, XV-275 pp. ; — 2e édit., 1898, *ibid.*, in-8°, XXVII-420 pp. ; édition entièrement refondue, suivie d'une *Étude sur le* cursus *et la critique.*

Sur la 1re édition, voyez *La Vérité française*, 2 nov. 1896, article d'Arbellot ; *Bulletin critique*, n^os^ des 5 et 25 mars 1896 et dans le n° du 15 avril, une lettre de M. P. Fournier ; R. Maere,

Les récentes controverses sur l'apostolicité, dans le *Muséon* de Louvain, août 1897. Sur la 2e édition, cf. *Analecta Bollandiana*, tome XVII, fascicule IV (paru le 28 décembre 1898), p. 457 ; *Bulletin critique*, 5 avril 1899, pp. 182-188, article de R. Maere ; *Revue du clergé français*, 1er mai 1899 (t. XVII), pp. 425-440, art. du R. P. Louis Guérard, de l'Oratoire ; *Polybiblion*, septembre 1899, pp. 254-260, article d'E. Jordan.

— *La Prose rythmée et la Critique hagiographique. Nouvelle réponse aux Bollandistes, suivie du texte de l'ancienne vie de saint Martial* (Paris, Picard, 1899, in-8°, 50 pp.).

Une critique de cet ouvrage a été faite par M. Ch. de Lasteyrie dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (t. LX, liv. de novembre-décembre 1899, parue en mars 1900, p. 644). Mgr Bellet a répondu dans l'*Age de la vie* (*Revue des Quest. hist.*, t. LXVIIIe p. 32-34). — Voy. aussi *Revue historique*, janvier 1900, p. 228.

BLANC (l'abbé P. S.). — *Cours d'histoire ecclésiastique à l'usage des séminaires* (Paris, Lecoffre, 8e édit., 1890, 4 vol. in-12).

T. I, p. 75 : « Nous admettons, pour premier évêque d'Arles, saint Trophime, envoyé par saint Pierre.... pour premier évêque de Limoges, saint Martial, envoyé par saint Pierre, et réputé l'un des soixante-dix disciples par une tradition moins assurée ; pour premier évêque de Paris, saint Denis, envoyé par le pape saint Clément, sans décider ici si cet homme apostolique est le même que saint Denys l'Aréopagite, comme le soutiennent plusieurs auteurs, d'après une ancienne opinion que nous écartons en ce moment.... ; saint Gatien, pour premier évêque de Tours, envoyé par le pape saint Fabien ainsi que saint Austremoine en Auvergne. »

BLONDEL. — *Tradition historique et fausse science. Réfutation d'un « Mémoire de M. l'abbé Duchesne »*, par M. l'abbé Blondel, chanoine titulaire de la métropole de Sens, directeur de la *Semaine religieuse* du diocèse (Sens, 1892, in-8, 25 pp.).
Extrait de la *Semaine religieuse*.

Le mémoire réfuté est le *Mémoire sur l'Origine des diocèses épiscopaux dans l'ancienne Gaule*.

BOSSUET. — *Sermon sur l'Unité de l'Église*, 2e partie (prêché le 9 nov. 1681).

« C'est vous, Seigneur, qui excitâtes saint Pierre et ses successeurs à nous envoyer, dès les premiers temps, les évêques qui ont

fondé nos églises. » Le cardinal Pie cita ce texte en 1858 (voyez plus haut, p. 98); depuis, le sentiment de Bossuet a été souvent allégué et discuté dans cette controverse ; voir par exemple : PIOLIN, *Note sur les Origines*, p. 21-23; JÉHAN, *Examen critique*, p. 175; BELLET, 2e édit., p. 99-100.

Bossuet ajoute : « Il est vrai qu'il nous est venu d'Orient, et par le ministère de saint Polycarpe, une autre mission qui ne nous a pas été moins fructueuse.... Mais comme l'Église est une par tout l'univers, cette mission orientale n'a pas été moins favorable à l'autorité du Saint-Siège que ceux que le Saint-Siège avait immédiatement envoyés; et le même saint Irénée a prononcé cet oracle révéré de tous les siècles : « Quand nous exposons la tradition que la très grande, très ancienne et très célèbre église romaine, fondée par les apôtres saint Pierre et saint Paul, a reçue des apôtres et qu'elle a conservée jusqu'à nous par la succession de ses évêques, nous confondons tous les hérétiques.... etc. »

Bossuet a traité la question dans son *Discours sur l'Histoire universelle* (achevé en 1679) :

2e p., ch. XX, passage qui commence par ces mots : « La promptitude, etc.... Jésus-Christ avait prédit que son Évangile serait bientôt prêché par toute la terre; cette merveille devait arriver incontinent après sa mort.... »

1e p., 10e ép., Bossuet dit que, sous le règne de Dèce, « l'Église s'étendit de tous côtés, principalement dans les Gaules, » Il appuie cette assertion sur le célèbre passage de Grégoire de Tours (lib. I, c. XXX, *H. F.*).

BRUN (Le P. D.). — *Etude sur l'Introduction de la Foi catholique dans les Gaules.*

Revue des Sciences ecclésiastiques, août 1861, pp. 162-178.

Brun est un pseudonyme de l'abbé P. Dion (voyez ci-dessus, p. 80).

Sur l'abbé Dion une notice a été publiée dans la même revue, tome XXXI (1875), pp. 97-125, 229-249.

CHAMARD (dom). — *Les Églises du Monde romain, notamment celles des Gaules, pendant les trois premiers siècles* (Paris, Palmé, 1877, in-8, IV-439 pp.).

— *Les Origines chrétiennes de la Gaule.*

Extrait du *Contemporain*, Paris, Levé, 1881, in-8o. — Ne fut pas mis dans le commerce.

CHEVALIER (chanoine Ul.). — *Des Règles de la critique historique* (Lyon, 1888, in-8, 20 pp.).

Extrait de *La Controverse et le Contemporain.*

CHEVALLARD. — *De la Critique actuelle par rapport aux origines du christianisme en France*, par l'abbé P. Chevallard, professeur d'histoire ecclésiastique à la Faculté de Théologie de Lyon (Paris et Lyon, Girard, 1871, in-8°, 60 pp.).

L'auteur admet « la réalité historique de la prédication des sept évêques envoyés par saint Pierre, de celle de saint Denis, envoyé par saint Clément » (p. 56) ; il incline vers les traditions de Provence ; quant à la trentaine d'églises qui en plus revendiquent l'apostolicité, c'est, dit l'auteur, « une cause spéciale à débattre et à gagner » (p. 56).

COLOMBIER (le P.). — *Époque de l'érection des évêchés de France.*

Études religieuses, volume de juillet-décembre 1877, quatre articles complétés et corrigés d'après l'ouvrage de dom Chamard, *Les Églises du Monde romain*, qui venait de paraître.

CONSTANT. — *L'École historique et l'école traditionnelle, ou du rôle de l'Écriture et de la Tradition dans l'Histoire. — Lettre à un professeur d'histoire*, par le R. P. Constant, de l'ordre de Saint-Dominique, docteur en théologie et en droit canon, membre de l'Académie de Saint-Raymond (Paris, 1895, in-8°, 127 pp.).

L'opuscule se compose de cinq lettres qui parurent dans le *Journal du Droit canon* en 1892 et amenérent une polémique avec « un abbé de Paris », dans les numéros du 25 novembre 1892 et du 10 janvier 1893. — L'opuscule donne en appendice : *L'Aréopagitisme de saint Denys, ou les Origines apostoliques de l'église de Paris*, sermon prêché en l'église de Saint-Augustin de Paris le jour de la fête de saint Denys le 14 octobre 1894 (pp. 105-127).

Peu d'ouvrages sont capables de mieux montrer à quel degré un docteur en théologie et en droit canon pouvait être, à la fin du XIXe siècle, étranger aux sciences historiques.

Le P. Constant est auteur de plusieurs livres curieux, dont l'un est intitulé : *Les juifs devant l'Église et l'Histoire* (1897).

CORBLET (l'abbé J.). — *Origines de la foi chrétienne dans les Gaules et spécialement dans le diocèse d'Amiens* (Amiens, Prévost, 1870, in-8, 99 pp.).

Extrait de la *Revue de l'Art chrétien.*

COUSSEAU (Mgr). — *Lettre à M. Arbellot*, datée du 21 février

1855. Publiée par Arbellot dans *Observations critiques à M. l'abbé Duchesne*, p. 20.

Delisle (Léopold). — *Anciens catalogues des évêques des églises de France* (Paris, Imp. nat., 1884, in-4°, 71 pp.).

Extrait de l'*Histoire littéraire*, t. XXIX.

Doublet (chanoine). — *Leçons d'histoire ecclésiastique* (Paris, Berche, 2e édit., 1887, 3 vol. in-18).

L'auteur place la mission des sept évêques au 1er siècle, mais refuse de se prononcer sur l'identification de saint Denys (t. I, p. 197).

Duchesne (Mgr). — *Fastes épiscopaux*. Voyez ci-dessus, p. 228.

Appréciations portées sur le 1er volume : *Univers*, 26 février 1894; *Etudes*, 15 mai 1894, pp. 167-179, art. du P. Brucker. En voici la fin : « Nous croyons avoir montré qu'il (Mgr D.) n'a pas dit le dernier mot et que ses attaques si vives n'ont pas diminué les sérieuses probabilités de la thèse des origines apostoliques de plusieurs Églises de France. »

— *Mémoire sur l'origine des diocèses épiscopaux dans l'ancienne Gaule* (Paris, 1890, in-8, 80 pp.).

Extrait des *Mémoires de la Soc. nat. des Antiquaires de France*, t. L, 1889, pp. 337-416.

Reproduit avec quelques retouches dans le t. I des *Fastes épiscopaux*, pp. 1-59.

Ce mémoire a été combattu par MM. Blondel et Trouet. Voyez aussi *Univers*, articles de M. Arbellot, 1er février 1892, sur les légendes en général, 27 juin, sur saint Eutrope et saint Trophime; article de M. Arthur Loth, 9 août, et lettre de M. Duchesne à M. Loth, 18 août. Voici quelques extraits de cette lettre :

« Faut-il donc le répéter sans cesse? Je ne m'autorise pas de listes épiscopales quelconques, pas même de celles du *Gallia Christiana*, mais d'un certain nombre seulement, vingt-cinq en tout.... Voudriez-vous bien dire à vos futurs collaborateurs que je leur serais bien reconnaissant s'ils avaient l'obligeance de m'envoyer un exemplaire de leurs réfutations. Je ne lis pas toujours l'*Univers*... Que les auteurs ne craignent pas de me chagriner par leurs vivacités de style; je suis endurci; quand même on m'injurierait jusque sur le titre, comme c'est le cas pour une des brochures que vous citez, j'aurai, je l'espère, assez de grandeur d'âme, pour aller chercher sous les traits les plus acerbes les

informations dignes d'être retenues et pour ne pas me souvenir du reste.... Les journaux quotidiens ne me paraissent pas le terrain le mieux choisi pour de telles discussions. »

— *Les Origines chrétiennes. Leçons d'histoire ecclésiastique professées à l'École supérieure de théologie,* par M. l'abbé L. Duchesne, en 1878-79 et en 1880-81.

Exemplaires lithographiés, non imprimés. 2 éditions.

FORTIA D'URBAN (de). — *Mémoire pour servir à l'histoire de l'introduction du christianisme dans les Gaules* (Paris, août 1838, in-8, 47 pp.).

Cette étude parut en partie dans les *Annales de philosophie chrétienne*, juillet-août 1838, t. XVII. Voyez ci-dessus, p. 17-18.

FRANCE ECCLÉSIASTIQUE (la). — *Almanach-Annuaire du Clergé.*

Collection dont les volumes sont utiles à consulter et surtout à comparer pour voir les prétentions des différents évêques de France sur l'origine de leurs sièges. — Dans l'Almanach de 1901 (Paris, Plon), les archevêques d'Aix, Bordeaux, Bourges, Reims, Sens, Toulouse, les évêques d'Angers, Angoulême, Bayeux, Beauvais, Châlons-sur-Marne, Chartres, Gap, Limoges, Le Mans, Marseille, Mende, Nantes, Orléans, Périgueux, Le Puy, Séez et Soissons revendiquent une fondation apostolique ou quasi-apostolique.

Un certain nombre d'*Ordos* diocésains donnent aussi la liste des évêques du siège. Les modifications apportées dans cette liste, les indications chronologiques et quelquefois la date de l'année où pour la première fois cette liste a été publiée, sont des renseignements utiles pour suivre les phases de la controverse dans le diocèse et les opinions personnelles des évêques, opinions dont il fut parfois dangereux, pour leurs prêtres, de s'écarter.

FRUGÈRE. — *Apostolicité des Églises de France. Étude bibliographique* (Le Puy, Marchessou, juin 1871, in-8, 40 pp.).

Extrait des *Annales de la Société académique du Puy-en-Velay*, t. XXXI.

— *Appendice à l'Étude bibliographique sur la question de l'Apostolicité des Églises de France* (*Ibid.* ; nov. 1871 ; in-8, pp. 41-86 ; la pagination continue l'article précédent).

Cet appendice est une réfutation du livre de Casimir Chevalier,

Les Origines de l'Église de Tours. — Les dernières lignes sont celles-ci : « Nos Évêques et Rome ne sont point avec les Grégoriens. »

GATIEN-ARNOULT. — *Sur l'état politique des chrétiens de Gaule à la fin du second siècle.*

Mém. de l'Acad. imp. des Sc., Inscrip. et B.-L. de Toulouse, 5e série, t. IV (1860), pp. 177-212.

GAYDOU. — *Rome et les premières églises des Gaules considérées dans leur origine,* par le R. P. F. Gaydou, S. J. (Paris, Divry, in-8, 38 pp.).

Articles publiés dans le journal *Le Monde,* 16, 18 et 24 avril 1862.

Voici le début de l'étude, il donne une idée du ton et des préoccupations : « A voir les attaques qui, à cette heure, surgissent de toutes parts contre Rome, on ne saurait en douter, un mot d'ordre a été donné. Il faut déshonorer l'Église romaine. Le moment serait-il venu où Satan, déchaîné pour un temps, suivant l'oracle sacré, doit livrer le suprême assaut à l'Épouse de Jésus-Christ?..... Dans cette guerre de scribes et de pharisiens, c'est de la France, je parle d'une certaine presse française, que partent, sinon les plus violentes agressions, au moins les coups les plus douloureux et les plus efficaces. Eh bien ! c'est à Rome chrétienne que la France doit tout, comme nation et comme catholique : la religion et la liberté. Rome est notre mère, elle nous a enfantés à la civilisation comme à la foi... Etablir que la sollicitude de Rome, comme mère des Églises particulières, s'est portée tout d'abord sur la Gaule, montrer le berceau de nos plus illustres Églises dans les temps mêmes apostoliques, et restituer à nos pères leurs titres de noblesse chrétienne, comme premiers-nés de l'Église, tel est l'objet de cette étude... »

GEORGES. — *Les premiers Apôtres des Gaules, ou Histoire de l'Introduction du christianisme dans notre pays,* par l'abbé Etienne Georges, de Troyes (Tours, 1874, gr. in-8, 392 pp.).

« Lorsque des traditions se sont perpétuées depuis plusieurs siècles, de bouche en bouche, sans qu'il soit possible de leur assigner une origine différente des événements qu'elles rapportent, il y a tout lieu de supposer qu'elles existaient dans les temps antérieurs, où l'absence de documents ne permet pas d'en rechercher les traces. Possession vaut titre. » p. 60-61. — L'ouvrage est une somme de toutes les traditions apostolicistes.

HENRION. — *Histoire générale de l'Église.*

Cette histoire, qui n'est qu'une réédition de celle de Bérault-Bercastel avec rectifications du baron Henrion, resta fidèle inclusivement jusqu'à sa 6e édition, en 1851, au système adopté par l'auteur (1768). Bérault ne parlait point de la Madeleine, admettait que le disciple de Paul, Crescent, fut le premier évêque de Vienne, que saint Trophime envoyé par Pierre fonda l'église d'Arles même avant celle de Vienne (6e édit., p. 179) et il avait déjà dit auparavant à leur propos (p. 88) et à propos de Serge-Paul, pour lequel il se montre moins affirmatif : « Quoique le détail des travaux et des succès de ces fondateurs de nos premières églises paraisse fort incertain, le fait même ou la réalité de leur mission repose néanmoins sur de très bonnes preuves. » Il admet (p. 245) la mission des sept évêques sous le pape Fabien : « Trophime d'Arles, différent de l'ancien Trophime, disciple de saint Paul ; Paul de Narbonne, différent aussi du fameux Sergius Paulus (p. 245), » Denys de Paris « que personne ne confond plus avec l'Aréopagite » (p. 246), etc. — Dans son édition suivante, Henrion se rallie au système d'Arbellot, qui écrit avec fierté : « M. le baron Henrion, dans sa nouvelle édition de l'*Histoire gén. de l'Église*, nous a fait l'honneur de nous emprunter le tiers de notre volume (la *Dissertation sur l'apostolat de saint Martial*) et de s'appuyer sur nos preuves et sur nos documents, t. IX, pp. 530-534, 548, 549, 1354, 1356, etc. : t. X, passim. » *Annales de philosophie chrétienne*, n° de mars 1861, p. 169; et *Documents inédits.*

HUILLARD-BRÉHOLLES. — *Les Origines du christianisme en Gaule.*

Revue contemporaine, 2e série, t. LIII (88e de la collect.), n° de septembre 1866, pp. 99-126.

Cette étude fut publiée à l'occasion des deux volumes de Le Blant : *Inscriptions chrétiennes.* — Elle rentre dans l'école historique. On y trouve sur la date de saint Gatien une hypothèse curieuse que l'auteur ne motive pas : « Quant à saint Gatien, il ne paraît avoir évangélisé la Touraine qu'au commencement du IVe siècle, vers le temps où saint Maixent arrivait en Poitou et saint Julien dans le Maine » (p. 103).

JÉHAN (L.-F., dit de Saint-Clavien). — *Dictionnaire des origines du christianisme, ou Histoire des trois premiers siècles de l'Église chrétienne. Établissement du christianisme en Orient et en Occident. Les catacombes, description, origine et destination..... De l'art chrétien....*

Liturgie.... Philosophie païenne,... etc., etc. (Paris, Migne, 1856, gr. in-8, 1.260 col.).

Volume qui est le t. XV de la *Troisième et dernière Encyclopédie théologique* de Migne.

La question de l'apostolicité est traitée au mot *Gaules*, col. 479-527, et en note, col. 1197-1206.

— *Le Christianisme dans les Gaules. Examen critique des nouvelles publications contre l'Apostolicité des églises de France* (Paris, 1869, in-8, xvi-202 pp.).

— *Les Légendes vengées, ou saint Grégoire de Tours historien des traditions apostoliques de nos églises* (Tours, Bousrez, 1870, in-12, xi-132 pp.).

Polémique contre C. Chevalier et Bourassé.

P. 29 : « Notre *science tourangelle* a reçu de Rome un coup qui la frappe au cœur... Rome, par sa décision, a solennellement rejeté, comme étant sans autorité et sans valeur, le texte de Grégoire de Tours concernant saint Martial... »

P. 123 : « M. l'abbé Chevalier nous parle de la *lente propagation de l'Evangile, malgré les expressions oratoires de quelques Pères*... Que M. l'abbé prenne garde de blasphémer ici contre la bonté et la miséricorde infinie du divin Rédempteur... »

Kraus. — *Premier ou troisième siècle? Étude sur les origines chrétiennes de la Gaule. Trois découvertes patristiques* (Paris, Bloud et Barral, 1898, in-8, 30 pp.).

Extraits de l'*Histoire de l'Église* du Dr Kraus, édition française par P. Godet et C. Verschaffel, prêtres de l'Oratoire.

Les *trois découvertes patristiques* (pp. 19-30) n'ont aucun rapport avec la question de l'apostolicité, qui est seulement traitée aux pp. 3-18. C'est un résumé de la question : « Là pourrait bien être la vérité : la Provence dès le Ier siècle, la vallée du Rhône au IIe, au IIIe le Centre et le Nord. » (pp. 13-14).

Les éditions postérieures de cette traduction de l'*Histoire de l'Église* ne portent pas de changement.

Le Blant (Edm.). — *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIIIe siècle* (Paris, Imprim. impériale, 1865, 2 vol. in-4°, clvi-498 pp., 644 pp. et planches).

Voyez un compte rendu de M. Gaston Boissier, *Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1866, et Huillard-Bréholles, ci-dessus, p. 236.

— *Manuel d'épigraphie chrétienne d'après les marbres de*

la Gaule, accompagné d'une bibliographie spéciale (Paris, Didier, 1869, in-12, 267 pp.).

Le Blant a reproduit dans ce manuel, pp. 96-118, les déclarations de sa préface des *Inscriptions chrétiennes*. Au chap. VIII, p. 108, dans le texte de l'abbé Corblet, j'ai donné le passage que les légendaires ont découpé dans ces déclarations pour répondre à l'argument archéologique. Ils renvoient ordinairement à l'un ou à l'autre de ces ouvrages de Le Blant.

— *Nouveau Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIIIe siècle* (Paris, Imp. nation., 1892, in-4°, XXIII-483 pp.).

LE LONG (Jacques). — *Bibliothèque historique de la France*, éd. Fevret de Fontette (Paris, 1768, 5 vol. in-f°).

Le tome I, pp. 251-260 donne la bibliographie des *Histoires des Origines des Églises de France*, et pp. 539-687 celles des *Notices générales des diocèses*.

Ouvrage très utile pour étudier l'état de la question dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

LESÊTRE (l'abbé H.). — *La sainte Eglise au siècle des Apôtres* (Paris, Lethielleux, 1896, in-8, XII-670 pp.).

L'auteur expose les origines du christianisme dans les Gaules (pp. 558-564) avec les textes historiques, sans tenir compte des légendes.

MAISTRE (abbé). — *La grande Christologie prophétique et historique, philosophique et théologique, archéologique, traditionnelle, etc., ou Jésus-Christ avec ses preuves et ses témoins* (Paris, 1869 sqq., in-8).

Cet ouvrage, somme de toutes les « traditions, » comprend un très grand nombre de volumes :

Tome XVII. *Histoire des grands apôtres.*

Tome XVIII. *Histoire des soixante-douze disciples et premiers ministres de N.-S. J.-C.*

Tome XIX. *Histoire des soixante-douze disciples et de leurs illustres successeurs, les soixante-douze cardinaux, conseillers, assesseurs et coadjuteurs du souverain Pontificat.*

MARIGNAN (A.). — *Le triomphe de l'Église au IVe siècle* (Paris, Picard, 1887, in-8°, XVIII-57 pp.).

MARTIN. — *Des Origines du christianisme dans les Gaules*, par l'abbé Martin, directeur du gymnase catholique de Colmar.

Mémoires de l'Académie de Besançon, séance du 24 août 1864, pp. 146-165.

« Il n'est presque pas de diocèse qui n'ait vu surgir un apologiste de l'antiquité de son siège épiscopal. C'est une croisade universelle. On s'est jeté dans la lice avec une ardeur et une vivacité toutes françaises. Il y a bien eu sur certains points quelque hâte, trop de précipitation ; il y a eu dans plusieurs brochures trop de redites et pas assez de recherches originales ; cela tient un peu à l'esprit de notre nation : dès qu'il s'agit de combattre, on se précipite en avant, sans trop examiner les armes et les forces de l'ennemi ; mais somme toute, cette guerre, quoique faite un peu à la débandade, est bonne. La victoire sera remportée. Launoy et son école seront vaincus. Malgré les manques de critique et de méthode qui sont à regretter dans certains travaux, il résultera de toutes ces attaques contre l'école rationaliste un mouvement irrésistible de recherches et de discussions qui, par leurs chocs successifs, saperont peu à peu cet édifice d'erreurs, et jetteront à terre cet échafaudage de sophismes bâti sur le mensonge. Toutefois la victoire ne sera pas si facile qu'on peut se l'imaginer. » pp. 148-149.

MAURY (Alfred). — *Rapport fait à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres au nom de la commission des Antiquités de la France, lu dans la séance publique annuelle du 1er août 1862.*

Publié dans le *Moniteur* du 2 août.

C'est dans ce rapport qu'il est question de l'*Histoire de saint Firmin* de Salmon.

NARBEY. — *Supplément aux Acta Sanctorum pour des Vies de Saints de l'Epoque Mérovingienne*, par M. l'abbé C. Narbey, à Clichy (près Paris). *Tome I, contenant des documents nouveaux ou peu connus sur toutes les églises des Gaules* (50), *qui se glorifient de remonter aux temps apostoliques ou quasi-apostoliques.* Avec 34 planches, environ 200 dessins de tombeaux du Ier au IVe siècle, la plupart inédits (Paris, Le Soudier et Welter, 1899, in-f°, x-628 pp.).

« Des professeurs de grands séminaires, d'une science et d'une piété profondes, nous ont dit qu'une œuvre excellente serait de réfuter, par les documents de l'antiquité chrétienne, les idées émises de nos jours par des savants d'Allemagne et de France sur les origines de nos principales églises du midi, de l'est et du centre de l'ancienne Gaule, et sur un certain nombre de nos

premiers martyrs. C'est affaiblir la vérité historique que de nier cette force d'expansion qu'eut l'Evangile pour se répandre à travers le monde au temps des apôtres et de leurs disciples, et c'est amoindrir une des belles gloires de l'Eglise catholique que de diminuer beaucoup le nombre de ses martyrs. Nous ne sommes plus au temps où l'on tremblait de contredire les affirmations de l'école historique des parlements et du clergé gallican » (p. x).

L'auteur ne discute pas, comme le ferait croire le titre de son livre, les prétentions de « toutes » les Eglises apostolicistes : il omet, par exemple, celles de Nantes et d'Angers qui lui semblent sans doute par trop étranges.

L'auteur date du Ier siècle les saints Saturnin, Trophime, Crescent, Paul, Memmius, Eucher, Valère, Denis (l'aréopagite), Clément, Sixte ; du IIe, les saints Martial, Savinien, Potentien, Altin, Andoche, Bénigne, Mansuy, Rieul ; du IIIe siècle, les saints Austremoine, Gatien, Ursin, Eutrope ; du IVe, saint Saintin ; il rejette comme fabuleux les récits concernant les saints Front, Georges, Amadour, et la mission de Provence.

OZOUVILLE (W. d'). — *Origines chrétiennes de la Gaule. — Lettres au R. P. dom Paul Piolin, religieux bénédictin de la Congrégation de France à Solesmes, en réponse aux objections contre l'introduction du christianisme dans les Gaules aux deuxième et troisième siècles, précédées de lettres sur la nécessité d'un examen de l'ouvrage intitulé :* « Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine en Provence » (Paris, Julien, Lanier, novembre 1855, in-8°, 240 pp.). *Supplément aux Lettres au R. P. dom Paul Piolin, etc.*, 241-328 pp. (la pagination continue celle de l'ouvrage précédent).

Voyez ci-dessus p. 67, indication de deux autres lettres.

PARIS (Paulin). — *Lettre à l'abbé Frugère,* datée du 22 décembre 1868.

Reproduite dans Marquis de Virieu, *Les Origines*, pp. 286-288, et dans *Revue des Sc. Eccl.*, t. XXI (1870), pp. 56-57.

— *Lettre à l'abbé Frugère,* datée du 2 octobre 1869.

Reproduite en partie dans l'*Étude bibliographique* de cet auteur, p. 38.

— *Lettre à l'abbé Verger, de Tours,* datée d'octobre 1869.

Elle a été publiée dans : 1° *Lettre à M. l'abbé Rolland sur quelques principes ;*

2° *Les légendes du concile de Limoges ;*
3° *Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts.... du département d'Indre-et-Loire*, t. XLIX, 1870, p. 73-75 ;
4° C. Chevalier, *Origines de l'Église de Tours*, p. 14.

Elle a été appréciée par JÉHAN, *Les Légendes vengées*, p. 35 ; par FRUGÈRE, *Apostolicité des Églises*, p. 37-39.

Dans les *Annales*, cette lettre est datée du 3 octobre ; dans d'autres publications, on la dit du 26 octobre.

PIE (cardinal). — *Lettre à M. Arbellot,* datée du 15 mai.

Publiée par Arbellot dans *Observations critiques à M. l'abbé Duchesne*, p. 18-19.

PIOLIN (dom). — *Note sur les origines historiques des églises des Gaules et spécialement sur la mission de saint Julien*, par P. Lemoine (Le Mans, 1872, in-8°, 32 pp.).

Cette note est la reproduction d'articles publiés dans la *Semaine du Fidèle* du Mans, numéros des 2, 9 et 30 mars, 6 avril 1872.

Dom Piolin la reproduit en l'augmentant dans la *Revue du Monde catholique*, mars et juin 1873.

POLYBIBLION. REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE.

Une petite bibliographie alphabétique de la question de l'Apostolicité des églises des Gaules est donnée dans le t. I. de la 2e série (XIIIe de la collection, 1875), p. 285, 378, 553.

RENAN. — *Les premiers martyrs de la Gaule, 177 ans après J.-C.*

Rev. histor. (1881), t. XVII, pp. 302-326.

RICHOU (L.). — *Histoire de l'Église* (Paris, 2e édit., 1877).

L'auteur, un sulpicien, consacre treize pages à la question de l'apostolicité, qu'il résout dans le sens de son collègue Faillon.

RIVAUX (l'abbé). — *Cours d'histoire ecclésiastique à l'usage des grands séminaires* (Paris, Delhomme, 11e édit., 1894, in-8°, 3 vol.).

« Un savant sulpicien a démontré, il y a peu de temps, par un ouvrage très érudit et complet : *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie Magdelaine en Provence*, que la plupart de ces traditions sont fort respectables et suffisamment prouvées. — M. l'abbé Darras et M. l'abbé Davin viennent à leur tour, par deux savants et consciencieux écrits, de prouver qu'il faut désormais s'incliner avec respect devant la croyance de nos pères qui rattachaient la mission de saint Denys aux temps apostoliques et au

pontificat de saint Clément, et qu'il n'est plus permis de se moquer de la pieuse tradition, autorisée par d'anciens témoignages, qui proclame l'identité du premier évêque de Paris et de saint Denys l'Aréopagite converti par saint Paul. » (t. I, p. 87-88).

ROBITAILLE. — *Coup d'œil sur l'époque de la prédication de l'Évangile dans la Gaule-Belgique et la Grande-Bretagne, suivi d'une Réponse aux objections des adversaires*, par M. l'abbé Robitaille, chanoine titulaire de la cathédrale d'Arras (Lille, Lefebvre, 1862, in-16, 75 pp.),

École légendaire.

TAILLIAR. — *Essai sur les origines et les développements du christianisme dans les Gaules* (Caen, Le Blanc-Hardel, 1868, in-8°, 214 pp.).

Extrait du *Bulletin Monumental.*

THIERRY (Aug.). — *Lettre à l'abbé Arbellot.*

Publiée dans les *Annales de philosophie chrétienne*, t. III. (5e série) p. 182, n° de mars 1861 et dans Arbellot, *Documents inédits*, p. 95-96.

Voici le texte de cette lettre célèbre :

« Monsieur,

« J'ai lu avec un vif intérêt votre Mémoire sur la date de l'apostolat de saint Martial. Je crois que vous avez pleinement raison, et qu'en ce point, la tradition locale prévaut réellement contre l'histoire. La méthode que vous appliquez à cette démonstration me semble irréprochable, je ne doute pas qu'elle ne soit appréciée par tous les vrais érudits, et distinguée par eux de celle des Bénédictins de Solesmes, dont le zèle, en fait de réhabilitation des légendes, n'est pas toujours selon la science. Je ne suis pas de la Commission des Antiquités nationales : le déplorable état de ma santé m'exclut de tous les travaux de l'Académie ; mais je ne manquerai pas, de dire ce que je pense de votre Mémoire à ceux de mes confrères au jugement desquels il se trouve soumis.

« Agréez, je vous prie, Monsieur, etc.

P.-Augustin THIERRY.

« 17 mai. » [1855]

TROUET (l'abbé). — *Les Catalogues épiscopaux de l'ancienne Gaule. — Réponse au Mémoire sur l'origine des diocèses.... de l'abbé Duchesne.*

Revue du Monde catholique, nos d'avril-septembre 1894 ; tirage à part avec bibliographie.

PROVINCE D'AIX

BÉGUIN. — *Réponse à l'écrit de M. Duchesne intitulé : « La légende de sainte Marie Magdeleine,* » par l'abbé Béguin, aumônier de l'hospice de Brignoles.

Univers des 28 octobre, 4 et 11 novembre 1895, 12 et 20 janvier, 10 et 21 février 1896.

FAILLON. — *Monuments de l'église de Sainte-Marthe à Tarascon (département des Bouches-du-Rhône), avec un Essai sur l'apostolat de sainte Marthe et des autres saints tutélaires de Provence* (Tarascon, Aubanel, 1835, grand in-8, 196 pp.). L'*Essai*, pp. 125-196.

La 1re partie de cet ouvrage eut une édition à part (*Ibid.*, 48 pp.). Les dix-sept premières pages y correspondent seules exactement à l'édition complète.

La 2e partie fut aussi tirée à part sous ce titre : *Essai sur l'apostolat de saint Lazare et des autres saints tutélaires de Provence* (Paris, Leclère, 1835, petit in-8, 72 pp.).

— *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine en Provence et sur les autres apôtres de cette contrée, saint Lazare, saint Maximin, sainte Marthe et les saintes Maries Jacobé et Salomé*, par l'auteur de la dernière Vie de M. Olier (Paris, Migne, 1848, 2 vol. in-4°, XLVI-1558 et 1668 pp.).

Pour les comptes rendus donnés sur cet ouvrage, voy. Bertrand (Louis), *Bibliothèque Sulpicienne.*

Pour s'édifier sur la science liturgique de M. F., voy. Marie Pellechet, *Notes sur les livres liturgiques d'Autun*, etc. (Paris, 1883, in-8), p. 263.

Quant à la sûreté de la science archéologique de M. Faillon, on peut l'apprécier par les deux faits suivants. En 1835, il prenait le coq sculpté sur le sépulcre qu'il appelle « le tombeau antique de sainte Marthe, » pour la *Tarasque* (Cf. p. 32 des *Monuments de l'église de Sainte-Marthe*). Il corrigea loyalement son erreur dans son ouvrage de 1848 (t. I, col. 579-580); mais quelques pages

auparavant (col. 546-547), il tombe dans une naïveté pire, en trouvant dans la crypte de Marseille le confessionnal de saint Lazare. Ne s'étant point rétracté sur ce point, il a laissé des disciples, v. g. le marquis de Jessé-Charleval, dans sa *Notice sur les cryptes de l'abbaye de Saint-Victor-lez-Marseille*, et dom Bérengier, qui atténue ingénieusement l'étrangeté de l'affirmation dans ses *Pèlerinages monastiques*, t. I, pp. 64-65.

LE BLANT (Edm.). — *Étude sur les sarcophages chrétiens antiques de la ville d'Arles* (Paris, Imp. nat., 1878, gr. in-4, XXXIX-84 pp. et pl.).

Coll. docum. inéd. hist. France.

LEVÊQUE (dom). — *Un essai d'explication des traditions provençales* (Aix, Nicot, 1898, in-8, 18 pp.).

« Ce plaidoyer vaut la peine d'être lu pour se rendre compte des arguties auxquelles on se voit obligé de recourir pour défendre une cause désespérée. » *An. Boll.*, XVII, p. 360.

MANTEYER (Georges de). — *Les légendes saintes de Provence et le Martyrologe d'Arles-Toulon (vers 1120)* (Rome, Cuggiani, 1897, in-8, 27 pp.).

Extrait des *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire*, publiés par l'École française de Rome, t. XVII, pp. 467-489.

Voici les conclusions de l'auteur :

1° Vers 1120, ces légendes n'existaient pas encore en Provence, ou du moins n'étaient pas officiellement reçues dans les diocèses d'Arles, d'Apt et de Toulon. Elles furent accueillies par l'église de Toulon tardivement, en ce qui concerne sainte Marthe.

2° Vraisemblablement, les documents d'Aix antérieurs et d'ordre diplomatique dont les originaux n'existent plus et qui, seuls, mentionnent ces légendes, sont, le premier apocryphe, et les deux autres interpolés.

3° Il existait alors dans le diocèse d'Aix une église Saint-Maximin et à Tarascon une église Sainte-Marthe sans que les légendes de ces saints relatives au Ier siècle puissent s'en réclamer.

4° L'ancienne tradition officiellement admise par les diocèses d'Arles, d'Apt et de Toulon était encore, uniquement, que les Gaules et à plus forte raison la Provence avaient été évangélisées au Ier siècle par Trophime, disciple immédiat des apôtres Pierre et Paul : en vertu de cette tradition, à peu près incompatible avec celle de la venue d'un des soixante-douze disciples du Christ, Trophime portait le titre d'Apôtre des Gaules.

Mgr Bellet a combattu les conclusions de l'auteur dans *Les Origines*, 2e édit., p. 163 et 266-279.

MILLIN (A.-L.), — *Voyage dans les départements du Midi de la France* (1807-1811, 5 vol. in-8 et atlas).

« D'après des recherches curieuses faites au XVe siècle par un habitant de Saint-Zacharie (1), lieu voisin de Saint-Maximin et de la Sainte-Baume, il paroît qu'à l'époque où les Sarrasins détruisirent le monastère des religieuses Cassianites, près de Saint-Zacharie, au VIIIe siècle, une de ces filles, nommée *Magdeleine*, échappa au massacre que ceux-ci firent de ses compagnes. Elle alla se cacher dans une des grottes de la montagne voisine, où elle se nourrissoit de fruits sauvages, et y vécut si pieusement que la grotte, sanctifiée par son séjour et ses bonnes œuvres, fut appelée *Sainte-Baume*. Cette religieuse mourut à Saint-Maximin, où étoit un monastère de l'ordre de saint Benoît, et y fut enterrée. D'abord on honora et on ne voulut honorer, à Saint-Maximin et dans les diocèses d'Aix et de Marseille, que la religieuse Cassianite nommée *Magdeleine*. Mais, peu de temps après, des moines grecs vinrent en France, et y répandirent des opinions nouvelles relativement aux fondateurs des églises de ce royaume, qu'ils dirent être des disciples de Jésus-Christ, ou des missionnaires envoyés par les Apôtres ; ils prétendirent avoir lu dans leurs chroniques que saint Denys de Paris était Denys l'Aréopagite, que saint Trophime d'Arles étoit un disciple de saint Paul, et que saint Paul avoit lui-même prêché la foi en Espagne. Le goût du merveilleux fit saisir avidement ces opinions, et en fit naître d'autres qui s'établirent aussi. On assura que Lazare, qui avoit été ressuscité par Jésus-Christ ; Maximin, un des soixante-douze disciples ; Sidoine, l'aveugle-né ; Madgeleine et Marthe, étoient venues en Provence pour y prêcher la foi. Alors la Magdeleine Cassianite fut oubliée, et son culte fut remplacé par celui de la Magdeleine de l'Évangile, que l'on prétendit avoir fait pénitence à la Sainte-Baume et avoir été enterrée à Saint-Maximin » (Tome III, pp. 119-120). Cette explication de l'origine des légendes provençales était communément admise au commencement du XIXe siècle et à la fin du XVIIIe. On la retrouve dans Papon, *Histoire de Provence*, et le comte de Villeneuve, *Notice sur la Sainte-Baume*.

MORIN (Dom). — *Saint Lazare et saint Maximin. Recherches nouvelles sur plusieurs personnages de la tradition provençale* (Nogent-le-Rotrou, Daupeley, 1897, in-8, 29 pp.).

Mémoire lu à la *Société nationale des Antiquaires de France*, séance du 30 décembre 1896, t. LVI (1897).

(1) « Les notes qui contenoient le résultat de ces recherches étoient dans la bibliothèque de M. Leblanc-Duvaure, un des descendants de leur auteur. »

Mgr Bellet combat ses conclusions dans *Les Origines*, 2[e] édit., pp. 258-266.

— *Un Martyrologe d'Arles antérieur à la tradition de Provence.*

Revue d'histoire et de littérature religieuses, t. III, 1898, pp. 10-24.

OFFICIA PROPRIA DIOECESIS FOROJULIENSIS AC TOLONENSIS *a S. Rit. Congr. approbata ac de mandato illustrissimi ac reverendissimi domini domini J. S. Ferdinandi Terris, episcopi Forojuliensis ac Tolonensis edita* (Ratisbonae, Pustet, 1884).

Die 17 Decembris : S. Lazari, episc. Massiliensis et martyris.

Lect. V. — In vetustam navem, sine velo, sine remigio, sine viatico impositos ...

Lect. VI. — Proconsuli sistitur ... respondit amicum se habere, cujus potentia fuerat semel a morte revocatus in vitam, et pro quo mortem subire denuo non recuset...

Die 24 Augusti : Comm. S. Sidonii.

Lect. IX. — Sidonius, Aquensis episcopus, caecus ille a nativitate esse dicitur cujus Dominus oculos aperuit, qui cum beato Maximino venit in Provinciam...

PLAINE (Dom). — *Sainte Madeleine et l'authenticité de son apostolat en Provence* (Arras et Paris, Sueur-Charruey, 1896, in-8, 36 pp.).

Extrait de la *Science catholique.*

Cette étude parut auparavant en partie dans une revue éphémère : *La Correspondance catholique*, numéros des 10, 17 et 31 janvier 1895, mais « elle y était déparée par beaucoup de fautes d'impression ». Dans sa seconde édition, l'auteur améliora la publication et fortifia l'argumentation.

La position de l'auteur est dogmatique, comme on peut le voir par cet extrait sur l'identité des trois personnes dans la traditionnelle « Marie-Madeleine » : « La question n'est point à tous égards une question absolument libre, qu'on peut résoudre à son gré dans un sens ou dans un autre. Un vrai catholique ne saurait guère hésiter ; il doit se prononcer pour l'identité » (p. 8).

Dom Plaine eut à subir au sujet de cette étude un assaut du chanoine Blondel (*Science catholique*, 15 décembre 1896). Cf. *An. Boll.*, XVI, p. 516.

VILLEVIEILLE (U.). — *La Sainte Église d'Aix. Nos Saints.*

La vie et le culte des saints du diocèse d'Aix, par le chanoine Urbain Villevieille, docteur en théologie, curé de Saint-Jean-Baptiste d'Aix (Aix, typographie Makaire, 1901 [achevé en mai 1900], in-12, 479 pp.).

A la page 12, l'auteur s'engage à prouver deux faits :

« 1° La Provence a été évangélisée, aux temps apostoliques, par des missionnaires-évêques.

« 2° Ces missionnaires n'étaient pas autres que les personnages évangéliques inscrits en tête des dyptiques des Églises d'Aix, d'Arles et de Marseille : Maximin, Lazare, Trophime et les autres. »

L'auteur donne des notices détaillées de ces personnages. Il croit encore que la *Vie de sainte Madeleine* attribuée à Raban-Maur a été rédigée au IXe siècle (p. 52, note) ; pour lui saint Denys, premier évêque de Paris, le fut aussi d'Arles, comme quoi saint Denys et ses compagnons Rustique et Eleuthère ont les honneurs d'un chapitre (ch. VI, pp. 169-183) ; saint Regulus ou Rieul, le fut aussi d'Arles, après quoi il passa à Senlis, où il mourut vers l'an 130 (p. 193).

VIRIEU (Marquis de). — *Les Origines chrétiennes de la Gaule méridionale. Légendes et traditions provençales. Marseille, etc.* (2e édit., Lyon et Paris, 1883, in-12, VII-304 pp.).

« A l'exemple des hérétiques, les jansénistes, ces calvinistes déguisés, battaient en brèche ouvertement, non seulement les légendes populaires, mais encore les traditions mieux assises (p. 256).

« On doit reconnaître qu'entre l'auteur des *Provinciales* et M. Paul Bert, entre les cinq propositions et les lois anti-religieuses du régime que nous subissons, entre la haine de la Mère Angélique pour le Saint-Siège et les déclamations féminines contre la papauté des réunions populaires, il y a une filiation légitime non interrompue. » (p. 261).

PROVINCE D'ALBI

SALABERT. — *Les saints et les martyrs du diocèse d'Albi*, par l'abbé H. Salabert, chanoine honoraire d'Albi et de Perpignan (Toulouse, Privat, 1892, 2 vol. in-8, XXIII-312-500 pp.).

Au t. II, pp. 97-122, l'auteur donne des notes sur les saints honorés dans les « Offices propres » du diocèse d'Albi d'une fête particulière, en vertu d'un bref pontifical en date du 12 août 1891, accordé sur la demande de Mgr Fonteneau. — On relève dans ces offices : Lazare, évêque de Marseille, Amadour, identifié avec Zachée, etc.

LACARRIÈRE. — *Histoire des évêques de Cahors, des saints, des monastères et des principaux événements du Quercy*, par l'abbé Cyprien Lacarrière, curé de Creysse (Martel (Lot), 1876, 1 seul volume paru, in-12 de 103 pp.).

L'auteur base son travail sur les travaux de Faillon, de Piolin et d'Arbellot. L'apôtre du Quercy fut-il saint Martial? « La savante dissertation de M. l'abbé Arbellot a résolu la question de l'apostolat de saint Martial, au point de vue scientifique; et la décision de la congrégation des Rites en faveur de cet apostolat, 1854, nous dispense d'entrer dans d'autres détails (p. 47) ». — Les pp. 77-101 sont consacrées à la question de saint Amadour.

Les légendaires de la fin du moyen âge avaient imaginé que le personnage complètement inconnu dont les reliques sont vénérées à Roc-Amadour était Zachée le publicain, Amadour pour les Gallo-Romains. Il était venu prêcher l'évangile en Gaule avec sa femme Véronique, l'hémorrhoïsse, et en société de saint Martial.

L'incohérence de ces combinaisons fut de bonne heure remarquée. Guillaume de la Croix (*Series et acta episcoporum Cadurcensium*. Cadurci, 1617) fait remonter l'évangélisation de son pays à saint Martial, « *ex sanctissimo apostolorum collegio* », et il lui donne pour compagnon saint Amateur, mais sans plus l'identifier avec Zachée et le marier avec Véronique.

Quand saint Martial fut daté du IIIe siècle, saint Amateur le suivit dans cette chronologie scientifique. On ne niait pas son

existence : il fallait bien qu'il eût existé, puisqu'on possédait ses reliques.

« L'abbé Raymond-Antoine de Fouilhac, né au château de Mordresson, près Gramat, en 1622, plus tard vicaire général de Cahors, savant distingué et l'ami de Fénelon », dit Lacarrière, contesta le premier l'existence du solitaire de Roc-Amadour. D'après Fouilhac, Didier, évêque d'Auxerre, aurait fait transporter à Cahors le corps de saint Amateur, l'un de ses prédécesseurs, et à l'époque des Sarrazins ces reliques auraient été, pour les préserver du pillage, transférées au lieu inaccessible qui s'appelle aujourd'hui Roc-Amadour. Cette explication a été reproduite par un érudit du pays, M. Lacoste, ancien principal du collège de Cahors, et elle était communément acceptée vers 1830.

Quelques points obscurs de la thèse de l'abbé de Fouilhac empêchèrent l'abbé Caillau, un historien du sanctuaire de Roc-Amadour, de s'y rallier. Il revint au système qui admettait l'existence d'un saint, compagnon de Martial, au IIIe siècle. Le livre de Caillau ranima « une dévotion qui s'affaiblissait de jour en jour, » comme le lui écrivait l'évêque de Cahors, Paul d'Hautpoul. Mais à mesure que le pèlerinage fut plus fréquenté, les anciennes légendes furent réhabilitées et, à la fin du XIXe siècle, les bons catholiques du pays de Cahors étaient invités à croire que saint Amadour n'était autre que Zachée et le mari de Véronique.

Le déblaiement et la restauration des légendes de Roc-Amadour caractérisent l'époque des progrès et des reculs de la critique dans le clergé de France. Au total il semble sûr que le nom de saint Amadour est le dédoublement de saint Amateur, d'Auxerre. La thèse de l'abbé de Fouilhac est à reprendre, en y corrigeant des erreurs faciles à commettre en son temps et pardonnables à ceux qui défrichent une question embrouillée. Le phénomène de dédoublement qui s'est opéré sur saint Amateur s'est produit pour l'évêque Ceretius de Grenoble, au Ve siècle, dont les Auscitains légendaires ont fait leur saint apôtre Cérase, au Ier siècle.

CAILLAU (chanoine A.-B.). — *Histoire critique et religieuse de Notre-Dame de Roc-Amadour, suivie d'une neuvaine d'instructions et de prières. Ouvrage dédié à Mgr d'Hautpoul, évêque de Cahors* (Paris, Leclère, 1834, in-8, 432 pp.).

P. 34. « Nous réfuterons l'opinion ancienne et fabuleuse sur saint Amadour, considéré comme le Zachée de l'Évangile ; nous examinerons l'opinion récente et invraisemblable sur le même saint, considéré comme saint Amateur, évêque d'Auxerre ; nous embrasserons une opinion plus simple et plus naturelle, en

considérant dans saint Amadour un humble solitaire, qui est parvenu à cacher au monde son nom et ses qualités ».

CLUGNET (Léon). — *Bibliographie du culte local de la Vierge Marie. France. 2e Fascicule. Province ecclésiastique d'Albi* (Paris, Picard, 1900).

L'auteur donne presque cent numéros sur l'histoire de N.-D. de Roc-Amadour.

ENARD (Mgr Emile-Christophe). — *Lettre pastorale de Mgr l'Évêque de Cahors sur l'histoire de Roc-Amadour et l'indulgence plénière en souvenir des grands pardons accordée par le Souverain Pontife au pèlerinage* (Cahors, F. Plantade, 8 février 1899, in-4°, 50 pp.).

Voy. *sup.*, p. 215. Je me bornerai à un seul exemple pour montrer combien est peu sûre la méthode qui a présidé à la confection de cette dissertation. Elle porte, p. 22 : « On a voulu faire dater l'expansion et le renom du pèlerinage du jour où le corps de notre saint fut relevé de terre ; c'est une erreur. Auparavant les miracles étaient déjà si nombreux et si « beaux » qu'on avait établi un bureau où ils étaient enregistrés. Ces procès-verbaux ont été brûlés avec les archives par les protestants. » L'auteur du récit de l'invention du prétendu Amadour est un personnage dont Mgr Enard cite un texte (p. 8) et qu'il marque à la bibliographie (p. 45) : « Robert du Mont, abbé de Saint-Michel en Normandie, mort en 1179, a continué la chronique de Sigebert. » Que dit Robert ? « *Effossa terra, corpus beati Amatoris integrum reperitur, et in ecclesia juxta altare positum, integrum illud peregrinis ostendunt ; et ibi* fiunt miracula *multa et* antea inaudita *per beatam Mariam.* » *Monum. German. hist. Script.*, VI, p. 519 ; *Acta SS., IV Aug.*, p. 16.

L'auteur croit que Roland est allé à Roc-Amadour ; que Zachée a fondu une cloche en fer qui se trouve à Roc-Amadour et qu'il est le sculpteur de la statue miraculeuse de la Vierge. Pourtant M. Ernest Rupin a démontré que cette statue ne peut remonter qu'à la fin du XIIe siècle (1). Il est vrai que dans cette circonstance les traditionnistes opposent encore aux critiques l'autorité de la

(1) *La statue de la Vierge à Roc-Amadour (Lot)*, étude publiée dans *L'Œuvre de Limoges*, et aussi dans la *Revue de l'Art chrétien* (1re livraison de 1892). — Une histoire de *Roc-Amadour* par le même savant est actuellement sous presse (Paris, Baranger) ; ce sera, sans aucun doute, le meilleur livre à consulter non seulement sur cette légende, mais encore sur celles d'Aquitaine. On y trouvera aussi d'importantes remarques sur le *Cursus*.

cour de Rome qui a autorisé dans la rédaction du nouveau propre de Cahors l'insertion que la statue est l'œuvre même de Zachée-Amadour. — On peut remarquer ici, une fois de plus, que ce sont des laïques, MM. d'Ozouville, Tailliar, de Lasteyrie et Rupin qui se préoccupent de l'honneur du Saint-Siège, que des ecclésiastiques, depuis 1854 jusqu'à la fin du siècle, ont pour ainsi dire pris plaisir à compromettre.

Baldit. — *Recherches sur l'épiscopat des saints Martial, Sévérien et Privat* (Mende, Ignon, 1854, in-8, 23 pp.),

Bourret. — *Discours de son S. E. le cardinal Bourret, évêque de Rodez et de Vabres au couronnement de N.-D. de Mende, le 15 août 1894* (Rodez, 1894, in-8°, 14 pp.).

Voyez ci-dessus, p. 213.

Charbonnel (P.-Jér.). — J. M. J. *Origine de l'Église de Mende,* par l'abbé *** (Mende, Privat, 1858, in-8°, 96 pp.).

P. 85 : « Quand nous serions obligés d'admettre, que, en arrivant d'Italie, l'an 46 de N.-S. J.-C., saint Martial est entré dans l'Aquitaine par notre Gévaudan, a évangélisé nos pères en premier lieu et qu'il a élevé alors dans la ville de Mende une chapelle en l'honneur de la Sainte Vierge, encore vivante par conséquent, nous ne croirions pas avoir *une idée bien excentrique*, une idée qui ne puisse pas *passer par le cerveau d'un être raisonnable.* Nous serions tout simplement persuadés que saint Martial a fait chez nous ce que l'apôtre saint Jacques a fait en Espagne. Or, nous ne pensons pas qu'il soit permis à qui que ce soit de mettre au rang des *contes de vieilles* le fait de l'érection d'une église à Saragosse, en l'honneur de la Mère de Dieu encore vivante. »

L'auteur argumente ici contre l'abbé Pascal.

P.-J. Charbonnel fut rédacteur de la *Semaine catholique de Toulouse.*

Gaydou (Le père). — *Études critiques sur l'origine de Mende et ses premiers évêques* (Mende, 1856, in-8° 52 pp.).

Pascal (l'abbé J.-B.-E.). — *Gabalum Christianum, ou Recherches historico-critiques sur l'église de Mende* (ancien Gévaudan, aujourd'hui département de la Lozère) (Paris, Dumoulin, 1853, in-8°, 453 pp.).

PROVINCE D'AUCH.

DUBARAT. — *Le Bréviaire de Lescar de 1541, réédité avec une introduction et des notes sur nos anciennes liturgies locales*, par M. l'abbé V. Dubarat, aumônier du lycée de Pau (Pau et Paris, 1891, in-4, CCXXXVIII-272 pp.).

Renseignements précieux, surtout dans le ch. XVII (pp. CCXIV-CCXXXV) *Essai de Bibliographie sur les livres liturgiques et quelques autres livres de piété ou d'hagiographie de nos trois anciens diocèses. — Liturgie Auscitaine (Auch, Tarbes et Bayonne).*

— *Le Missel de Bayonne de 1543, précédé d'une introduction sur les antiquités historiques et religieuses de l'ancien diocèse de Bayonne* (Pau et Paris, 1901, in-4, CCCCXLIII-174 pp.).

Outre une histoire complète des origines de l'église de Bayonne, le livre donne beaucoup d'informations intéressant la province ecclésiastique entière et les révolutions liturgiques dont elle a été le théâtre. — Des offices propres pour la province ont été rédigés en 1885 à l'instigation de l'archevêque, Mgr de Langalerie. Rome les a approuvés le 28 novembre 1890. Les thèses apostolicistes s'y lisent au 29 novembre, saint Saturnin (de Toulouse, envoyé par saint Pierre) ; 17 décembre, saint Lazare *(in vetustam navem sine velo, sine remigio, sine viatico impositos)* ; 24 avril, saint Cérase (disciple du Christ, envoyé par saint Pierre, évêque d'Eauze) ; 25 mai, saint Eutrope (de Saintes, envoyé par saint Clément) ; 7 juillet, saint Martial ; 27 octobre, saint Front.

Le principal apostoliciste de la province a été l'abbé F. Canéto (1805-1884). L'abbé L. Couture lui a consacré une notice dans *Revue de Gascogne*, décembre 1884-février 1885.

BALENCIE (Gaston). — *Chronologie des Évêques de Tarbes (506-1226).*

Dans *Mélanges Léonce Couture* (Toulouse, Privat, 1902). p. 97-113.

PROVINCE D'AVIGNON.

GRIFFON (abbé). — *Catalogue analytique des évêques de Nîmes* (Nîmes, P. Jouve, 1879, in-8°, 73 pp.).

Extrait du *Bulletin de l'Art chrétien.* « Ce n'est que vers la fin du IVe siècle que l'histoire religieuse de Nîmes commence d'une manière certaine et nous présente un évêque parfaitement incontestable [saint Félix]. » (p. 6).

Ce Félix « doit son existence à Polycarpe de la Rivière. » *Fastes*, I, p. 301, note 1.

LAMOUREUX (chanoine). — *Les saintes Maries de Provence. Leur vie et leur culte* (Nîmes, Lefare, fr., 1895, in-16, XVI-265 pp.).

Le rapport de l'abbé Seytre à l'évêque de Nîmes (A. Gilly) pour octroi de l'*imprimatur* caractérise ainsi cet ouvrage :

« C'est le provençal, et le prêtre provençal qui parle avec son cœur enthousiaste, quand il s'agit de retracer les origines du christianisme choisissant son berceau sur notre sol privilégié et béni.... Avec beaucoup de tact, M. le chanoine Lamoureux a su écarter de son livre, tout en les signalant au passage, les discussions d'une critique moderne qui semble systématiquement hostile, et dont il veut bien respecter les intentions quelque peu prétentieuses. Un débat sur le fond eût été indiscret pour les foules si pleines d'entrain et de saintes croyances. » (p. VIII-IX).

MORIN (dom G.). — *Un écrit de saint Césaire d'Arles renfermant un témoignage sur les fondateurs des Églises des Gaules.*

Dans le tome Ier des *Mélanges de littérature et d'histoire religieuses publiées à l'occasion du jubilé épiscopal de Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier* (Paris, Picard).

Césaire (mort vers 542) donne Daphnus, évêque de Vaison et signataire au Concile d'Arles en 314 pour le fondateur de l'église de Vaison et un disciple des apôtres, à côté de Trophime, Saturnin et de Paul. — Vaison était suffragant d'Arles.

ALLAIN. — *Promotus Episcopus Vivarien. Histoire d'une*

polémique, par le chanoine E. Allain, archiviste du diocèse de Bordeaux.

Revue catholique de Bordeaux, XVIe année, no du 24 juin 1894, p. 353-378.

On trouvera dans cet article une exposition de la manière dont l'*Univers* et deux *Semaines religieuses* de ce temps-là (celles de Bordeaux et de Valence) menaient campagne contre Mgr Duchesne.

Mgr Bellet est revenu sur le fond de la question, 2e édit., p. 170-174.

CONSTANT. — *L'Apostolicité de l'Église de Viviers et nouveaux éclaircissements sur les origines du christianisme dans les Gaules*, par l'Abbé M. Constant, docteur en théologie, lauréat de l'Institut catholique de Paris (Nice, imp. Saint-Pierre, 1897, in-8, VII-254 pp.).

Porte l'*imprimatur*.

« Nous croyons que si saint Janvier [le premier évêque d'Aps] n'était pas un des vingt-quatre compagnons qui composaient ou suivaient de près le groupe conduit, d'après Raban-Maur, par Lazare, le ressuscité de Béthanie, il faisait partie des quinze évêques ordonnés par saint Clément et destinés aux contrées occidentales de l'Europe. » p. 83.

« Grâces, soient rendues mille fois à la prudence et à la fermeté de l'Église romaine. Pendant que nous semblions en France prendre plaisir à publier à son de trompe tout ce qui nous paraissait de nature à attaquer l'ancienneté de nos Églises, pendant que nous bouleversions notre liturgie afin de la mettre en harmonie avec l'opinion du moment; pendant que nous supprimions d'antiques fêtes dévotement célébrées de temps immémorial par nos populations chrétiennes pour leur substituer de nouvelles inconnues ; pendant que nous divisions saint Denys évêque de Paris en deux, sainte Marie-Madeleine en trois, Rome demeurait inébranlable, refusait de retrancher une ligne à son martyrologe, répétant toujours : « Saint Denys l'Aréopagite, sainte Marie-Madeleine, la pécheresse, sœur de Lazare; » constatant toujours l'existence des missionnaires envoyés en Gaule par saint Pierre et ses successeurs immédiats.

« Elle espérait cette bonne mère, qu'après s'être livrée à des caprices et à des écarts qu'excuse ou du moins qu'explique son caractère, l'Église de France, la fille aînée, reviendrait à la vérité; elle a bien fait d'être patiente. Les attaques ont provoqué des ripostes, les doutes et les négations ont obligé les défenseurs de l'antique tradition à des recherches que les plus heureuses découvertes ont déjà récompensées. Désormais toute l'Église de France

qui se prétend apostolique a le droit de faire valoir ses titres. On peut les discuter, mais il n'est plus permis de leur opposer la question préalable. » p. 171.

« Le Fils de Dieu a traité avec une faveur marquée cette nation que ses trois vicaires devaient appeler plus tard, *la Fille aînée de l'Église* et décorer solennellement du titre gracieux de *nobilissima Gallorum Gens*. Il lui a envoyé d'abord tous ses amis intimes de Béthanie, ce groupe sacré de *reliques vivantes*, selon l'heureuse expression du Père Lacordaire ; et ils ont été bientôt suivis d'autres prédicateurs, choisis parmi ses propres disciples, ou les disciples que les Apôtres s'étaient hâtés de former à son exemple.... » « Il convient de rappeler une coïncidence historique très curieuse. Sept à huit ans à peine après le drame de la Passion, le roi Hérode et le gouverneur Ponce-Pilate furent disgrâciés, rappelés à Rome, privés de toutes leurs dignités et condamnés à l'exil. Hérode fut interné à Lyon, et Pilate à Vienne où se trouvait déjà Archelaüs, un des fils d'Hérode le Grand qui avait subi le même sort qu'eux. Or, l'habitude d'interviewer les gens n'est pas nouvelle en France. César raconte que les Gaulois, nos ancêtres, dans leur passion pour les nouvelles allaient jusqu'à arrêter et importuner les voyageurs et les marchands pour savoir ce qui se passait dans leur pays. Il est donc à croire qu'ils agirent ainsi auprès des personnages qui avaient été, non seulement les témoins, mais les acteurs des événements arrivés récemment dans la Judée. Et c'est ainsi que dès le principe les récits que faisaient les amis du Sauveur, purent être contrôlés, confirmés et complétés par ses ennemis mêmes. » p. 203.

PROVINCE DE BESANÇON.

RICHARD. — *Histoire du diocèse de Besançon et de Saint-Claude*, par M. Richard, curé de Dambelin (Besançon, Cornu, 2 vol. in-8, t. I (1847) XXII-673 pp., t. II (1851), VII-556 pp.).

Traditionniste modéré. Date le martyre des saints Ferréol, « prêtre » et Ferjeux, « diacre » vers l'an 212.

DEBOMBOURG. — *Les Allobroges d'outre-Rhône et l'évêché de Belley* (Lyon, Vingtrinier, 1867, in-8, p. 24).

« La création de l'évêché de Belley ne peut être comprise qu'entre 517 et 555, époque où Vicentius s'intitule *episcopus Ecclesiae Bellicensis* » (p. 17).

L'HOTE. — *La Vie des Saints, Bienheureux, Vénérables et autres personnages pieux du diocèse de Saint-Dié*, par l'abbé J.-B.-Edmond l'Hote, chanoine honoraire, professeur au grand séminaire de Saint-Dié (Saint-Dié, 1897, in-8, 2 vol., 494 et 687 pp.).

Approbation de l'ordinaire, Mgr Foucault.

L'ouvrage débute par la vie de saint Mansuy qu'on déclare, en titre, d' « époque incertaine, probablement Ier ou IIe siècle. » Néanmoins dans la notice qui lui est consacrée on suit « l'ancienne tradition », « en faisant quelques réserves sur la parfaite authenticité de tous les détails qu'elle renferme. » D'après la légende donnée, saint Mansuy fut envoyé en Gaule par saint Pierre en personne « en même temps que saint Materne de Trèves, saint Sinicius de Reims, saint Clément de Metz, saint Mesmin de Châlons et d'autres encore. » — On voit que l'auteur, qui est de l'Est, réclame pour l'Est cinq des sept évêques.

PROVINCE DE BORDEAUX.

CIROT DE LA VILLE (Mgr). — *Origines chrétiennes de Bordeaux, ou Histoire et Description de l'Église de Saint-Seurin* (Bordeaux, Justin Dupuy, 1867. gd in-4° avec planches et dessins, XI-451 pp.).

L'auteur consacre 60 pages à la question de l'apostolat de sainte Véronique en Aquitaine,

RAVENEZ (L.-W.). — *Essai sur les origines religieuses de Bordeaux et sur saint Seurin d'Aquitaine. Lettre adressée à S. Em. Mgr le cardinal Donnet* (Paris et Bordeaux, septembre 1861, in-8, VIII-65 pp.).

L'auteur se contente de l'apostolicité de saint Martial, sans revendiquer Véronique et Zachée.

BARRÈRE (abbé). — *Histoire religieuse et monumentale du diocèse d'Agen depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours....* (Agen, Chairou, 1855, in-4°, 2 vol., XI-392 et 440 pp.).

Ce livre est le grand ouvrage de la réaction anticritique en Agenais. L'auteur est amené à ses conclusions par l'argument liturgique. Il dit à propos de la date de saint Martial : « Rome a été saisie de cette question à l'occasion du retour du diocèse de Limoges à la liturgie romaine, et Rome, après l'examen le plus sérieux, après les débats les plus graves et les plus savants, a adjugé le titre d'apôtre au premier prédicateur de l'Aquitaine. La cause de l'apostolat de saint Martial est gagnée canoniquement, écrivait l'illustre évêque de Poitiers à M. Arbellot, vicaire à la cathédrale de Limoges. Mais M. Arbellot a voulu que cette cause fut aussi gagnée historiquement. Nous avons lu ou plutôt nous avons dévoré son ouvrage, auquel il a donné le titre beaucoup trop modeste de simple *dissertation*. C'est toute une doctrine qu'il renferme, etc. » (t. I, p. 27).

BOUILLET (A.) et SERVIÈRES (L.). — *Sainte Foy, vierge et martyre* (Rodez, Carrère, 1900, in-4°, XII-782 pp.).

Les auteurs fixent le martyre de sainte Foy et de saint Caprais à l'an 303. Ils refusent de se prononcer sur la question de l'épiscopat de Caprais.

Le livre donne l'état de la question des origines chrétiennes d'Agen telle qu'elle était à la fin du XIX[e] siècle. On y trouve les meilleures indications bibliographiques, souvent des appréciations motivées sur les œuvres.

ROUMEJOUX. — *Bibliographie générale du Périgord*, par MM. A. de Roumejoux, président de la Société historique du Périgord, Ph. de Bosredon, l'un des vice-présidents de la société, Ferd. Villepelet, archiviste départemental de la Dordogne (Périgueux, 5 vol. in-8, 1897-1902).

Dans la table méthodique, t. III, p. 253-254, aux rubriques *Hagiographie* et *Histoire des diocèses de Périgueux et de Sarlat*, on trouvera la bibliographie des auteurs relative à l'apostolicité. — L'histoire de la Controverse doit une mention particulière à l'archiviste L. Dessales, qui défendit la science contre les abbés Pergot et Carles.

Les Périgourdins de l'école légendaire ont tiré un nouvel argument en faveur de leur thèse du bref de Léon XIII (1[er] juillet 1897) qui érige la cathédrale de Périgueux en basilique mineure. Le Saint Père s'exprime ainsi : « *Haec in primis in eo gloriatur quod corpus beati Frontonis, a S. Petro Apostolorum Principe baptisati et primi Petrocoricensis episcopi, summa religione custodiat.* »

PROVINCE DE BOURGES.

CHEVALIER (J.). — *Apostolicité des principales églises de France et en particulier de celle de Bourges,* par le T. R. P. Jules Chevalier, supérieur général des missionnaires du Sacré-Cœur (Issoudun, 1895, in-8, 45 pp.).

Petite bibliothèque des missionnaires du Sacré-Cœur.

Brochure de polémique contre M. Buhot de Kersers, l'auteur de *Histoire et statistique monumentale du Cher* (Bourges, 1875-85, 3 vol. in-4°). Le P. Chevalier place l'épiscopat de saint Ursin au Ier siècle. « Quant à l'identité de Nathanaël, dit-il, et de saint Ursin, ce n'est qu'une question tout à fait accessoire. Je n'ai mentionné cette antique tradition que parce qu'elle est consignée dans le nouveau Propre de notre Bréviaire, rédigé par Mgr de la Tour d'Auvergne et approuvé par Pie IX, après avoir été révisé par une commission compétente de la Congrégation des Rites, le 25 juin 1863; cette commission et la Sacrée Congrégation n'ont donné leur adhésion qu'après s'être convaincues que les faits et légendes relatés dans les leçons de la fête de saint Ursin avaient été puisés à des sources légitimes et autorisées. *E legitimis probatisque fontibus desumptis Orationibus et Lectionibus propriis a suo Clero (Bituricensi) recitandis.* (Card. Patrizi, S. R. C. Praefectus, ad Archiep. Bituric.). Cette tradition n'est donc pas si mal fondée; autrement Rome et l'autorité diocésaine n'auraient pas proposé à la piété des prêtres une légende qui ne serait qu'*une fable* et *un pieux roman*, imaginé pour l'*édification* de nos aïeux. Penser le contraire serait peu flatteur pour le clergé berrichon » (p. 44-45).

PARISET (G.). — *De primordiis Bituricensis primatiae* (Nanceii, Berger-Levrault, 1896, in-8, 139 pp.).

Thèse présentée à la Faculté des Lettres de Paris.

P. 13 : « *Constat Gallicanam nos ab apostolicis fundatam esse Ecclesiam.... Quod ad Bituricensem sedem attinet* « il ne « remonte pas à une antiquité plus haute que le déclin du « IVe siècle. » (Duchesne). »

MOSNIER. — *Les saints d'Auvergne. Histoire de tous les personnages de cette province honorés d'un culte public,* par

l'abbé S.-M. Mosnier, curé de Comps (Paris, Lethielleux, 1899, 2 vol. in-8, 704 et 768 pp.).

Approbation de l'ordinaire, Mgr Belmont.

L'auteur date, dans un titre, saint Austremoine du IIe ou IIIe siècle (t. II, p. 501); mais la notice qu'il lui consacre lui fait recevoir sa mission de saint Clément. « Le Souverain Pontife lui adjoignit plusieurs coopérateurs, tous, comme lui, brûlant de zèle et d'ardeur apostolique. C'étaient Nectaire, Mammet, Mary, Sirénat, Antonin, et peut-être Amand, Ursin et Amandin. A la tête de cette valeureuse phalange, Austremoine partit de Rome, probablement aux environs de l'an 80 de l'ère chrétienne. » (p. 536).

L'auteur s'appuie sur le « livre décisif » (p. 504) de Mgr Bellet, et sur « la savante étude de M. Faillon » (p. 520). Mgr Duchesne est longuement pris à partie.

Une notice de 10 p. est accordée à « saint Grégoire, archevêque de Tours, 539-595, » sans que l'histoire de son titre soit esquissée.

Avant la réaction anticritique, le livre classique sur les origines de l'Église de Clermont était celui du chanoine J. Dufraisse : *L'Origine des Églises de France prouvée par la succession de ses évêques, avec la Vie de saint Austremoine, premier apôtre et primat des Aquitaines*, Paris, Michallet, 1688, in-8 de 521 pp. L'auteur assigne l'année 253 (p. 116) à l'arrivée de saint Austremoine. Son sentiment semble avoir été adopté à Clermont jusqu'à l'épiscopat de Mgr Féron, c'est-à-dire jusqu'au milieu du XIXe siècle, époque où l'on introduisit dans le propre du diocèse un office de la *Commémoration de tous les saints d'Auvergne* (15 novembre) dont une leçon affirme l'apostolicité de l'Église de Clermont. Cette leçon et le mémoire qui en a justifié l'acceptation sont l'œuvre d'un collègue de M. Faillon, M. Et. Anglaret, directeur au séminaire de Montferrand (Cf. *Bib. Sulpic.*, II, p. 412).

ARBELLOT. — *Dissertation sur l'apostolat de saint Martial et sur l'antiquité des Églises de France* (Limoges, 1855, in-8).

Extrait du *Bulletin de la Soc. archéol. du Limousin*, t. IV, p. 209 ; et t. V, p. 5, 73, 137 et 222.

Voy. art. de Bourassé dans *Bibliographie catholique*, t. XV (1855), p. 70; art. de Maximin Deloche dans l'*Union Corrézienne*, 23 août 1855, reproduit dans le *Bull. archéol. du Limousin* (t. VI, no 1); *Univers*, 15 août 1855; *Université catholique*, juillet 1855 (t. XX, 2e série), p. 94-100.

— *Documents inédits sur l'apostolat de saint Martial et sur l'antiquité des Églises de France* (Paris, 1860, in-8, 96 p.).

Extrait du *Congrès scientifique* tenu à Limoges en septembre 1859, t. II, p. 136-213.

Cet opuscule a été reproduit dans les *Annales de philosophie chrétienne*, n° de mars 1861 (tome III, 5e série), p. 165-182, avec une présentation admirative de Bonnetty.

Arbellot déclare dans cet opuscule que Mgr Cousseau, évêque d'Angoulême, Mgr Berteaud, de Tulle, le cardinal Donnet, l'archevêque Sibour et le Souverain Pontife lui-même, ont daigné bénir et encourager ses efforts. Lacordaire l'approuva (lettre du 30 novembre 1860). — Le cardinal Donnet lui écrivait : « Il y a de par le monde bien des hommes qui feraient bon marché de nos origines religieuses,.... des indifférents qui ne sont pas assez fiers pour apprécier la faveur qu'a eue notre belle patrie d'attirer tout d'abord l'attention des représentants de Jésus sur la terre » (Lettre du 16 avril 1861).

D. Guéranger écrivait à Arbellot le 22 septembre 1852 : « Le temps n'est plus où l'on pouvait penser et écrire que le moyen âge ne vivait que de fables, et que les traditions dont il n'était que l'intermédiaire ne remontaient pas au delà du XIIe ou du XIe siècle. Les monuments antérieurs se révèlent, et pour votre part, monsieur l'abbé, permettez-moi de vous faire compliment de votre précieux texte de Fortunat » (*Documents inédits*, p. 8). F. Leo a publié en 1881 dans *M. G. auctor. antiquiss.*, 4, p. 382 le *Carmen de sancto Martiali* dont parle ici dom Guéranger et il le range parmi les apocryphes. Je ne connais actuellement aucun érudit qui en soutienne l'authenticité ; et elle était rejetée au moment de cette controverse par les Bourassé, d'Ozouville, Pascal, Quicherat. L'autorité prêtée à ce texte par Arbellot fournit la principale force de la *Dissertation sur l'apostolat de saint Martial.*

— *Étude historique sur l'ancienne vie de saint Martial et les origines chrétiennes de la Gaule* (Paris et Limoges 1892, in-8, VI-48 pp.).

Extrait du *Bulletin de la Soc. archéol. du Limousin*, t. XLIII, 125 sqq.

Cf. *Anal. Bolland.*, t. XII, 1893, p. 465.

— *Miracula sancti Martialis anno 1388 patrata, ab auctore coaevo conscripta* (Paris et Limoges, 1882, in-8).

Extrait des *Analecta Bollandiana*, t. I, 411 sqq.

— *Observations critiques à MM. Bourassé et Chevalier sur la légende de saint Austremoine et les Origines chrétiennes de la Gaule* (Paris, Haton ; Limoges, Ducourtieux, mai 1870, in-8, 48 pp.).

— *Observations critiques à M. l'abbé Duchesne sur les Origines chrétiennes de la Gaule et sur l'apostolat de saint Martial* (Paris, Haton; Limoges, Ducourtieux, 1895, in-8, 62 pp.).

Cette brochure reproduit surtout divers articles parus dans la *Vérité* et dans la *Semaine religieuse de Limoges* en mai 1894, pièces d'une polémique avec Mgr Duchesne.

— *Les Sources de l'histoire des origines chrétiennes de la Gaule dans Grégoire de Tours* (Paris et Limoges, 1890, in-8, 27 pp.).

Mémoire lu au Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne, séance du 13 juin 1889, et publié par le *Bulletin de la Soc. archéol. du Limousin*, t. XXXVIII.

— *Saint Martial, apôtre de Limoges, par Mgr Charles-Félix Bellet* (Limoges, Dumont, in-12, 1898, 12 pp.).

Brochure de réclame à propos de la deuxième édition du livre de Mgr Bellet sur les *Origines des Églises de France et les Fastes épiscopaux* (1898).

— *Vie de saint Martial, apôtre de l'Aquitaine* (Limoges, Ducourtieux, in-12, 1899, 47 pp.).

ARDANT (Maurice). — *Des ostensions. Origines de ces solennités religieuses, dates des principales, détails sur leurs cérémonies, les reliques et les reliquaires* (Limoges, Barbou, 1848, in-16, 180 pp.).

L'auteur raconte les ostensions faites des reliques de saint Martial à Limoges, dresse l'inventaire des reliques des saints dans le diocèse et termine (p. 149-170) par le récit de la vie de saint Martial emprunté à Ordéric Vital. Voici la dernière note justificative (p. 180) : « Ordéric Vital, qui s'occupa de ce point d'histoire ecclésiastique moins d'un siècle après (le concile de Bourges), dut nécessairement adopter comme bien établis les faits reconnus par l'autorité des papes et des conciles. »

L'ouvrage est dédié à l'évêque de Limoges (Bernard Buissas, « 92e successeur de saint Martial ») et approuvé par lui.

BELLET (Mgr). — *L'Age de la Vie de saint Martial* (Paris, 1900, in-8, 40 pp.)

Extrait de la *Revue des Questions historiques*, juillet 1900, p. 1-40.

— *L'Ancienne Vie de saint Martial et la prose rythmée* (Paris, Picard, 1897, in-8, 40 pp.).

Extrait de l'*Université catholique*, nouv. série, t. XXIV, mars 1897, p. 321-352.

— *Saint Martial, apôtre de Limoges, suivi d'une nouvelle étude sur le* Cursus *et la critique* (Paris, Picard, 1898, in-8, 121 pp.),

Extrait de la 2e édition du livre *Les Origines des Églises de France.*

Bourret (cardinal). — *Saint Martial, premier apôtre et fondateur de l'église du Rouergue* (Rodez, Carrère, s. d., [1895], in-4°).

Sur ce livre, voy. une lettre du cardinal publiée dans la *Vérité* du 22 juillet 1896.

Ce livre n'a pas été mis dans le commerce.

Duchesne (Mgr). — *Saint Martial de Limoges* (Toulouse, 1892, in-8).

Extrait des *Annales du Midi*, t. IV (juillet 1892), p. 289-330.

Cette dissertation a été reproduite avec des corrections dans le t. II des *Fastes épiscopaux.*

Guibert (Louis). — *Le chanoine Arbellot* (Limoges, 1901, in-8, 32 pp.).

Communication de M. Guibert, secrétaire général de la Société archéologique et historique du Limousin, à la séance du 28 décembre 1900.

Les pages 4-22 donnent une biographie du chanoine ; les pages 23-32, une liste de ses ouvrages.

François Arbellot naquit à Saint-Léonard (Haute-Vienne), le 21 décembre 1816, et il y mourut le 6 décembre 1900.

Lasteyrie (Charles de). — *L'Abbaye de Saint-Martial de Limoges. Étude historique, économique et archéologique précédée de recherches nouvelles sur la vie du saint* (Paris, Picard, mars 1901, in-4°, xviii-509 pp.).

L'auteur donne une bonne bibliographie de la question de saint Martial.

Leroux (A.). — *L'abbaye de Saint-Martial, à propos d'un livre récent* (Toulouse, Privat, 1901, in-8, 47 pp.).

Extrait des *Annales du Midi*, t. XIII.

Après avoir apporté un supplément d'informations au livre de M. Ch. de Lasteyrie, *L'Abbaye de Saint-Martial*, l'auteur philosophe ainsi sur le récit : « Qu'est-ce qui frappe tout d'abord dans l'histoire interne de l'abbaye de Saint-Martial, si ce n'est la longue suite de scandales qu'elle présente, fraudes, violences, libertinage, pratiques simoniaques, à tel point qu'on est parfois en droit de se demander si l'on est vraiment en présence de moines chrétiens ? S'agit-il d'obtenir la considération publique : nos religieux, sans ombre de scrupules, forgent de toutes pièces une prétendue vie de leur patron et en font la base du culte rendu à saint Martial par le peuple de Limoges. Même ils récidivent et, au bout de deux siècles, poussés toujours par la même ambition, ils ajoutent encore aux récits mensongers (d'aucuns disent édifiants) qui remplissent l'œuvre du premier hagiographe. Bien plus, ils placent hardiment la nouvelle légende sous le nom d'un évêque et la font déclarer authentique par deux ou trois conciles savamment abusés. Et comme le faux ne se soutient que par le faux, ils fabriquent plus tard de prétendues lettres de saint Martial aux églises de Toulouse et de Bordeaux, et une prétendue donation du château de Limoges à leur abbaye par Louis le Débonnaire. Certes, il ne manque point d'historiens pour passer condamnation sur ces faits. Mais puisque nous examinons la moralité de nos moines, nous sommes bien contraints d'apprécier leurs actes à la lumière de la morale élémentaire. Les bourgeois de Limoges, tout laïques qu'ils fussent, n'ont jamais recouru à de pareils procédés pour fonder leur commune, etc. » (p. 37).

FRUGÈRE. — *Apostolicité de l'Église du Velay. Dissertation sur la date de l'évangélisation du Velay, etc.*, par F.-P. Frugère, curé de Chaspuzac (Paris, Baur, septembre 1869, in-8).

Ce travail a été critiqué par C. Chevalier dans le n° de février 1870 (p. 41-75) des *Annales de la Société d'agriculture d'Indre-et-Loire*, t. XLIX, critique publiée à part sous le titre : *Les légendes au concile de Limoges.*

L'auteur a indiqué lui-même les appréciations dont ce travail fut l'objet, *Étude bibliogr.*, p. 16-17.

MONTROUZIER (Le P. H.). — *Apostolicité des Églises de France et de l'Église du Velay en particulier.*

Revue des sciences ecclésiastiques, t. I, 3e série, 1870.

PEYRON. — *Mois de Marie historique de Notre-Dame du*

Puy, précédé d'une étude sur l'apostolicité des Églises de France, par l'abbé Édouard Peyron (Le Puy, Boitaud, 1884, in-16, LXXVI-390 pp.).

Extraits de l'introduction : « Saint Gatien, premier évêque de Tours, était un disciple de l'apôtre saint Pierre. Il en fut de même d'Auxilius, premier évêque d'Angers (p. XLII). » « La célèbre Église du Puy-en-Velay, à la gloire de laquelle ce mois de Marie a été écrit, reconnaît pour fondateur apostolique et pour premier évêque saint Georges, compagnon de saint Front de Périgueux, l'un et l'autre disciples de Notre-Seigneur Jésus-Christ (p. XLV). »

PROVINCE DE CAMBRAI

DESTOMBES. — *Histoire de l'Église de Cambrai*, par l'abbé C.-J. Destombes, vicaire général du diocèse (Lille, Desclée, 1890, in-8, 3 vol.).

T. I, p. 9 : « Les Églises de Cambrai et d'Arras eurent leur pasteur particulier dès les premiers siècles ».

HÉLIN. — *Les Saints du diocèse de Cambrai. — Traduction du propre de Cambrai, avec courtes réflexions, exemples, prières*, par M. l'abbé M. Hélin, chanoine de Langres, curé de Saint-Michel (à Lille) (Lille, 1897, in-8, XXVI-523 pp.).

L'auteur est apostoliciste ; il date saint Firmin, évêque d'Amiens, du 1er siècle ; le propre, plus circonspect, se contente de dire que Firmin fut disciple d'Honestus, disciple lui-même de Saturnin, sans les dater.

PERGOT. — *Saint Vaast, catéchiste du roi Clovis et premier évêque d'Arras, originaire du Périgord.*

Cinq articles dans la *Semaine religieuse* de Périgueux, 1884-86.
Voyez : Roumejoux, *Bibliographie générale du Périgord* et *Revue des Quest. hist.*, t. XLI (1887).

PROVINCE DE LYON.

CHARLÉTY. — *Bibliographie critique de l'histoire de Lyon depuis les origines jusqu'à 1789*, par Sébastien Charléty, professeur-adjoint à la Faculté des Lettres de l'Université de Lyon (Lyon et Paris, 1902, in-8, VII-357 pp.).

DEVOUCOUX (abbé). — *Du culte de saint Lazare à Autun. Mémoire communiqué à la société Éduenne* (Autun, Dejussieu, 1856, in-8, 143 pp.).

Ce mémoire donne (p. 113-120) l'acte épiscopal daté du 8 août 1803 par lequel l'évêque François de Fontanges reconnut les reliques de saint Lazare. Cet acte est également reproduit dans Faillon, *Monuments inédits*, t. II, pp. 1.625-1.640. Il est à remarquer que le prélat ne parle pas de la mission de Provence. Il se borne à constater que « le chef » qu'on restitue à sa cathédrale est bien celui qui y était « ci-devant conservé » et qui avait été pillé durant la Révolution.

Extrait des *Annales de la Soc. Ed.*, 1853-58, pp. 243-368.

A cette époque on affirmait à Autun simplement qu'on était en possession des reliques de S. Lazare, sans dire qu'elles venaient de Marseille. En 1824, Mgr de Vichy publia une nouvelle édition du bréviaire d'Autun où il n'y a pas un mot sur l'épiscopat provençal. Les leçons IV-VI de S. Lazare sont tirées du *Tract. 49, S. Aug. in Ev. Joan.*

En 1846, un prêtre du diocèse restaura les traditions de Provence en s'autorisant en particulier de l'opuscule de Faillon, *Essai sur l'apostolat de S. Lazare* (1835). (Voy. Tome II, p. 220 du *Légendaire d'Autun ou Vie des Saints et autres pieux personnages des diocèses d'Autun, Châlon et Maçon*, disposées selon l'ordre du calendrier, par M. F.-E. Péquegnot, curé de Rully (Lyon, Girard, 1846, 2 vol. in-12). L'auteur pense comme Faillon que les reliques furent apportées de Marseille à Autun par Gérard de Roussillon.

En 1851, l'évêque Bénigne du Trousset d'Héricourt rétablit la légende dans le bréviaire. Les apôtres ordonnent Lazare évêque de Béthanie. Dans la persécution qui suit, il aborde à Chypre, dont il est le premier évêque. Quelques années plus tard, sur une

invitation divine, il s'embarque pour Marseille; il y tient les fonctions sacerdotales et y souffre le martyre. « *Sacrum ejus corpus Massiliâ Augustodunum, circa seculum decimum, translatum fuisse, constans et firma, tum Massiliensis tum Eduensis Ecclesiarum docet traditio.* »

En 1856, les reliques de saint Lazare furent transférées en de nouvelles châsses, après une enquête du vicaire général Bouange (mort évêque de Dijon). L'abbé Devoucoux a raconté les procédures et les fêtes de cette translation (*Translation des reliques de S. Lazare, le 7 septembre 1856*, relation publiée dans *Ann. de la Soc. Ed.*, 1853-58, pp. 369-391). En voici un extrait :

« Il a été donné à M. Bouange et à ses collègues, au nombre desquels se trouvait M. le docteur Guyton, de rapprocher des ossements très certains de saint Lazare, tous ceux qui s'y rapportaient anatomiquement, et de faire une opération analogue pour le corps de saint Racho. Ce fut une grande satisfaction pour les membres de la commission que de contempler, à la suite de leur travail, la différence notable du corps de l'évêque de Marseille, originaire de la Palestine, et d'une constitution maladive, avec le corps de saint Ragnakarius, vulgairement saint Racho, le premier évêque d'Autun qui porte un nom d'origine germanique. Il est impossible de n'y pas reconnaître la différence des races, et, nous dirons même, les conditions d'existence personnelle de ces deux illustres personnages. » (*Ann. de la Soc. Ed.*, 1853-1857, pp. 413-414). — Bien plus défiant était le chanoine Le Beuf, d'Auxerre, qui écrivait au théologal d'Autun, Germain : « Je voudrois savoir si quelqu'un n'auroit pas reconnu que les Reliques de S. Lazare sont plutôt d'une femme que d'un homme. » (Lettre du 17 mars 1728, publiée dans *Ann. de la Soc. Ed.*, 1862-1864, p. 321).

A l'occasion de cette translation, l'évêque, Frédéric de Marguerie, publia une lettre pastorale, datée du saint jour de la Pentecôte, et dans laquelle il adopte le système de Faillon, prend à parti Launoy et s'appuie sur le Pseudo-Ruban-Maur.

En 1858, un nouveau propre diocésain édité par Mgr de Marguerie, modifia la légende de S. Lazare. Irrités de l'éclat que donnait à la doctrine du Christ, la prédication de son ami ressuscité, les Juifs embarquent ce dernier avec ses sœurs et nombre d'autres chrétiens, sur un vieux navire sans voile, sans rames, sans provisions. Le navire, sous la direction de Dieu, aborda à Marseille. Lazare y fut évêque environ trente ans; il y subit le martyre à l'âge de quatre-vingts ans. Sa légende indique les divers supplices. — Cette légende n'a pas été modifiée dans l'édition actuellement en usage, éditée en 1886, par S. Em. le cardinal Perraud.

En 1860, M. Deharde, curé d'Andlau, en Alsace, restaurant son église, trouva derrière l'autel de la sainte Vierge des reliques que

les anciens de la paroisse reconnurent pour celles de S. Lazare. Ayant appris que le culte de ce saint avait pris récemment à Autun un grand développement, le curé transporta la tête de son saint à Autun. On constata qu'elle n'avait aucune parenté avec le squelette reconnu par l'abbé Bouange. Mais on avait alors une telle foi dans les légendes qu'on remarqua pas que les traditions d'Andlau et d'Autun s'excluaient complètement. Voyez Rietsch (Jos), vicaire à Mulhouse, *Die nachevangelische Geschichte der betanischen Geschwister und die Lazarusrelequien zu Andlau* (Strasbourg, Leroux et Cie, 1902).

Quand, en 1902, l'évêque d'Autun, le cardinal Perraud, offrit à l'évêque de Nevers, Mgr Lelong, ancien vicaire général d'Autun et originaire de ce diocèse, une relique importante de Lazare, on se répandit à Autun et à Nevers en propos légendaires. L'incident fournit encore une occasion de comparer à ce sujet le clergé de l'ancien régime avec le clergé contemporain.

Dans un livre d'édification, édité en 1713, Pierre Forestier, chanoine d'Avalon, disait à propos du panégyrique de Lazare, p. 282 : « La vertu ne veut pas être louée par l'erreur, quelque pieuse qu'elle paroisse; il suffit de la vérité pour faire l'éloge de ce saint. Qu'il ne soit pas véritable que lui et ses sœurs aient été mis dans un vaisseau sans voile, sans gouvernail, exposez à la fureur des flots, est-il moins vrai qu'il a été dans une préparation de cœur à le souffrir? Il ne sera pas venu dans les Gaules, puisqu'on n'a pas de monuments anciens qui le certifient, a-t-il pour ce sujet manqué à prêcher la gloire de Jésus-Christ? Nous verrons bientôt le contraire. Ne l'honorons pas par ces relations pieuses et excessives que la crédulité se propose... »

P. 284. « L'amour de la nouveauté et du merveilleux doit-il l'emporter sur la vérité ? Non sans doute... »

P. 285. « On ne lit rien dans les nouvelles Leçons de ce Diocèse (*imprimées à Autun en 1700*) au jour de la fête de saint Lazare et pendant toute son octave, de l'histoire qui le fait venir en France, mais seulement diverses homélies des Pères, quelque respect qu'ait pour ce saint une Église qui l'honore comme son Patron. Je n'ose donc suivre une tradition récente sur son arrivée dans les Gaules, sur son épiscopat, sur son martyre à Marseille. Quelques glorieuses qu'on nous en représente les circonstances, je m'abstiens d'en parler. Ces peignes de fer, ce gril ardent, ces flèches qui le percent sans lui ôter la vie, et enfin le glaive qui lui trancha la tête lui sont moins chers que la vérité. Si nous avions à le faire Évêque et Martir, ce seroit dans l'Isle de Chipre... (*Les Vies des saints patrons, martirs et évesques d'Autun, tirées des auteurs ecclésiastiques contemporains, martirologes et autres monumens anciens*.... Dijon et Paris, 1713, in-16, 306, et 185 pp.).

— *Origines de l'Église Éduenne.*

Dans les *Annales de la Société Éduenne*, 1853-1857 (Autun, Dejussieu), p. 179-212.

Travail de polémique contre M. de Belloguet.

Devoucoux devint évêque d'Évreux.

BOUGAUD. — *Étude historique et critique sur la mission, les actes et le culte de saint Bénigne, apôtre de la Bourgogne, et sur l'origine des Églises de Dijon, d'Autun et de Langres*, par M. l'abbé Bougaud, aumônier de la Visitation de Dijon (Autun, Dejussieu, 1859, in-8, XII-480 pp.).

Publication de la Société Éduenne. — Ouvrage précédé de lettres d'approbation des évêques de Dijon, Autun, Langres. — Réfutation du livre de M. de Belloguet.

Extrait de l'avant-propos : « Je défends les traditions séculaires des Églises de Bourgogne ; voilà ma seule prétention. J'essaie d'étayer, je ne démolis pas. On ne trouvera dans ce livre aucune de ces thèses hardies qui font le charme et trop souvent le péril des études modernes ; mais aussi, si je viens à échouer, les conséquences seront moins redoutables. Les choses resteront ce qu'elles étaient ; je n'aurai aucun sophisme sur la conscience ; personne ne pourra me reprocher d'avoir, par mes témérités et mes ignorances, ébranlé des traditions vénérables et des croyances salutaires... Si j'ai échoué je ne me désolerai pas. Cette cause ne périra pas pour avoir été mal défendue. D'autres, plus savants et plus habiles, l'étudieront après moi ; et je leur laisse, sans inquiétude comme sans jalousie, l'honneur de la faire triompher. » p. IX-XII.

L'ouvrage a été l'objet d'un compte rendu très favorable dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 5e série, t. I. p. 228-240, par M. J. Marion. Bougaud mourut évêque de Laval en novembre 1888. Il encouragea vivement Lucotte à défendre les traditions de Bourgogne. Cf. Lucotte, *Origines du diocèse de Langres*, p. LXI et 409.

LUCOTTE. — *Établissement du Christianisme dans les Gaules. Origines du diocèse de Langres et de Dijon ainsi que de celui d'Autun. Saint Hyrène ou Hyro, saint Bénigne et leurs successeurs immédiats sur le siège épiscopal de Dijon et de Langres*, par J.-B Lucotte, curé de Frolois (Dijon, Damongeot et Cie, 1888, in-8, LX-412 pp.).

— *Polémique relative à saint Bénigne, apôtre de la Bourgogne* (Dijon, Damongeot et Cie, 1888, in-8, 27 pp.).

Cette brochure est un tirage à part du volume de l'auteur

Origines du diocèse de Langres et de Dijon, p. 314-338. Lucotte y combat le bollandiste Van Hooff.

— *Établissement du Christianisme dans les Gaules. Origines des diocèses de Langres, de Dijon et d'Autun. Les Approbations et la critique* (Dijon, Imprimerie de l'Union typographique, 1889, in-8, 22 pp.).

Sur la légende de saint Bénigne, voyez l'article de M. l'abbé P. Lejay, *Saint Bénigne de Dijon*, dans la *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, janvier-février 1902, pp. 71-96. Il n'y a pas eu de réclamation.

La controverse pour Dijon semble close : les principaux polémistes furent les abbés Bougaud et Devoucoux, le baron de Belloguet, M. Frantin et surtout le curé Lucotte.

Son livre reçut les bénédictions et approbations de Léon XIII, des cardinaux Bernadou et Bonaparte, des évêques Cortet, Larue, Lecot, Regnault et de dom Piolin. M. l'abbé C. Douais (maintenant évêque de Beauvais) l'ayant critiqué dans la *Science catholique* du 15 juin 1889, Lucotte répliqua dans le n° du 15 juillet, p. 535-536.

Roget de Belloguet. — *Origines dijonnaises dégagées des fables et des erreurs qui les ont enveloppées jusqu'à ce jour, suivies d'une dissertation particulière sur les actes et la mission de saint Bénigne, l'apôtre de Dijon, avec une triple carte et un tableau généalogique* (Dijon, Lamarche, 1851, in-8, xii-229 pp.).

L'auteur émet des vues remarquables sur le cycle hagiographique bourguignon qui a été depuis démêlé par Mgr Duchesne et M. l'abbé Lejay.

Roussel. — *Comment Warnahaire, à l'aide de la légende grecque des saints Jumeaux, a composé sur ces saints la légende Langroise*, par l'abbé Roussel, chanoine honoraire, curé de Vauxbons (Langres, 1897, in-8, 102 pp.).

La conclusion de l'auteur est que « les saints jumeaux, Speusippe, Éleosippe et Mélasippe, ainsi que les saintes Léonille et Junille et les saints Néon et Turbon, ne sont pas nés et n'ont pas été martyrisés à Langres mais qu'ils sont nés et ont été martyrisés en Cappadoce.... que les corps de ces saints ont été transportés à Langres, vers 480, avec les reliques des trois saints hébreux, Ananias, Misaël et Azarias,... que la légende langroise de Warnahaire, composée au VIIe siècle, n'est qu'une copie défigurée de la légende

grecque, — légende primitive que Warnahaire, prêtre de Langres, a altéré et modifié de manière à faire passer des martyrs de Cappadoce pour des martyrs langrois. »

— *Étude historique sur les premiers évêques de Langres* (Langres, 1886, in-8, 146 p.).

Voici la division de l'ouvrage : Ire partie : Dissertation sur les évêques de Langres au IVe siècle ; IIe partie : Dissertation sur l'origine du siège épiscopal de Langres, ou les évêques de Langres au ve et au VIe siècle ; 1re section : Anciens monuments de l'histoire concernant les évêques de Langres au ve et au VIe siècle ; 2e section : Réfutation du livre de dom Chamard intitulé : *Les Églises du Monde romain.*

TOUSSAINT. — *Les Saints Jumeaux sont Langrois. Nouvelle étude* par l'abbé Alfred Toussaint, curé de Cohons (Langres, Rallet-Bideaud, 1889, in-8°, 102 pp.).

BELLET (Mgr). — *Dissertation historique sur la mission de saint Crescent, disciple de saint Paul, évêque de l'Église de Vienne dans les Gaules, au Ier siècle de l'ère chrétienne* (Lyon, Brun ; Valence, Lantheaume, 1879, in-8, XVI-43 pp.).

Les pp. I-XVI sont un avant-propos justificatif ; les pp. 1-28 sont le mémoire présenté au Congrès de Vienne ; les pp. 29-43 sont garnies tout entières par deux extraits du livre de D. Chamard : *Les Églises du Monde romain.*

CHEVALIER (U.). — *Étude sur les catalogues des anciens évêques de la province de Vienne.*

Université catholique, nouv. série, t. V, déc. 1890, p. 494-495.

PROVINCE DE PARIS

ARBELLOT. — *Études sur les Origines chrétiennes de la Gaule. Première partie : Saint Denys de Paris* (Paris, Haton, 1880, in-8, 112 pp.).

Ce travail reçut l'approbation de la Société archéologique du Limousin, mais on lui refusa l'honneur d'une lecture en Sorbonne, à la réunion des sociétés savantes en avril 1879. Pour protester contre cette exclusion rationaliste, *l'Univers* publia le mémoire, 20 septembre, 3 novembre, 11 décembre.

BERNARD (l'abbé Eug.). — *Les Origines de l'Église de Paris. Établissement du christianisme dans les Gaules. Saint Denys de Paris* (Paris, de Soye, 1870, in-8, VIII-502 pp., orné de 16 gravures sur acier).

Ce livre est une thèse de doctorat en théologie, présentée à la faculté de Paris. L'auteur admet la mission apostolique des saints Trophime d'Arles et Paul de Narbonne. Mais deux cents ans plus tard, Arles et Narbonne eurent encore un évêque du même nom. La thèse principale est de prouver que saint Denys de Paris n'est pas l'Aréopagite et qu'il a vécu sous Dèce. Le livre se présente comme une réfutation de celui de Darras.

Il a été longuement critiqué lui-même, au point de vue aposto-liciste, par Salmon, dans *Les Apôtres de la Gaule Belgique au IIIe siècle sont-ils des compagnons de saint Denys de Paris?* (*Revue des Sc. ecclés.*, 1870, t. XXI, pp. 480-508, t. XXII, pp. 42-83, 195-211).

DARRAS (abbé). — *Saint Denys l'Aréopagite, premier évêque de Paris* (Paris, Vivès, 1863, in-8, XVI-376 pp.).

L'école légendaire s'est efforcée d'identifier trois personnages :
Denys d'Athènes, le converti de saint Paul ;
Denys, le 1er évêque de Paris, mort vers 286 ;
Le pseudo-Denys, l'auteur des ouvrages dits « dyonisiens ou aréopagitiques », à la fin du Ve siècle et au commencement du VIe.

Dans un article des *Études*, 5 janvier 1897, pp. 34-48, *La Question Dyonisienne*, le P. de Grandmaison écrit : « Osons dire

que, hors de France, la controverse sur ce point n'existe plus » (p. 36).

A Paris, les thèses légendaires ont triomphé, grâce surtout à l'abbé Darras.

« Le propre actuel de ce diocèse, édité en 1875 par Son Em. le cardinal Guibert, contient, aux offices des fêtes de saint Denys, de saint Martial de Limoges, de saint Lazare de Marseille, de saint Eugène, des leçons dans lesquelles il est dit que ces vénérés pontifes-martyrs ont été envoyés dans les Gaules, les uns par saint Pierre, les autres par saint Clément ». BLONDEL, *Tradition historique*, p. 24.

Quand on composa le sceau de l'Institut catholique, en 1877, on remplaça le saint Nicolas de l'ancien sceau, le patron des enfants et des écoliers, par « saint Denys l'Aréopagite, premier évêque de Paris et auteur mystique. » Cf. Mgr Péchenard, *L'Institut catholique*, p. 32.

DAVIN. — *Les Actes de saint Denys de Paris. Étude historique et critique*, par V. Davin, chanoine de Versailles, docteur en théologie et en droit canonique (Paris, 1897, in-8, 86 pp.).

Extrait de la *Revue du Monde catholique*, juillet-août 1897.

Les pages les plus neuves et les plus caractéristiques de ce travail sont celles où l'auteur expose en quelles circonstances et avec quels principes le jésuite Sirmond a débrouillé la question dyonisienne. « Il a présidé, dit Davin, à cette révolution littéraire, trop parallèle de la révolution religieuse, qui a pour nom par excellence la Révolution.... Sirmond... était ami de Pithou, savant calviniste déguisé en caholique... En 1642, Sirmond, voulant procurer à son neveu de la Lande un bénéfice dans le Midi, invente la question de la Régale..... Il fait paraître, sous le nom du neveu à fournir, un opuscule de 63 pages in-4°, dont il suffit de citer le titre pour dire la forfaiture... C'est de cet écrit du père Sirmond qu'est sortie en 1672 la néfaste question de la Régale. Elle aboutira en 1682 aux Quatre Articles de Bossuet, qui doivent aboutir à la Constitution civile du clergé et à la main-mise sur tous les biens de l'Église, le peuple souverain remplaçant, dans la France conquise et anéantie, « le Roy » souverain. La Révolution aura soin de porter ses coups sur saint Denys et les tombeaux des rois mis à l'ombre du sien, en même temps que sur l'Église. Un châtiment providentiel va rappeler les coups simultanés, il y a un demi-siècle, du trop aveugle père Sirmond, mort assurément de douleur, s'il l'eût entrevu. Le roi de France ayant été décapité le 21 janvier, la reine le sera le 16 octobre, etc. (pp. 79-80) ».

— *Panégyrique de saint Denis l'Aréopagite, évêque d'Athènes et de Paris, patron de la France, prêché dans l'église de Saint-Nicolas des Champs, le 14 octobre 1860, et dans l'église de Saint-Augustin les 21 et 28 septembre 1862*, par M. l'abbé Davin, chanoine honoraire de Tulle et de Versailles, aumônier de l'École Impériale spéciale militaire (Paris, Palmé, 1863, in-32, 179 pp.).

« Dirai-je que le saint dont j'entreprends le panégyrique, c'est bien celui que reconnaissent toutes les Églises catholiques du monde, de l'Orient à l'Occident, sauf trois ou quatre Églises de France attardées dans des innovations jansénistes, et dont l'Église de Paris, qui les égara jadis, a déclaré n'être plus : Denis l'Aréopagite, évêque d'Athènes, auteur des divins écrits qui portent son nom, apôtre des Gaules, évêque de Paris et martyr ? A une si accablante nuée de témoins, imposée sur nos têtes et appuyée historiquement par la plus puissante masse de monuments solennels, j'ose le dire, qu'on ait rencontrés pour aucun fait hagiographique de cette antiquité, qu'ont à opposer les contre-disants modernes, ces disciples de Luther ou de Pithou, qui partagent notre grand Denis en deux ou trois personnages, comme les gnostiques faisaient le Sauveur, disant que Jésus est un, le Christ un autre, le Verbe un troisième, qu'ont-ils à opposer ? »

GAUCHER. — *Saint Denis, martyr. Sa Sainte Vie, ses reliques, avec invocations. Historique et courte description de la Basilique. Tombes celèbres. Les Funérailles royales (Louis XVI et Marie-Antoinette)*, par E. M. Gaucher, docteur en théologie, licencié ès lettres, ancien professeur d'histoire, aumônier (Saint-Just-en-Chaussée, 1900, in-16, 30 pp.).

L'auteur ne discute même pas les thèses historiques sur saint Denis. Il dit simplement : « Launois (*sic*) et l'auvergnat Sirmond ne furent que deux frondeurs qu'il fallait enfermer ou interdire. La haine des traditions vénérables fait peine à constater et leur orgueil personnel, outrageant seize siècles comme l'orgueil inconscient de ceux qui les suivent encore, fait mal. On cite un jugement inepte, on ne le discute pas. *Sed oportet hereses esse.* Pour nous, gardons avec énergie, amour et vénération, l'ordre de saint Paul : *Tenete traditiones quas didicistis.* — Seize siècles durant, nos pères meilleurs que nous, etc. », p. 3-4.

« Cet ouvrage a été fidèlement et religieusement soumis à l'Ordinaire (Évêché de Beauvais) » (p. 30).

HÉNAULT (A.-C.). — *Origines chrétiennes de la Gaule celtique. — Recherches historiques sur la fondation de l'église de Chartres et des églises de Sens, de Troyes et d'Orléans, suivies d'un appendice sur la Vierge druidique*; ouvrage orné de plusieurs gravures (Paris et Chartres, 1884, in-8, XVI-525 pp.).

Compte rendu dans le *Bulletin critique*, 15 mars 1885, 106 sqq. par M. Duchesne; dans la *Controverse et le Contemporain*, 15 septembre. p. 146-150, par M. Allard; dans la *Revue des Quest. hist.*, t. XLI (1887), pp. 633-36, par M. Félix Vernet.

L'abbé Hénault mourut en avril 1889.

— *Origines chrétiennes de la Gaule celtique. — Supplément aux recherches historiques sur la fondation de l'église de Chartres et des églises de Sens, de Troyes et d'Orléans. Réponse aux objections des contradicteurs* (Paris, Bray et Retaux ; Chartres, Selleret, 1885, in-8, 40 pp.).

Voici un extrait du compte rendu que publia dom Piolin dans le *Monde*, nº du 22 août 1886 :

« Les savants ne sont pas plus que le reste des humains à l'abri des préjugés; seulement, chez eux, ces préjugés sont plus tenaces, parce qu'ils se figurent que l'erreur ne peut pénétrer dans leur esprit. Il faut se pénétrer de cette vérité pour s'expliquer comment des hommes très instruits, très savants même, ferment les yeux à une vérité aussi solidement démontrée que celle de l'établissement de l'Église dans les Gaules durant la période des temps apostoliques qui s'étend jusqu'à l'an 140 de notre ère ».

HÉNAULT et PIOLIN. — *Origine apostolique des églises des Gaules. Deux répliques à l'auteur du mémoire : Les premiers évêques d'Orléans* [M. Cuissard], par l'abbé A. Hénault, chanoine honoraire de Chartres, et dom Piolin, O. S. B. (Orléans, Herluison, 1887, in-8 de 20 p.).

Les quelques pages de dom Piolin sont la réédition du compte rendu de l'ouvrage de M. Cuissard, compte rendu publié dans *Le Monde*, 11 juillet 1887.

MORIN (A.-S.). — *Dissertation sur la légende* Virgini pariturae, *d'après laquelle les Druides, plus de cent ans avant la naissance de Jésus-Christ, auraient rendu un culte à la Vierge Marie et lui auraient élevé une statue et consacré un sanctuaire sur l'emplacement actuel de la cathédrale de Chartres* (Paris, Martinet, 1863, in-8, 103 pp.).

Mention honorable de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

JAROSSAY (abbé). — *Couronnement de N.-D. de Bethléem. Le sanctuaire. La Vierge miraculeuse. L'abbaye de Ferrières* (Orléans, Herluison, 1898, in-8, 21 pp.).

La brochure reproduit en appendice une *Lettre circulaire de Mgr l'Évêque d'Orléans annonçant le Couronnement.* Mgr Touchet y admet que saint Savinien, « le fondateur de l'illustre église de Sens, » et saint Altin, « le premier évêque d'Orléans, » furent envoyés par saint Pierre. Il dit :

« Nous n'hésitons pas à adopter l'opinion traditionnelle quant à l'*apostolicité* de nos églises. Quelque estime que nous professions pour les connaissances de ceux qui ont attaqué cette apostolicité, nous devons dire que leurs arguments nous paraissent faibles devant les raisons de ceux qui défendent la thèse ancienne. Nous recommandons à ceux qui voudraient se faire une idée assez complète de cette question, le beau livre de M. le chanoine Hénault : *Origines chrétiennes de la Gaule celtique* ».

PROVINCE DE REIMS.

CERF (chanoine). — *Vie des Saints du diocèse de Reims* (Reims, Monce, 1898, 2 vol. in-8, XXI-781 pp.).

Ouvrage approuvé par le cardinal Langénieux. — Les deux premiers évêques de Reims, Sixte et Sinice, sont envoyés par saint Pierre. Saint Amand, « troisième archevêque, » en 80 (p. XIII), a pour successeur Bétauze en 312. « Cet interrègne s'explique facilement. Flodoard en effet marque que l'église de Reims, à cette époque, était agitée d'une furieuse tempête, qu'il ne se trouve personne qui l'ait gouvernée depuis saint Amand jusqu'à Constantin : « elle voguoit, à travers les flots ondoyants d'une mer orageuse, comme un marin abandonné de pilote, sans qu'elle osât paraistre ou arborer l'estendart de la foy, crainte d'être aussitôt accablée par la malice des tyrans. » Combien de temps a duré cet interrègne ? Il est difficile de le dire, mais ce que l'on peut croire sans témérité, c'est qu'il y a des noms d'omis sur la liste des évêques de Reims ou que plusieurs de ces pontifes demeurèrent inconnus » p. 525-626.

CLOUET. — *Histoire ecclésiastique de la province de Trèves et des pays limitrophes comprenant les diocèses de Trèves, Metz, Toul, Verdun, Reims et Châlons*, par M. l'abbé Clouet, bibliothécaire et professeur à Verdun (2 vol in-8, Verdun, t. I, 1844, IV-882 pp. ; t. II, 1851, LXXX-592 p., plus une dissertation (12 pages) non paginée, sur *l'Époque de l'établissement du Christianisme dans la Gaule-Belgique*).

Système grégorien ; plusieurs pages sur l'argument des catalogues épiscopaux ; — rejette les conclusions de l'un des premiers écrivains de la réaction anticritique, l'abbé Chaussier (*De l'Origine apostolique de l'église de Metz*. Paris, Didron, 1847, in-12, 58 p.). Chaussier était supérieur du petit séminaire de Metz.

RAVENÈZ (L.-W.). — *Recherches sur les Origines des Églises de Reims, de Soissons et de Châlons. Ouvrage couronné par l'Académie impériale de Reims, et approuvé par S. E.*

le cardinal Gousset, archevêque de Reims (Paris, Lecoffre, 1857, in-8, XXXII-158 pp.).

Les pp. XIII-XXXII sont consacrées aux *Origines civiles des Rémois*; les pp. 3-158 aux *Origines religieuses*. Cette dernière partie a été publiée dans les *Travaux de l'Ac. imp. de Reims*, 26e volume, 1858, p. 326-518, sous le titre *Origine des Églises de Reims, etc.* La première partie du travail traite de la *Tradition des principales Églises de France*, c'est-à-dire Paris, Arles, etc. Quand l'auteur arrive à Limoges, il dit : « A quoi bon cet examen, puisque Rome vient de prononcer ? » Il se borne alors à raconter d'après Arbellot l'affaire du propre, et reproduit in-extenso le bref du 18 mai 1854.

CORBLET. — *Hagiographie du diocèse d'Amiens* (Paris et Amiens, 1868-75, 5 vol. in-8).

La brochure de Corblet citée p. 232 est un extrait du tome II, pp. 54-162.

SALMON (Ch.). — *Histoire de saint Firmin, martyr 1er évêque d'Amiens, patron de la Navarre et des diocèses d'Amiens et de Pampelune* (Arras et Amiens, 1861, in-4°, CXXVIII-523 pp.).

« Il fut acclamé par dom Guéranger et par des membres éminents de l'épiscopat français, NNgrs d'Amiens, d'Arras, de Beauvais, etc. » FRUGÈRE, *Étude bibliog.*, p. 11. L'évêque d'Amiens, Mgr Boudinet, écrivit à l'auteur : « Quelques-uns discuteront sans doute la date que vous assignez à la mission du premier évêque d'Amiens. En d'autres temps, des critiques imbus de cette fausse sagesse qui s'allie peu avec la simplicité de la Foi, ont déjà contesté à nos Églises des Gaules ces glorieuses origines : je n'ai pas à m'expliquer sur cette délicate question. »

Le président de la *Société des Antiquaires de Picardie*, Ch. Dufour protesta « comme archéologue » contre la thèse apostoliciste de Salmon dans un discours prononcé à la séance publique du 7 décembre 1863 : *L'apostolat de saint Firmin, 1er évêque d'Amiens, rétabli au IIIe siècle*, imprimé dans *Mém. de la Société*, 2e série, t. IX, p. 493-518. — Salmon répondit ; cf. ci-dessus, p. 88, note ; sur cette réponse, voyez *Revue des Sociétés savantes*, janvier 1866, p. 155-161, étude de J. Desnoyers.

BLOND. — *Origines des Églises de France. Apostolat de saint Rieul*,

Revue des Sciences ecclésiastiques, t. IX, 1864.

CHÉRANCÉ. — *Le premier apôtre de Châlons,* par le P. Léopold de Chérancé, capucin (Reims, 1898, in-8, 16 pp.).

Panégyrique prononcé à Châlons le 7 août 1898. L'orateur adopte les traditions concernant Memmius, Denys l'Aréopagite, Marthe, Madeleine, etc. « Ces traditions, dit-il, n'ont pas trouvé grâce, je le sais, devant une critique ombrageuse, plus fertile en assertions téméraires qu'en raisons sérieuses. Mais les Launoy modernes viennent trop tard. A leurs dénégations sans fondement, j'oppose votre liturgie, vos monuments lapidaires, l'affirmation constante de dix-neuf siècles, et je revendique pour vous l'honneur de l'apostolicité » p. 4.

— *Saint-Quentin, apôtre du Vermandois et martyr* (Reims, Monce, 1898, in-8, 22 pp.).

L'orateur place le martyre de Quentin vers 287; il expose les thèses apostolicistes de la mission de Provence, de l'aréopagitisme de saint Denys, dans ce discours qu'il agrémente de pointes contre « les intellectuels » (p. 10), et les « vendus » (p. 22).

GARINET (Jules). — *Mémoire sur l'établissement du christianisme à Châlons et sur les Institutions qui s'y rattachent* (Châlons, Boniez-Lambert, 1837, in-8, 36 pp.).

P. 6 : « Les trois sièges de Reims, de Soissons et de Châlons, ont été fondés entre le temps qui s'est écoulé depuis que Constance Chlore fut proclamé César et gouverneur des Gaules, en 292, et l'édit de tolérance de Constantin de 314. »

PROVINCE DE ROUEN.

LAFFETAY. — *Essai historique sur l'antiquité de la foi dans le diocèse de Bayeux et le culte de quelques saints récemment introduits dans le calendrier liturgique de ce diocèse,* par l'abbé J. Laffetay, chanoine de la cathédrale (Bayeux, Delarue, 1861, in-12, 155 pp.).

P. 17 et 18 : « La prédication de l'évangile dans les Gaules, dès le commencement de l'ère chrétienne, est un fait éclatant, qui s'appuie sur une foule de témoignages. Ceux que nous citerons sont empruntés pour la plupart au savant ouvrage de M. l'abbé Faillon. »

LAIR (Jules). — *Études sur les Origines de l'Évêché de Bayeux.*

Bib. de l'École des Chartes, 5e série, t. III, p. 89-124 et t. IV, p. 281-323 ; 6e série, t. IV, p. 33-55 ; 545-572.

DO. — *Saint Taurin, premier évêque d'Évreux au premier siècle. Nouvelles recherches critiques et historiques,* par M. l'abbé Do, chanoine de Bayeux (Caen, Delesques, 1887, in-8, 73 pp.).

L'auteur abandonne la légende de Taurin écrite sous le faux nom d'Adéodat et publiée par les Bollandistes ; il s'attache à montrer l'historicité de celle qu'a publiée Ordéric Vital (*Hist. ecclés. de la Normandie*, IIe part., liv. V).

Aux polémiques sur saint Taurin se rattache celle du prétendu cimetière mérovingien de la Chapelle-Saint-Eloi (Eure). Voy. Chevalier, *Topo-Bibliographie*.

HOMMEY (L.). — *Histoire ecclésiastique et civile du diocèse de Séez, ancien et nouveau, et du terriloire qui forme aujourd'hui le département de l'Orne* (Alençon, Renault-de-Broise, t. I, 1899, in-8.)

Page IX, l'auteur déclare avoir pris pour modèle « l'*Histoire du diocèse du Mans*, composée par le savant, sage et consciencieux dom Paul Piolin. » Pour lui les légendes provençales sont « des

traditions très autorisées et reconnues probables, presque certaines, après avoir été soumises à des examens sérieux et surtout depuis les récents travaux de M. l'abbé Faillon, prêtre très érudit du diocèse de Marseille. » Après cela, on n'est pas étonné de voir M. Hommey placer le premier évêque de Séez — le prétendu saint Latuin — « de la fin du Ier siècle à l'an 110 » (p. 27), admettre une interruption dans la succession, et dater le second évêque — le prétendu saint Sigisbold — de la fin du IIIe siècle à l'an 311 environ (p. 43). — P. 106-108, M. Hommey traite la question de saint Front de Périgueux et du Passais, proposant de concilier « les traditions » en admettant que saint Front du Passais (VIe siècle) « a réellement trouvé dans le pays où il s'établit des traces de l'apostolat de saint Front de Périgueux » (p. 108). — Dans tout le volume, gros de 470 p., il n'y a pas une note, pas un renvoi bibliographique.

PIE (cardinal). — *Discours prononcé à la cérémonie de la translation des reliques de saint Latuin*, à Séez, le 22 juin 1858.

Œuvres complètes et à part.

PROVINCE DE SENS.

BLONDEL (Chanoine). — *L'Apostolicité de l'Église de Sens. Réfutation des erreurs de M. l'abbé Duchesne, membre de l'Institut* (Sens, Poulain-Rocher, 1902, in-8, 110 pp.).

Voyez l'*Univers*, 29 décembre 1902, article du chanoine Marbot, ancien secrétaire de Mgr Forcade.

— *Révision critique du catalogue des archevêques de Sens, et liste chronologique des pontifes de cette église* (Sens, Duchemin, 1894, in-8, 35 pp.).

Extrait du *Bulletin de la Société archéologique*, t. XVII.

Voici le commencement du système chronologique adopté : Savinien, évêque de 46 à 73; Potentien, 73-74; Leontius, Ier ou IIe siècle ; Séverin Ier, mort en 129, etc.

— *La vérité sur les chartes de fondation de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif* (Sens, Duchenoi, 1896, in-8, 29 pp.).

Extrait du tome XVIII du *Bull. de la Soc. arch.* de Sens. — Les pp. 27-28 traitent de la passion de saint Savinien contre Mgr Duchesne.

— *Vie des saints du diocèse de Sens et Auxerre* (Sens, Mosdier, 1885, in-12, XVIII-376 pp.).

L'ouvrage se termine par un appendice sur l'apostolicité de l'église de Sens (p. 356-365).

MÉMAIN. — *Les Origines des Églises de la province de Sens, ou l'Apostolat de saint Savinien,* par l'abbé Mémain, chanoine de Sens (Paris, lib. Saint-Paul, 1888, in-8, III-143 pp.).

Extrait du *Bulletin de la Soc. archéol. de Sens*, t. XIV, p. 257. — Réponse au livre de M. Cuissard sur *Les premiers évêques d'Orléans.*

« L'apostolicité de l'Église de Sens fut raffirmée dans le propre diocésain au moment de la reprise de la liturgie romaine, en 1851, et lors de la révision de ce propre en 1870 » (p. IV).

CROSNIER. — *Hagiologie nivernaise, ou Vies des Saints et autres pieux personnages qui ont édifié le diocèse de Nevers par leurs vertus*, par Mgr Crosnier, protonotaire apostolique, vicaire général, etc. (Nevers, Fay, 1858, gd in-8, xxx-593 pp.).

Publication de la Société Nivernaise.

Commencement de la réaction anticritique.

L'auteur admet l'apostolat marseillais de saint Lazare, mais il date les sept évêques Denys, Saturnin, Martial, etc., du IIIe siècle.

Le bréviaire de Nevers, évêché datant du commencement du VIe siècle, donne des exemples très clairs de l'application des systèmes historiques à la liturgie. Les éditions de 1495 et de 1535 font de saint Martial l'enfant que Jésus-Christ prit dans ses bras et présenta aux apôtres ; de saint Austremoine un descendant d'Abraham et l'un des 72 disciples ; de saint Andoche un envoyé de saint Polycarpe. L'édition de 1727 fut rédigée par Lebrun-Desmarettes dans le système strictement scientifique ; aussi n'y trouve-t-on même pas mémoire de saint Andoche. L'édition de 1881 fait mémoire des saints Andoche, Thyrse et de leurs compagnons, office de saint Révérien d'Autun ; office de saint Eulade, « premier évêque » de Nevers, et de saint Eolade, « sixième évêque ». Les saints Julien et Austremoine reçoivent leur mission de saint Pierre. — A Nevers, la réaction contre la critique et l'enthousiasme pour la liturgie romaine commença sous l'épiscopat de Mgr Dufêtre (1843-1860) qui s'y résigna et ne suivit que de loin. Son successeur, Mgr Forcade (1861-1873), se mit à la tête du mouvement et le renforça singulièrement. Il adopta la liturgie romaine intégralement. Mgr de Ladoue (1873-1877) était un apostoliciste militant. Etant vicaire général d'Auch il publia dans la *Revue de Gascogne*, t. VI (1865), p. 586-594, une étude sur l'Apostolat de saint Martial et de sainte Véronique. Mgr Lelong (sacré en 1877) a renchéri sur les légendes liturgiques dans le bréviaire de 1881. Les dates de cette évolution théologique à Nevers peuvent servir à marquer les phases de celle qui s'opéra dans la plupart des diocèses de France au XIXe siècle.

PROVINCE DE TOULOUSE

ANONYME. — *Mémoire sur l'époque de l'apostolat de saint Saturnin, premier évêque de Toulouse* (Toulouse, Privat, 1881, in-8, 40 pp.).

Œuvre du P. Chastain, supérieur de la succursale du petit séminaire de Toulouse. Le *mémoire* porte l'*imprimatur* du cardinal Desprez et soutient que « la croyance à l'apostolat de saint Saturnin au Ier siècle est suffisamment justifiée » (p. 38). Il s'appuie sur la *Chronique de Dexter*, « ouvrage dont l'auteur a été bien contesté, peut-être à tort, mais dont l'autorité ne saurait être méconnue » (p. 29).

FULGENCE. — *Un éclaircissement important touchant les Origines chrétiennes. Mémoire sur les deux Saturnins de Toulouse,* par le R. P. Fulgence, des FF. mineurs capucins (Perpignan, octobre 1882, in-18, 37 pp.).

L'auteur propose de distinguer deux Saturnins, l'un envoyé par Pierre et qui aurait été évêque « entre les 45e et 65e années de notre ère » (p. 31) ; l'autre envoyé par saint Denys de Paris, « aux environs de l'an 110, » et martyrisé vers l'an 146 (p. 33). A l'appui de sa thèse, l'auteur invoque « trois genres de preuves différentes, nous disons trois motifs de certitude : morale, physique et métaphysique » (p. 5). Voici la 2e preuve : « les deux corps incontestablement authentiques que possèdent à la fois, de temps immémorial, les églises de Toulouse (France) et de Suze (Piémont), et qui supposent physiquement deux individus » (p. 6). Après des « recherches assidues », l'auteur a eu la « satisfaction » de découvrir que sa solution a déjà été donnée par Catherine Emmerich.

LATOU (l'abbé Maxime). — *Vie de saint Saturnin, disciple de saint Pierre, premier évêque de Toulouse et martyr, précédée d'une dissertation sur son apostolat au Ier siècle* (Toulouse, Cluzon, 1864, in-8, 314 pp.).

Ouvrage précédé d'une lettre de l'archevêque de Toulouse, Mgr Desprez : « ... Il demeurera maintenant démontré, sur les ruines des traditions jansénistes vaincues, que les Gaules ont été

évangélisées dès le Ier siècle, et que Toulouse, en particulier, a écouté la parole puissante de saint Saturnin dans les premières années du christianisme, et même, d'après des actes que l'on a sans doute le droit de croire authentiques, peu de temps après l'Ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

Cet ouvrage est le premier de la réaction anticritique à Toulouse. Antérieurement on fixait l'apostolat de saint Saturnin au milieu du IIIe siècle. Telle était particulièrement l'opinion de l'abbé Salvan, *Histoire de saint Saturnin* (Toulouse, 1840), que Latou s'efforce de réfuter.

PROVINCE DE TOURS

DUCHESNE (Mgr). — *Les anciens Catalogues épiscopaux de la province de Tours* (Paris, Thorin, 1890, in-8).

Mémoire reproduit avec des corrections dans le tome II des *Fastes épiscopaux*. Voy. ci-dessus, p. 228.

BOURASSÉ (l'abbé). — *Les Origines de l'église de Tours. Courtes réflexions* (Tours, Bousrez, 1869, in-8, 46 pp.).

— *Lettre à M. l'abbé Rolland sur quelques principes de critique* (Tours, 1870).

Cette brochure a été composée par Casimir Chevalier.

CHEVALIER (Casimir). — *Défense de saint Grégoire de Tours au sujet des origines de sa propre église. Réponse à M. Jéhan, de Saint-Clavien*, par un membre de la Société archéologique de Touraine [brochure signée : « Le Chevalier noir, sans couleurs ni blason. »] (Tours, Ladevèze, 18 décembre 1869, in-8, 39 pp.).

— *Études sur les critiques antigrégoriens et sur l'apostolat de saint Gatien.*

I. *Les treize cas de M. Jéhan, de Saint-Clavien* (Tours, Bousrez, 1870, in-8, 36 pp.).

II. *Lettre à M. l'abbé Rolland sur quelques principes de critique* [signée par M. Bourassé, mais composée en réalité par M. Chevalier] (Tours, Bousrez, 1870, in-8, 44 pp.).

III. *Les légendes au concile de Limoges en 1031* (Tours, Ladevèze, 1870, in-8, 32 pp.).

Extrait des *Annales de la Société d'agriculture*, t. XLIX, pp. 41-75.

C'est une critique du livre de l'abbé Frugère : *Apostolicité de l'Eglise du Velay.*

— *Les Origines de l'Église de Tours, d'après l'histoire, avec*

une étude générale sur l'évangélisation des Gaules et de nombreuses pièces justificatives (Tours, 1871, in-8, XII-634 pp.).

Extrait du t. XXI des *Mémoires de la Soc. archéol. de Touraine.* Ouvrage honoré d'une médaille d'or par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

— *Tableau analytique des travaux et publications de Mgr C. Chevalier* (Tours, imp. Bousrez, septembre 1882, in-8, 96 pp.).

Cette publication fut faite par Mgr Chevalier lui-même ; c'est la bibliographie de ses œuvres jusqu'en 1882 ; la fin de cette bibliographie a été donnée par l'abbé Verger, en appendice de la biographie qu'il a consacrée à son ami.

GUIBERT. — *Lettre circulaire de Mgr Guibert, archevêque de Tours, à son clergé, au sujet de la controverse sur les origines de cette église.*

Lettre datée du mois de septembre 1871 et publiée dans la *Semaine religieuse du diocèse*, du 4 novembre 1871, reproduite dans l'*Etude bibliographique* de Frugère, pp. 80-86.

L'archevêque disait : « Le sentiment qui fait remonter l'apostolat de saint Gatien au Ier siècle de notre ère me paraît, sinon absolument certain, du moins plus probable que le sentiment opposé. »

Devenu archevêque de Paris, Mgr Guibert fit rédiger un propre diocésain dans le sens apostoliciste.

JÉHAN (L.-F.), de Saint-Clavien. — *Saint Gatien, ou les Origines de l'église de Tours* (Tours, Ladevèze, décembre 1868, in-8, 20 pp.).

Jéhan mourut en 1871. Voici l'extrait d'une note que lui consacra l'abbé Frugère, dans son *Apostolicité des Églises*, p. 39 : « Cet érudit distingué qui était aussi un homme de bien, un chrétien sincère, n'avait d'autres aspirations que la pratique de la vertu et la recherche de la vérité. Au point de vue scientifique, on est presque effrayé quand on se rappelle les productions de sa plume infatigable : *Essai sur le développement de l'intelligence humaine* ; — *La Cité du mal, ou les Corrupteurs du siècle* ; — *Nouveau Traité des sciences géologiques* ; — *Esquisse des harmonies de la création* ; — *Dictionnaire de linguistique et de philologie comparée* ; — *Tableau de la création, ou Dieu manifesté par ses œuvres* ; — *Beautés du spectacle de la nature* ; — *Dictionnaire de*

cosmogonie et de paléontologie ; — Dictionnaire d'astronomie et de météorologie ; — Dictionnaire de botanique et de physiologie végétale ; — Dictionnaire de zoologie ; — Dictionnaire d'anthropologie ; — Dictionnaire des controverses historiques ; — La Bretagne, esquisses pittoresques et archéologiques ; — Moïna, ou la Légende de Saint-Clavien, telles sont les œuvres magistrales que nous lui devons. — A ces ouvrages si variés et si importants, il faut ajouter encore un grand nombre de brochures sur les matières les plus sérieuses, et, en particulier, sur l'apostolicité de l'Église de Tours..... Son corps a été, selon ses vœux, reporté au pays de ses pères, où, par ordre de Mgr l'évêque de Saint-Brieuc, et aux frais du diocèse, la plus grande solennité a été donnée aux funérailles du courageux soldat de la vérité. »

ROLLAND (l'abbé). — *Dissertation sur l'époque de l'apostolat de saint Gatien, premier évêque de Tours, et sur les Origines des églises de France*, par l'abbé R., vicaire à Saint-Julien (Tours, Bousrez, 1869, in-8).

Ouvrage précédé d'une lettre d'approbation de l'archevêque de Tours, Mgr Guibert.

— *Saint Grégoire et les Origines de l'église de Tours* (Tours, Bousrez, 1870, in-8, 56 pp.).

SALMON (Ch.). — *Origines de l'église de Tours* (Arras, Rousseau-Leroy, 1869, in-8, 39 pp.).

Extrait de la *Revue de l'Art chrétien*, fin de 1869.

VERGER (l'abbé P.). — *Mgr Casimir Chevalier, camérier secret de Sa Sainteté, etc. Notice biographique et littéraire* Tours, Mame, 1894, in-8, 248 pp.).

HOUTIN. — *Les origines de l'Église d'Angers. La légende de saint René* (Laval, Goupil, 1901, in-8, 76 pp.).

Extrait de la *Province du Maine* (mars-novembre 1901), avec quelques modifications.

L'histoire des origines de l'Église d'Angers présente deux questions : la date de la fondation, et — point capital pour établir la chronologie — l'existence de saint René.

L'évêché n'a pas été fondé au Ier siècle, comme on le lit encore dans l'*Almanach-annuaire du Clergé*, 1901, mais au IVe siècle, 2e moitié.

Saint René n'a pas existé. — A l'histoire de son culte, racontée dans cette brochure, il faut joindre une note publiée par M. le

chanoine A. Ledru dans la *Province du Maine*, février 1902, p. 79. Il prouve qu'il existait un autel de saint René, en l'église Saint-Maurice d'Angers, du temps de l'évêque Geoffroy de Mayenne, c'est-à-dire en 1093-1101.

Cette brochure a été dans le diocèse d'Angers l'objet des deux comptes rendus suivants qui donnent l'état actuel de la controverse dans le diocèse, — il n'y a plus de discussion ailleurs sur ces thèses :

L'Anjou historique, nº de mars 1902, p. 557.

« Ce qu'il y a de mieux dans cette brochure a été emprunté aux ouvrages de Mgr Duchesne. Quant à saint René, à qui M. Houtin est si hostile, il est obligé de convenir qu'on rencontre son nom dans un martyrologe du xe siècle (1). »

Revue de l'Anjou, nº de novembre-décembre 1901, p. 502-503.

« M. Houtin, je le reconnais volontiers, a fait preuve, dans ce nouveau travail, d'une grande érudition et d'un amour sincère de ce qu'il croit être la vérité. De plus, la thèse qu'il soutient sur les origines de notre Eglise est solidement appuyée et les conclusions qu'il développe doivent être acceptées par l'histoire : l'établissement du siège épiscopal d'Angers ne semble pas remonter au-delà du ive siècle. — Mais, au sujet de saint René, je trouve qu'il pousse trop loin la critique... Je ne puis admettre — même après avoir lu attentivement la brochure de M. A. Houtin — que saint René n'ait pas sa place, et une place importante, parmi les saints évêques qui ont illustré le siège d'Angers (2). »

Busson. — *Les sources de la « Vie de saint Julien », par Léthald* (Laval, Goupil, 1900, in-8, 98 pp., prix : 2 fr.).

Extrait de *La Province du Maine*, t. VIII, 1900, numéros de mai-novembre.

Les *Semaines religieuses*, organes officiels des évêchés, qui se sont toujours montrées si dures pour les travaux critiques, ont célébré avec un lyrisme qui n'a jamais récompensé les travaux d'un Mommsen les écrits en faveur des légendes.

Voici en quels termes *La Semaine du Fidèle* du diocèse du Mans (nº du 5 avril 1901) rendait compte du travail, très méritoire, de M. le chanoine Busson : « C'est une œuvre absolument remarquable, de très grande portée, et telle qu'on pouvait l'attendre d'un savant de cette trempe. Elle accuse d'abord un latiniste de premier ordre, familiarisé avec les écrivains, la prosodie, le style, les procédés, les idiotismes, les élégances, les diverses époques, haute et

(1) Article de M. l'abbé F. Uzureau, aumônier de la prison d'Angers.

(2) Article de M. le chanoine Ch. Urseau, professeur d'histoire ecclésiastique à l'Université catholique d'Angers.

basse, de la langue latine. Mais, à côté du latiniste distingué, elle nous révèle, de plus, un historien consommé, pour qui l'histoire ecclésiastique n'a pas de secrets ; un critique subtil, d'une sagacité, d'un flair toujours en éveil ; un dialecticien puissant qui, avec le calme d'une force sûre d'elle-même, culbute sans colère mais sans pitié l'opinion de l'adversaire. Après avoir lu cette œuvre magistrale, il est impossible, quel que soit d'ailleurs le sentiment qu'on adopte, de ne pas applaudir à une étude aussi consciencieuse, aussi creusée, aussi finie. Limité par l'étroitesse ordinaire à tout compte rendu, je ne puis, on le comprend, m'étendre copieusement sur le beau travail de M. Busson, etc. » (Le compte rendu a quatre pages.)

HOUTIN. — *Lettre sur les origines de l'Église du Mans.*

La Province du Maine, t. VIII, 1900, numéro de décembre, pp. 390-393.

OZOUVILLE (W. d'). — *Saint Julien du Mans et le Martyrologe romain.*

Revue du Maine et de l'Anjou, t. III, numéro de juin 1858, pp. 187-

Cette lettre embarrassante pour dom Piolin fut écrite le 22 février 1858. Il fallut toute une correspondance de M. d'Ozouville pour que le directeur de la revue la publiât et elle ne parut que dans le numéro de juin.

PIOLIN (Dom.). — *Histoire de l'Église du Mans.*

T. I, 1851, CXXXV-473 pp.

T. II, 1853, VI-551 pp., etc. Paris, Julien, Lanier et Cie, éditeurs.

Cf. l'abbé Hubert-Duperron, *Revue des Sociétés savantes*, t. IV, 1858, p. 280.

— *Histoire populaire de saint Julien, premier évêque du Mans* (Paris, imprimerie des Assomptionnistes, 1888, in-16, III-221 pp.).

PERSIGAN. — *Recherches sur l'apostolat de saint Julien, premier évêque du Mans*, par l'abbé Persigan, chanoine de l'église du Mans (Le Mans, Leguicheux, in-8, 1887).

Cf. *Univers* du 28 février 1887, compte rendu élogieux de M. Auguste Roussel.

LA BORDERIE (A. de). — *Études historiques bretonnes. Saint*

Clair et les origines de l'Église de Nantes, suivant la véritable tradition nantaise. Réponse à M. l'abbé Cahour (Rennes, décembre 1883, in-8, 48 pp.).

Extrait de la *Revue de Bretagne*, décembre 1883-janvier 1884.

— *Curiosités historiques.*

Revue de Bretagne, août 1884 ; seconde réponse à Cahour. Cahour et La Borderie moururent en 1901.

MAITRE (L.). — *Les Sépultures antiques du pays nantais* (Paris, Imp. nat., 1901, in-8, 27 pp.).

Extrait du *Bulletin archéologique*, 1900, pp. 406-428.

RICHARD (Cardinal). — *Étude sur la légende liturgique de saint Clair, premier évêque de Nantes*, par Mgr Richard, archevêque de Larisse, coadjuteur de S. E. le Cardinal-Archevêque de Paris (Nantes, Bloch, 1885, in-8, 155 pp.).

Cette publication fut motivée par la polémique Cahour-La Borderie. Comme le champion de « l'Apostolat de saint Clair » était battu, et avec lui la réaction anticritique à Nantes, Mgr Richard publia les notes nombreuses qu'il avait recueillies de 1853 à 1857, lorsqu'il présidait la commission qui prépara le retour à la liturgie romaine dans le diocèse de Nantes. « Il m'a semblé vraiment nécessaire, dit l'archevêque, pour dégager notre liturgie nantaise des controverses et lui maintenir son autorité, d'exposer les travaux de la Commission et de faire connaître les documents dont elle s'est servie » (p. 4).

— *Les saints de l'Église de Nantes. Lectures, méditations et prières pour leurs fêtes*, par Mgr Richard, évêque élu de Belley (Nantes, Forest et Grimaud, 1872, in-16, XXIV-465 pp.).

Exemple de la manière dont les légendes apostolicistes étaient présentées à l'édification des fidèles. — Le Pontife romain, à la fin du Ier siècle ou au commencement du IIe, envoie à Nantes saint Clair, qui apporte un clou de la passion de saint Pierre. — Sainte Ursule et ses compagnes ont une lecture et méditation, parce qu'elles « appartenaient aux familles bretonnes qui fuyaient devant les Anglo-Saxons » (p. 166). Elles furent massacrées en 451, à Cologne, par les Huns, avec tout le peuple chrétien. A propos de l'appellation des onze mille vierges, l'auteur ajoute : « Ce nombre prodigieux, indiqué dans les plus anciens monuments, n'étonnera pas, si l'on y comprend, ainsi que nous venons de le remar-

quer, tous les habitants qui avaient péri dans le sac de Cologne » (p. 170).

La légende du martyre de « onze mille vierges » a été naturellement l'objet d'un grand zèle de la part des traditionnistes. En 1845, parlant du nombre de ces martyrs, d'après leurs reliques gardées dans « la sainte cité de Cologne », dom Guéranger écrivait : « Nous ignorons le nombre exact des corps qu'elle a conservés ; mais nous savons qu'il est encore très élevé ; d'autre part, nos propres recherches sur le nombre des corps des compagnes de sainte Ursule, venus de Cologne et honorés dans diverses églises de l'Europe catholique, nous a fait arriver à un chiffre qui dépasse huit cent cinquante » (*Auxiliaire catholique*, t. II, 1845, p. 139).

Les travaux légendaires sur le sujet se résument dans ce texte de dom Plaine, en 1899 : « Ursule et ses compagnes, originaires de la Bretagne insulaire, s'étaient embarquées (406-409) dans un port de la côte orientale, avec l'intention d'aller rejoindre leurs compatriotes d'Armorique. Une tempête les rejeta sur la côte opposée, à l'embouchure du Rhin, et cela au moment où les Huns infestaient le pays. De là le martyre du 21 octobre. Ursule et ses compagnes furent massacrées aux portes de Cologne, pêle-mêle avec les habitants inoffensifs. On a objecté qu'à ce compte, Ursule et ses compagnes étaient des FILLES A MARIER (1). Mais l'objection est puérile : car les trois quarts des vierges martyres se trouvaient dans le même cas. Elles n'avaient fait aucun vœu de virginité, et seraient devenues mères de famille si leur vie n'avait été coupée dans sa fleur. » *La colonisation de l'Armorique par les Bretons insulaires* (Paris, Picard, 1899; tirage à part d'un travail présenté au Congrès international des Savants catholiques à Fribourg). — Il semble plus simplement qu'il y eut onze ou treize vierges martyrisées sur le territoire de Cologne, probablement au début du IVe siècle ou vers la fin du IIIe. Voy. l'article de dom Morin, *l'Inscription de Clématius*, dans les *Mélanges Paul Fabre. Etude d'histoire du Moyen Age* (Paris, Picard, 1902).

(1) Dom Plaine écrit ainsi en petites capitales.

APPENDICE II

Principaux Comptes rendus

SUR LA 1re ÉDITION

La première édition parut dans LA PROVINCE DU MAINE (janvier-juin 1900) *et en tirage à part* (Laval, A. Goupil, in-8, 86 pp.).

ANALECTA BOLLANDIANA, 3e fascicule de 1900 (t. XIX), p. 354.

Il est difficile de résumer avec plus de verve, plus de bon sens, plus de compétence, la controverse dont il s'agit... Ce récit, à la fois amusant et navrant, devrait suffire à ouvrir les yeux de tout homme impartial. L'auteur est trop pleinement avec nous pour que nous insistions sur les mérites et sur l'intérêt de son excellent et courageux ouvrage....

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES CHARTES, t. LXI, en 1900, p. 549-550 ; art. de M. CH. DE LASTEYRIE.

POLYBIBLION, REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE, n° de mars 1901, p. 280.

Quoique M. A. H. ne fasse aucun mystère de ses opinions, qui le rattachent à l'école « historique », et qu'à l'occasion il réfute tel ou tel des arguments de l'école « traditionnelle », on voit par le titre seul de sa brochure : *La Controverse de l'apostolicité des églises de France au XIXe siècle*, qu'il s'agit non d'une étude sur le fond même de la question de l'apostolicité, mais d'un résumé des discussions que cette question a soulevées de nos jours. Ainsi limité, le sujet constitue d'ailleurs un très curieux chapitre de notre histoire religieuse contemporaine. M. H. l'a sinon écrit de façon définitive, du moins fort bien exquissé. Il est des opinions (et la croyance à l'apostolicité est du nombre), dont il est singulièrement instructif de voir en détail avec quelle passion et quel esprit de parti on les a propagées, et par quel abus des raisons de sentiment ou d'autorité, des arguments théologiques ou liturgiques, on est parvenu à les accréditer.

REVUE CRITIQUE DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE, n° du 7 janvier 1901 ; article de M. l'abbé P. LEJAY.

REVUE DE SYNTHÈSE HISTORIQUE, t. II, n° de février 1901, p. 119.

M. H. a raconté avec un grand souci d'équité cette page médiocrement glorieuse de l'histoire de Solesmes. J. LÉVY.

REVUE DES QUESTIONS HISTORIQUES, n° du 1er octobre 1900, p. 508, art. de M. E.-G. LEDOS.

REVUE HISTORIQUE, n° de juillet-août 1901, p. 451.

... L'auteur montre comment, principalement sous l'influence de l'ordre de Saint-Benoît, s'est produite en France une réaction contre les saines idées de l'école historique. Cette réaction n'a pas d'ailleurs été inutile : elle a obligé les historiens à renouveler leurs arguments et à changer de tactique, et la science n'y a rien perdu. Mais n'est-il pas triste de voir la majeure partie du clergé français adopter de nouveau ces incohérentes légendes et traiter les meilleurs représentants des études d'histoire religieuse en parias et en suspects ? La lutte n'est pas finie, car l'école légendaire a pour elle le nombre, sinon la science, et elle est hautement soutenue par l'autorité supérieure. G. MONOD.

SUR LA 2e ÉDITION

La deuxième édition parut en juin 1901 (Paris, A. Fontemoing ; Laval, A. Goupil, in-8, III-136 pp.).

ANALECTA BOLLANDIANA, fascicule du 30 juin 1902, t. XXI, p. 211.

Encouragé par le succès mérité qu'a obtenu son étude, M. l'abbé H. en donne à un an de distance une seconde édition augmentée, c'est-à-dire du même coup améliorée. La première édition y reparaît tout entière, mais à de nombreux endroits, l'auteur a ajouté de nouveaux détails aussi intéressants et aussi instructifs que ceux qu'il avait rassemblés dès l'abord ; il relate notamment avec perspicacité et en toute franchise, les derniers incidents de la controverse, depuis l'apparition de la première édition. A signaler spécialement quelques pages fort bien venues sur le *Cursus* et une vue d'ensemble sur « la place que tenaient les traditions apostolicis-« tes dans l'enseignement et dans l'opinion du clergé et des fidèles

« de France à la fin du XIXe siècle. » Quant aux faits plus anciens, dont la mention a été ajoutée dans l'édition nouvelle, la loyauté nous engage à signaler deux pages (p. 58, 59) (1) où nos prédécesseurs d'il y a cinquante ans ne sont pas précisément loués à outrance. La vérité est la vérité, et M. H. n'y peut mais, si parfois certains de nos confrères n'ont pas montré la fermeté et la clairvoyance des grands ancêtres du XVIIe siècle. En résumé, si la lecture de cette solide et spirituelle étude n'est pas toujours bien consolante, elle est par contre hautement instructive. Une bonne table alphabétique rend encore plus facile l'usage d'un livre qui mérite d'être consulté, voire médité par tous les intéressés.

ANNALES DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE, n° de mai 1902, p. 248.

M. l'abbé H. inaugure une manière d'écrire l'histoire contemporaine de l'Église qui ne rappelle en rien celle des Gaume, des Darras et de Rorhbacher, et qui pourrait bien être celle de l'avenir. Son procédé est simple : à l'aide des documents scrupuleusement rapportés, il expose les opinions et les controverses qui se sont déclarées sur un sujet d'une certaine ampleur et qui a passionné les hommes d'Église....

Le livre de l'abbé H. est palpitant d'intérêt; avec une allure froide mais implacable quand il s'agit de dévoiler certains traits égoïstes, certaines persécutions lamentables, certaines contradictions de conduite inexcusables aux yeux d'une conscience droite et chrétienne, son œuvre donne un enseignement dont il importe de profiter. Le catholique n'a rien à gagner, dans un siècle de recherches à outrance et de critique passionnée, à écrire l'histoire de l'Église autrement qu'en vue de la vérité; peu importe les intérêts de clochers, de chapelles ou de pèlerinages.

Abbé CH. DENIS.

BULLETIN CRITIQUE, 15 août 1901, p. 460; art. du R. P. A. BAUDRILLART.

CATHOLIC UNIVERSITY BULLETIN (Washington), october 1901, p. 503; art. de M. THOMAS SHAHAN.

ÉTUDES... PUBLIÉES PAR DES PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

No du 5 février 1902, p. 423. — M. l'abbé H. n'apporte pas de lumières nouvelles sur cette controverse; tel n'était pas l'objet de

(1) Page 85 de cette troisième édition.

son travail. Mais il a fort bien traité la littérature de son sujet et on lui saura gré d'avoir, avec tant de soin, rassemblé, dans tous les coins de nos provinces, les études éparses qu'a suscitées la question des origines des sièges épiscopaux. Je l'approuverais sans réserve, s'il ne s'était parfois donné le trop malin plaisir de triompher de la déconvenue de ses adversaires. Aujourd'hui que ce triomphe est devenu si facile, il ne reste plus qu'à être un galant homme.

JULES DOIZÉ.

N° du 5 août 1902, p. 398. — Étude qui a eu du succès. Succès dû à un mérite réel, toutefois mérite de style et d'érudition bibliographique, plus que de science historique et critique.

JOSEPH BRUCKER.

KOELNISCHE VOLKSZEITUNG (Litterarische Beilage), 28 août 1902, p. 268.

LE MOYEN AGE, REVUE D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE, juillet-août 1901, p. 259 ; art. de M. A. VIDIER.

REVUE BÉNÉDICTINE (1), octobre 1901, p. 444.

Cette histoire d'une querelle qui n'est pas terminée malheureusement, vaut la peine d'être lue par tous ceux qui s'occupent d'études historiques. On y verra comment le parti pris, des idées et des préjugés d'école, des questions de sentiment même, ont pu égarer de belles intelligences, comment on a pu croire l'honneur de l'Église engagé, là où il n'était parfois question que d'opinions retardataires. Après tout, le temps marche, les préjugés tombent, les réputations se discutent, et l'on se retrouve en présence des faits. Le « magister dixit » ne suffit plus pour imposer une opinion.

Il y a dans cette brochure des pages où Dom Guéranger et quelques-uns de ses disciples sont jugés sévèrement à cause de leurs idées traditionnistes ; on comprendra que ce n'est pas à nous à justifier leur point de vue. Dégagés de toute solidarité, non liés par une tradition quelconque, nous croyons qu'on a eu tort de tant décrier les Mauristes et quelques prétendus Jansénistes des XVIIe et XVIIIe siècles ; on avait beaucoup à apprendre à leur école, et l'on retournera toujours avec profit à leurs livres et à leur méthode. Mais on aurait dû davantage tenir compte de l'époque et des tâtonnements pénibles par lesquels on a dû passer ; en tous cas on ne pouvait isoler le mouvement historique de tout le mouvement religieux du temps.

(1) Publiée par l'abbaye de Maredsous (Belgique).

REVUE CATHOLIQUE D'ALSACE, numéros de décembre 1901, pp. 881-893, et janvier 1902, pp. 21-30 ; analyse de l'ouvrage par M. l'abbé J.-C. LEYDER.

A cette analyse, M. l'abbé Leyder a joint les détails suivants sur la controverse en Alsace.

« La thèse du bénédictin [dom Chamard], brillante mais faible, aux textes d'ailleurs légèrement « sollicités » en imposa à plus d'un, non seulement en France, mais encore en notre Alsace.

L'abbé Grandidier (1752-1787) — le père de l'histoire d'Alsace — marchant sur les brisées des grands critiques du XVII[e] siècle, avait rejeté l'apostolicité des SS. Euchaire, Valère et Materne, apôtres de ce pays. Vers le milieu du XIX[e] siècle, M. Ahlfeld, curé de Saint Pierre le Vieux de Strasbourg, liturgiste hors de pair, s'inspira des savants travaux de Grandidier pour la nouvelle édition du « Propre » de son diocèse, de la rédaction duquel il avait été chargé.

Mais, en Alsace comme en France, la résurrection du « traditionnisme » était proche. En 1877, M. l'abbé *Schwartz* publia son *Histoire populaire des diocèses de Strasbourg et de Bâle*. Dans les premières pages de cette Histoire il jette l'anathème à l'école critique, et, s'appuyant sur les travaux de M. Faillon, de dom Piolin et du chanoine Arbellot, il s'efforce de mettre debout la légende de l'apostolicité des SS. Euchaire, Valère et Materne. D'aucuns, avant lui, avaient prétendu que ce dernier n'était pas un autre que le fils de la veuve de Naïm ressuscité par N.-S. M. Schwartz n'ose pas reprendre cette légende mais ne la rejette pas davantage. Selon lui, S. Materne vint en Alsace en 54 ou 64, et il serait mort à l'âge fabuleux de 136 ans, le 14 septembre 149. La date, on le voit, ne saurait être plus précise, mais où M. Schwartz a-t-il bien pu la trouver ?

Deux ans après, M. *Glœckler*, le curé actuel de Stotzheim, publia son *Histoire du diocèse de Strasbourg*. Cet ouvrage, tout comme celui de M. Schwartz, débute par une charge à fond contre les grands critiques — ces pelés, ces galeux ! — du XVII[e] et du XVIII[e] siècles. Grandidier surtout y est fort malmené. M. Glœckler nous le montre imbu de l'esprit voltairien de l'époque (er huldigte allzusehr dem damaligen Zeitgeiste), ennemi du surnaturel dans l'histoire, uniquement par peur des railleries des encyclopédistes, et, à tout propos, le traite de « jeune abbé irréfléchi » (der junge unbesonnene Abbé). Dommage seulement que l'argumentation, qui prétend établir l'apostolicité des Apôtres de l'Alsace, soit loin d'égaler en force cette pieuse diatribe.

Le *chanoine Gyss*, historien éminent et estimé même au-delà des étroites frontières de notre pays, prit dans cette Revue (1882-1883) la défense de Grandidier. « Défenseur naïf » (harmloser

Vertheidiger) telle est l'épithète dont M. Glœckler gratifia incontinent le savant chanoine dans la Préface de son volume où le nombre de pages donne le change sur la solidité des arguments, qui porte le titre *Vie de Saint Materne* ou *Origines du christianisme en Alsace et dans les pays du Rhin*, et qui vit le jour en 1884. La première partie de cet ouvrage est, plus ou moins, la reproduction de celui de dom Chamard dont nous avons plus haut. C'est dire sur quel fondement fragile repose la deuxième partie, compilation de documents dont parfois l'auteur pressure le texte et dont souvent il tire des conclusions qu'ils ne renferment d'aucune façon (1).

Le système légendaire, que ses partisans ne parvenaient pas à mieux étayer, était alors — il y a quelque 20 ans — à son apogée en Alsace comme en France. Son déclin devait être rapide.

REVUE CRITIQUE DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE, 13 janvier 1902, p. 38.

On peut dire que cette controverse est terminée. Elle l'était depuis longtemps pour les historiens. Il restera sans doute toujours des réfractaires. Ils auront la place que fait la société moderne aux adversaires du système de Copernic.

Abbé P. LEJAY.

REVUE DE L'HISTOIRE DES RELIGIONS, n° de juillet-août 1901, p. 148-149.

A nos yeux toute la controverse dont il (M. Houtin) raconte l'histoire rappelle beaucoup les efforts pour enfoncer une porte ouverte. L'apostolicité des Eglises de France est, en effet, une de ces légendes qu'aucun historien tant soit peu au courant des origines du Christianisme ne saurait prendre un instant au sérieux. Rien ne prouve mieux à quel point la grande majorité du clergé français est profondément ignorante de la première histoire de l'Église, grâce à la déporable éducation historique des séminaires, que le succès et l'autorité de ceux que M. H. appelle « les légendaires ». Il y a eu là un véritable recul du niveau intellectuel du clergé au cours du XIX[e] siècle.

Il s'est trouvé néanmoins des hommes courageux qui ont entrepris de démontrer l'évidence, d'essayer de faire pénétrer un peu de critique daus un monde qui a la critique en horreur, parce qu'il sent d'instinct que ses convictions historiques n'y résisteraient pas. L'abbé Duchesne a été le véritable maître de ces

(1) Voir *Revue catholique* d'Alsace, octobre 1884, l'article consacré à cet ouvrage par M. Delsor.

défenseurs « quand même » de la vérité historique. Rien de plus drôle que les cris d'effroi et les dénonciations indignées des défenseurs de légendes, lorsque la campagne de délivrance commença, et que de rares historiens, familiarisés avec la méthode et les travaux de l'École des Chartes, s'essayèrent à restaurer dans le clergé du XIX[e] siècle la tradition scientifique qui est l'honneur de certaines congrégations françaises du XVII[e] siècle. Actuellement ils ont, je ne dirai pas cause gagnée, mais du moins le droit de parler et d'écrire sans être excommuniés ; ils ont même l'approbation de beaucoup de croyants éclairés qui ont fini par comprendre que la foi religieuse n'a rien à gagner à se compromettre avec des erreurs qu'aucun homme compétent ne saurait admettre.

L'ouvrage de M. H. est surtout instructif comme document pour l'histoire du Clergé français au XIX[e] siècle. La méthode historique pénètre dans les milieux les plus réfractaires. Mais tant qu'elle n'aura pas gain de cause dans les séminaires, ses défenseurs pourront être tolérés dans l'Église à cause de leur mérite personnel et de l'éclat qui en rejaillit sur le corps ecclésiastique ; ils n'en seront pas moins tenus à l'écart, comme c'est le cas encore aujourd'hui pour les meilleurs.

JEAN RÉVILLE.

REVUE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE (Louvain), 15 octobre 1901, pp. 847-849 ; art. du R. P. ALFRED PONCELET, S. J.

REVUE DU CLERGÉ FRANÇAIS, 1[er] juillet 1902, p. 332.

REVUE INTERNATIONALE DE THÉOLOGIE, octobre-décembre 1901, pp. 814-817 ; art. de M. le D[r] E. MICHAUD.

TABLE ALPHABÉTIQUE

Les noms des personnages et auteurs cités sont imprimés en caractère romain, les noms des périodiques en *caractère italique*, les noms des églises et évêchés en **caractère gras**.

ERRATA

pages	lignes	au lieu de	lire
114	5	Bourrassé	Bourassé
115	29	Bourrassé	Bourassé
226	5	fractions	factions

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

(1800-1842)

CHAPITRE II

(1837-1849)

CHAPITRE III

(1850-1857)

CHAPITRE IV

(1857-1859)

CHAPITRE V

(1859)

CHAPITRE VI

(1856-1865)

CHAPITRE VII

(1861-1865)

CHAPITRE VIII

(1865-1873)

CHAPITRE IX

(1873-1878)

CHAPITRE X

(1878)

CHAPITRE XI

(1878-1888)

CHAPITRE XII

(1888-1895)

CHAPITRE XIII

(1895-1898)

CHAPITRE XIV

(1895-1898)

CHAPITRE XV

(1899-1901)

CHAPITRE XVI

(1894-1900)

CHAPITRE XVII

(1900-1901)

APPENDICE

I. Notes bibliographiques

II. Comptes rendus

Du même auteur :

LES ORIGINES DE L'ÉGLISE D'ANGERS

LA LÉGENDE DE SAINT RENÉ

Analecta Bollandiana, n° du 30 juin 1902, p. 212.

« ..... Non seulement M. l'abbé H. retrace parfaitement l'histoire de la légende [de S. René] dès ses origines et à travers ses développements successifs, mais il raconte aussi les alternatives de succès et de défaveur par lesquelles elle a passé et dans le culte liturgique et dans le monde lettré. Nous n'avons pas à nous ingérer dans la jurisprudence liturgique. Quant à la valeur historique de la légende, il y a bel âge qu'on avait établi ce qu'il fallait en penser. Nulle part cependant avant le travail de M. l'abbé H. on n'avait employé à l'examiner une telle richesse et une telle exactitude dans l'information et une plus grande fermeté de critique, jointe à une incontestable largeur de vues. »

Bibliothèque de l'École des Chartes, n° de mai-août 1902, p. 395.

« C'est l'application locale aux traditions angevines des principes du doute le plus minutieux. En même temps que les légendes merveilleuses, M. H. proscrit sévèrement les banalités édifiantes des hagiographes et les hypothèses des apologistes modernes. Sa critique est un tamis très fin qui ne laisse point passer les erreurs les plus légères, mais qui peut retenir parfois avec elles certaines parcelles de vérité. » A. R.

Revue critique, n° du 24 mars 1902, p. 237.

« La brochure de M. H. est excellente et l'on y retrouvera l'érudition, la netteté, la rigueur et le bon sens, dont il a déjà fait preuve en racontant la controverse sur l'apostolicité des églises gallicanes. » P. LEJAY.

Revue des Questions historiques, n° d'avril 1902, p. 634.

« L'appendice... étudie la légende de saint René, prétendu évêque d'Angers, dont il démontre la non-existence. » E.-G. LEDOS.

Revue historique, n° de septembre-octobre 1902, p. 112-113.

« Etude bien conduite et concluante, pour tout lecteur non prévenu, des légendes singulières dont les hagiographes ont embroussaillé l'ancienne histoire de l'église angevine...

« C'est un spectacle singulièrement réconfortant de voir des prêtres qu'on ne saurait soupçonner d'hostilité à la religion, reprendre la tâche jadis assumée par d'excellents catholiques... L'ouvrage, écrit avec entrain et d'un ton fort convenable, est un des meilleurs parus sur ces questions depuis quelques années. »

A. MOLINIER.

Du même auteur

DOM COUTURIER

ABBÉ DE SOLESMES

Lettre de Mgr Denéchau, évêque de Tulle, à l'auteur :
« Vous avez parfaitement rendu cette noble et sympathique figure, cet homme de science, de piété et d'énergie, digne disciple et successeur de l'illustre Dom Guéranger. Plus ces caractères sont rares de nos jours, plus il importe de les mettre en lumière. » — 24 juillet 1899.

Lettre de Mgr de la Passardière, évêque de Rosea, à l'auteur :
« Ces pages sont *une véritable photographie intellectuelle, morale, mystique et artistique* du saint moine, *de cet homme d'autrefois*, comme il nous en faudrait aujourd'hui... » — 1er octobre 1899.

Bulletin de saint Martin et de saint Benoît. Revue mensuelle publiée par les RR. PP. Bénédictins, nº de janvier 1900, pages 104-105.
« Un compatriote de Dom Couturier, M. l'abbé Houtin, a essayé de faire revivre le successeur de Dom Guéranger dans une notice biographique qui sera lue avec édification et intérêt. L'auteur a connu et aimé le Père Abbé. On sent à le lire, l'affection filiale et le respect profond qu'il lui conserve.
« Ceux qui ont eu le bonheur d'être des enfants de Dom Couturier lui sauront gré du témoignage qu'il rend à sa mémoire.... Une grande sincérité règne dans son travail ; il laisse de côté ses idées et ses sentiments propres pour laisser agir, parler et vivre le Père Abbé, tel qu'il était. Quelques-uns lui reprocheront même d'avoir poussé trop loin cette qualité. » DOM J.-M. BESSE, M. B.

Revue d'histoire et de littérature religieuses, nº de janvier-février 1901.
« Ceux qui voudront philosopher sur les passions et sur les petites querelles qui ont divisé les catholiques depuis quarante ans, devront à M. H. des renseignements de bonne source. »
J.-M. HEMMER.

Bulletin critique, nº du 5 mars 1901, p. 137.
« On trouve de précieux renseignements sur la persécution religieuse en France (1880-1883) dans le corps du livre et de l'appendice (pages 297-381) ».

Du même auteur :

LA QUESTION BIBLIQUE

CHEZ LES CATHOLIQUES DE FRANCE

AU XIXe SIÈCLE

Catholic World (New-York), août 1902, p. 689.
« Bien peu de livres publiés dans ces dernières années auront sur les prêtres et sur les laïques une aussi grande influence éducatrice que ce remarquable volume. »

Rassegna Nazionale (Florence), janvier 1903.
« La seconde édition du livre de l'abbé H. sur la *Question biblique* vient de paraître et ce succès extraordinaire montre que nous ne nous étions pas trompé en en conseillant la lecture à tous ceux qui s'occupent d'études bibliques. » E.-S. KINGSWAN.

Revue d'Histoire Ecclésiastique (Louvain), 15 janvier 1903, p. 136.
« L'actualité même de ce qu'on appelle « la question biblique », non moins que le talent avec lequel M. H. résume l'histoire des controverses que cette question a provoquées en France au cours du dernier siècle, donnent au livre un puissant intérêt. On n'en commencera pas la lecture sans le lire jusqu'au bout. Cette lecture est d'ailleurs instructive au plus haut point : il s'en dégage d'utiles leçons ; nous croyons qu'à certains égards le livre fera du bien. Mais il s'en faut, en tout cas, qu'il soit très réconfortant pour le lecteur catholique. » A VAN HOONACKER.

Revue historique, juillet-août 1902, p. 364-367.
« Parmi les livres parus dans ces derniers temps, un des plus dignes d'attirer l'attention de ceux qui s'intéressent aux évolutions de la pensée humaine est le livre de M. A. Houtin sur la *Question biblique.* » G. MONOD.

Theologische Literaturzeitung (Leipzig), 2 août 1902, p. 443.
« Œuvre extrêmement intéressante, également remarquable par une parfaite possession du sujet, un lumineux groupement des matériaux et une exposition de forme achevée. » P. LOBSTEIN.

Vérité française religieuse (La), 7 avril 1902.
« Ce livre est assurément l'un des plus mauvais dont la littérature ecclésiastique ait été gratifiée depuis fort longtemps. »
Abbé CH. MAIGNEN.

Imprimerie Goupil, Laval.

Imprimerie Goupil, Laval.

HOUTIN

Controverse de l'apostolicité des églises de France au XIX[e] siècle.